



INS



# Recensement Général de la Population et des Logements au 1<sup>er</sup> mars 1991

## MENAGES ET FAMILLES

Monographie n° 4

1997

**Ministère des Affaires économiques  
Institut national de Statistique**

**Services fédéraux des Affaires  
scientifiques, techniques et culturelles**

**Recensement général de la population  
et des logements au 1er mars 1991**

**MENAGES ET  
FAMILLES**

**P-M Boulanger, A. Lambert  
ADRASS asbl  
Ottignies**

**&**

**P. Deboosere, R. Lesthaeghe, J. Surkyn  
Steunpunt Demografie  
Vrije Universiteit Brussel**

**En vente à l'Institut national de Statistique  
rue de Louvain, 44, 1000 Bruxelles**

**Centre Albert, place Albert 1er, 4, 6000 Charleroi  
boulevard de la Sauvenière, 73-75, 4000 Liège**

**N° 4**

**Prix : Belgique : 600 BEF  
Etranger : 750 BEF**

**Compte chèque postal n° 000-2005886-23 de l'INS,  
rue de Louvain, 44 - 1000 Bruxelles**

**Droits d'auteurs réservés.**

La reproduction du contenu de cette publication, qu'elle soit intégrale ou partielle, dans la forme originale ou remanié est interdite, sauf autorisation écrite de l'Institut national de Statistique.

L'utilisation du contenu de cette publication, à titre explicatif ou justificatif, dans un article, un compte rendu ou un livre, est autorisée, moyennant indication claire et précise de l'auteur et de la source.

L'analyse des données de base ainsi que les commentaires n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s).

Editeur responsable: Claude CHERUY, rue de Louvain 44, 1000 Bruxelles.

## AVANT-PROPOS

Depuis plus d'un siècle, les recensements décennaux constituent à la fois une vaste opération administrative mais aussi l'occasion de dresser un vrai bilan socio-économique de la population au niveau de toutes les entités administratives du Royaume. Le recensement est un outil précieux pour la connaissance des divers éléments caractéristiques de notre population. C'est une photographie ponctuelle, un instantané de la réalité démographique, économique, sociale et culturelle du pays. Grâce à son caractère exhaustif, le recensement offre aux milieux professionnels et scientifiques de multiples possibilités d'exploitation des données.

Dans cette optique, l'Institut national de Statistique a estimé particulièrement opportun d'intégrer l'exploitation des données du recensement de 1991 dans le "Programme de valorisation des banques de données socio-économiques fédérales" développé par les Services du Premier Ministre - Affaires scientifiques, techniques et culturelles (S.S.T.C.). Un budget a donc été dégagé afin de finaliser un programme cohérent débouchant sur un ensemble de *Monographies du recensement*. Une quarantaine de projets ont été introduits et évalués par un collège d'experts belges et étrangers sur la base de critères qualitatifs et de conformité aux objectifs du "Programme".

Finalement, onze monographies ont été retenues pour faire l'objet de la présente collection, fruit d'une étroite collaboration entre les S.S.T.C., l'I.N.S., les différents auteurs et les professeurs R. Lesthaeghe (VUB) et H. Van der Haegen (KU Leuven), coordinateurs scientifiques du projet.

Un atlas du recensement sera également réalisé dans le cadre de ce projet.

Liste des monographies (parution en 1997, dans l'ordre de disponibilité des études) :

- 1 L'évolution de la population. Population par âge et par sexe.
- 2 La mobilité spatiale de la population.
- 3 Les populations allochtones de Belgique.
- 4 Ménages et familles.
- 5 Nuptialité et fécondité.
- 6 Emploi et structures socio-économiques régionales.
- 7 La dimension spatiale de l'emploi.
- 8 Emploi féminin et ségrégation.
- 9 Scolarisation, niveau d'instruction et insertion professionnelle.
- 10 Le logement. Réalités socio-économiques et géographiques.
- 11 Urbanisation et migrations alternantes.

Une synthèse de l'étude, en langue anglaise, figurera à la fin de chaque volume.

Les promoteurs tiennent à remercier toutes les personnes qui, d'une façon ou d'une autre, ont permis la concrétisation de ce projet. Leur gratitude s'adresse en particulier à Roger Vanrenterghem (I.N.S.) et à Patrick Deboosere ( Point d'Appui Démographie ) dont la disponibilité et l'efficacité ont été appréciées lors de la fourniture des données de base.





## TABLE DES MATIERES

### CHAPITRE 1 : COMPOSITION DES MENAGES ET SECONDE TRANSITION DEMOGRAPHIQUE, 1970-1995

1.1. Mouvements et structures démographiques.	5
1.2. Deux transitions démographiques	6
1.2.1. Les effets structurels de la première transition démographique	7
1.2.2. Les composantes de la seconde transition démographique : La Belgique dans une perspective européenne	8
1.3. Interprétations de la seconde transition démographique	16
1.3.1. Interprétations économiques: autonomie et déprivation relative	17
1.3.2. Arrière-plans sociologiques : L'importance des valeurs	20
1.3.3. Un revirement en perspective ?	21
1.4. Les effets structurels de la seconde transition démographique	23

### CHAPITRE 2 : APERCU DE L'EVOLUTION DES MENAGES ET DE LEUR TAILLE, DE 1970 à 1991

2.1. Terminologie	25
2.2. Evolution des ménages et de leur taille	27
2.3. Evolution des ménages collectifs	29
2.4. Evolution des ménages privés	30
2.4.1. Les ménages privés dont la personne de référence est étrangère	32
2.4.2. Ménages privés dans les régions, les provinces et les arrondissements	35
2.5. Conclusions	43

### CHAPITRE 3 : LA COMPOSITION DES MENAGES SELON LA TYPOLOGIE INS, 1970-1991

3.1. La typologie INS des ménages	45
3.2. L'évolution des ménages selon la typologie INS, Belgique, 1970-1991	46
3.3. L'évolution des ménages selon la typologie INS et par région, 1970-1991	50
3.4. Les ménages avec plusieurs noyaux familiaux	53
3.5. Les positions individuelles et les liens de parenté	55
3.6. La composition des noyaux familiaux	59
3.7. Conclusions	65

### CHAPITRE 4 : LES POSITIONS DES INDIVIDUS DANS LES MENAGES: EVOLUTION ET PROJECTIONS SELON LA TYPOLOGIE LIPRO

4.1. La typologie LIPRO et les problèmes de classification	67
4.2. L'évolution des positions individuelles dans les ménages : observations pour la période 1981-1991 et prévisions pour la période 1991-2011	70
4.2.1. L'évolution 1981-1991 et les projections au niveau national jusqu'en 2011	71
4.2.1.1. Les positions des enfants dans les ménages, de 1981 à 2011	79
4.2.1.2. Les positions des adultes et des parents dans les ménages, 1981-2011	82
4.2.2. Aperçu des projections par ménages pour la période 1991-2011	87

4.3. Les positions individuelles dans les ménages : les différences régionales en 1991	88
4.4. Les positions individuelles dans les ménages des personnes de nationalité étrangère, en 1991	96
4.4.1. Les Français	98
4.4.2. Les Néerlandais	99
4.4.3. Les Italiens	101
4.4.4. Les Portugais, les Espagnols et les Grecs	102
4.4.5. Les Turcs	104
4.4.6. Les Marocains	105
4.5. Conclusions	107

## **CHAPITRE 5 : MENAGES ET FAMILLES : ANALYSE ET TYPOLOGIE PAR COMMUNE**

5.1. Introduction	111
5.2. La distribution spatiale de la taille des familles	111
5.3. Les distributions spatiales des types de ménage et le déroulement du cycle de vie	119
5.3.1. Les modes de formation de la famille	120
5.3.2. Les types de ménage aux âges plus élevés	137
5.4. Une typologie spatiale des structures des ménages par commune	138
5.4.1. Les espaces non urbains	145
5.4.2. Les espaces urbains	146
5.4.3. Les résultats LIPRO par type de commune	147
5.5. Conclusions	153

## **CHAPITRE 6 : MENAGES, STRUCTURE DES REVENUS, ACTIVITE ET TYPE DE LOGEMENT**

6.1. Introduction	155
6.2. Ménages et structure des revenus	155
6.2.1. Ménages sans revenu	156
6.2.2. Ménages avec un revenu	158
6.2.3. Ménages avec deux revenus	162
6.2.4. Ménages avec plus de deux revenus	170
6.2.5. Aperçu des structures de revenu	171
6.3. Position dans le ménage et statut socio-professionnel	173
6.3.1. Non-réponse à la variable "statut socio-professionnel"	174
6.3.2. Statut socio-professionnel et position dans le ménage	177
6.3.3. Le double classement	188
6.4. Logement et types de ménage	188
6.4.1. Profils de logement et types de ménage, 1991	189
6.4.2. Types de logement et types de ménage : l'évolution entre 1981 et 1991	192
6.5. Conclusions	196

## **CHAPITRE 7 : RESUME ET CONCLUSIONS**

7.1. Critique des sources	199
7.2. Les changements de structures des ménages comme conséquence de la seconde transition démographique	200
7.3. La diminution de la taille des familles	201
7.4. Les types de ménage : évolutions et prévisions	202
7.5. Les distributions régionales des types de ménage	205
7.6. Les liaisons entre variables socio-économiques et position dans le ménage	207

## **SUMMARY: HOUSEHOLDS AND FAMILIES**

1. Organisational aspects and their implications for the validity of measurement of household composition and for the completeness of the 1991 census	211
2. Changing household size and composition as assessed through the INS-classification	212
3. The structural transformation of households: evolution and expectations as assessed via the LIPRO-typology	213
4. Regional patterns of household composition	216
5. The socio-economic characteristics of households	217
6. Overall conclusions	220

<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	221
----------------------	-----



# CHAPITRE 1

## COMPOSITION DES MENAGES ET SECONDE TRANSITION DEMOGRAPHIQUE, 1970-1995

### 1.1. MOUVEMENTS ET STRUCTURES DEMOGRAPHIQUES

Le domaine d'investigation de la démographie, considérée en tant que discipline scientifique, est tout entier défini dans les quatre propositions ci-dessous:

- La démographie étudie la *répartition* des individus d'une population donnée selon *différents états ou positions*; c'est l'étude des *structures*.
- Elle étudie également les *transitions* effectuées par les individus passant d'un état ou position à un(e) autre; c'est l'étude des *mouvements*.
- Elle tente aussi de définir les *causes* des transitions, en distinguant les individus ou les groupes de population; c'est la *démographie explicative*.
- Enfin, elle a l'ambition de mettre en évidence les *conséquences sociales, économiques et écologiques* que les structures et les mouvements de population produisent sur les individus et sur la société prise dans sa globalité. En cela, la démographie est une partie de l' "*économie politique*".

La répartition de la population en divers états peut être réalisée selon une foule de critères. La répartition la plus élémentaire est celle selon le sexe et l'âge telle qu'elle apparaît dans une pyramide d'âge. On peut ensuite élaborer des structures selon l'état civil, l'activité économique ou l'emploi, le niveau d'instruction, le revenu, la composition du ménage et la position à l'intérieur de celui-ci, le lieu de résidence, le mode de transport, le type de consommation, les types de logement, les orientations politiques, religieuses ou philosophiques, etc. Une photo prise à un instant précis donne donc une structure. On parle aussi dans ce cas de "*statistique de stock*" parce qu'on établit en fait une comptabilité du nombre de personnes dans chaque catégorie. En Belgique, le recensement produit, en matière socio-économique, la plus importante statistique de stock.

Cependant, les personnes bougent entre les états ou positions qu'on a distingués. On indique ces transitions par des verbes : naître, vieillir, mourir, déménager ou migrer, étudier, cohabiter, se marier, devenir père ou mère, trouver du travail, être promu, devenir chômeur, partir à la retraite, devenir plus riche ou plus pauvre, tomber malade, ou encore changer d'opinion. On parle alors de "*statistiques de flux*" parce qu'elles expriment des probabilités d'entrer dans une catégorie ou d'en sortir.

La mesure de ces mouvements forme la base de l'étude statistique du *comportement*. Celui-ci est dépendant à la fois de la position initiale dans laquelle un individu se trouve et du *choix* et des *possibilités* qu'il a, soit de prolonger sa durée de séjour dans la position qui le caractérise à ce moment, soit de réaliser une transition vers une autre position. Les changements de comportement qui surviennent au cours du temps dans une population produisent des changements de structures. Autrement dit, les structures qu'on observe à un moment donné sont le résultat des comportements des individus au cours de la *période précédent l'observation*. Mais le poids de

l'histoire passée est à son tour dépendant de la structure. Ainsi, des changements en matière de fécondité déterminent à la fois le nombre de personnes dans les classes d'âge les plus jeunes, des modifications dans le mode de vie (cohabitation, mariage, etc.), des changements de position dans les ménages des jeunes adultes et de leurs éventuels enfants, etc. Bref, les structures démographiques absorbent graduellement les changements de comportement produits au cours de l'histoire passée. C'est précisément la raison pour laquelle on décrira, dans ce chapitre introductif, les grands changements de décisions et de comportements relatifs à la formation et à la dissolution des ménages et des familles. Nous regrouperons sous le terme "*seconde transition démographique*" les changements qui se sont déroulés surtout depuis les années soixante.

Les causes tant culturelles qu'économiques des changements importants de comportement seront seulement esquissées. Leurs conséquences pour les intéressés et la vie en société dépassent le cadre de cette monographie. En ce domaine, nous renvoyons donc le lecteur à la littérature spécialisée dans la prise en compte des changements démographiques structurels en liaison avec les problématiques de sécurité sociale, de soins de santé, d'organisation de l'espace et/ou du milieu, du logement, du déclin et du renouveau urbain, du transport et de la mobilité, etc.

## **1.2. DEUX TRANSITIONS DEMOGRAPHIQUES**

Le terme "*première transition démographique*" se réfère aux changements historiques qui se sont déroulés grosso modo durant la période 1860-1960. Ces changements sont :

- la baisse de la mortalité, d'abord chez les adultes, ensuite chez les enfants et les nourrissons.
- la transition de la fécondité qui a débuté en Belgique aux environs de 1870, d'abord en Wallonie (y compris dans les zones rurales) et ensuite en Flandre.
- la transition de la nuptialité qui débute en 1860 et se caractérise par un glissement du modèle du mariage tardif avec pourcentage élevé de célibat définitif à un modèle de mariage à des âges de plus en plus jeunes avec faibles pourcentages de célibat définitif.

Le terme "*seconde transition démographique*" recouvre les changements qui se sont produits surtout depuis 1960, à savoir, par ordre chronologique :

- l'augmentation des divorces et le déplacement du risque de divorcer vers des durées de mariage de plus en plus courtes;
- la "révolution sexuelle" et la "révolution contraceptive" des années soixante;
- la fin du "baby boom", arrivé à son maximum en 1964 et l'avènement du "baby bust", avec la persistance d'une fécondité déficitaire jusqu'à aujourd'hui;
- le développement ininterrompu d'un comportement de retardement du mariage et de la paternité;
- le recul du remariage tant après veuvage que divorce;
- le développement, à partir des années septante, de la cohabitation (hors mariage) tant dans les périodes précédant le mariage que dans celles après veuvage ou divorce (cohabitation pré- ou post-maritale);

- le début de la procréation chez les cohabitants non mariés, depuis 1985, qui correspond à l'augmentation de la fécondité illégitime;
- la stabilisation des divorces et des remariages.

### **1.2.1. LES EFFETS STRUCTURELS DE LA PREMIERE TRANSITION DEMOGRAPHIQUE**

Les trois effets structurels les plus importants de la première transition démographique sont (i) la première phase du vieillissement de la population, (ii) le début de la diminution de la taille des familles et (iii) la domination naissante des mariés.

La première phase du vieillissement de la population débute vers 1880 et devient sensible surtout après la Première Guerre Mondiale. En 1900, à peine 6.2 pour cent de la population a 65 ans ou plus. Ce pourcentage s'élève à 8.3 en 1935 et 11.0 en 1950. La cause en est principalement la chute de la fécondité, beaucoup plus que la baisse de la mortalité. Contrairement à ce qui est souvent avancé, la baisse de la mortalité n'a, dans un premier temps, presque pas eu d'effet sur le degré de vieillissement de la population. On parle alors d'un "*déclin neutre de la mortalité*" (Coale, 1972). Durant cette phase, la mortalité diminue non seulement chez les adultes et les âgés mais également chez les enfants et les nourrissons. La réduction de la mortalité chez les âgés alimente le vieillissement: en effet, un plus grand nombre de personnes de 50 ans vont survivre jusqu'aux âges de 60, 70 ou 80 ans. C'est l'effet de "*grisonnement*" ou de vieillissement par le sommet. La réduction de la mortalité chez les enfants et les nourrissons entraîne un rajeunissement de la population : un nombre donné de naissances produira plus de survivants à l'âge de 5, 10 et 15 ans. Dans la phase initiale du déclin neutre de la mortalité, l'effet de rajeunissement de la baisse de la mortalité compense celui de grisonnement du fait de la baisse de la mortalité chez les âgés.

Dans la première moitié du 20e siècle, c'est surtout la transition de la fécondité qui est la cause du vieillissement. La baisse de la fécondité entraîne un rétrécissement relatif de la base de la pyramide des âges et donc une augmentation *proportionnelle* des groupes d'âge plus âgés. C'est le vieillissement par la base. L'indice synthétique de fécondité passe d'environ 3.8 enfants en 1900 à 2.0 en 1935. Ce déclin de la fécondité a joué le rôle prépondérant dans la phase initiale du vieillissement démographique.

Evidemment, la baisse de la fécondité est également responsable, du moins partiellement, de la réduction de la taille des familles dans la première moitié de ce siècle. La taille moyenne d'un ménage de Belgique est tombée de 4.6 personnes en 1880 à 3.0 en 1946, surtout du fait de la diminution du nombre d'enfants par famille.

Le troisième effet structurel est le caractère de plus en plus dominant du mariage. En 1856, 73% des hommes et 62% des femmes de 25 à 29 ans ne sont pas encore mariés. Dans la classe d'âge de 45 à 49 ans, on trouve encore 20% de célibataires tant chez les hommes que chez les femmes. Ce pourcentage peut être considéré comme celui du célibat définitif. En 1900, les pourcentages d'hommes et de femmes célibataires dans la classe d'âge de 25 à 29 ans sont déjà ramenés à respectivement 50% et 40%; mais le nombre total de célibataires à 50 ans est encore de 17% pour les deux sexes. Par la suite, les proportions de célibataires diminuent à tous les âges, tout en marquant une pause durant la Première Guerre Mondiale et la dépression de 1930-1934. En 1947, le célibat définitif tombe en dessous de 10% et la tendance se poursuit jusque dans les années



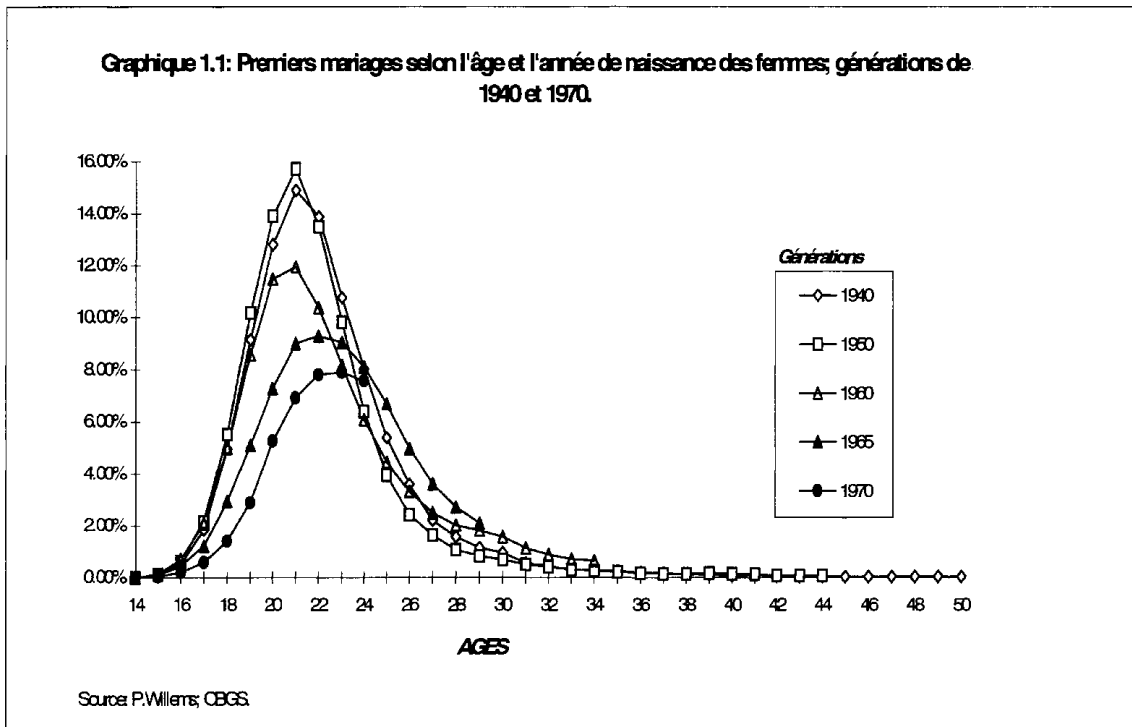
soixante, en parallèle avec la diminution de l'âge au mariage. A ce moment-là, le nombre de célibataires atteint un minimum, surtout parce que le nombre de mariés dans la classe d'âge de 20-24 ans connaît une forte augmentation après 1947. En 1970, on ne compte plus que 40% de femmes célibataires de 20-24 ans et seulement 12% pour les âges de 25-29 ans (Lesthaeghe, 1977). En outre, l'allongement de la durée de vie permet à de nombreux couples mariés de survivre ensemble tandis que le nombre de divorces avant 1960 reste très limité. De plus en plus de personnes voient grandir la part de leur vie passée dans les liens du mariage du fait du rajeunissement de l'âge au mariage en cours depuis 1860 et de la diminution du veuvage. A la fin de la première transition démographique, le mariage et la famille deviennent les "pierres d'angle" de la société. Cela renvoie non seulement au modèle démographique dominant mais encore plus à l'idéologie sous-jacente. L'époux se voit investi de la responsabilité de gagner de l'argent et d'assurer le bien-être économique de la famille; l'épouse se voit confier tout ce qui a trait à la qualité de vie du ménage (propreté, hygiène, santé, éducation, budget ménager, ...).

Ce modèle fut défendu par tous les partis, au-delà des convictions religieuses, principalement en réaction aux conditions de vie des familles ouvrières du 19<sup>e</sup> siècle. L'élévation des conditions de vie permirent le mariage à des âges beaucoup plus jeunes qu'auparavant, de même que la réalisation de ce "modèle de famille bourgeoise" caractérisé par une nette répartition du travail et une grande distinction des rôles entre les sexes.

Ce modèle a commencé à s'effriter dans les années 1950. Un changement complet et décisif survient ensuite, tant en ce qui concerne les facteurs démographiques que les valeurs sous-jacentes et les rôles. De plus en plus de formes de vie apparaissent et sont légitimées. On parle alors de "seconde transition démographique" (Lesthaeghe et van de Kaa, 1986; van de Kaa, 1987; Lesthaeghe et Verleye, 1992).

## **1.2.2. LES COMPOSANTES DE LA SECONDE TRANSITION DEMOGRAPHIQUE : LA BELGIQUE DANS UNE PERSPECTIVE EUROPEENNE**

Dans cette section, on trouvera un aperçu succinct des principaux paramètres de chacun des phénomènes qui constituent ce qu'on a appelé la "seconde transition démographique". Là où cela est possible, on présentera aussi des mesures par génération qui donnent une représentation plus réaliste et plus fiable des évolutions que ne le font les mesures transversales (ou par période). Ces dernières, en effet, sont calculées pour une année donnée d'observation et valent seulement pour une cohorte fictive. C'est pourquoi elles sont souvent sujettes à des fluctuations soudaines (par ex. l'indice synthétique de divortialité) ou à des déviations provenant de changements de rythme (par ex. l'indice synthétique de primo-nuptialité). Au cours des périodes durant lesquelles les diverses cohortes expérimentent toutes un comportement de retardement, les mesures transversales produisent une sous-estimation de l'intensité finale, tandis que dans les périodes où toutes les cohortes agissent plus précocement, on obtient une surestimation de cette intensité. Lorsque la stabilité prévaut au cours d'une longue période, les mesures transversales et longitudinales (par cohortes) tendent à se rapprocher. La caractéristique la plus remarquable de la "seconde transition démographique" est indubitablement le comportement de retardement par rapport au mariage et à la fécondité. Les graphiques 1.1 et 1.2 décrivent les deux phénomènes pour des générations réelles (= des cohortes de naissance). On a présenté sur ces graphiques les taux de mariages par âge et les taux de fécondité pour cent femmes des générations successives nées entre 1940 et 1970. Les données concernant les générations les plus jeunes ne sont pas complètes et s'arrêtent à l'âge auquel elles sont parvenues, le reste de leur courbe devant encore être réalisé dans l'avenir.



Les taux de premiers mariages selon l'âge présentés au graphique 1.1 pour les générations nées en 1940 et 1950 ont un profil typiquement jeune et atteignent un chiffre élevé pour l'âge de 21 ans. Ce sont des générations qui se sont mariées dans les années soixante et dans la première moitié des années septante. La génération née en 1960 connaît également un démarrage rapide mais celui-ci ne semble s'appliquer qu'à une partie de cette génération. Le pic à l'âge de 21 ans existe encore mais est cependant déjà nettement en régression. Une part importante de cette génération a retardé son premier mariage et a seulement comblé une partie de son retard vers l'âge de 27 ans. Cette génération s'est mariée dans les années quatre-vingt lorsque la cohabitation hors mariage était déjà entrée dans les moeurs. Une partie de plus en plus importante de cette génération est passée au mariage juste après une période de cohabitation.

Les deux générations suivantes, nées respectivement en 1965 et 1970 présentent un comportement de retardement encore plus appuyé. L'âge modal au mariage est retardé de 2 à 3 ans et la génération née en 1970 semble même être dans l'impossibilité de récupérer à des âges plus élevés son retard par rapport au comportement de la génération de 1960. Finalement, la génération de 1970 comptera moins de mariés à l'âge de 50 ans, mais par contre plus de célibataires et de cohabitants de longue durée.

**Tableau 1.1. Evolution de l'âge moyen des femmes au premier mariage dans quelques pays européens, 1970-1995.**

	1970	1980	1990	1994/95	Diff. % à 1970
Belgique	22.4	22.3	26.8	28.3	+5.9
Pays-Bas	22.8	23.1	25.9	27.4	+4.6
France	22.4	23.0	25.7	26.7	+4.3
Luxembourg	23.2	23.0	25.4	26.8	+3.6
Allemagne					
- ex-RFA.	23.0	23.4	25.9	27.2	+4.2
- Ex-RDA	21.9	21.3	23.7	26.0	+4.1
Danemark	22.8	24.8	27.6	29.2	+6.4
Suède	24.0	26.4	27.6	28.7	+4.7
Autriche	23.1	23.1	25.1	26.3	+3.2
Espagne	24.8	23.7	25.5	26.5	+1.7
Italie	24.1	24.1	25.6	26.5	+2.4
Royaume-Uni	22.4	23.0	25.2	26.2*	+3.8
Irlande	24.8	24.1	26.3	26.8*	+2.0

\* dernière observation pour Irlande = 1992, Royaume-Uni = 1993

Source: Conseil de l'Europe (1996): Evolution démographique récente en Europe: 37.

Le retard au mariage en Belgique depuis 1970 s'inscrit dans une tendance partout présente en Europe. Au tableau 1.1, on présente l'évolution de l'âge moyen au premier mariage pour 12 pays. Mis à part le Danemark, c'est en Belgique que le retard est le plus élevé (+5.9 ans). En 1970, les valeurs de cet indicateur s'échelonnaient entre 22 et 24 ans; en 1994-1995, elles se sont élevées jusqu'à 26-29 ans.

On ne présentera pas ici l'indice synthétique de primo-nuptialité car l'intensité calculée (le nombre total de mariés à 50 ans pour 1000 femmes) est trop sous-estimée du fait du comportement de retardement et tient insuffisamment compte des possibilités de rattrapage à des âges plus élevés. Il est cependant bien possible que le quart de la génération née en 1970 soit encore célibataire ou cohabitante à l'âge de 50 ans. Par comparaison, en 1856, le pourcentage de femmes non mariées atteignait environ 20 % à cet âge.

L'apparition des cohabitants non mariés, qui est une des causes de l'ajournement du mariage, est statistiquement très difficile à documenter. Il n'existe en fait aucun enregistrement des cohabitants. Les données proviennent donc d'enquêtes par sondage. On trouvera cependant au tableau 1.2 un aperçu international grâce au fait que l'Enquête sur les Valeurs en Europe (European Values Studies) pour l'année 1990 contenait une catégorie intitulée "cohabitant comme marié" (living as married). On présente ici le pourcentage de femmes de 20-24 ans qui apparaissaient comme cohabitantes hors mariage dans les enquêtes organisées autour des années 1980-1985 et dans l'EVS de 1990.

Des données approximatives du tableau 1.2, il apparaît clairement que la Belgique ne fait pas partie du peloton de tête en ce qui concerne le développement de la cohabitation. Le phénomène a débuté plus tôt tant en France qu'aux Pays-Bas et y est nettement plus répandu en 1990. Il en est de même en ce qui concerne le Royaume-Uni. Les champions de la cohabitation sont les pays scandinaves qui ont soit toujours conservé une tradition de cohabitation (par ex. l'Islande) soit introduit ce comportement dès les années septante.

**Tableau 1.2. Pourcentages de femmes de 20-24 ans cohabitantes non mariées, selon des résultats d'enquêtes dans quelques pays européens, 1980-1990.**

	Diverses enquêtes nationales, 1980-85	European Values Studies 1990
Belgique	7	18
Pays-Bas	16	23
France	19	24
Allemagne - ex-RFA.	-	18
Danemark	37	33
Suède	44	36
Norvège	28	31
Italie	3	1
Espagne	-	3
Royaume-Uni	-	24
Irlande	-	4

\* Flandre seule

Sources: Nations-Unies (1990), Lesthaeghe et Moors (1995)

L'Autriche appartient en quelque sorte à cette catégorie; ce phénomène est revenu en force, surtout dans les provinces alpines où une tradition de cohabitation existait au 19e siècle.

**Tableau 1.3. Evolution de la fécondité hors mariage (% de naissances illégitimes par rapport à toutes les naissances) dans quelques pays européens, 1970-1995**

	1970	1980	1990	1994/95	Diff. '94/95 % à 1970
Belgique	2.8%	4.1	11.6	12.6*	+9.8
Pays-Bas	2.1	4.1	11.4	14.3	+12.2
France	6.8	11.4	30.1	35.0	+28.2
Luxembourg	4.0	6.0	12.9	13.1	+9.1
Allemagne - ex-RFA.	5.5	7.6	10.5	12.4	+6.9
- Ex-RDA	13.3	22.8	35.0	41.4	+28.1
Danemark	11.0	33.2	46.4	46.9	+36.9
Suède	18.4	39.7	47.0	52.9	+34.5
Autriche	12.8	17.8	23.6	26.8	+14.0
Italie	2.2	4.3	6.5	7.7	+5.5
Espagne	1.4	3.9	9.6	10.8*	+9.4
Royaume-Uni	8.0	11.5	27.9	33.6	+25.6
Irlande	2.7	5.0	14.6	22.7	+20.0

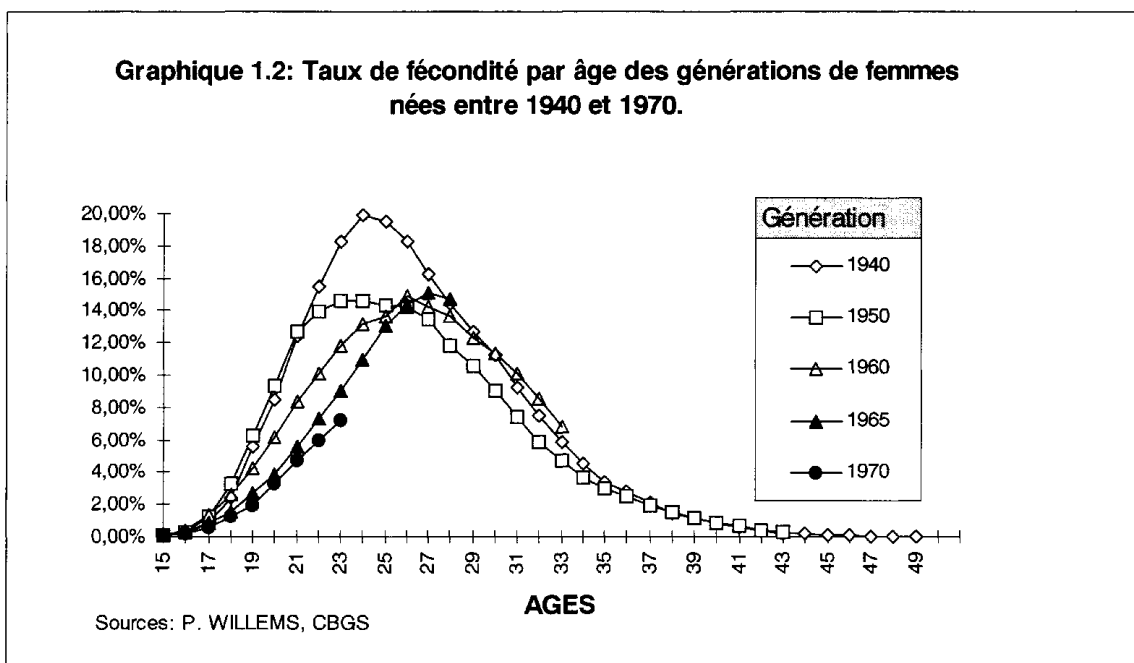
\* dernière observation pour la Belgique = 1991, Espagne = 1993

Source: Conseil de l'Europe (1996): *op. cit.*: 44

Les pays méditerranéens, l'Irlande et la Suisse ont pour le moment de faibles taux de cohabitation pour les jeunes femmes. Les jeunes y restent beaucoup plus longtemps au domicile des parents. Le retardement de la nuptialité entraîne un retardement dans la parenté, à moins que la procréation parmi les cohabitants ne brise ce lien. En Belgique, ce n'est déjà le cas que dans une mesure limitée bien que la tendance soit à l'augmentation de la fécondité hors mariage. On trouve au tableau 1.3. les pourcentages de toutes les naissances qui surviennent hors mariage.

La croissance précoce et rapide de la cohabitation en Scandinavie est allée de pair avec le développement de la procréation chez les cohabitants non mariés. A peu près la moitié de toutes les naissances ont lieu hors mariage. Le Royaume-Uni, la France et l'Autriche suivent cette tendance et enregistrent en 1994-1995 un pourcentage de naissances hors mariage qui dépasse un quart, parfois même un tiers du nombre total. Malgré le développement relativement rapide de la cohabitation aux Pays-Bas, il existe dans ce pays une réticence vis à vis de la procréation hors mariage, à l'instar de ce qui se passe en Belgique, Luxembourg, Allemagne (ancienne République Fédérale) et en Suisse. Dans les pays méditerranéens, les chiffres restent très bas, même s'ils connaissent une augmentation. Dans ces pays, la cohabitation prend son envol.

Le retard au mariage durant les années septante et quatre-vingt en Belgique s'est presque intégralement traduit en retard à la parenté. On a traduit ce phénomène dans le graphique 1.2 en y présentant les taux de fécondité par âge pour des cohortes successives de femmes des générations entre 1940 et 1970.



La génération des femmes nées en 1940 ne s'est pas seulement mariée à des âges relativement jeunes mais a également produit une partie du "baby boom" dans les années soixante. Sa descendance est maintenant complètement réalisée et compte en moyenne plus de deux enfants. La génération née en 1950 a également connu de jeunes âges au mariage et commence par suivre le même mouvement rapide que la cohorte de 1940. Cependant, après l'âge de 20 ans, la génération de 1950 ralentit son mouvement et réduit sa fécondité à tous les âges supérieurs. En descendance finale, cette génération ne dépasse plus deux enfants en moyenne. Cette génération "de transition" connaît la vague des conceptions pré-nuptiales aux environs de 1970, et donc les "mariages forcés" qui s'ensuivent mais améliore ensuite rapidement sa maîtrise en matière de

contraception. Les générations nées en 1960 et par la suite sont les vrais "ajourneurs". A l'origine, le retard sera encore compensé par un comportement de rattrapage aux âges plus élevés. Ainsi, les taux de fécondité de la génération de 1960 sont plus élevés que ceux de la génération 1950 après l'âge de 25 ans. La génération de 1965 approfondit encore son retard si bien que la question est de savoir s'il peut encore être complètement rattrapé. La génération née en 1970 commence encore plus tardivement que la précédente et de son histoire partielle, il apparaît qu'une compensation complète à des âges plus élevés n'est plus possible. La descendance finale de cette génération sera donc vraisemblablement en dessous d'une moyenne de deux enfants. La descendance pourrait atteindre 1.8 pour la génération née en 1960 et même 1.7 ou moins pour la génération née en 1970.

Le Conseil de l'Europe a produit une estimation de la descendance finale pour les pays européens. On trouve au tableau 1.4 les données relatives à la génération des femmes nées en 1962 ou 1963. Ces générations avaient entre 30 et 34 ans lors de la mesure, ce qui implique que les chiffres définitifs peuvent encore varier faiblement dans un sens ou l'autre.

**Tableau 1.4. Estimation de la descendance finale de la génération des femmes nées en 1962 ou 1963 dans quelques pays européens**

	Descendance finale cohorte '62 - '63 (estimation)
Belgique	1.76
Pays-Bas	1.84
France	2.06*
Luxembourg	1.74
Allemagne	
-Ex-RFA	1.48
-Ex-RDA	1.59
Danemark	1.87
Suède	1.90
Autriche	1.60
Espagne	1.54
Italie	1.59
Royaume-Uni	1.90
Irlande	3.71*

\* dernière génération France = 1960, Irlande = 1960  
 Source: Conseil de l'Europe (1996) *op. cit.*, 51-52

La descendance de la génération belge de 1963 semble se situer dans la moyenne des pays de l'Europe des Quinze. La France et le Royaume-Uni, qui ont connu tous deux une baisse plus lente dans les années septante et quatre-vingt, ont encore 1.9 à 2.0 enfants. Le Danemark et la Suède sont aussi dans la même situation, bien que celle-ci provienne d'une augmentation de la fécondité à la fin des années quatre-vingt pour la Suède et plus récemment encore en ce qui concerne le Danemark. L'Autriche, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne arrivent seulement à 1.5 ou 1.6 du fait d'une longue période de très basse fécondité. Les pays du Bénélux se situent entre les deux groupes.

Les mesures transversales de la fécondité décrivent l'évolution depuis 1970. Dans le tableau 1.5, on observe l'augmentation de l'âge moyen à la première naissance. L'âge augmente de 3.0 à 4.5 ans depuis 1970 en Europe de l'Ouest et du Nord. En Europe méridionale, la croissance est moins forte. Par comparaison avec l'augmentation de l'âge moyen des femmes au mariage (voir tableau 1.1), l'âge moyen à la première naissance a augmenté dans des proportions moindres. Dans les pays à faible fécondité pré-nuptiale, les deux croissances sont pratiquement semblables tandis que

dans les pays à forte fécondité pré-nuptiale, l'augmentation de l'âge moyen au mariage est nettement plus forte que la croissance de l'âge moyen de la mère à la première naissance.

**Tableau 1.5. Evolution de l'âge moyen des femmes à la première naissance dans quelques pays européens, 1970-1995.**

	1970	1980	1990	1994/95	Diff. 94/95 % à 1970
Belgique	24.3	24.5	26.4	-	-
Pays-Bas	24.3	25.6	27.6	28.8	+4.5 ans
France	23.8	24.9	27.0	27.6*	+3.8
Luxembourg	-	-	-	-	-
Allemagne					
- Ex-RFA.	24.3	25.2	26.9	27.9	+3.6
- Ex-RDA	22.5	22.3	24.9	26.6	+4.1
Danemark	23.7	24.6	26.4	27.3	+3.6
Suède	-	25.5	26.3	27.2	-
Autriche	23.7	24.3	26.1	25.9	+2.2
Espagne	-	24.6	26.5	27.2*	-
Italie	25.1	25.1	26.9	27.5	+2.4
Royaume-Uni	23.5	24.5	25.5	26.5	+3.0
Irlande	25.3	24.9	26.3	27.0	+1.7

\* dernières observations pour la France et l'Espagne = 1992

Source: Conseil de l'Europe (1996): op. cit.: 48

L'évolution de l'indice synthétique de fécondité, qui est la mesure de la fécondité du moment la plus courante, est présentée au tableau 1.6.

**Tableau 1.6. Evolution de l'indice synthétique de fécondité dans quelques pays européens, 1970-1995.**

	1970	1980	1990	1994/95	Diff. 94/95 % à 1970
Belgique	2.25	1.69	1.62	1.55	-.70
Pays-Bas	2.57	1.60	1.62	1.53	-1.04
France	2.47	1.95	1.78	1.70	-.67
Luxembourg	1.97	1.50	1.62	1.67	-.30
Allemagne					
- Ex-RFA.	2.02	1.45	1.45	1.35	-.67
- Ex-RDA	2.19	1.94	1.52	0.77	-1.32
Danemark	1.95	1.55	1.67	1.81	-.14
Suède	1.94	1.68	2.14	1.74	-.20
Autriche	2.29	1.65	1.45	1.40	-.89
Espagne	2.86	2.21	1.36	1.24	-1.62
Italie	2.43	1.68	1.36	1.26	-1.17
Royaume-Uni	2.45	1.89	1.84	1.69	-.76
Irlande	3.87	3.23	2.12	1.87	-2.00

Source: Conseil de l'Europe (1996): op. cit.: 45; Belgique: INS: *statistiques hebdomadaires* (1996), 2648: 45.

En 1970, l'indice de fécondité avoisinait 2.0 enfants et parfois plus. En 1994-1995, cet indice a baissé, atteignant des valeurs étonnamment basses en Espagne, en Italie et en Allemagne de l'Ouest (en dessous de 1.4). Dans les "Neue Länder" allemands, l'indice synthétique s'est écroulé et a atteint des valeurs en dessous de 1.0 enfant/femme. Mais les évolutions sont aussi remarquables dans un certain nombre d'autres pays. Ainsi, la France et le Royaume-Uni ont maintenu durant les années septante et quatre-vingt des valeurs de l'indice synthétique autour de 1.80, alors que les pays du Bénélux connaissaient déjà des valeurs sises entre 1.5 et 1.7 à partir de

1980. L'augmentation de la fécondité en Suède a encore été plus remarquable puisqu'elle a dépassé 2.0 enfants en 1990, bien qu'elle ait reculé par la suite. Aujourd'hui, le Danemark semble à son tour connaître une hausse semblable à celle de la Suède. Quant à l'Irlande, elle a connu une transition très tardive de sa fécondité, en se maintenant nettement au-dessus du niveau européen tout au long des années soixante et septante.

Les relations entre le niveau de fécondité et le contexte ont complètement changé depuis 1970. Au début de la "seconde transition démographique", il existait une relation *négative* entre le niveau de fécondité et un ensemble d'indicateurs tels le niveau d'emploi féminin, le degré d'émancipation politique et sociale des femmes ou le revenu par habitant. Après 1990 par contre, ces relations ont *changé de signe*; la fécondité est maintenant la plus haute dans les pays scandinaves qui connaissent par ailleurs les plus grandes proportions de femmes ayant un emploi, les plus hauts taux de cohabitation et de fécondité hors mariage et le degré le plus élevé d'émancipation féminine.

La fécondité est la plus basse dans les pays méditerranéens qui connaissent de faibles taux de participation des femmes au marché du travail, un degré limité d'émancipation et un faible taux de cohabitation et de procréation hors mariage. En fait, dans les années nonante, on trouve une corrélation positive entre le niveau de fécondité et la part des naissances hors mariage. Dans les pays où la procréation et le mariage ne sont plus liés, le retard à la parenté est relativement moins important et donc mieux compensé, parfois par une augmentation des naissances d'enfants de rang trois (3).

En Europe méridionale, où le lien entre mariage et procréation est resté plus ferme, le retardement de la parenté est plus net et, jusqu'à maintenant, moins compensé aux âges plus élevés.

A côté des changements de nuptialité et de fécondité, d'autres modifications jouent aussi un rôle remarquable dans la "seconde transition démographique", à savoir *la formation des familles et leur reconstruction*. Les changements en matière de divortialité sont facilement observables statistiquement tandis que les séparations de cohabitants et la cohabitation des divorcés-séparés ou des personnes en veuvage sont beaucoup plus difficiles à mesurer. On pourra cependant donner un aperçu des changements en ce domaine dans les chapitres 4, 5 et 6 grâce à la mise en oeuvre de la typologie LIPRO et à la reconstruction de la cohabitation sur base des données individuelles (rendues anonymes) du recensement.

La caractéristique principale de l'évolution des divorces, tant en Belgique que dans un certain nombre d'autres pays européens, est la très rapide augmentation observée durant les années soixante et septante, suivie d'un plateau dans la seconde moitié des années quatre-vingt. Dans le tableau 1.7, on trouve les valeurs de l'indice synthétique de divortialité pour 100 mariages à partir de 1970 et pour quelques pays européens. Cet indice mesure le nombre de divorces survenus à l'âge de soixante ans pour cent mariages si on applique les probabilités de divorcer par âge observées une année donnée à une cohorte fictive. En 1970, l'indice synthétique de divortialité était situé entre 10 et 16 dans la plupart des pays européens. Seuls les pays scandinaves, qui sont entrés les premiers dans la "seconde transition démographique" avaient dès 1970 des valeurs supérieures à 20. Il en allait de même pour l'ex-République Démocratique Allemande. Entre 1970 et 1980, cet indice doubla dans la plupart des pays, y compris dans les nations scandinaves. Des valeurs de 30 à 45 étaient même courantes. Après 1980, la croissance s'est ralentie, de telle sorte qu'en 1994-1995, les indices de divortialité pour cent mariages étaient compris entre 30 et 50. Les pays scandinaves restent les premiers en ce domaine, suivis par le Royaume-Uni qui se situe également au delà de 40.



**Tableau 1.7. Evolution de l'indice synthétique de divortialité pour 100 mariages, dans quelques pays européens 1970,1995.**

	1970	1980	1990	1994/95	Diff. 94/95 % à 1970
Belgique	10	20	31	33*	+23
Pays-Bas	10	26	28	32	+22
France	12	22	32	35*	+23
Luxembourg	10	27	36	33	+23
Allemagne					
- ex-RFA.	16	23	29	36	+20
- ex-RDA	21	32	22	18	-3
Danemark	25	40	44	44	+19
Suède	23	42	43	50	+27
Autriche	18	26	33	37	+19
Royaume-Uni	16	38	42	42	+26

\* dernière observation pour la Belgique = 1993, pour la France = 1993; les données pour l'Espagne, l'Italie et l'Irlande ne sont pas disponibles.

Source: Conseil de l'Europe (1996): *op. cit.*: 42

La Belgique, avec une valeur de 33, est typiquement au milieu du peloton. Seuls quelques pays qui connaissent jusqu'à maintenant des dispositions légales restrictives en matière de divorce se situent en dessous de 10 (Irlande, Italie, Espagne).

Les remariages de divorcés et de personnes en veuvage semblent connaître des évolutions relativement semblables. En Belgique, l'intensité du remariage des divorcés atteint environ 70% pour les hommes et les femmes entre 1955 et 1965. Après 1965, cette valeur tombe à 65%, puis à environ 45% après 1975. Pour les personnes en veuvage, l'évolution est quasi linéaire avec respectivement 20% des hommes et 10% des femmes en 1955, et 8 et 3% en 1980 (K. Mattijs, 1986: 19). La baisse continue de façon modérée après 1985 puis s'arrête (Boulanger et al., 1994 : 30-31). Il est évident que la cohabitation post-maritale a remplacé partiellement le remariage et que de nouveaux modes de relations se sont développés dans une certaine mesure entre divorcés ou personnes en veuvage. Dans le chapitre 4, on mettra en évidence la cohabitation post-maritale et la cohabitation de deux ménages monoparentaux.

### **1.3. INTERPRETATIONS DE LA SECONDE TRANSITION DEMOGRAPHIQUE**

Les interprétations au "*niveau macro*" , tirées des comparaisons entre pays et/ou régions, ne fonctionnent pas toujours en parallèle avec les interprétations au "*niveau micro*" ou individuel; cela provient du fait que les analyses par pays prennent également en compte les différences sous-jacentes relatives aux particularités institutionnelles, culturelles et historiques nationales. Dans l'analyse des individus appartenant à un seul contexte national, ces particularités sont insignifiantes. Les analyses au niveau "*micro*" mettent de ce fait en lumière d'*autres* interprétations, qui sont beaucoup plus liées aux notions d'utilité ou de choix et aux motivations individuelles. Dans les lignes qui suivent, nous mettrons donc l'accent sur les analyses individuelles et les théories qui leur sont liées. Nous commencerons par une explication partant d'un double angle économique que nous compléterons par un diagnostic sociologique.

Le lecteur remarquera sûrement que les trois théories proposées sont très proches à divers points de vue. Aussi, ne s'excluent-elles donc jamais mais sont-elles, par bien des aspects, nettement *complémentaires*.

### 1.3.1. INTERPRETATIONS ECONOMIQUES : AUTONOMIE ET DEPRIVATION RELATIVE

Dès les années septante, l'économiste américain Gary Becker, plus tard prix Nobel, souligna que les décisions démographiques relatives au mariage, à la paternité, à la séparation, au remariage, etc. pouvaient relever d'une analyse coût-bénéfice consciente. Dans son analyse néo-classique, Becker (1981) donne le rôle déterminant à un changement structurel bien défini qui se développa principalement dans les années soixante et septante, à savoir la très forte élévation du niveau de scolarité des femmes dans tous les pays occidentaux. Ce phénomène entraîne des réactions en chaîne qui se nouent autour du fait que les femmes peuvent convertir leur diplôme en revenu. Elles perdent ainsi leur position antérieurement dépendante au sein de la famille, acquièrent personnellement une *autonomie économique* et deviennent conscientes que pour chaque heure passée à la réalisation de tâches ménagères, elles perdent une heure de salaire (*coût d'opportunité*). Bref, une croissance remarquable de l'autonomie économique féminine change les rôles des deux sexes, modifie les résultats des calculs d'utilité et en même temps les formes du choix du partenaire et de formation de la famille. Les points forts de l'approche économique néo-classique sont les suivants:

- \* elle prédit un retard dans le choix du partenaire, non seulement du fait d'une prolongation de la scolarité mais aussi parce que les femmes ne veulent plus être plus longtemps économiquement dépendantes d'un mariage;

- \* un retard à la maternité et une réduction générale de la fécondité résultent du très haut coût d'opportunité des tâches d'éducation et de garde des enfants, surtout pour les femmes d'un haut niveau de scolarité et susceptibles de bénéficier de revenus plus élevés.

- \* les divorces deviennent plus faciles et les remariages moins nécessaires lorsque les femmes ne sont plus (ou ne doivent plus redevenir) liées à un époux dispensateur de revenus;

- \* la théorie souligne la grande stabilité des transformations démographiques : aussi longtemps que les femmes peuvent conserver leur nouvelle position économique, le régime de longue cohabitation, de mariage tardif, de fécondité retardée, de séparation fréquente et de remariage limité perdurera.

Les points faibles de l'approche de Becker sont les suivants :

- \* la théorie n'explique pas pourquoi les mariages ne disparaissent pas complètement ni pourquoi la fécondité n'est pas encore plus basse, l'absence d'enfant semblant être le choix optimal du point de vue micro-économique.

- \* les motivations d'un retard dans la constitution des familles (ou d'un abandon complet de ce projet) sont très fortes pour les femmes d'un très haut niveau de scolarité et d'un grand potentiel de revenu et/ou de carrière. Pour elles, en effet, le coût d'opportunité est très élevé. Mais ce modèle attendu de différenciation selon le niveau d'enseignement et de revenu n'est pas systématiquement mis en évidence dans les études empiriques.

- \* la réduction à une analyse coût-bénéfice strictement micro-économique laisse de côté d'autres facteurs d'ordre socio-culturel ou institutionnel.

Un autre économiste américain, Richard Easterlin (1976, 1990) aborda la "seconde transition démographique" à partir d'un point de vue totalement différent. L'interprétation est d'abord cherchée à partir de la position des *hommes*; ensuite, deux variables sont mises en concurrence : les *aspirations à la consommation* telles qu'elles se sont développées durant la jeunesse et les possibilités pour une génération d'hommes d'acquérir par *l'emploi et la carrière* le revenu nécessaire pour combler ces aspirations. En plus, l'interprétation d'Easterlin suit un modèle typiquement de *cohorte* : cela veut dire que les changements s'accomplissent dans une génération. Par comparaison avec la théorie de Becker, celle d'Easterlin permet des variations cycliques, tel le "baby boom" suivi par le "baby bust".

La première variable cruciale est le niveau d'aspiration de chaque génération par rapport à la *consommation*. Ce niveau d'aspiration se forme durant la phase de socialisation de cette génération; cela veut dire que le standard de vie des parents est déterminant. Ainsi, les générations qui ont grandi dans les années trente ou quarante n'ont pas connu de croissance des aspirations à la consommation parce que personne ne vivait très largement à cette époque. Pour ces générations, l'épargne était une vertu. Par contre, les enfants qui ont grandi dans les "Golden Sixties" ont connu une explosion des biens de consommation ; voiture, télévision, vacances, chambre personnelle, etc. Ces personnes-là espèrent qu'aucun préjudice ne sera apporté au maintien de ce mode de consommation. Le revenu réellement disponible, c'est à dire le mode de vie de la famille d'origine est donc un bon indicateur des aspirations à la consommation d'une génération.

La génération née durant la dépression et la seconde Guerre Mondiale arrive sur le marché du travail dans les années cinquante et soixante. Ce sont des époques de chômage limité, de salaires réellement croissants et de nombreuses possibilités de faire carrière. Les attentes en matière de consommation sont ainsi satisfaites sans grand problème. Plus encore, les possibilités dépassent les attentes. On a donc eu des générations qui ont pu se marier plus tôt, avoir rapidement des enfants et par surcroît, du temps pour avoir un troisième ou un quatrième enfant. Les générations nées dans les années trente ou quarante ont donc réalisé le "marriage boom" et le "baby boom" des années soixante.

Le sort des générations nées dans les années cinquante et soixante est tout à fait différent. Elles arrivent sur un marché du travail étriqué alors qu'elles ont de hautes aspirations à la consommation et une meilleure éducation. Le niveau de scolarisation n'ouvre plus immédiatement la porte à un avenir largement ouvert et sûr. La réalisation de leurs aspirations à la consommation n'est plus du tout assuré. Cette situation de *déprivation relative* du côté des hommes se traduit aussi par une offre de travail plus haute de la part des femmes. Et donc, un deuxième revenu, complémentaire, devient nécessaire pour combler les aspirations à la consommation. La conséquence de la déprivation économique relative est le retardement du mariage au profit de la cohabitation hors mariage, du célibat, du partage du logement ou d'une prolongation du séjour au domicile parental. En plus, la paternité est retardée jusqu'au moment où le niveau de vie désiré est à peu près atteint et où une certaine sécurité est atteinte en ce qui concerne la profession des partenaires.

On peut confronter les deux théories économiques. Dans la théorie d'Easterlin, l'emploi des femmes est principalement dérivé de la déprivation relative des hommes; dans la théorie de Becker, l'autonomie économique des femmes joue un rôle dominant. Dans la vision d'Easterlin, il existe une possibilité de nouveau "baby boom" si une nouvelle génération se présente avec des aspirations à la consommation plus limitées et expérimente un marché du travail plus favorable; dans la vision de Becker, la vraisemblance d'un "baby boom" est nulle aussi longtemps que les

femmes peuvent conserver un niveau de formation élevé. Enfin, dans la théorie de la déprivation d'Easterlin, on trouve les "victimes" principalement du côté *des hommes faiblement scolarisés*. Ils trouvent difficilement leur place et retardent donc la formation de leur famille. Chez Becker par contre, ce comportement de retardement est surtout le fait *des femmes les plus scolarisées*. Les deux mécanismes ne s'excluent pas mutuellement quoiqu'ils soient bien spécifiques pour chaque couche sociale. A vrai dire, l'analyse empirique apprend que les effets Easterlin et Becker sont mesurables selon qu'on étudie le comportement de l'un ou l'autre groupe social. Ainsi, en France, C. Villeneuve-Gocalp a pu reconstituer les tendances relatives à la cohabitation hors mariage selon la position sociale des pères. Il est apparu que la cohabitation hors mariage se développait très tôt chez les jeunes issus des couches sociales les plus élevées telles les cadres, mais que cette même tendance surgissait relativement tôt également chez les jeunes issus de familles d'ouvriers ou d'agriculteurs. Vers 1990, le second groupe avait rejoint le premier.

Nous concluons ce paragraphe par une analyse de la pertinence et de la faiblesse de la théorie de la déprivation relative d'Easterlin. Les points forts sont, entre autres :

- Easterlin ne donne pas seulement une explication du comportement de retard et du "baby bust" mais aussi une interprétation valable également pour le "baby boom" qui le précéda.
- La théorie contient une importante composante socio-psychologique : la phase de socialisation (les années de formation) joue un grand rôle dans la formation des aspirations à la consommation;
- La théorie possède un fort ancrage dans l'analyse du marché du travail et de la structure des possibilités économiques ("opportunity structures") à laquelle chaque nouvelle génération est confrontée.
- Easterlin fournit une explication satisfaisante de la croissance de l'emploi féminin.

En revanche, on peut relever les limitations suivantes :

- Durant la phase de socialisation, beaucoup d'autres valeurs que la formation des aspirations à la consommation se développent, et il n'en n'est nulle part fait mention.
- La théorie explique seulement une partie des rôles et relations homme-femme: le déroulement de la carrière masculine demeure dominant et la position de la femme en dépend. L'effet d'apport de "capital humain" des femmes est sous-estimé.
- La théorie, du moins dans sa forme originelle, donne un trop grand poids aux variations cycliques. La prédiction de renouveau du mariage et de la fécondité faite pour le début des années nonante ne s'est toujours pas réalisée. Les générations moins importantes nées après 1970 n'ont jusqu'à maintenant pu tirer aucun avantage de leur volume réduit en ce qui concerne l'offre de travail et semblent retarder tout autant que leurs prédécesseurs la formation de leur famille.

### 1.3.2. ARRIERE-PLANS SOCIOLOGIQUES : L'IMPORTANCE DES VALEURS

Les théories sociologiques agrandissent le champ des théories économiques surtout par une attention plus grande portée aux besoins et motivations non matérielles ainsi qu'aux relations homme-femme qu'elles introduisent dans l'analyse en qualité de modes de comportement et de formes de communication.

Des théories sociologiques d'un premier type mettent en évidence que nombre de valeurs immatérielles, et pas seulement les aspirations à la consommation, sont intériorisées durant la phase de socialisation. Ainsi, les jeunes développent durant les années de formation une "culture de recherche" de divers styles et formes de vie. En première instance, il y a un *effet de sélection*: sur base des valeurs et expériences réalisées dans la famille parentale, les jeunes adultes choisissent eux-mêmes des solutions démographiques différenciées. Ainsi, une analyse empirique montre clairement, par exemple, que le choix entre la cohabitation et le mariage se réalise d'après le climat psychologique à la maison et en fonction de valeurs sociétales. En Belgique et chez nos voisins immédiats, mais aussi aux Etats-Unis ou en Australie, il est établi que le choix tant entre le mariage et la cohabitation que par rapport au retardement de la parenté est corrélé avec les facteurs suivants :

- Les jeunes originaires de familles ayant vécu le divorce, ou recomposées ou monoparentales ont une probabilité plus élevée de quitter précocement la maison, soit pour habiter seuls, soit pour cohabiter hors mariage (Axinn et Thornton (1992); Thornton et Camburn (1987); Kiernan (1992); de Jong-Gierveld, Liefbroer et Beekink (1991);
- Les personnes qui n'ont pas reçu d'éducation religieuse (protestante ou catholique) ou qui sont très sécularisées choisissent plus facilement la cohabitation hors mariage et le retardement de la procréation. Par contre, les catholiques pratiquants choisissent de préférence le mariage et une fécondité plus élevée (Lesthaeghe et Moors, 1992);
- Les personnes qui relativisent le comportement moral et qui mettent un faible accent sur les valeurs de solidarité et de participation à la vie sociale ont également une plus grande chance de vivre avec leur partenaire une relation de cohabitation hors mariage. De même, la procréation et le mariage éventuel sont davantage postposés (Lesthaeghe et Moors, 1995);
- Les électeurs des partis verts, et dans beaucoup de pays les électeurs des partis socialistes ou des partis libéraux de gauche (tels D66 aux Pays-Bas) comptent plus de jeunes adultes isolés ou cohabitants (Lesthaeghe et Moors, 1992).
- Le "post-matérialisme" est également corrélé avec la cohabitation hors mariage et le retard dans la constitution de la famille. Le post-matérialisme renvoie à l'échelle des besoins de Maslow et plus typiquement aux besoins qui sont plus liés à "l'être" (accomplissement de soi, reconnaissance, créativité, personnalité) qu'à "l'avoir" (ordre, sécurité, assurance, bien-être) (Maslow, 1954; Inglehart, 1990; Lesthaeghe et Surkyn, 1988);
- Une tolérance plus grande à l'égard des minorités sexuelles ou ethniques est corrélée positivement avec des styles de vie moins conventionnels (Lesthaeghe et Moors, 1992);

Enfin, et ce n'est pas négligeable, la cohabitation hors mariage est plus fréquente chez les personnes qui développent un comportement de plus grande symétrie homme-femme, qui accordent une grande importance à l'autonomie féminine bien qu'ils mettent en avant leurs propres préférences dans les échanges avec leur partenaire (Lesthaeghe et Meekers, 1986; Lesthaeghe et Moors, 1992; Moors, 1996).

En plus, on doit signaler ici que le mécanisme de sélection basé sur les valeurs mentionnées ci-dessus est souvent nettement plus remarquable pour les femmes que pour les hommes.

A côté du mécanisme de sélection, les théories sociologiques mentionnent aussi un mécanisme d'*adaptation*. Ici, les valeurs ne sont plus déterminantes du comportement mais provoquent le passage d'un âge de la vie à un autre (par exemple, quitter la maison, cohabiter, se marier, avoir des enfants, se séparer, etc.), soit en s'accrochant aux valeurs déjà existantes (affirmation) soit en les ignorant ou même en les contestant (négation). Ainsi, la cohabitation hors mariage produit surtout un effet d'affirmation des valeurs de sécularisation, et dans une moindre mesure, de celles liées à la préférence politique pour la "nouvelle gauche" et le "post-matérialisme". De l'autre côté, le mariage mène à un affaiblissement des accents portés à l'autonomie individuelle et à l'endossement de comportements homme-femme plus classiques. A son tour, la parenté donne lieu à une acceptation plus stricte des normes éthiques.

Les théories sociologiques d'un second type ont pour objet d'étude les structures de relation entre partenaires ou dans une famille. Elles mettent en évidence la nature du processus d'échange, "le donner et le recevoir", la communication dans la famille "comme économie de la délibération", les types d'attitude et l'utilisation du temps. Elles s'intègrent dans un contexte non seulement social et culturel mais également socio-économique et des ponts sont souvent jetés en direction des théories économiques dont on a fait mention plus haut.

De l'ensemble de ces études, il apparaît que le grand changement de comportement démographique apparu depuis les années soixante n'est pas seulement réductible à l'autonomie économique acquise par les femmes, aux "coûts d'opportunité" élevés ou à une plus grande déprivation économique des jeunes générations. Même dans une génération donnée, et pour des niveaux de scolarité et de revenu comparables, les valeurs choisies influencent beaucoup la détermination du style de vie et le passage à travers les différentes phases de l'existence. Les évolutions culturelles par rapport à l'éthique, la sécularisation, le "post-matérialisme", la symétrie homme-femme, la tolérance, la solidarité et l'intégration sociale, la confiance dans les institutions, etc.. ont fourni une contribution propre au changement de paysage démographique.

### **1.3.3. UN REVIREMENT EN PERSPECTIVE ?**

De temps à autre, on entend dire, par des collègues ou amis, que le nombre de naissances s'élève ou, mieux encore, qu'un revirement se prépare au bénéfice de valeurs familiales plus traditionnelles. Une sorte de nouveau conservatisme serait à l'oeuvre et réorienterait la démographie dans les anciennes directions. Une information anecdotique peut cependant être très fallacieuse. Le retournement supposé de tendance est mis en épingle par le fait que des personnes, souvent âgées de plus de trente ans, ont enfin commencé la formation de leur famille et ont en effet orienté leurs valeurs dans la voie de la paternité. Il apparaît à l'observation qu'il s'agit plus d'une stabilisation d'un mode de comportement que d'un retournement.

On obtiendra une meilleure observation en étudiant de manière systématique des échantillons *représentatifs* et en suivant pas à pas la conjoncture démographique de chaque génération.

Les changements relatifs aux valeurs, pour la période 1981-1991, peuvent être mis sur carte pour différentes générations, grâce aux "European Values Studies". Pour la Belgique, mais aussi pour les Pays-Bas, la France et l'Allemagne, il apparaît que la jeune génération interrogée dans les enquêtes et née entre 1961 et 1972, connaît en effet une *stabilisation* en ce qui concerne certaines valeurs familiales. Ainsi, dans cette génération, on n'observe plus de baisse dans les pourcentages de personnes qui mettent l'accent sur les devoirs réciproques des parents et des enfants, qui apprécient les familles intactes ou qui trouvent que les enfants sont nécessaires à l'accomplissement de la vie. De même, en matière d'indicateurs de religiosité, la jeune génération semble s'inscrire de manière moins abrupte dans la tendance à la baisse réalisée par les générations précédentes. Le mot-clé le plus adéquat est bien "stabilisation" et il n'est pas question de retournement, du moins pour le moment.

En fait, la jeune génération s'inscrit dans la tendance des dernières années en ce qui concerne nombre de valeurs. Ainsi, il semble que la tolérance vis à vis des questions de vie et de mort (avortement, euthanasie, suicide) continue à croître et qu'il n'existe pas de retournement en ce qui concerne les comportements sexuels et de morale. Bref, de l'analyse par générations des modifications de valeurs, on ne peut déceler jusqu'à maintenant l'émergence d'une sorte de nouveau conservatisme ni une quelconque refondation de la "famille traditionnelle". On a bien l'impression que les diverses formes de vie et leurs valeurs sous-jacentes ont conquis chacune une niche et attirent respectivement des parts relativement stables de la population (Lesthaeghe et Moors, 1995). En termes de comportement démographique, cela revient à dire que le comportement de retard n'est pas endigué jusqu'à maintenant. Au plus, on pourrait parler d'un ralentissement dans la poursuite d'un retard généralisé.

Arrive-t-on à d'autres conclusions sur base des théories économiques ? Nous pensons que non. A partir de la vision de Gary Becker, il est clair qu'il n'y a pas de changement dans la croissance du niveau de scolarisation des filles. Les "coûts d'opportunité" liés à la maternité demeurent en outre très importants. De même, la participation féminine à l'activité aux âges de 25 à 34 ans en Belgique n'a jamais été aussi élevée qu'aujourd'hui. Dans cet intervalle d'âge, nous approchons même les chiffres scandinaves de participation des femmes à l'activité. Il apparaît que les jeunes générations de femmes actives le resteront plus longtemps que les générations précédentes. Un retournement dans l'autonomie économique n'est donc pas à l'ordre du jour et, de la théorie économique néo-classique, on ne peut rien attendre d'autres que la poursuite du comportement démographique de retard, et un nouvel affaiblissement du mariage comme cadre institutionnel.

De même, partant de la vision d'Easterlin, on peut difficilement attendre un changement complet. Les générations nées dans les années septante ont de très fortes aspirations à la consommation et sont comme nulle autre pétries de "société de consommation". Dans les enquêtes américaines et néerlandaises, on découvre qu'un objectif est l'accentuation croissante de la consommation et du bien-être matériel. Dans les sondages, les mentions "gagner de l'argent" et "mener bonne vie" sont pointées en priorité par les jeunes tandis que les rubriques "s'engager pour les autres" et "se rendre utile" ont totalement perdu leur force d'attraction (Crimmins, Easterlin et Saito, 1990; Easterlin et Crimmins, 1991). Le consensus sur le bien-être matériel et la carrière est sans doute lié à la compétition sévère sur le marché du travail. Or dans les années nonante, on ne voit aucun changement marquant vis à vis de la situation des jeunes générations entrant sur le marché du travail. Même avec un niveau de scolarité en hausse, l'accès au travail reste limité et l'édification d'une carrière n'en est guère facilitée. Les ingrédients typiques qui expliquent le comportement

démographique de retard dans la théorie d'Easterlin restent donc largement présents. Dans la section suivante, on voit comment ces tendances relatives au comportement peuvent être traduites en structures, telles les pyramides d'âge et les structures familiales.

#### ***1.4. LES EFFETS STRUCTURELS DE LA SECONDE TRANSITION DEMOGRAPHIQUE***

Durant la première moitié du vingtième siècle, le vieillissement de la population a surtout été le résultat d'une baisse de la fécondité et beaucoup moins la conséquence d'une augmentation de l'espérance de vie (voir section 1.2.1). Les perspectives d'avenir sont tout à fait différentes. Tout gain sur la mortalité ne peut être réalisé qu'aux grands âges, ce qui accroît le processus de vieillissement. On ne peut donc plus parler d'un effet neutre de la mortalité. Le vieillissement aux grands âges se combine avec la diminution des naissances due à une basse fécondité, et les deux effets se renforcent mutuellement (cfr. Lesthaeghe et Deboosere, 1995). Ainsi, le vieillissement va se renforcer, surtout à partir de 2015 avec l'arrivée aux âges élevés des générations du baby-boom. L'évolution du vieillissement est également très perceptible dans les projections de population réalisées par l'INS et le Bureau du Plan. Plusieurs scénarios sont présentés en ce qui concerne la mortalité, la fécondité et les migrations. Quel que soit le scénario retenu, le fait dominant pour la première moitié du 21<sup>e</sup> siècle est l'accélération du vieillissement de la population, y compris un rétrécissement de la base de la pyramide des âges.

Cette tendance fondamentale a évidemment des conséquences sur la structure des ménages. Au sommet de la pyramide, les couples demeureront plus longtemps ensemble et le veuvage surviendra plus tardivement. En Belgique, l'espérance de vie à 60 ans a augmenté d'environ 4 ans pour les hommes et 5 ans pour les femmes entre 1980 et 1990. En 1990, l'espérance de vie des hommes de 60 ans est de 17 ans, celle des femmes de 18,8 ans. Des espérances de vie à 60 ans qui dépasseraient 20 ans sont donc prévisibles, de telle sorte que le veuvage deviendra moins fréquent avant 80 ans.

De surcroît, les générations sont tributaires de leur histoire passée. Jusqu'aux environs de 2010, les âgés ont été des cohortes qui ont connu un mode traditionnel de formation de la famille : mariage et enfants. Ils n'ont pas connu beaucoup de divorces. Compte tenu de leur conception des liens familiaux et du fait qu'ils vivent plus longtemps ensemble, de nombreux couples restent intacts très longtemps. De plus, ces générations peuvent généralement compter sur plusieurs enfants lorsqu'ils ont besoin d'appui ou de soins. Mais après 2010 arriveront des générations qui ont connu dans leur histoire passée des accidents de parcours et qui comptent plus d'isolés séparés et plus de familles monoparentales. L'effet dû à la prolongation de la vie est donc neutralisé en partie et le nombre d'isolés entre 60 et 80 ans va augmenter. On verra au chapitre 4, grâce aux projections LIPRO, comment se processus se développera.

La composition des ménages de 1990 est encore toujours fortement conditionnée par les modes de formation traditionnelle de la famille en vigueur avant 1970. Les effets des modifications de comportement repris sous le terme "seconde transition démographique" ont commencé à s'inscrire dans les structures entre 1980 et 1990, mais l'essentiel des traductions en termes de structures doit encore arriver. Même si une stabilisation des modes de comportement survenait (en ce qui concerne la cohabitation, la séparation, le divorce, la reconstruction de la famille,...), la structure des ménages subirait pendant plusieurs décennies encore les effets des modifications intervenues. Les changements de comportement vis-à-vis de la formation et de la séparation de la famille se feront encore longtemps sentir et les conséquences de ceux-ci deviendront encore plus visibles au cours des décennies à venir.



Dans les chapitres 2 et 3, nous nous limiterons à l'analyse des effets déjà visibles de la diminution de la taille des familles sur la structure des ménages à partir d'une comparaison des recensements de 1981 et 1991. Dans le chapitre 3, on utilisera la typologie des ménages de l'INS, afin de préserver la continuité avec les classifications en vigueur dans les recensements précédents. Dans le chapitre 4, on empruntera d'autres chemins pour étudier l'incidence de la cohabitation et analyser son impact sur les positions individuelles dans les divers types de ménage (typologie-LIPRO). Ces positions individuelles seront présentées par sexe et par classes quinquennales d'âge. Enfin, des projections des positions individuelles dans les ménages seront présentées pour la période 1991-2011 de telle sorte qu'on puisse observer pour tous les âges la traduction des comportements passés et présents dans les structures des ménages des années à venir. Dans le chapitre 4, on tiendra également compte de la diversité de la composition des ménages selon la région et la nationalité.

Dans le chapitre 5, on s'intéressera exclusivement à la différenciation spatiale. Les modifications intervenues dans le cadre de la "seconde transition démographique" sont spatialement très fortement différenciées et renforcées par des migrations sélectives. Ainsi donc, des types spatialement différenciés de structures des ménages prennent naissance et peuvent être décrits cartographiquement, grâce à l'utilisation de plusieurs indicateurs par commune, aboutissant finalement à une typologie des ménages par commune. Dans ce chapitre également, la répartition LIPRO des positions des individus dans le ménage joue un rôle fondamental.

Enfin, le chapitre 6 attire l'attention sur les corrélations entre les variables socio-économiques et les structures de ménage. On prendra en compte les différences dans les revenus (salaires complets ou partiels, revenus de remplacement), dans les types de logement (type de logement, propriété, maison de repos). A partir de tout cela, on tirera un profil socio-économique des différents types de ménage.

## CHAPITRE 2

### APERCU DE L'EVOLUTION DES MENAGES ET DE LEUR TAILLE, DE 1970 à 1991

#### 2.1. TERMINOLOGIE

Dans ses analyses censitaires, l'Institut National de Statistique (INS) utilise une terminologie spécifique qui s'écarte parfois du sens courant. Il est donc nécessaire de préciser quelques notions avant d'entreprendre l'analyse proprement dite.

(i) la notion de "ménage" (en néerlandais: "huishouden")

Dans les publications en langue néerlandaise, l'INS n'utilise pas le mot "huishouden". Par contre, il utilise le terme néerlandais "gezin" et le définit comme suit:

"Est considérée comme "ménage (ou gezin)" une personne qui vit habituellement seule ou avec d'autres personnes, même non apparentées, qui habitent dans le même logement et y vivent ensemble" (INS, 1987:7).

Il est donc évident que l'INS désigne en fait le "ménage" ("huishouden") par le terme "famille" ("gezin"). A vrai dire, l'INS indique elle-même en bas de page (1987:7): "le terme "gezin" ("famille") est utilisé par l'INS comme équivalent à ce qui est défini comme "huishouden" ("ménage") dans la littérature néerlandaise.

Dans la présente monographie, nous utiliserons donc le terme "*ménage (huishouden)*" en entendant par là une personne seule ou un groupe de personnes qui habitent habituellement dans le même logement et y vivent ensemble. Dans les publications en langue française, on utilise toujours le mot "ménage".

Dans cette monographie, le terme "*famille (gezin)*" sera réservé à une sous-catégorie de ménages, à savoir les groupes de personnes dans un ménage qui ont ensemble un lien de parenté soit par mariage, soit par filiation.

Les ménages sont encore répartis selon leur caractère *privé* ou *collectif*. Les ménages collectifs sont "les communautés religieuses, les maisons de repos, les orphelinats, les homes d'étudiants ou de travailleurs, les institutions hospitalières et les prisons" (INS, 1987:7). Tous les autres ménages sont des ménages privés.

Les ménages privés peuvent donc contenir des personnes qui n'ont entre elles aucun lien de parenté. Ainsi, l'INS (1987:7) mentionne que font bien partie des ménages : "les domestiques, employés et travailleurs qui habitent chez leur employeur, du moins lorsqu'ils ne retournent pas dans leur ménage d'origine une fois par semaine". Le retour périodique dans le ménage de la famille d'origine est également utilisé comme critère pour relier à des ménages privés des personnes qui sont seulement absentes temporairement, tels les élèves en internats dans les institutions d'enseignement, les militaires qui accomplissent leur service ou les personnes provisoirement hospitalisées".

Ceci vaut aussi pour les étudiants qui séjournent "en kot" durant la semaine ou pour les personnes qui vivent durant la semaine dans des logements séparés. Par contre, les personnes qui sont présentes temporairement dans un ménage au moment du recensement (invités, hôtes) ne sont pas incluses dans ce ménage.

Dans le recensement de 1991, rien n'est explicitement dit à propos des retours périodiques ou non dans le ménage d'origine. Par contre, on parle du *domicile légal* d'une personne puisque chaque ménage, y compris les personnes seules, a reçu en première page du formulaire du recensement un extrait de la composition du ménage telle que celle-ci apparaît dans le Registre National, qui lui-même est basé sur le domicile légal. Les répondants ont été invités à signaler chaque modification dans la composition du ménage, ce qui doit permettre par la suite au Registre National d'intégrer ces corrections. La possibilité était par conséquent laissée au répondant de signaler ou pas les changements de domicile d'un ou de plusieurs membres du ménage.

La situation "*de droit*", c'est à dire celle basée sur le domicile légal, *prévaut* donc sur la situation "*de facto*". Par exemple, un retraité qui se trouve définitivement dans une institution, mais qui est cependant demeuré domicilié chez son conjoint qui y vit encore seul, forme cependant avec ce partenaire un couple marié pour autant que le partenaire n'ait apporté aucune correction au formulaire du recensement.

(ii) la notion de "personne de référence".

Dans chaque ménage privé, une personne de référence doit être désignée afin de définir les liens de parenté entre les membres du ménage. De plus, les caractéristiques socio-économiques du ménage pris dans son ensemble peuvent être décrites à partir de celles de la personne de référence. Cette personne est désignée comme étant celle qui "veille réellement aux intérêts de la famille ou qui assume la plus grande part de l'entretien du ménage" (INS, 1987:7). La notion "chef de ménage" n'est de ce fait plus retenue dans les derniers recensements mais, à partir de la définition donnée ci-dessus de ce que doit être une personne de référence, nous pouvons déduire qu'un "chef de ménage" doit être désigné, même si c'est dans une connotation de nature plus économique que juridique. Les personnes isolées sont par principe des personnes de référence, tandis que les ménages collectifs ne possèdent pas de personnes de référence.

Le choix d'une personne de référence a des conséquences importantes pour l'élaboration des types de ménages. Deux ménages comparables peuvent être répartis dans des catégories différentes sur base de leur choix de la personne de référence. Soit, par exemple, deux ménages se composant d'une mère âgée, propriétaire de la maison et bénéficiaire d'une pension de retraite, et d'une fille adulte possédant des revenus professionnels. On peut très bien imaginer que la personne de référence puisse être la mère ou la fille. Dans le premier cas, nous avons un ménage monoparental avec un enfant, dans l'autre, un ménage avec un parent. Dans le premier cas, nous avons un ménage avec un pensionné, dans l'autre un ménage d'un salarié. Il existe beaucoup de cas où le choix de la personne de référence est aussi arbitraire que dans l'exemple proposé, ce qui entraîne des conséquences importantes en ce qui concerne les classifications des ménages et des familles selon les différents types.

(iii) la notion de "noyau familial" (en néerlandais: "familiekern")

Dans les explications relatives aux résultats du recensement de 1981, l'INS (1987:7) décrit la notion de "*noyau familial*" comme suit:

"Le noyau familial est la cellule privilégiée du ménage auquel il appartient. Un noyau familial se compose d'un couple marié légalement avec ou sans enfants non mariés, ou d'un père ou mère avec un ou plusieurs enfants non mariés".

Les noyaux familiaux sont donc des parents mariés avec ou sans enfants non mariés ou des familles monoparentales avec enfants non mariés. Cette notion est proche de ce qu'on entend en sociologie par le terme "famille nucléaire". Un ménage peut contenir plusieurs noyaux familiaux. On peut aussi trouver dans un ménage d'autres personnes qui y vivent, apparentées ou non avec un "noyau familial". La base d'un noyau familial n'est pas nécessairement la personne de référence du ménage.

Dans le recensement de 1991 (INS 1993:3), la notion est précisée.

Un "*ménage non-familial*" est un ménage sans noyau et se compose (a) d'une personne (homme ou femme) isolée ou (b) de deux ou plusieurs personnes qui ne sont pas mariées ou qui n'ont pas de lien de filiation (parent-enfant) entre eux.

Un "*ménage avec un seul noyau*" contient toujours (a) un couple marié avec ou sans enfants non mariés ou (b) un parent seul avec des enfants non-mariés.

A côté de ce noyau, on peut y ajouter d'autres corésidents tels un (beau-)parent (mais pas les deux), ou une autre personne apparentée ou non (par exemple une (belle-) soeur ou un (beau-) frère, ou un domestique logeant avec le noyau.

Un "*ménage avec deux ou plusieurs noyaux*" contient au moins deux couples mariés avec ou sans (petits) enfants ou un couple marié et une famille monoparentale. Dans beaucoup de cas, il s'agit de familles comprenant trois générations telles un "couple marié + un couple d'enfants mariés + des petits enfants" ou un "couple marié + un (beau-) fils ou une (belle-) fille + des petits enfants". Cependant, il existe d'autres possibilités. En effet, les ménages suivants ont aussi deux noyaux : "un couple marié + un autre couple marié, chacun avec ou sans ses propres enfants", ou "un couple marié + un autre parent isolé avec ses enfants". Finalement, deux familles monoparentales qui vivent ensemble et dont les parents sont devenus cohabitants forment aussi deux noyaux familiaux. Même si les parents respectifs s'unissent et rassemblent ces deux noyaux en un seul.

## **2.2. EVOLUTION DES MENAGES ET DE LEUR TAILLE, 1970-1991**

Alors que la population totale de la Belgique n' a augmenté que de 3% entre 1970 et 1991, le nombre total des ménages, lui, s'est accru de 22%. En conséquence, le nombre de personnes par ménage a diminué de 15,4% (tableau 2.1). L'évolution du nombre de ménages et du nombre d'habitants par ménages n'est pas nouvelle: il y a un siècle, on comptait 4.56 habitants par ménage. Il y a cinquante ans, on en observait encore 3.41.

**Tableau 2.1. Ménages et habitants par ménage en Belgique de 1970 à 1991**

	Nombre de ménages		Population totale		Habitants par ménage	
1970	3 238 777	100	9 650 944	100	2,98	100
1981	3 612 968	112	9 848 647	102	2,73	91,6
1991	3 958 352	122	9 978 681	103	2,52	84,2

Au niveau régional, les traits saillants sont :

- La faiblesse du nombre de personnes par ménage à Bruxelles.
- La diminution de la taille des ménages dans les trois régions.  
Cette baisse a été plus rapide en Flandre qu'ailleurs et a donc contribué à homogénéiser les tailles de ménages dans les deux grandes régions du pays.
- En rapportant l'indice de croissance du nombre des ménages à celui de la croissance du nombre d'habitants, tous deux indicés à 100 en 1970, on obtient un taux de croissance "pure" - c'est à dire sans l'interférence due à la croissance de la population - du nombre des ménages. Pendant la première décennie (indice 1970=100), les taux de croissance pure annuelle ont été de 0.85% pour le pays, de 1.03 pour la Flandre, de 0.66 pour la Wallonie et de 0.81 pour Bruxelles. Au cours de la décennie suivante (indice 1981=100), les croissances nettes ont été de 0.82 pour la Belgique, de 0.92 pour la Flandre, de 0.75 pour la Wallonie et de 0.60 pour Bruxelles. Le taux de croissance diffère donc d'une région à l'autre mais reste relativement constant dans chaque région à travers le temps.

**Tableau 2.2. Ménages et habitants par ménage dans les régions de Bruxelles, Flandre et Wallonie en 1970, 1981 et 1991.****a) Bruxelles:**

	Nombre de ménages		Population totale		Habitants par ménage	
1970	449 195	100	1 075 136	100	2,39	100
1981	454 279	101	997 293	92,8	2,2	92
1991	460 646	103	954 045	88,7	2,07	86,6

**b) Flandre:**

	Nombre de ménages		Population totale		Habitants par ménage	
1970	1 704 137	100	5 416 583	100	3,18	100
1981	1 970 437	116	5 630 129	104	2,86	89,9
1991	2 205 884	129	5 768 925	107	2,62	82,4

**c) Wallonie:**

	Nombre de ménages		Population totale		Habitants par ménage	
1970	1 085 445	100	3 159 225	100	2,91	100
1981	1 188 252	110	3 221 225	102	2,71	93,1
1991	1 291 822	119	3 255 711	103	2,52	86,6

Les ménages sont habituellement distingués selon leur caractère collectif ou privé. Dans les lignes qui suivent, on dressera d'abord un bref panorama de l'évolution des ménages collectifs; par la suite, on ne s'intéressera plus qu'aux ménages privés, parce qu'ils représentent l'immense majorité et des ménages et de la population.

### 2.3. EVOLUTION DES MENAGES COLLECTIFS

Le ménage collectif est constitué de personnes sans lien de parenté, réunies dans une même maison: religieux dans leur maison conventuelle, personnes âgées ou malades dans les homes, volontaires habitant la caserne, etc.

Cette catégorie est insatisfaisante: une part de plus en plus grande des personnes vivant en ménages collectifs est en effet constituée de vieilles personnes en home ou maison de repos; mais toutes les personnes en maison de repos ne sont pas répertoriées dans cette catégorie, rendant celle-ci fort inopérante.

C'est pourquoi, on ne présentera ci-dessous que les traits principaux relatifs à cette catégorie. Par la suite, on ne s'intéressera plus qu'aux ménages privés en gardant à l'esprit que ces populations ne représentent pas tout à fait la totalité des habitants du pays.

**Tableau 2.3. Les ménages collectifs et les personnes en faisant partie. Effectifs et pourcentages par rapport au total des ménages et de la population.**

	Ménages collectifs	Ménages collectifs	Population concernée	Population concernée
	nombre	%	nombre	%
1970	4 549	0,14	124 481	1,29
1981	4 790	0,13	110 523	1,12
1991	5 227	0,13	113 091	1,13

En termes de ménages, on observe un statu-quo remarquable entre 1970 et 1991. Par contre, la population concernée accuse une légère diminution, tant en nombres absolus qu'en valeurs relatives. Cependant, cette diminution est peut-être fictive dans la mesure où un grand nombre de personnes âgées vivant en homes sont de moins en moins considérées comme faisant partie d'un ménage collectif.

**Tableau 2.4. Les ménages collectifs et les personnes en faisant partie. Effectifs et pourcentages par rapport au total des ménages et de la population de la région.**

	Ménages collectifs	Ménages collectifs	Population concernée	Population concernée
	nombre	%	nombre	%
Bruxelles 1970	522	0,12	13 890	1,29
Bruxelles 1981	501	0,11	11 995	1,2
Bruxelles 1991	555	0,12	11 577	1,21
Flandre 1970	2 606	0,15	74 335	1,37
Flandre 1981	2 611	0,13	67 920	1,2
Flandre 1991	2 846	0,13	68 259	1,18
Wallonie 1970	1 421	0,13	36 256	1,13
Wallonie 1981	1 678	0,14	30 608	0,95
Wallonie 1991	1 826	0,14	33 255	1,02

Même si un nombre croissant de personnes vivant en home ne sont plus considérées comme faisant partie d'un ménage collectif, la population des homes voit sa part relative grandir parmi les pensionnaires des ménages collectifs, au détriment de toutes les autres catégories.

On observe une absence de différenciation régionale. Où que l'on soit, dans le temps ou l'espace, la population des ménages collectifs ne regroupe qu'environ un pour cent de la population totale considérée. (tableau 2.4)

La taille des ménages collectifs n'a cessé de se réduire entre 1970 et 1991. Au tableau 2.5, on observe une lente décroissance des parts relatives des ménages collectifs de plus de 10 personnes au cours de la période.

**Tableau 2.5. Répartition relative des ménages collectifs selon la taille du ménage, dans le Royaume pour les trois derniers recensements.**

Taille	1970	1981	1991
-10	39,9	48,4	51,5
<10 - 19>	21,6	20,7	19,4
<20 - 29>	12,8	9,5	8,6
30 et +	25,9	21,4	20,5

En 1991, on n'observe pas de différences significatives entre les régions en ce qui concerne les répartitions relatives des ménages collectifs selon la taille.

**Tableau 2.6. Répartition relative des ménages collectifs selon la taille dans les trois régions en 1991.**

Taille	Bruxelles	Flandre	Wallonie
-10	49,9	51,6	51,8
<10 - 19>	23,8	17,6	21
<20 - 29>	7,7	8,3	9,2
30 et +	18,6	22,5	18

#### **2.4. EVOLUTION DES MENAGES PRIVES**

Le nombre de ménages privés s'est accru dans les trois régions du pays, quoique faiblement à Bruxelles (+1 %). C'est en Flandre que l'accroissement a été le plus rapide, avec un maximum (+15,7%) entre 1970 et 1981 (Tableau 2.7).

Cependant, compte tenu des faibles accroissements démographiques inter-censitaires, le nombre de personnes faisant partie des ménages privés a peu augmenté. Bruxelles se distingue même par des diminutions de 7.2% et de 4.5% alors que les deux grandes régions connaissent des accroissements de l'ordre du pour cent.

**Tableau 2.7. Nombre et accroissement intercensitaire des ménages privés en Belgique et dans les trois régions.**

	1970	1981		1991	
		effectifs	%Diff	effectifs	%Diff
BELGIQUE	3 234 228	608 178	11,6	3 953 125	+9.5
Bruxelles	448 673	453 778	+1.1	460 091	+1.3
Flandre	1 701 531	967 826	+15.7	2 203 038	+12.0
Wallonie	1 084 024	186 574	+9.5	1 289 996	+8.7

Entre 1970 et 1991, les nombres absolus de ménages de moins de cinq personnes ont augmenté considérablement. Cette hausse a été maximale durant la première décennie et remarquable pour les ménages d'une personne (+37.8%) et de 4 personnes (18.5%). Au cours de la seconde décennie, la hausse n'est remarquable que pour les ménages d'isolés (+34.2%).

**Tableau 2.8. Personnes dans les ménages privés: effectifs et accroissements décennaux.**

	1970	1981		1991	
		effectifs	%Diff	effectifs	%Diff
BELGIQUE	9 526 463	9 738 124	+1.0	9 851 390	+1.0
Bruxelles	1 061 246	985 298	-7.2	950 883	-4.5
Flandre	5 342 248	5 562 209	+1.5	5 692 156	+1.0
Wallonie	3 061 549	3 190 617	+1.0	3 218 351	+1.0

Les nombres de ménages de plus de cinq personnes déclinent tout au long des deux décennies, mais de manière plus accentuée entre 1981 et 1991. Les baisses sont d'autant plus importantes que la taille du ménage est grande (Tableau 2.9).

**Tableau 2.9. Répartition des ménages privés selon la taille; recensements de 1970, 1981 et 1991**

Dimension	1970	1981		1991	
		Effectifs	% Diff p.r.à. 1970	Nombre	% Diff p.r.à. 1970
1	607 381	837 268	+37.8	1 123 671	+34.2
2	975 580	1 071 969	+10.0	1 169 387	+ 9.1
3	650 988	721 000	+10.8	736 438	+ 2.1
4	478 809	567 226	+18.5	599 835	+ 5.7
5	263 613	247 866	- 6.0	222 373	-10.3
6	135 590	99 633	-26.5	67 233	-32.5
7	64 296	37 615	-42.0	20 138	-46.4
8 et +	57 971	25 601	-56.0	14 050	-45.1
Total	3 234 228	3 608 178	+11.6	3 953 125	+ 9.5



En termes relatifs, le classement des ménages selon la taille connaît une évolution régulière entre 1970 et 1991 caractérisée par :

- une augmentation des ménages d'isolés.
- une quasi-constance des ménages formés de 2, 3 ou 4 personnes.
- une diminution de moitié des ménages de 5 personnes et plus.

En conséquence, les ménages de quatre personnes ou moins représentent 92% des ménages de 1991 (84% en 1970) tandis que les ménages de plus de 5 personnes n'interviennent plus que pour 2.5% en 1991 contre 7.9 en 1970 (Tableau 2.10).

**Tableau 2.10. Répartition relative et relative cumulée des ménages privés de Belgique selon la taille.**

Taille	1970 %	1970 cumul	1981 %	1981 cumul	1991 %	1991 cumul
1	18.8	18.8	23.2	23.2	28.4	28.4
2	30.2	49.0	29.7	52.9	29.7	58.1
3	20.1	69.1	20.0	72.9	18.6	76.7
4	14.8	83.9	15.7	88.6	15.2	91.9
5	8.2	92.1	6.9	95.5	5.6	97.5
6	4.2	96.3	2.8	98.3	1.7	99.2
7	2.0	98.3	1.0	99.3	0.5	99.7
8 et +	1.7	100	0.7	100	0.3	100

Observons qu'en 1991, pour la première fois, il y a presque autant de ménages d'isolés que de ménages de deux personnes. Ensemble, ces ménages représentent 58.1% du nombre total de ménages (53% en 1981 et 49% en 1970).

#### **2.4.1. MENAGES PRIVES DONT LA PERSONNE DE REFERENCE EST ETRANGERE**

Dans les ménages dont la personne de référence est étrangère, l'évolution des nombres de ménages selon la taille est très différente de celle observée pour l'ensemble des ménages: en effet, on observe

- i) une croissance absolue des nombres de ménages de toute taille entre 1970 et 1981. Les ménages de taille petite et moyenne (moins de 6 personnes) croissent beaucoup plus vite que ceux de 6 personnes et plus.
- ii) Entre 1981 et 1991, on assiste à une véritable explosion du nombre de ménages d'isolés. La croissance du nombre de ménages de deux personnes est encore conséquente (+22.1%) tandis que les nombres de ménages de 6 personnes et plus décline, plus faiblement toutefois que ce que l'on a observé pour l'ensemble des ménages.

En termes relatifs cependant, les évolutions des tailles sont comparables, que la personne de référence soit étrangère ou non. Comme seule variante, on notera que sur l'ensemble des deux périodes inter-censitaires, la part des ménages "étrangers" de 5 personnes ou plus diminue moins vite (- 37%) que pour l'ensemble des ménages (-68%) (tableaux 2.10 et 2.12).

**Tableau 2.11. Répartition selon la taille des ménages privés de Belgique dont la personne de référence est étrangère (valeurs absolues).**

Taille	1970	1981		1991	
		Nombre	% dif.	Nombre	% dif.
1	50 478	71 151	+41.0	115 981	+63.0
2	46 648	61 775	+32.4	75 403	+22.1
3	42 215	57 628	+36.5	60 540	+ 5.1
4	36 823	53 483	+45.2	58 201	+ 8.8
5	21 699	26 245	+21.0	27 448	+ 4.6
6	12 413	13 289	+ 7.1	12 591	- 5.3
7	6 611	7 313	+10.6	6 443	-11.9
8 et +	7 309	8 032	+ 9.9	7 908	- 1.5
Total	224 196	298 916	+33.3	364 515	+21.9

**Tableau 2.12. Répartition relative et relative cumulée des ménages privés de Belgique dont la personne de référence est étrangère, selon la taille.**

Taille	1970		1981		1991	
	%	cumul	%	cumul	%	cumul
1	22.5	22.5	23.8	23.8	31.8	31.8
2	20.8	43.3	20.7	44.5	20.7	52.5
3	18.8	62.1	19.3	63.8	16.6	69.1
4	16.4	78.5	17.9	81.7	16.0	85.1
5	9.7	88.2	8.8	90.5	7.5	92.6
6	5.5	93.7	4.4	94.9	3.5	96.1
7	3.0	96.7	2.5	97.4	1.8	97.9
8 et +	3.3	100	2.6	100	2.1	100

Cependant, la répartition selon la taille des ménages privés dont la personne de référence est étrangère diffère de celle de l'ensemble des ménages privés.

On peut comparer les parts relatives de ménages privés "étrangers" parmi l'ensemble des ménages répartis selon la taille et les mettre en relation avec le pourcentage d'étrangers dans la population totale; certes, ce pourcentage n'est qu'un indicateur, car les ménages "étrangers" sont définis uniquement à partir de la nationalité de la personne de référence, ce qui n'exclut nullement que des Belges fassent partie de ces ménages (la réciproque étant vraie également). Si l'on procède de la sorte, on observe que:

i) chez les isolés, les ménages "étrangers" sont sur-représentés; cette caractéristique se développe entre 1970 et 1991.

ii) parmi les ménages de 2 ou 3 personnes, les ménages "étrangers" sont sous-représentés; cette tendance se résorbe au cours des deux périodes inter-censitaires.

iii) plus la taille du ménage augmente, plus augmente la part de ceux dont la personne de référence est étrangère; cette tendance se développe très fortement entre 1970 et 1991.

Il faut souligner ici qu'on n'a pas tenu compte des différences de nationalité des personnes de référence des ménages étrangers; or ce groupe est très hétérogène et comprend des personnes de nationalité européenne, d'autres de Turquie, du Maghreb ou de divers pays en développement. On analysera plus tard les différences selon quelques nationalités importantes en Belgique.

**Tableau 2.13. Part des ménages privés dont la personne de référence est étrangère.**

Taille	1970	1981	1991
1	8.3	8.5	10.3
2	4.8	5.8	6.4
3	6.5	8.0	8.2
4	7.7	9.4	9.7
5	8.2	10.6	12.3
6	9.2	13.3	18.7
7	10.3	19.4	32.0
8	12.6	31.4	56.3
Toutes tailles	6.9	8.3	9.2
Nombre de ménages	224 196	298 916	364 515
% d'étrangers dans la population.	7.5	9.4	9.0

## 2.4.2. MENAGES PRIVES DANS LES REGIONS, PROVINCES ET ARRONDISSEMENTS

Si l'on examine l'évolution régionale, on observe partout la baisse de la taille moyenne du ménage. Pour chaque période inter-censitaire, la Flandre connaît la plus forte baisse; en conséquence, l'écart entre la taille moyenne flamande et celle du pays décroît (tableau 2.14).

**Tableau 2.14. L'évolution de la taille des ménages dans le pays et les trois régions de 1970 à 1991 (pourcentages par rapport à 1970).**

	1970	1981	% dif.	1991	% dif.
Belgique	2.98	2.70	-9.4	2.49	-16.4
Bruxelles	2.39	2.17	-9.2	2.04	-14.6
Flandre	3.18	2.82	-11.3	2.58	-18.9
Wallonie	2.91	2.68	-7.9	2.49	-14.4

**Tableau 2.15. Répartition des ménages selon la taille dans les trois régions.**

	BRUXELLES			FLANDRE			WALLONIE		
	1970	1981	1991	1970	1981	1991	1970	1981	1991
1	32.8	41.6	48.4	14.1	18.7	24.0	20.3	23.6	28.9
2	31.3	27.9	24.8	29.8	30.1	31.0	30.5	29.7	28.8
3	17.2	14.4	12.3	21.1	21.2	19.8	19.8	20.1	18.9
4	10.5	9.6	8.4	16.4	17.5	16.8	14.1	15.1	14.8
5	4.6	3.7	3.3	9.3	7.7	6.0	7.8	6.8	5.9
6	2.0	1.5	1.4	4.9	3.0	1.7	3.9	2.8	1.8
7	0.9	0.7	0.6	2.3	1.1	0.4	1.9	1.1	0.6
8	0.7	0.6	0.8	2.1	0.7	0.3	1.7	0.8	0.3

Cependant, les répartitions régionales des ménages privés selon la taille n'évoluent pas de la même manière que la répartition nationale:

- i) Bruxelles connaît une hausse de 50% du nombre de ménages d'isolés et une baisse des parts relatives des ménages de toutes les autres tailles.
- ii) La Flandre connaît certes une hausse encore plus forte de la part des ménages composés d'une personne (+70%) tandis que la part des ménages composés de 2, 3 ou 4 personnes se maintient.
- iii) La Wallonie connaît la moins grosse augmentation de la part des isolés (+42%) mais voit s'effriter les parts des ménages composés de 2 ou 3 personnes.

Seuls les ménages de 5 personnes ou plus déclinent partout: -26% à Bruxelles, -55% en Flandre et -44% en Wallonie. En conséquence, dans cette catégorie de ménages, les différences régionales ont disparu entre la Flandre et la Wallonie, et sont considérablement réduites entre Bruxelles et le reste du pays.

On peut analyser l'évolution des situations régionales par rapport au standard national en rapportant les parts relatives des ménages selon la taille aux données nationales analogues. Si on multiplie ces résultats par cent et qu'on additionne les écarts absolus par rapport à 100, on constate que Bruxelles diverge de plus en plus: déjà fort éloigné du schéma national en 1970 (indice à 160) à cause de son haut pourcentage de ménages d'une personne, il s'éloigne de plus en plus pour les tailles de 2, 3 et 4 personnes. Par contre, la Flandre et la Wallonie connaissent une homogénéité de plus en plus grande, due à l'alignement rapide de la Flandre sur le schéma initialement typique de la Wallonie (tableau 2.16).

**Tableau 2.16. Répartitions relatives des ménages selon la taille; écarts des régions par rapport à la répartition relative nationale (\* 100).**

Région et taille	1970	1981	1991
<b>BRUXELLES</b>	170	195	190
1	174	179	170
2	104	94	84
3	86	72	66
4	71	61	55
5 et plus	51	57	75
<b>FLANDRE</b>	58	47	40
1	75	81	85
2	99	101	104
3	105	106	106
4	111	111	111
5 et plus	116	110	104
<b>WALLONIE</b>	20	8	16
1	108	102	102
2	101	100	97
3	99	101	102
4	95	96	97
5 et plus	95	101	106

Il faut être conscient que, lorsqu'on attribue au ménage la nationalité de la personne de référence, - ce que nous faisons ici - tous les membres d'un ménage de nationalité étrangère (ou belge) ne

sont pas forcément étrangers (ou belges). Parler de "ménages étrangers" ou "belges" n'est donc qu'une facilité de langage.

Au niveau du pays, on constate une baisse de la taille moyenne des ménages, quelle que soit la nationalité de la personne de référence. Cependant, cette baisse a été un peu plus rapide pour les ménages belges que pour les ménages étrangers, surtout entre 1970 et 1981. Il en résulte un accroissement des écarts entre les moyennes selon la nationalité: les ménages étrangers sont caractérisés par une taille dépassant de 8,5% celle des ménages belges en 1970; l'écart passe à 14,6% en 1981 et à 11,8% en 1991 (tableau 2.17).

**Tableau 2.17. L'évolution de la taille des ménages dont la personne de référence est de nationalité belge ou étrangère, dans le pays et les trois régions de 1970 à 1991 (pourcentages par rapport à la taille des ménages de nationalité belge).**

	1970		1981		1991	
	B	E	B	E	B	E
BELGIQUE	2.93	3.18	2.67	3.06	2.46	2.75
		+8.5		+14.6		+11.8
Bruxelles	..	..	2.48	2.72	1.90	2.53
				+9.7		+33.2
Flandre	..	..	2.81	3.24	2.57	2.93
				+15.3		+14.0
Wallonie	..	..	2.63	3.17	2.45	2.80
				+20.5		+14.3

La réalité des écarts entre nationalités n'est observable au niveau régional qu'entre 1981 et 1991. On constate que Bruxelles se distingue par des tailles moyennes de ménage beaucoup plus petites que les tailles des deux autres régions; de plus, l'écart entre Bruxellois belges et étrangers est très élevé (+33,2%), du fait surtout de la très petite taille moyenne des ménages bruxellois de nationalité belge.

En Flandre, l'écart entre tailles "belges" et "étrangères" reste stable. En Wallonie - où il était plus important -, il se réduit de telle sorte qu'en 1991 il n'y a plus de différence entre écarts selon la nationalité dans les deux grandes régions du pays. Cependant, une différence de niveau perdure: les tailles moyennes des ménages de Wallonie selon la nationalité valent en 1991 95% des tailles flamandes correspondantes (tableau 2.17).

L'importance de la taille des ménages étrangers à Bruxelles est évidente: au minimum, ils représentent 16,2% de l'ensemble des ménages de 2 personnes mais 88,4% des ménages de 8 personnes ou plus. Si l'on prend - avec toutes les réserves qui s'imposent - le pourcentage d'étrangers par région comme indicateur de la part moyenne des ménages étrangers dans la population, on observe une sous-représentation des ménages étrangers pour les tailles inférieures à 4 à Bruxelles, à 5 en Flandre et à 3 en Wallonie. Cependant, en Flandre comme en Wallonie, les ménages étrangers de taille élevée, certes sur-représentés, ne comprennent cependant pas la moitié de l'ensemble des ménages de grande taille, contrairement à Bruxelles où ils représentent plus de 70% du total des ménages pour les tailles 7 et au delà.

La part relative des ménages étrangers dans l'ensemble des ménages classés selon la taille n'est pas uniforme (tableau 2.18).

**Tableau 2.18. Part des ménages privés dont la personne de référence est étrangère, selon la taille, dans les trois régions en 1991.**

Taille	Bruxelles	Flandre	Wallonie
1	21.8	5.3	10.6
2	16.2	3.1	9.5
3	25.3	3.6	12.5
4	34.4	4.5	14.8
5	44.9	6.3	16.3
6	61.9	11.2	19.1
7	77.4	22.5	26.3
8	88.4	48.0	42.9
Toutes tailles	24.0	4.5	11.9
Nombre de ménages	110 689	99 743	154 083
% d'étrangers dans la population.	28.5	4.5	11.4

Remarquons encore qu'il y a, en 1991, un peu plus de ménages étrangers à Bruxelles que pour l'ensemble de la Flandre.

Dans tous les arrondissements, la taille moyenne ne cesse de baisser tout au long des deux décennies; seule exception: Mons où la taille moyenne, très faible en 1970 (2.52), s'élève très légèrement jusqu'en 1981 (2.64). L'arrondissement de Mons est celui qui a connu la diminution de la taille des ménages la plus faible entre 1970 et 1991.

Bruxelles est caractérisé tout au long de la période par la taille moyenne la plus faible. Maaseik conserve la taille la plus élevée; cependant, le déclin de la taille moyenne de Maaseik est sévère: - 24% pour l'ensemble des deux décennies. Si l'on excepte Bruxelles, les plus petites tailles moyennes s'observent à Mons (1970) et à Liège (1981 et 1991).

Plus généralement, on assiste à une baisse importante de la taille moyenne dans les arrondissements de la Campine (Turnhout, Hasselt, Maaseik, Tongres), ainsi qu'en Flandre Occidentale, particulièrement à Courtrai et Ostende qui, à l'instar de la Campine, obtiennent en 1991 des tailles moyennes inférieures de 80% à celles observées en 1970. Mais les arrondissements de Campine connaissaient alors les plus hautes valeurs. Parmi les arrondissements en forte baisse, Ostende occupe une place particulière: en 1970, sa taille moyenne n'était pas très élevée. Sa forte baisse est sans doute due à la fonction "résidence du troisième âge" qu'il a développée au cours des deux décennies.

Tous les autres arrondissements ont des tailles de ménage qui se situent en 1991 à environ 85% de celles observées en 1970.

**Tableau 2.19. La taille moyenne des ménages privés dans les provinces et les arrondissements.**

Province ou arrondissement.	1970	1981	1991	% de baisse 1970-1991.
<b>ANVERS</b>	2.99	2.71	2.48	17.0
Anvers	2.81	2.56	2.35	16.4
Malines	3.06	2.79	2.56	16.3
Turnhout	3.55	3.10	2.79	21.4
<b>BRABANT</b>	2.69	2.48	2.33	13.4
Bruxelles	2.37	2.17	2.04	13.9
Hal-Vilvorde	3.10	2.83	2.61	15.8
Louvain	3.13	2.78	2.52	19.5
Nivelles	3.03	2.85	2.66	12.2
<b>HAINAUT</b>	2.86	2.66	2.47	13.6
Ath	3.01	2.79	2.58	14.3
Charleroi	2.82	2.59	2.41	14.5
Mons	2.52	2.64	2.44	3.2
Mouscron	2.81	2.65	2.54	9.6
Soignies	2.91	2.70	2.51	13.7
Thuin	2.92	2.78	2.56	12.3
Tournai	2.91	2.68	2.51	13.7
<b>LIEGE</b>	2.76	2.58	2.40	13.0
Huy	2.93	2.68	2.52	14.0
Liège	2.65	2.48	2.29	13.6
Verviers	2.94	2.76	2.58	12.2
Waremme	3.06	2.78	2.61	14.7
<b>LIMBOURG</b>	3.73	3.19	2.85	23.6
Hasselt	3.64	3.13	2.82	22.5
Maaseik	4.03	3.35	2.97	26.3
Tongres	3.64	3.15	2.80	23.1
<b>LUXEMBOURG</b>	3.18	2.89	2.69	15.4
Arlon	3.12	2.76	2.55	18.3
Bastogne	3.36	3.05	2.80	16.7
Marche	3.15	2.91	2.72	13.7
Neufchateau	3.21	2.95	2.73	15.0



Virton	3.07	2.85	2.66	13.4
NAMUR	3.06	2.82	2.60	15.0
Dinant	3.15	2.84	2.60	17.5
Namur	3.02	2.80	2.61	13.6
Philippeville	3.11	2.87	2.58	17.0
FLANDRE ORIENT.	3.07	2.79	2.58	16.0
Alost	3.19	2.87	2.62	17.9
Termonde	3.21	2.91	2.67	16.8
Eeklo	3.17	2.86	2.62	17.4
Gand	2.92	2.67	2.47	15.4
Audenarde	3.06	2.80	2.66	13.1
St-Nicolas	3.12	2.86	2.66	14.7
FLANDRE OCCID.	3.17	2.82	2.59	18.3
Bruges	3.12	2.74	2.53	18.9
Dixmude	3.38	3.00	2.76	18.3
Ypres	3.23	2.91	2.71	16.1
Courtrai	3.36	2.88	2.65	21.1
Ostende	2.96	2.58	2.33	21.3
Roulers	3.31	2.94	2.72	17.9
Tielt	3.41	3.02	2.78	18.5
Furnes	3.04	2.72	2.46	19.1

De 1970 à 1991, on assiste à une réduction de l'écart moyen de taille par rapport à la moyenne nationale: en termes absolus, l'écart est passé de .23 en 1970 à .18 en 1981 et enfin à .16 en 1991.

Les pourcentages de ménages d'une seule personne dépassent 30% dans les arrondissements comprenant une grande agglomération, sauf Gand qui n'atteint "que" 27,7%. A Bruxelles, les ménages d'isolés comptent pour 48,4%. Ce pourcentage atteint 33% à Anvers, 31% à Charleroi et 35,4% à Liège. Il faut également y ajouter Ostende (30,9%).

Les ménages d'une seule personne sont surtout des ménages de femmes seules. L'écart entre pourcentages d'isolés selon le sexe s'explique par le fait qu'il s'agit souvent de personnes âgées, caractérisées par une mortalité très différenciée selon le sexe.

A l'opposé, les arrondissements comprenant plus de 10% de ménages de 5 personnes ou plus se concentrent principalement en Ardenne (Luxembourg et Namur) et en Campine; Bastogne en compte 14,5% et Neufchâteau 13,2%. Maaseik(12,4%) s'intercale avant Marche (12,3%). Nivelles, Verviers, Hasselt, Tongres, Virton, Dinant, Namur, Dixmude, Ypres et Tielt dépassent

légèrement la barre des 10%. Les arrondissements avec le plus petit pourcentage de ménages de 5 personnes et plus sont Bruxelles (6,1%), Liège (6,4%) et Ostende (5,9%). Globalement, les ménages de 5 personnes ou plus sont faiblement représentés dans les provinces d'Anvers, de Hainaut et de Liège.

**Tableau 2.20. Répartition relative des ménages selon la taille dans les provinces et les arrondissements en 1991 (pour mille).**

Province ou arrondissement.	1 H	1 F	1 H+F	2	3	4	5 et +
ANVERS	120	199	279	309	183	151	78
Anvers	142	188	330	306	164	129	71
Malines	95	135	230	329	207	157	77
Turnhout	78	99	177	299	215	211	98
BRABANT	151	206	357	277	164	129	73
Bruxelles	206	278	484	248	123	84	61
Hal-Vilvorde	88	131	219	317	211	176	77
Louvain	111	150	261	305	197	160	77
Nivelles	102	142	244	279	200	174	103
HAINAUT	113	173	286	298	197	141	78
Ath	96	148	244	304	212	153	87
Charleroi	124	186	310	294	190	129	77
Mons	116	183	299	291	196	139	75
Mouscron	91	157	248	321	193	154	84
Soignies	106	163	269	302	202	148	79
Thuin	99	153	252	301	208	153	86
Tournai	114	163	277	297	192	149	85
LIEGE	135	188	323	285	178	138	76
Huy	116	160	276	289	196	150	89
Liège	150	204	354	284	174	124	64
Verviers	115	165	280	280	175	162	103
Waremme	91	146	237	296	213	164	90
LIMBOURG	78	100	178	279	220	212	111
Hasselt	79	106	185	285	219	205	106
Maaseik	66	84	150	269	219	238	124
Tongres	87	105	192	278	223	200	107
LUXEMBOURG	100	154	254	274	175	179	118

Arlon	108	156	264	286	194	171	85
Bastogne	98	147	245	259	165	186	145
Marche	98	151	249	274	176	178	123
Neufchateau	95	158	253	270	166	179	132
Virton	102	155	257	276	173	183	111
NAMUR	105	160	265	283	190	158	104
Dinant	107	166	273	284	175	160	108
Namur	104	160	264	281	194	158	103
Philippeville	109	153	262	291	193	161	93
FLANDRE ORIENT.	94	138	232	320	204	164	80
Alost	78	124	202	321	230	173	74
Termonde	79	117	196	319	223	179	83
Eeklo	88	124	212	329	203	175	81
Gand	114	163	277	316	184	148	75
Audenarde	81	131	212	317	205	174	92
St-Nicolas	84	121	205	327	207	170	91
FLANDRE OCCID.	93	138	231	319	195	170	85
Bruges	103	150	253	314	190	165	78
Dixmude	75	111	186	314	207	188	105
Ypres	80	123	203	317	195	179	106
Courtrai	84	129	213	316	202	181	88
Ostende	126	183	309	326	174	132	59
Roulers	72	113	185	324	209	185	97
Tielt	72	113	185	324	209	185	97
Furnes	107	163	270	333	172	145	80

## 2.5. CONCLUSIONS

Le trait dominant de l'évolution de la taille des ménages est sa diminution constante. La tendance déjà perceptible au cours de la période 1970-1981 ne s'est pas démentie par la suite. La diminution de la taille moyenne provient de la croissance des ménages d'une seule personne, de la relative stabilité des ménages de 2,3 ou 4 personnes et de la forte diminution des ménages de 5 personnes ou davantage.

A cet égard, la Flandre rattrape une partie de son retard sur la Wallonie de telle sorte que les deux régions se ressemblent de plus en plus. Dans les deux régions, les arrondissements urbains connaissent une diminution de la taille des ménages plus forte que les arrondissements plus ruraux. On trouve donc plus de contrastes sous-régionaux à l'intérieur des régions qu'entre celles-ci.

La région de Bruxelles forme un cas particulier, même par rapport aux autres grandes agglomérations en cela que la proportion des isolés y est exceptionnellement élevée: si en Belgique la proportion des ménages d'isolés est presque la même (28.4%) que celle des ménages de deux personnes (29.7%), les pourcentages sont respectivement de 48.4% et de 24.8% à Bruxelles. Comme la vitesse de diminution de la taille des ménages n'est pas plus faible à Bruxelles que dans les autres agglomérations, on doit encore s'attendre à une poursuite de cette tendance, et particulièrement à une augmentation du nombre de ménages d'isolés.

Les ménages dont la personne de référence est étrangère connaissent aussi une diminution de leur taille par la croissance des ménages d'isolés et la diminution des ménages de plus de cinq personnes. Cependant, cette tendance est plus faible que chez les ménages "belges" de telle sorte que les ménages composés d'un grand nombre de membres deviennent un phénomène de plus en plus ethnique. La baisse de la fécondité chez les populations musulmanes, déjà en cours depuis longtemps et qui se poursuit dans la population de "deuxième génération" provoquera à l'avenir une diminution plus forte de la part des ménages "étrangers" de cinq personnes ou plus.



## CHAPITRE 3

### LA COMPOSITION DES MENAGES SELON LA TYPOLOGIE INS, 1970-1991

#### 3.1. LA TYPOLOGIE 'INS' DES MENAGES

La typologie des ménages telle qu'elle est utilisée par l'INS dans les recensements successifs est basée sur les "noyaux familiaux" ainsi que sur l'existence ou non de liens spécifiques de parenté avec la personne de référence désignée. Un premier aperçu des notions a déjà été donné dans la section 2.1.

On distingue trois grandes subdivisions:

i) les *"ménages non-familiaux"* qui ne possèdent pas de noyau (famille nucléaire) et se composent soit d'une personne isolée soit de deux ou plusieurs personnes qui n'entretiennent pas de lien de parenté par mariage ou filiation.

ii) les *"ménages avec un noyau familial"* au sein desquels un lien de parenté par mariage ou filiation existe avec la personne de référence. Il s'agit donc de couples mariés avec ou sans enfants ou d'une famille monoparentale. D'autres corésidents, apparentés ou non, peuvent être ajoutés à ce ménage, quoiqu'ils ne fassent pas partie du noyau.

iii) les *"ménages complexes avec deux ou plusieurs noyaux familiaux"*. Un deuxième noyau prend naissance quand, à côté d'un noyau initial, on peut identifier un groupe de personnes qui possèdent entre elles des liens réciproques de parenté par mariage ou filiation (par exemple un deuxième couple marié avec ou sans enfants, une famille monoparentale vivant avec une famille formée d'un couple marié, etc.). Ici aussi, des tierces personnes peuvent être adjointes aux deux familles.

La typologie INS ne connaît *pas de ménages de personnes non mariées vivant ensemble* (les cohabitants). Cela provient du fait que les recensements ne prévoient pas de catégorie "partenaire" à côté de celle d'époux ou d'épouse. Les cohabitants sont donc répartis dans trois catégories INS, sans constituer pour autant la totalité de ces trois types:

i) si deux cohabitants, sans enfants, partagent le même domicile, ils forment un *"ménage non-familial" de deux personnes non-apparentées*.

ii) si deux cohabitants avec enfants (de l'un ou des deux partenaires) partagent un domicile, la personne de référence forme alors avec ses enfants une *famille monoparentale à laquelle une tierce personne est ajoutée*. C'est ainsi qu'on obtient dans la typologie INS un noyau familial plus une tierce personne, c'est à dire "père et enfant(s) plus autre", ou "mère et enfant(s) plus autre".

iii) si deux cohabitants partagent un domicile et ont avec eux leurs enfants respectifs, en plus d'éventuels enfants communs, ils forment alors un *ménage complexe avec deux noyaux monoparentaux*. Un ménage de ce type peut par exemple survenir par recombinaison de familles dans lesquelles les parents vivent ensemble comme partenaires plutôt que de former un noyau via le mariage.

A cause de cette typologie, la statistique officielle de la Belgique se trouve distancée par l'évolution sociologique, contrairement à ce qui se passe dans d'autres pays d'Europe qui partent de la notion de couple (marié ou pas) et d'une possibilité de sous-classification comme "marié" ou "partenaire". En Belgique, nombre d'enquêtes font une telle distinction sans que cela fasse problème. Cela entraîne alors comme conséquence que des enfants communs peuvent être adjoints aux *deux* parents vivant ensemble, alors que dans la typologie INS, cela ne se fait que vis-à-vis de la personne de référence (voir deuxième alinéa ci-dessus).

### ***3.2. L'EVOLUTION DES MENAGES SELON LA TYPOLOGIE INS, BELGIQUE 1970-1991.***

Si le nombre total de ménages privés a augmenté d'environ dix pour cent au cours de chacune des deux dernières décennies, il n'en est pas du tout de même en ce qui concerne l'évolution des ménages selon le type et/ou la décennie considérée.

Au cours des deux décennies, il y a eu *une véritable explosion des ménages non-familiaux*: leur nombre a augmenté de plus de 30% au cours de chaque décennie. En 1991, il existe plus de 1.2 millions de ménages de ce type (31.5% de tous les ménages) contre environ 700 000 en 1970 (21.8% du total). Cette augmentation équivaut à 75% de l'augmentation totale du nombre des ménages privés depuis 1970.

La croissance des ménages non-familiaux est surtout due à *l'augmentation du nombre de ménages d'isolés* dont les pourcentages de hausse atteignent respectivement 37.8 et 34.2 pour cent. *La croissance des autres ménages non-familiaux* a été faible entre 1970 et 1981 (+4.6%) mais s'est développée plus rapidement entre 1981 et 1991 (+18.9%). C'est un indice de *l'augmentation du nombre des cohabitants non-mariés*. En effet, ces personnes n'entretiennent pas de liens de parenté et si elles n'ont pas d'enfants, elles sont automatiquement classées dans la catégorie "ménage non-familial". Mais il est aussi possible qu'un certain nombre de personnes âgées constituent également ce type de ménage, plutôt qu'un ménage collectif.

*Les ménages familiaux composés d'un noyau familial croissent modérément entre 1970 et 1981 (+6.0%), très faiblement entre 1981 et 1991 (+2.2%).* Cette tendance s'observe particulièrement dans les sous-classes (très peuplées) des époux sans enfants. Durant la première décennie, le nombre d'époux sans enfants suit la même tendance que celle des époux avec enfants (7.6% et 7.9%). Entre 1981 et 1991, les tendances divergent avec une hausse de 2.4% des époux sans enfants et une baisse de 2.7% des époux avec enfants. Cette baisse est le résultat de la diminution de la fécondité, du retard à la paternité des jeunes adultes et de l'allongement de la survie en couple des mariés âgés. Les ménages familiaux de mariés avec ou sans enfants sont encore la majorité (1.35 millions) mais les "ménages non-familiaux" ne sont pas beaucoup moins nombreux (1.24 millions) en 1991. Par ailleurs, la famille classique (parents mariés et enfants) *au sein de laquelle une tierce personne habite* connaît une diminution continue entre 1970 et 1991.

Les deux types de familles, avec un noyau, qui connaissent une forte croissance sont formés par *les "vraies" familles monoparentales et les familles monoparentales "apparentes"*.

**Tableau 3.1. Types de ménages dans le Royaume de 1970 à 1991. Nombres absolus et accroissement intercensitaire.**

Type de ménage.	1970	1981	%dif.	1991	%dif.
<i>Ménages non familiaux:</i>	703 677	938 006	+33.3	1 243 476	+32.6
- isolés:	607 381	837 268	+37.8	1 123 671	+34.2
- autres:	96 296	100 738	+ 4.6	119 805	+18.9
<i>Ménages avec un noyau:</i>	2 470 291	2 618 209	+ 6.0	2 675 397	+ 2.2
-époux sans enfant(s).	786 093	846 156	+ 7.6	866 237	+ 2.4
-époux avec enfant(s).	1 289 576	1 391 795	+ 7.9	1 354 126	- 2.7
-père avec enfant(s).	34 907	39 180	+ 12.2	48 899	+ 24.8
-mère avec enfant(s).	131 932	173 917	+31.8	245 299	+41.0
-époux sans enfant(s) + autre(s).	61 435	48 954	-20.3	37 379	-23.6
-époux avec enfant(s) + autre(s).	123 946	79 208	-36.1	55 805	-29.5
-père avec enfant(s) + autre(s)	12 690	11 331	-10.7	24 177	+113.4
-mère avec enfant(s) + autre(s).	29 712	27 668	- 6.9	43 475	+57.1
<i>Ménages avec plusieurs noyaux.</i>	60 260	13 112	-78.2	32 407	+147.2
<i>Ménages indéterminés.</i>	0	38 851	....	1 845	....
TOTAL:	3 234 228	3 608 178	+11.6	3 953 125	+9.6

Les vraies familles monoparentales sont formées par un parent et ses enfants non-mariés. Les familles monoparentales apparentes sont celles dans lesquelles on trouve une tierce personne non-apparentée. Dans la grande majorité des cas, cette tierce personne est un partenaire, si bien que *les familles monoparentales apparentes sont surtout des ménages de cohabitants avec enfants* (voir section 3.1).

Les vraies familles monoparentales dont la personne de référence est une femme connaissent une croissance de 31.8% au cours de la période 1970-1981 et de 41.0% entre 1981 et 1991. Chez les familles monoparentales dont la personne de référence est masculine, les croissances sont de 12.2 et 24.8% respectivement. En 1970, 20.9% des familles monoparentales étaient conduites par un père. Ce pourcentage est passé à 18.4% en 1981 et à 16.6% en 1991. On observe donc qu'une fraction de plus en plus faible des vraies familles monoparentales est conduite par des hommes. Quoique les tribunaux, lors des divorces, attribuent de moins en moins rarement la garde des enfants aux pères, ceux-ci se remarient plus vite ou retrouvent un nouveau partenaire plus rapidement que les mères divorcées. Les hommes restent donc moins longtemps dans l'état de chef de famille monoparentale.

Les familles monoparentales apparentes faites de ménages de cohabitants avec enfants connaissent une très forte augmentation durant les années 1980. Celles conduites par un homme font plus que doubler (+113.4%). On y trouve aussi bien des pères divorcés avec une nouvelle partenaire que des cohabitants pré-maritiaux qui ont expérimenté la paternité sans mariage préalable. Les familles monoparentales conduites par une femme connaissent une augmentation



de 57.1% au cours de la période 1981-1991 et se composent essentiellement de femmes non-mariées ou divorcées et de leurs enfants vivant en compagnie d'un nouveau partenaire.

L'évolution des ménages avec deux ou plusieurs noyaux familiaux est chaotique. On observe une baisse des ménages comprenant deux générations, dans lesquels un couple marié avec ou sans enfants est demeuré avec un couple marié âgé. Mais d'autres types de ménages composés peuvent augmenter : ainsi, des fils ou filles divorcés et leurs enfants peuvent réintégrer le ménage parental, et cette augmentation résulte aussi bien de la croissance des effectifs de divorcés que de la durée passée à nouveau dans le ménage parental. De plus, des familles recomposées tombent également dans cette catégorie. Ainsi, deux parents isolés avec leurs enfants respectifs, qui cohabitent au lieu de se marier, forment un ménage à deux noyaux familiaux.

On observe aussi que le recensement de 1981 comporte un grand nombre de ménages non-définis. Ces ménages appartiennent peut-être aux types avec plusieurs noyaux et ont alors été qualifiés d'indéterminés, du fait de leur complexité. Dans ce cas, la baisse du nombre de ménages comprenant en 1981 deux noyaux ou plus n'est peut-être qu'apparente.

**Tableau 3.2. Types de ménages dans le Royaume de 1970 à 1991. Répartition relative.**

Type de ménage.	1970	1981	1991
<i>Ménages non familiaux:</i>	21.8	26.0	31.5
- isolés	18.8	23.2	28.5
- autres	3.0	2.8	3.0
<i>Ménages avec un noyau:</i>	76.4	72.6	67.7
-époux sans enfant(s)	24.3	23.5	21.9
-époux avec enfant(s)	39.9	38.6	34.3
-père avec enfant(s)	1.1	1.1	1.2
-mère avec enfant(s)	4.1	4.8	6.2
-époux sans enfant(s)+ autre(s)	1.9	1.3	1.0
-époux avec enfant(s)+ autre(s)	3.8	2.2	1.4
-père avec enfant(s) + autre(s)	0.4	0.3	0.6
-mère avec enfant(s) + autre(s)	0.9	0.8	1.1
<i>Ménages avec plusieurs noyaux</i>	1.8	0.3	0.8
<i>Ménages indéterminés</i>	0.0	1.1	0.0
TOTAL	100.0	100.0	100.0

Le tableau 3.2 présente la répartition en pourcentages selon la typologie INS. On y observe les mêmes tendances. Les ménages non-familiaux forment en 1991 presque un tiers de tous les ménages contre seulement un cinquième en 1970. Les ménages avec un seul noyau atteignent les deux tiers du total en 1991 contre les trois quarts en 1970.

Les ménages avec deux noyaux familiaux ou plus tombent de 1.8 à 0.8 pour cent. La croissance des ménages d'isolés est la plus remarquable, bien qu'il faille souligner qu'une partie d'entre eux sont en fait des cohabitants qui ont maintenu un domicile distinct. Les familles monoparentales et les ménages de cohabitants avec enfants augmentent aussi. Par contre, la part relative des ménages classiques constitués autour d'un couple marié a baissé de 11.3 pour cent depuis 1970.

La taille moyenne des ménages selon la typologie INS est donnée au tableau 3.3, pour l'ensemble du pays. Cette taille a diminué dans toutes les catégories; ce n'est donc pas seulement l'augmentation du nombre d'isolés qui a fait diminuer la taille moyenne calculée sur l'ensemble des ménages. On voit que la diminution est sensible aussi bien chez les couples avec enfants que chez les parents isolés avec enfants. La baisse de la fécondité exerce ici son influence. Cependant, on observe une croissance de la taille chez les ménages avec plusieurs noyaux familiaux, ce qui peut s'expliquer par le fait qu'en 1991, peu de familles étaient encore de "composition indéterminée". Cette catégorie de ménages généralement importants a été ajoutée à la catégorie "2 noyaux et plus", contrairement à ce qui fut fait en 1981.

**Tableau 3.3. Types de ménages dans le Royaume de 1970 à 1991. Nombre moyen de personnes par ménage.**

Type de ménage.	1970	1981	1991
<i>Ménages non familiaux:</i>	1.17	1.12	1.11
- isolés	1.00	1.00	1.00
- autres	2.23	2.15	2.09
<i>Ménages avec un noyau:</i>	3.39	3.21	3.10
-époux sans enfant(s)	2.00	2.00	2.00
-époux avec enfant(s)	4.15	3.93	3.84
-père avec enfant(s).	2.63	2.55	2.42
-mère avec enfant(s)	2.61	2.56	2.49
-époux sans enfant(s) + autre(s)	3.10	3.08	3.10
-époux avec enfant(s) + autre(s)	5.22	4.96	4.96
-père avec enfant(s) + autre(s)	4.00	3.70	3.47
-mère avec enfant(s) + autre(s)	3.96	3.85	3.60
<i>Ménages avec plusieurs noyaux</i>	5.63	4.87	5.32
<i>Ménages indéterminés</i>	....	5.51	4.92
TOTAL	2.98	2.70	2.49

### 3.3. L'EVOLUTION DES MENAGES SELON LA TYPOLOGIE INS DANS LES REGIONS, 1970 - 1991

En 1970, Bruxelles se distingue très nettement de la Flandre et de la Wallonie par le nombre des ménages d'isolés, presque 147000, soit 24% de l'ensemble des ménages d'isolés de Belgique. Parmi l'ensemble des ménages privés bruxellois, les isolés représentaient 32.8%; c'était déjà à l'époque le type de ménage le plus important, devant les époux avec enfant(s) (28.9%).

A la même époque en Flandre, le type de ménage majoritaire est celui des époux avec enfant(s): ils forment 44.9% de l'ensemble des ménages flamands et 59% de l'ensemble des époux avec enfant(s) du pays.

**Tableau 3.4. Types de ménages dans les trois régions en 1970. Nombre de ménages et répartition relative.**

Type de ménage.	BRUXELLES		FLANDRE		WALLONIE	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
<i>Ménages non familiaux:</i>	162 839	36.3	284 735	16.7	256 103	23.6
- isolés	146 995	32.8	240 246	14.1	220 140	20.3
- autres	15 844	3.5	44 489	2.6	35 963	3.3
<i>Ménages avec un noyau:</i>	283 723	63.2	1 379 983	81.1	806 585	74.4
-époux sans enfant(s)	107 064	23.9	418 271	24.5	260 758	24.1
-époux avec enfant(s)	129 878	28.9	763 522	44.9	396 176	36.6
-père avec enfant(s)	4 440	1.0	19 205	1.1	11 262	1.0
-mère avec enfant(s)	23 536	5.2	60 496	3.6	47 900	4.4
-époux sans enfant(s) + autre(s)	5 159	1.1	29 543	1.7	26 733	2.5
-époux avec enfant(s) + autre(s)	7 172	1.6	70 651	4.2	46 123	4.3
-père avec enfant(s) + autre(s)	2 218	0.5	5 312	0.3	5 160	0.4
-mère avec enfant(s) + autre(s)	4 256	1.0	12 983	0.8	12 473	1.1
<i>Ménages avec plusieurs noyaux</i>	2 111	0.5	36 813	2.2	21 336	2.0
<i>Ménages indéterminés</i>	....		....		....	
<b>TOTAL</b>	<b>448 673</b>	<b>100.0</b>	<b>1 701 531</b>	<b>100.0</b>	<b>1 084 024</b>	<b>100.0</b>

La Wallonie de 1970 se situe entre les schémas bruxellois et flamand: il y a moins d'isolés qu'à Bruxelles mais plus qu'en Flandre; par contre, les époux avec enfant(s), s'ils représentent aussi le type de ménage le plus répandu en Wallonie, ont toutefois un poids relatif beaucoup plus faible qu'en Flandre et beaucoup plus élevé qu'à Bruxelles.

On notera qu'en Wallonie en 1970, les ménages privés d'un seul noyau comprenant au moins une autre personne que le(s) parent(s) avec enfant(s) comportent des effectifs quasi toujours équivalents, en termes absolus, à ceux de la Flandre, sauf en ce qui concerne les époux avec enfants.

Ainsi donc, la Wallonie comprend plus de cohabitants (voir "ménages non familiaux"), plus de cohabitants avec enfants (voir père/mère avec enfants et autres personnes) et plus de familles monoparentales dont la femme est personne de référence. En 1970, Bruxelles avait plus de ménages de ce type que la Flandre, tandis que les ménages à plusieurs noyaux y étaient sous-représentés.

**Tableau 3.5. Types de ménages dans les trois régions en 1981. Nombre de ménages et répartition relative.**

Type de ménage.	BRUXELLES		FLANDRE		WALLONIE	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
<i>Ménages non familiaux:</i>	202 134	44.6	417 134	21.2	318 738	26.9
- isolés	188 671	41.6	367 924	18.7	280 673	23.7
- autres	13 463	3.0	49 210	2.5	38 065	3.2
<i>Ménages avec un noyau:</i>	249 348	55.0	1 522 100	77.4	846 761	71.4
-époux sans enfant(s)	91 564	20.2	484 482	24.6	270 110	22.8
-époux avec enfant(s)	112 776	24.9	847 462	43.1	431 557	36.4
-père avec enfant(s)	5 167	1.1	20 910	1.1	13 103	1.1
-mère avec enfant(s)	28 998	6.4	81 086	4.1	63 833	5.4
-époux sans enfant(s) + autre(s)	2 749	0.6	25 026	1.3	21 179	1.8
-époux avec enfant(s) + autre(s)	3 521	0.8	45 588	2.3	30 099	2.5
-père avec enfant(s) + autre(s)	1 725	0.4	4 815	0.2	4 791	0.4
-mère avec enfant(s) + autre(s)	2 848	0.6	12 731	0.7	12 089	1.0
<i>Ménages avec plusieurs noyaux</i>	326	0.0	8 399	0.4	4 387	0.3
<i>Ménages indéterminés</i>	1 970	0.4	20 193	1.0	16 688	1.4
<b>TOTAL</b>	<b>453 778</b>	<b>100.0</b>	<b>1 967 826</b>	<b>100.0</b>	<b>1 186 574</b>	<b>100.0</b>

En 1981, Bruxelles accentue les caractéristiques qu'elle possédait déjà en 1970: les ménages d'isolés dépassent les 40% du nombre de ménages et les effectifs d'époux avec enfants se tassent encore.

Par contre, la Flandre et la Wallonie de 1981 sont plus proches l'une de l'autre qu'elles ne l'étaient en 1970. En Flandre, le nombre et la part relative des isolés a grandi plus rapidement qu'en Wallonie tandis que la part relative des époux avec enfants y a diminué plus fortement. Dans la Flandre de 1981, les "époux sans enfant" représentent encore le type de ménage le mieux représenté après celui des époux avec enfant(s). A cette époque, ce n'était déjà plus vrai pour la Wallonie où les isolés arrivaient en seconde position.

A Bruxelles en 1991, plus de la moitié des ménages ne possèdent pas de noyau familial (50,9%). Près d'un tiers des ménages wallons sont dans ce cas (32,4%) et plus d'un quart des ménages flamands (26,9%). Les ménages d'isolés forment l'immense majorité des ménages sans noyau familial.

On observe d'ailleurs que les ménages non familiaux autres que les isolés ne voient grandir leur part relative dans l'ensemble des ménages que de façon tout à fait limitée: c'est en Flandre que cette part s'est accrue le plus rapidement, en passant de 2,5% en 1981 à 2,9% en 1991.

En Wallonie, la croissance est plus faible (de 3,2% à 3,4%) tandis qu'elle est même négative à Bruxelles (de 3,0% à 2,5%). En ce qui concerne les isolés, la Flandre a connu entre 1981 et 1991 la plus forte croissance (+28% compte tenu de la croissance générale du nombre de ménages, +44% en termes absolus). La Wallonie suit avec des croissances de +22% et +33%. A Bruxelles, on observe un ralentissement de l'augmentation des isolés: celle-ci ne dépasse plus 16% et 18% .

L'ensemble des ménages avec un noyau familial évolue très peu entre 1981 et 1991, du moins en termes absolus: faible diminution en Wallonie (- 14 000 unités), baisse plus accentuée à Bruxelles (- 25 000 unités) mais hausse légère en Flandre (+ 68 000 unités). Cependant, même en Flandre, la part relative des ménages composés d'un seul noyau diminue.

**Tableau 3.6. Types de ménages dans les trois régions en 1991. Nombre de ménages et répartition relative.**

Type de ménage.	BRUXELLES		FLANDRE		WALLONIE	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
<i>Ménages non familiaux:</i>	234 313	50.9	592 658	26.9	416 505	32.4
- isolés	222 706	48.4	528 195	24.0	372 770	29.0
- autres	11 607	2.5	64 463	2.9	43 735	3.4
<i>Ménages avec un noyau:</i>	224 339	48.8	1 590 129	72.1	860 929	66.7
-époux sans enfant(s)	75 565	16.4	532 343	24.2	258 329	20.0
-époux avec enfant(s)	95 432	20.8	836 919	38.0	421 775	32.7
-père avec enfant(s)	5 720	1.2	25 285	1.1	17 894	1.4
-mère avec enfant(s)	36 391	7.9	113 472	5.2	95 436	7.4
-époux sans enfant(s) + autre(s)	1 714	0.4	20 767	0.9	14 898	1.2
-époux avec enfant(s) + autre(s)	2 629	0.6	31 385	1.4	21 791	1.7
-père avec enfant(s) + autre(s)	3 350	0.7	9 166	0.4	11 661	0.9
-mère avec enfant(s) + autre(s)	3 538	0.8	20 792	0.9	19 145	1.4
<i>Ménages avec plusieurs noyaux</i>	1 385	0.3	19 184	0.9	11 838	0.9
<i>Ménages indéterminés</i>	54	0.0	1 067	0.1	724	0.0
<b>TOTAL</b>	460 091	100.0	2 203 038	100.0	1 289 996	100.0

L'évolution des tendances des ménages d'un seul noyau est contrastée: les nombres de ménages composés d'époux sans enfants diminuent à Bruxelles et en Wallonie mais augmentent en Flandre; cependant, leurs parts relatives diminuent partout. Les nombres et les parts relatives des ménages composés d'époux avec enfants diminuent dans les trois régions.

Les pères avec enfant(s) augmentent dans les trois régions mais n'accroissent leur importance relative de façon significative qu'en Wallonie. Par contre, les mères avec enfant(s) sont de plus en plus nombreuses, tant en termes absolus que relatifs.

Les ménages composés de parent(s), d'enfant(s) et d'autre(s) ont des évolutions opposées selon qu'il existe un ou deux parents. On assiste à un effondrement (relatif et absolu) des familles composées de deux parents, d'enfants et d'autre(s) et, dans le même temps, à une forte expansion des pères ou des mères avec enfant(s) et autre(s). Certes, en termes d'effectifs, ces types de ménages restent très faiblement représentés dans le panorama des ménages privés de Belgique mais ils indiquent sans doute de manière indirecte la disparition progressive des ménages composés de représentant(s) de trois générations et la montée en puissance de ménages recomposés où les "autres" sont sans doute plus souvent un(e) cohabitant(e) qu'un représentant d'une autre génération.

### **3.4. LES MENAGES AVEC PLUSIEURS NOYAUX FAMILIAUX.**

Ces types de ménages ont apparemment évolué de manière chaotique: de 60 000 en 1970, ils s'effondrent à 13 000 en 1981 et atteignent 32 000 en 1991. On doit cependant observer que le nombre de ménages indéterminés, nul en 1970, atteint 38 851 unités en 1981 et redevient négligeable en 1991.

**Tableau 3.7. Les ménages à deux ou plusieurs noyaux familiaux en Belgique de 1970 à 1991.**

TYPE DE MENAGE	1970	1981	1991
Couple et couple enfants.	11 622	4 831	4 075
Couple, couple enfants et petit(s) enfant(s).	26 226	5 061	7 798
Couple, (beau-) fils et petit(s) enfant(s).	1 427	91	1 572
Couple, (belle-) fille et petit(s) enfant(s).	4 039	2 296	3 550
Couple et autre noyau.			2 986
Couple, enfant(s) et autre noyau.	16 036	833	5 346
Deux noyaux monoparentaux.			6 801
Plus de deux noyaux.	910		279
Total.	60 260		13 112

Compte tenu de l'extrême diversité des ménages à plus d'un noyau, on peut admettre que nombre de ménages indéterminés de 1981 étaient en réalité des ménages à plusieurs noyaux.

A supposer qu'il en soit ainsi, on doit alors constater que la tendance est à une baisse sensible de ces types de ménages.

La baisse est très importante en ce qui concerne les ménages composés de deux couples, qu'il y ait ou non des enfants. Par contre, la baisse est très faible en ce qui concerne les ménages formés

d'un couple, d'un beau-fils ou d'une belle fille et de petit(s) enfant(s). L'augmentation du nombre de divorces qui entraîne la croissance du nombre de familles monoparentales, de même que le retour à la maison parentale explique que la diminution de ce type de ménage soit faible.

Il semble que les nombres de ménages formés de plusieurs noyaux autres que ceux mentionnés ci-dessus soient quasi constants (- 1534 unités), du moins si l'on considère la période 1970-1991. En 1991, le groupe le plus important se compose des ménages avec deux noyaux formés de familles monoparentales cohabitantes, dont les pères et mères respectifs sont devenus des partenaires. Le second groupe en importance est formé d'un couple marié avec enfants non-mariés et d'un autre noyau. Cet autre noyau peut se composer d'une famille monoparentale dont la personne de référence est le (beau-)fils ou la (belle-)fille du couple marié.

Dans les trois régions, le pourcentage de ménages à "plusieurs noyaux" ne dépasse nulle part le pour cent, à l'instar de ce qu'on a observé pour le pays.

A Bruxelles et en Wallonie, les ménages avec deux noyaux monoparentaux sont relativement majoritaires (36.4% et 29.2% des ménages de cette catégorie). En Flandre, le type le plus représenté est le couple vivant avec un autre couple et un ou des petit(s) enfant(s). Plus généralement, les ménages formés de deux couples (avec ou sans enfant(s)) représentent 43% des ménages à plusieurs noyaux en Flandre, mais seulement 28.5% en Wallonie et 14% à Bruxelles.

**Tableau 3.8. Les ménages à deux ou plusieurs noyaux familiaux en Belgique et dans les trois régions en 1991.**

TYPE DE MENAGE.	Belgique	Bruxelles	Flandre	Wallonie
Couple et couple enfants.	4 075 (12.5)	34 (2.5)	3 051 (15.9)	990 (8.4)
Couple, couple enfants et petit(s) enfant(s).	7 798 (24.1)	158 (11.4)	5 256 (27.4)	2 384 (20.1)
Couple, (beau-) fils et petit(s) enfant(s).	1 572 (4.9)	80 (5.8)	775 (4.0)	717 (6.1)
Couple, (belle-) fille et petit(s) enfant(s).	3 550 (10.9)	225 (16.3)	1 762 (9.2)	1 563 (13.2)
Couple et autre noyau.	2 986 (9.2)	118 (8.5)	2 148 (11.2)	720 (6.1)
Couple, enfant(s) et autre noyau.	5 346 (16.5)	258 (18.6)	3 145 (16.4)	1 943 (16.4)
Deux noyaux monoparentaux.	6 801 (21.0)	504 (36.4)	2 845 (14.8)	3 452 (29.2)
Plus de deux noyaux.	279 (0.9)	8 (0.5)	202 (1.1)	69 (0.5)
Total.	32 407 (100.0)	1 385 (100.0)	19 184 (100.0)	11 838 (100.0)

### **3.5. LES POSITIONS INDIVIDUELLES AU SEIN DES MENAGES ET LES LIENS DE PARENTE.**

Les données relatives aux ménages peuvent aussi être analysées du point de vue des individus. Chaque personne d'un ménage privé peut, en effet, être située par rapport aux autres, soit comme personne de référence, soit via les liens de parenté par rapport à cette personne de référence. Evidemment, les isolés n'ont pas de lien de parenté avec d'autres personnes du ménage et les personnes vivant dans des ménages collectifs ne sont pas prises en considération ici.

Le tableau 3.9 classe la population des ménages privés selon leur position dans le ménage et les liens de parenté et établit une comparaison pour les trois derniers recensements. On y a adjoint une colonne relative aux membres des ménages de 1991 dont la personne de référence est étrangère. Le tableau 3.10 présente les mêmes données en pourcentages.

**Tableau 3.9. Les personnes selon le lien de parenté dans les ménages privés en Belgique de 1970 à 1991. Effectifs totaux aux trois recensements et effectifs des ménages de 1991 dont la personne de référence est étrangère.**

LIEN DE PARENTE	1970 Total	1981 Total	1991 Total	1991 Etrangers
Isolé	607 381	837 268	1 123 671	115 981
Référence	2 626 847	2 770 910	2 829 454	248 534
Conjoint	2 304 781	2 395 227	2 329 573	166 830
Enfant	3 434 173	3 291 072	3 145 637	318 456
Gendre-bru	44 919	26 503	23 716	2 907
Parents, beaux parents	172 130	111 191	67 481	5 547
Personnes apparentées	191 073	141 405	118 568	11 361
Personnes non apparentées	145 159	164 548	213 290	22 482
TOTAL	9 526 463	9 738 124	9 851 390	892 098

Dans les tableaux 3.9 et 3.10, signalons pour mémoire l'augmentation du nombre de personnes isolées qui doublent quasiment entre 1970 et 1991 et représentent, en 1991, 11.4% de la population totale des ménages privés.

On observe que le nombre de conjoints de 1991 est proche de celui de 1970, après une hausse observée en 1981. Le nombre d'enfants est en déclin lent, aussi bien en valeur absolue que relative. Ceci est la conséquence de la faible fécondité de ces vingt dernières années et ce facteur masque le fait que les enfants demeurent plus longtemps qu'avant dans la maison parentale.



**Tableau 3.10. Les personnes selon le lien de parenté dans les ménages privés en Belgique de 1970 à 1991. Répartition relative de la population totale des ménages privés aux trois recensements et des ménages de 1991 dont la personne de référence est étrangère.**

LIEN DE PARENTE	1970 Total	1981 Total	1991 Total	1991 Etrangers
Isolé	6.4	8.6	11.4	13.0
Référence	27.6	28.4	28.7	27.9
Conjoint	24.2	24.6	23.7	18.7
Enfant	36.0	33.8	31.9	35.7
Gendre-bru	0.5	0.3	0.2	0.3
Parents, beaux parents	1.8	1.1	0.7	0.6
Personnes apparentées	2.0	1.5	1.2	1.3
Personnes non apparentées	1.5	1.7	2.2	2.5
TOTAL	100.0	100.0	100.0	100.0

L'ensemble des catégories "isolés, personnes de référence, mariés et enfants" représentent environ 95% des effectifs des ménages privés de 1991. Cependant, même s'ils ne représentent qu'environ 5% des effectifs totaux des personnes, il est intéressant d'observer les tendances des effectifs des "autres" membres des ménages privés. On y constate les mouvements suivants:

- Au cours de la période 1970-1981, le nombre de gendres ou de brus diminue presque de moitié; par la suite, ce nombre continue à baisser lentement.
- Les nombres de parents ou beaux-parents s'effondrent véritablement entre 1970 et 1991; à cette date, ils ne représentent plus que 39% de leur effectif de 1970.
- Les personnes apparentées diminuent significativement, puisqu'en 1991 elles ont perdu un tiers de leurs effectifs de 1970.
- Par contre, les personnes non apparentées croissent de 13% entre 1970 et 1981 et de 29% entre 1981 et 1991. Cette croissance est une indication -minimale, vu que nombre d'isolés sont en fait des cohabitants ayant gardé un domicile distinct - du développement du phénomène de la cohabitation, qui va de pair avec une tendance à la réduction progressive du ménage autour du noyau familial par disparition des ascendants, descendants ou collatéraux de la personne de référence, de son conjoint éventuel et de leurs enfants.

Dans les ménages dont la personne de référence est étrangère, les traits les plus significatifs sont la faible proportion de conjoints et le plus grand pourcentage d'enfants. Pour le reste, les pourcentages de gendres, brus, parents ou beaux-parents ne sont pas différents de ceux observés en 1991 pour l'ensemble de la population. Tout au plus note-t-on un pourcentage un peu plus élevé de personnes non-apparentées. Signalons toutefois que cette catégorie rassemble tous les étrangers de Belgique, qu'ils soient européens, maghrébins, turcs ou autres.

Les tableaux 3.11 et 3.12 donnent les mêmes informations pour les trois régions en 1991.

Pour mémoire, on rappelle qu'à Bruxelles, il existe un nombre important d'isolés et une faible proportion de conjoints et d'enfants. Bruxelles se distingue encore par l'extrême faiblesse des proportions des "autres" personnes: 3,2% contre 3,9% en Flandre et 5,3% en Wallonie.

**Tableau 3.11. Les personnes selon le lien de parenté dans les ménages privés en Belgique et dans les trois régions en 1991.**

LIEN DE PARENTE	Belgique	Bruxelles	Flandre	Wallonie
Isolé	1 123 671	222 706	528 195	372 770
Référence	2 829 454	237 385	1 674 843	917 226
Conjoint	2 329 573	176 023	1 431 912	721 638
Enfant	3 145 637	273 885	1 834 009	1 037 743
Gendre-bru	23 716	441	15 742	7 533
Parents, beaux parents	67 481	3 287	38 508	25 686
Personnes apparentées	118 568	7 403	64 289	46 876
Personnes non apparentées	213 290	19 753	104 658	88 879
TOTAL	9 851 390	940 883	5 692 156	3 218 351

**Tableau 3.12. Répartition relative des personnes selon le lien de parenté dans les ménages privés de Belgique et des trois régions en 1991.**

LIEN DE PARENTE	Belgique	Bruxelles	Flandre	Wallonie
Isolé	11.4	23.7	9.3	11.6
Référence	28.7	25.3	29.4	28.5
Conjoint	23.7	18.7	25.2	22.4
Enfant	31.9	29.1	32.2	32.2
Gendre-bru	0.2	0.0	0.3	0.2
Parents, beaux parents	0.7	0.3	0.7	0.8
Personnes apparentées	1.2	0.8	1.1	1.5
Personnes non apparentées	2.2	2.1	1.8	2.8
TOTAL	100.0	100.0	100.0	100.0

Si les pourcentages de gendres, brus, parents ou beaux parents sont devenus quasi identiques dans les deux grandes régions du pays, la Wallonie se distingue par une plus forte proportion de personnes "apparentées ou non" que la Flandre, qui a conservé un modèle plus traditionnel : plus faible pourcentage d'isolés, moins de personnes non apparentées (cohabitants) et plus de mariés. Sur un point seulement, la Wallonie a conservé un caractère traditionnel : par rapport à la Flandre, elle compte en effet plus de ménages avec des parents ou des beaux parents ou encore des corésidents apparentés. On a d'ailleurs déjà pu le constater à la lecture du tableau 3.6 où l'on voit que les pourcentages wallons sont supérieurs pour les ménages avec un noyau plus d'autres personnes.

Les tableaux 3.13 et 3.14 présentent les liens de parenté pour les membres des ménages dont la personne de référence est étrangère, pour la Belgique et les trois régions.

**Tableau 3.13. Les personnes selon le lien de parenté dans les ménages privés dont la personne de référence est de nationalité étrangère en Belgique et dans les trois régions en 1991.**

LIEN DE PARENTE	Belgique	Bruxelles	Flandre	Wallonie
Isolé	115 981	48 453	28 177	39 351
Référence	248 534	62 236	71 566	114 732
Conjoint	166 830	46 672	46 660	73 498
Enfant	318 456	104 750	94 848	118 858
Gendre-bru	2 907	280	1 514	1 113
Parents, beaux parents	5 547	1 142	1 443	2 962
Personnes apparentées	11 361	2 665	3 760	4 936
Personnes non apparentées	22 482	3 889	7 963	10 630
TOTAL	892 098	270 087	255 931	366 080

En Wallonie, le pourcentage d'enfants est le même, quelle que soit la nationalité de la personne de référence. Ce n'est pas le cas à Bruxelles et en Flandre où les enfants des ménages "étrangers" représentent 38,8% et 37% de l'ensemble des personnes, contre 29,1% et 32,2% pour l'ensemble des ménages.

A Bruxelles, les ménages étrangers sont caractérisés, comme l'ensemble des ménages, quoique à un degré moindre, par une faiblesse des proportions de gendres, brus, (beaux-)parents et autres personnes.

En Flandre, les "autres" représentent 5,8% chez les étrangers (3,9% pour l'ensemble).

En Wallonie, les pourcentages sont de 5,3%, quelle que soit la nationalité. Les "autres" ne représentent qu'une faible part des personnes, quelle que soit l'époque, la région ou la nationalité. Cependant, parmi ces "autres", les "non apparentés" sont en croissance.

**Tableau 3.14. Répartition relative des personnes selon le lien de parenté dans les ménages privés dont la personne de référence est étrangère, en Belgique et dans les trois régions en 1991.**

LIEN DE PARENTE	Belgique	Bruxelles	Flandre	Wallonie
Isolé	13.0	18.0	11.0	10.8
Référence	27.9	23.0	28.0	31.4
Conjoint	18.7	17.3	18.2	20.0
Enfant	35.7	38.8	37.0	32.5
Gendre-bru	0.3	0.1	0.6	0.3
Parents, beaux parents	0.6	0.4	0.6	0.8
Personnes apparentées	1.3	1.0	1.5	1.3
Personnes non apparentées	2.5	1.4	3.1	2.9
TOTAL	100.0	100.0	100.0	100.0

### **3.6. LA COMPOSITION DES NOYAUX FAMILIAUX**

Les noyaux familiaux se composent de groupes d'individus qui sont liés entre eux par mariage ou filiation. Concrètement, il s'agit de couples mariés avec ou sans enfants et de familles monoparentales. Les autres corésidents, apparentés ou non, ne sont pas pris en compte à moins qu'ils ne forment un noyau familial.

Entre 1970 et 1981, la croissance du nombre de noyaux familiaux est identique à celle de la population (2,03%). Entre 1981 et 1991, la population n'augmente que de 1,3% tandis que le nombre de noyaux familiaux s'accroît de 3,63%.

Si l'on considère une répartition des noyaux familiaux en grandes catégories, on observe, tant en valeurs absolues que relatives, une grande continuité entre 1970 et 1981. Par contre, entre 1981 et 1991, des changements substantiels interviennent:

- les couples avec enfants connaissent une baisse relative et absolue, même s'ils représentent encore plus de la moitié des noyaux.
- les nombres et proportions de mères avec enfants augmentent considérablement (+ 102 000 unités soit + 48% de l'effectif de 1981).
- Quoique les effectifs soient considérablement plus faibles, les nombres et pourcentages de pères avec enfants explosent: + 31 000 unités, soit une hausse de 62% .

**Tableau 3.15. Evolution du nombre de noyaux familiaux en Belgique de 1970 à 1991.**

BELGIQUE	1970	1981	1991
Couples sans enfants.	903 913	913 040	928 584
Couples avec			
- 1 enfant	602 870	627 749	612 713
- 2 enfants	435 987	516 202	548 111
- 3 enfants et plus	420 525	332 124	266 703
Total couples avec enfants	1 459 382	1 476 075	1 427 527
Pères avec			
- 1 enfant	33 566	32 674	56 651
- 2 enfants	12 035	11 717	19 163
- 3 enfants et plus	8 229	6 439	6 149
Total des pères avec enfants	53 830	50 830	81 963
Mères avec			
- 1 enfant	111 498	128 317	193 464
- 2 enfants	36 575	49 029	79 222
- 3 enfants et plus:	26 576	27 142	29 730
Total des mères avec enfants	174 649	204 488	302 416
TOTAL GENERAL	2 591 774	2 644 433	2 740 490

**Tableau 3.16. Evolution des répartitions des noyaux familiaux en Belgique de 1970 à 1991.**

BELGIQUE	1970	1981	1991
Couples sans enfants	34.9	34.5	33.9
Couples avec			
- 1 enfant	23.3	23.7	22.4
- 2 enfants	16.8	19.5	20.0
- 3 enfants et plus	16.2	12.6	9.7
Total des couples avec enfants	56.3	5.8	52.1
Pères avec			
- 1 enfant	1.3	1.2	2.1
- 2 enfants	0.5	0.4	0.7
- 3 enfants et plus	0.3	0.3	0.2
Total des pères avec enfants	2.1	1.9	3.0
Mères avec			
- 1 enfant	4.3	4.9	7.0
- 2 enfants	1.4	1.9	2.9
- 3 enfants et plus	1.0	1.0	1.1
Total des mères avec enfants	6.7	7.8	11.0
TOTAL GENERAL	100.0	100.0	100.0

Quand on observe les noyaux familiaux selon le nombre d'enfants, on doit distinguer selon qu'il s'agit de couples ou de pères ou mères. En effet, chez les couples, on observe une tendance à la baisse des couples avec un enfant, une forte hausse des couples avec deux enfants et une diminution significative de ceux comprenant trois enfants ou plus.

Par contre, tant chez les pères que les mères, on observe entre 1981 et 1991 une hausse importante du nombre de noyaux avec un enfant (+ 73% chez les pères, +51% chez les mères). La croissance est à peine moins forte chez les pères ou mères avec deux enfants (un peu plus de 60% de hausse). Les effectifs de pères ou mères avec trois enfants ou plus stagnent, à comparer avec la raréfaction des couples avec trois enfants ou plus.

Les tableaux 3.17 à 3.22 présentent ces informations pour les trois régions.

**Tableau 3.17. Evolution du nombre de noyaux familiaux à Bruxelles de 1970 à 1991.**

BRUXELLES	1970	1981	1991
Couples sans enfants.	113 843	94 725	77 954
Couples avec			
- 1 enfant	65 569	52 603	40 707
- 2 enfants	42 061	38 642	33 799
- 3 enfants et plus	30 567	25 137	24 130
Total des couples avec enfants	138 197	116 382	98 636
Pères avec			
- 1 enfant	4 642	4 614	6 698
- 2 enfants	1 606	1 605	2 224
- 3 enfants et plus	890	686	750
Total des pères avec enfants.	7 138	6 905	9 672
Mères avec			
- 1 enfant	19 502	20 875	26 556
- 2 enfants	5 902	7 664	10 387
- 3 enfants et plus:	3 399	3 449	3 912
Total des mères avec enfants	28 803	31 988	40 855
TOTAL GENERAL	287 981	250 000	227 117

Le nombre de noyaux familiaux régresse à Bruxelles de 13% entre 1970 et 1981 et de 9% entre 1981 et 1991 soit beaucoup plus rapidement que l'effectif total de la population.

Quelle que soit l'année considérée, Bruxelles se retrouve en deça des pourcentages nationaux sauf pour les pères avec enfants et plus encore pour les mères avec enfants.

En termes absolus et relatifs, la baisse du nombre de couples sans enfants et celle du nombre de couples avec un enfant sont plus sévères que pour l'ensemble du pays. Mais, contrairement au pays, on observe que la proportion des couples avec deux enfants stagne dans la région et que celle des couples avec trois enfants ou plus se maintient.

**Tableau 3.18. Evolution des répartitions des noyaux familiaux à Bruxelles de 1970 à 1991.**

BRUXELLES	1970	1981	1991
Couples sans enfants	39.5	37.9	34.3
Couples avec			
- 1 enfant	22.8	21.0	17.9
- 2 enfants	14.6	15.4	14.9
- 3 enfants et plus	10.6	10.1	10.6
Total des couples avec enfants.	48.0	46.5	43.4
Pères avec			
- 1 enfant	1.6	1.9	3.0
- 2 enfants	0.6	0.6	1.0
- 3 enfants et plus	0.3	0.3	0.3
Total des pères avec enfants.	2.5	2.8	4.3
Mères avec			
- 1 enfant	6.8	8.3	11.7
- 2 enfants	2.0	3.1	4.6
- 3 enfants et plus	1.2	1.4	1.7
Total des mères avec enfants	10.0	12.8	18.0
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>

En valeurs relatives, les pères ou mères avec enfants croissent beaucoup plus rapidement qu'au niveau national. Ce sont d'ailleurs les seuls sous-groupes qui augmentent aussi en valeur absolue.

En Flandre, contrairement à l'observation faite pour l'ensemble du pays, on distingue trois traits spécifiques:

- Les couples sans enfants augmentent tant en valeur absolue que relative.
- Le nombre total de couples avec enfants est certes en déclin, mais demeure au dessus de la moyenne nationale. La chute des couples avec trois enfants ou plus est plus accentuée, le niveau de départ étant plus haut et celui d'arrivée plus bas.
- Les nombres de pères ou de mères avec enfants augmentent moins vite que pour l'ensemble du pays et restent toujours inférieurs aux scores nationaux.

**Tableau 3.19. Evolution du nombre de noyaux familiaux en Flandre de 1970 à 1991.**

FLANDRE	1970	1981	1991
Couples sans enfants	482 540	521 010	569 810
Couples avec			
- 1 enfant	342 487	374 069	379 574
- 2 enfants	259 640	320 683	345 702
- 3 enfants et plus	261 353	201 928	154 520
Total des couples avec enfants	863 480	896 680	879 796
Pères avec			
- 1 enfant	17 251	16 676	26 656
- 2 enfants	6 305	5 981	8 932
- 3 enfants et plus	4 420	3 281	2 794
Total des pères avec enfants	27 976	25 938	38 382
Mères avec			
- 1 enfant	49 863	59 533	90 594
- 2 enfants	17 296	22 995	37 205
- 3 enfants et plus	12 987	12 742	12 912
Total des mères avec enfants	80 146	95 270	140 711
TOTAL GENERAL	1 454 142	1 538 898	1 628 699

**Tableau 3.20. Evolution des répartitions des noyaux familiaux en Flandre de 1970 à 1991.**

FLANDRE	1970	1981	1991
Couples sans enfants	33.2	33.8	35.0
Couples avec			
- 1 enfant	23.6	24.3	23.3
- 2 enfants	17.8	20.9	21.2
- 3 enfants et plus	18.0	13.1	9.5
Total des couples avec enfants	59.4	58.3	54.0
Pères avec			
- 1 enfant	1.2	1.1	1.6
- 2 enfants	0.4	0.4	0.6
- 3 enfants et plus	0.3	0.2	0.2
Total des pères avec enfants	1.9	1.7	2.4
Mères avec			
- 1 enfant	3.4	3.9	5.6
- 2 enfants	1.2	1.5	2.2
- 3 enfants et plus	0.9	0.8	0.8
Total des mères avec enfants	5.5	6.2	8.6
TOTAL GENERAL	100.0	100.0	100.0



**Tableau 3.21. Evolution du nombre de noyaux familiaux en Wallonie de 1970 à 1991.**

WALLONIE	1970	1981	1991
Couples sans enfants	307 530	297 305	280 820
Couples avec			
- 1 enfant	194 814	201 077	192 432
- 2 enfants	134 286	156 877	168 610
- 3 enfants et plus	128 605	105 059	88 053
Total des couples avec enfants.	457 705	463 013	449 095
Pères avec			
- 1 enfant	11 673	11 384	23 297
- 2 enfants	4 124	4 131	8 007
- 3 enfants et plus	2 919	2 472	2 605
Total des pères avec enfants.	18 716	17 987	33 909
Mères avec			
- 1 enfant	42 133	47 909	76 314
- 2 enfants	13 377	18 370	31 630
- 3 enfants et plus	10 190	10 951	12 906
Total des mères avec enfants	65 700	77 230	120 850
TOTAL GENERAL	849 651	855 535	884 674

**Tableau 3.22. Evolution des répartitions des noyaux familiaux en Wallonie de 1970 à 1991.**

WALLONIE	1970	1981	1991
Couples sans enfants	36.2	34.8	31.7
Couples avec			
- 1 enfant	22.9	23.5	21.8
- 2 enfants	15.8	18.3	19.1
- 3 enfants et plus	15.2	12.3	9.9
Total des couples avec enfants	53.9	54.1	50.8
Pères avec			
- 1 enfant	1.4	1.3	2.6
- 2 enfants	0.5	0.5	0.9
- 3 enfants et plus	0.3	0.3	0.3
Total des pères avec enfants	2.2	2.1	3.8
Mères avec			
- 1 enfant	5.0	5.6	8.6
- 2 enfants	1.5	2.1	3.6
- 3 enfants et plus	1.2	1.3	1.5
Total mères avec enfants	7.7	9.0	13.7
TOTAL GENERAL	100.0	100.0	100.0

Les situations wallonnes et leurs évolutions sont à l'opposé de celles notées pour la Flandre:

- diminution des couples sans enfants.
- chute moins brutale du nombre de couples avec trois enfants et plus.
- croissance et niveaux plus élevés des nombres de pères ou mères avec enfants.

### 3.7. CONCLUSIONS

Au chapitre 2, on a observé une diminution de la taille des familles et des ménages. Le chapitre 3 présente une évolution marquante dans la composition des ménages selon leur type. Cette évolution s'est accélérée dans les années 1980 par rapport aux années 1970. Cette tendance était attendue, compte tenu de l'évolution des mouvements démographiques (voir chapitre 1). En cela, la Belgique ne diffère en rien des tendances rencontrées dans les pays voisins.

Si la typologie INS des ménages donne la possibilité de comparer les résultats de 1991 avec ceux des recensements précédents, elle a cependant le désavantage de ne pas reconnaître les ménages de cohabitants comme une catégorie explicite. Une classification univoque des personnes non mariées vivant ensemble est donc impossible. Cependant, ce groupe de population apparaît dans plusieurs catégories INS de telle sorte qu'on peut les examiner de manière indirecte. Cette préoccupation sera rencontrée de manière plus explicite dans le chapitre suivant, grâce à une reclassification réalisée à partir des données de base.

La tendance dominante depuis 1970 et surtout depuis 1981 est le déclin des types de ménages formés autour d'un couple marié et l'émergence de divers nouveaux modes de vie, en particulier en ce qui concerne les isolés et surtout les cohabitants.

Le nombre absolu de ménages formés par des *parents mariés avec enfants* baisse depuis 1981 d'environ 37 000 unités (-2.7%) mais forme encore 34.3% de tous les ménages privés. Ce pourcentage était de 38.6% en 1981 et de 39.9% en 1970. En Flandre et en Wallonie, ces ménages forment encore un groupe relativement majoritaire, contrairement à ce qui se passe à Bruxelles où les ménages d'isolés atteignent 50.9% en 1991.

Le nombre absolu de ménages de *personnes mariées sans enfants* augmente encore légèrement (+2.4%) depuis 1981, principalement en conséquence d'un processus de retardement de la fécondité et de la survie plus longue des couples mariés âgés. Cependant, cette croissance absolue a été trop faible pour maintenir à son niveau la proportion de ce type de ménages. Leur part dans le total des ménages a donc baissé, surtout durant les années 1980, de 23.5 à 21.8%. En Wallonie et à Bruxelles, la part des ménages de personnes mariées sans enfants est plus petite que la part des ménages d'isolés, contrairement à la Flandre, où les proportions sont quasi équivalentes.

La troisième catégorie, formée de *personnes mariées, éventuellement avec enfants, avec en plus une ou plusieurs autres personnes*, enregistre une baisse sensible. Certes, cette catégorie connaît le même type d'évolution que celle des autres mariés, mais subit aussi un effet de "simplification" dû à la *diminution des corésidents* dans le ménage. En termes absolus, cette catégorie perd quasiment 50% de ses effectifs entre 1970 et 1991, passant d'environ 185 000 à 93 000 unités.

La part des *ménages complexes* (c'est à dire avec plus d'un noyau) est tombée en 1991 en dessous de la barre de 1%, dans les trois régions. Cependant, on observe qu'à l'intérieur de cette catégorie, les ménages avec au moins un noyau formé autour d'un couple marié perdent du terrain au profit de familles (re)constituées autour de partenaires vivant ensemble, chacun avec leurs enfants (deux noyaux monoparentaux).

*Les ménages d'isolés connaissent la croissance la plus importante.* Ceux-ci augmentent de 235 000 unités entre 1970 et 1981 et de 205 000 unités supplémentaires entre 1981 et 1990. Parmi les explications à cette augmentation, citons la croissance des séparations et des divorces, le retard par rapport à la nuptialité et l'allongement de la durée de vie autonome des personnes (surtout les femmes) entrées en veuvage. Les villes, et surtout Bruxelles, connaissent de fortes concentrations de personnes seules. Cependant, il faut attirer l'attention sur le fait que parmi ces personnes isolées, il existe un nombre toujours croissant de personnes qui vivent ensemble sans être mariées, avec maintien de domiciles séparés. S'il est important, le nombre de personnes isolées est donc toutefois surestimé.

Cependant, *le record de croissance appartient aux ménages non-parentaux.* Ceux ne comportant pas d'autres personnes ont augmenté d'environ 46 000 unités (+27.7%) entre 1970 et 1981 et de 81 000 unités (+38.1%) dans la décennie suivante. Cette augmentation reflète en grande partie les conséquences de la séparation (chez les cohabitants) et des divorces dans lesquels des enfants sont impliqués, et qui donnent donc naissance à d'authentiques ménages monoparentaux. Dans les ménages monoparentaux avec d'autre(s) personne(s), c'est-à-dire le plus souvent un partenaire, on ne constate pas de croissance avant 1981. Mais cette catégorie gagne 29 000 unités (+73.5%) entre 1981 et 1991. Cette augmentation reflète la propension des cohabitants à accéder à la paternité hors mariage et à la recomposition de ménages par la cohabitation d'un parent avec un partenaire. En fin de compte, nous devons de nouveau faire remarquer qu'une partie des ménages monoparentaux sans autre(s) personne(s) doit être comptée dans la catégorie des ménages monoparentaux avec d'autre(s) personne(s), quoiqu'ils ne soient pas repris dans ce dernier type parce que le partenaire conserve un domicile séparé (et donc est lui-même enregistré comme isolé).

Par rapport aux déplacements dans la composition des ménages, la Flandre converge de plus en plus avec la Wallonie, principalement du fait de la croissance des ménages d'isolés et du déclin des mariés avec enfants en Flandre. Cependant, en ce qui concerne les ménages monoparentaux avec ou sans autre(s) personne(s), la Wallonie conserve une longueur d'avance.

En ce qui concerne les types de ménages classiques, la Wallonie possède en 1991 proportionnellement plus de ménages avec trois enfants ou plus, ce qui n'était pas le cas dans les recensements précédents.

Enfin, les résultats présentés dans ce chapitre soulignent la nécessité d'analyser plus en détail les ménages d'étrangers. On rencontre chez eux une hétérogénéité selon le type de ménages qui est liée à la nationalité. C'est pourquoi ces ménages seront analysés en plus grand détail dans le chapitre suivant.

## CHAPITRE 4

### LES POSITIONS DES INDIVIDUS DANS LES MENAGES: EVOLUTION ET PROJECTIONS SELON LA TYPOLOGIE LIPRO

#### 4.1. LA TYPOLOGIE LIPRO ET LES PROBLEMES DE CLASSIFICATION

La typologie LIPRO est d'origine néerlandaise (van Imhoff et Keilman, 1991) et poursuit l'objectif de situer chaque individu dans un type de ménage. Ici, l'unité d'analyse est la *personne individuelle*, contrairement aux chapitres précédents où on raisonnait en terme de ménage. La matrice typique de LIPRO contient donc une répartition des personnes en une sous-population à la fois selon la classe d'âge et la position dans les types de ménages (voir plus loin).

La typologie LIPRO n'a pas seulement été réalisée à des fins de description mais forme aussi le point de départ de projections de population selon l'âge et les positions dans les ménages (Lifestyle PROjections). Des projections de ce type ont été réalisées pour la première fois en Belgique (Boulangier, Deboosere, Lambert, Lesthaeghe, 1994); on en trouvera les résultats ci-dessous.

La typologie LIPRO contient sept types de ménages, et pour plusieurs de ces types, des distinctions sont établies en vue de distinguer les générations. On obtient ainsi un total de *onze positions individuelles*. Chacune de celle-ci est répertoriée de manière abrégée dans tout le chapitre. Les types de positions sont:

A. Ménages d'une personne.

A.1. Isolé:

**SING** (pour "SINGLE")

B. Familles monoparentales.

B.1. Enfant dans une famille monoparentale:

**CIPA** (pour "Child in 1 PARENT family")

B.2. Parent dans une famille monoparentale:

**HIPA** (pour "Head of 1 PARENT family")

C. Familles de couples mariés sans enfants résidents:

C.1. Mariés sans enfants:

**MAR0** (pour "MARied 0 children")

D Familles de couples mariés avec enfants résidents:

D.1. Enfant d'un couple marié:

**CMAR** (pour "Child with MARied couple")

D.2. Epoux (épouse) avec enfant(s):

**MAR+** (pour "MARied PLUS children")

E. Ménages de cohabitants sans enfants résidents.

E.1. Personne non mariée cohabitante:

**UNM0** (pour "UNM<sub>AR</sub>ied 0 children")

F. Ménages de cohabitants avec enfants résidents.

F.1. Enfant d'un couple cohabitant:

**CUNM** (pour "Child UNMaried couple")

F.2. Cohabitant avec enfant(s):

**UNM+** (pour "UNMaried PLUS children")

G. Autre types.

G.1. Corésident dans un autre ménage privé:

**NFR** (pour "Non Family Related")

G.2. Autres positions:

**OTHR** (pour "OTHeR")

Contrairement à la typologie INS, la typologie LIPRO (Lifestyle PROjections) fait donc une *distinction explicite entre couples mariés et cohabitants*. De ce fait, on évite que les cohabitants avec ou sans enfants soient répartis dans d'autres catégories, comme c'est le cas dans la typologie INS (voir 3.1). Pour pouvoir réaliser cette distinction pour les données belges, les ménages de cohabitants ont été *statistiquement* confectionnés sur base de toute l'information individuelle concernant le type de résidence et les degrés de parenté avec la personne de référence. On a ainsi pu retenir comme cohabitants, évidemment de manière anonyme, ces personnes de 15 ans ou plus qui (i) partagent un seul domicile, (ii) sont de sexe opposé, (iii) n'ont entre elles aucun lien de parenté, ni par mariage, ni par filiation ni par parenté. On trouve donc surtout ici les personnes qui, dans la typologie INS, appartiennent aux catégories "autres ménages non-familiaux", "père ou mère isolé(e) avec un autre adulte" ou au groupe "ménages avec deux noyaux familiaux monoparentaux".

La grande différence avec les données LIPRO néerlandaises provient du fait que les recensements belges de 1981 et de 1991 partent du domicile légal des individus tel qu'il apparaît au Registre National. Cela induit un regard "de jure" là où les données néerlandaises proviennent d'enquêtes et offrent une image qui est plus "de facto". De ce fait, à partir de la comparaison avec des enquêtes belges qui prévoient explicitement la catégorie "partenaire non marié" (comme l' European Values Studies ou EVS qui utilise la périphrase "cohabitants comme des mariés") ou qui tendent à appréhender la situation véritable via divers critères (comme l'enquête NEGO-5 en Flandre), il apparaît que la reconstruction de la *cohabitation* sur base d'une information "de jure" *sous-estime* l'incidence réelle du phénomène (cfr. Deboosere, 1992 et Boulanger et al. 1994). C'est surtout le cas pour les jeunes adultes de 20 à 40 ans. Ainsi, dans le groupe d'âge 20-24 ans, l'enquête NEGO-5 de 1991 mentionne plus du double de femmes cohabitantes sans enfant que dans le recensement de 1991 (ratio NEGO/INS: 2:12). Cette distorsion s'estompe dans les autres groupes d'âge (ratio de 1.88 pour les 25-29 ans, 1.29 pour les 30-34 ans et 1.17 pour les 35-39 ans). On retrouve la même observation pour les femmes cohabitantes avec enfant: dans la classe d'âge 20-24 ans, l'enquête NEGO-5 dénombre près de deux fois plus de cas (ratio 1.92); ce ratio diminue au fur et à mesure que l'âge augmente (ratio de 1.51 pour les 25-29 ans, 1.21 pour les 30-34 ans et 0.95 pour les 35-39 ans).

Cela entraîne évidemment des répercussions sur les fréquences observées pour les autres types ou positions dans le ménage. Et donc, *le recensement sous-estime aussi le nombre d'enfants vivant chez des cohabitants (CUNM) et surestime le nombre d'isolés (SING)*.

Ainsi, l'enquête NEGO-5 enregistre environ 50% du total des isolés dans le groupe des femmes de 20 à 39 ans par rapport à ce que le recensement produit (ration NEGO/INS allant de 0.59 à

0.48). Il est donc évident que la reconstruction des cohabitants via le recensement ne prend pas en compte ces cohabitants qui possèdent des domiciles séparés, tandis que l'enquête NEG0-5 le réalise dans une mesure très importante, sur base d'autres critères. A vrai dire, cette constatation est assez classique. On observe aussi dans d'autres pays des différences par rapport à des résultats d'enquête et cela est souvent dû à l'utilisation de critères différents pour distinguer le fait de vivre en isolé ou avec d'autre(s). Il arrive même que des différences de nature linguistique puissent jouer un rôle dans la formulation des concepts: l'expression anglaise "living as married" (utilisée dans les EVS de 1980 et de 1990) résonne tout autrement que sa traduction française "se mettre en ménage".

La sous-estimation de la cohabitation causée par l'impact du critère "domicile" dans le recensement entraîne aussi le fait que *le recensement enregistre trop de jeunes adultes comme vivant encore chez les parents (CMAR)*. Ici aussi, l'enquête NEG0-5 donne des pourcentages plus bas pour les femmes de 20-24 ans (ratio NEG0/INS :0.89) et pour celles de 25 à 39 ans (ratio: 0.50).

La dernière catégorie touchée par une différence due au critère de domiciliation est celle de *familles monoparentales (HIPA)*. Dans le recensement, leur nombre est *surestimé* parce que le partenaire du chef de la famille monoparentale, domicilié ailleurs, n'est pas ajouté au ménage. Par contre, dans l'enquête NEG0-5, c'était le plus souvent le cas, et cette source trouve donc plus de ménages de cohabitants avec enfants que la reconstruction réalisée sur base du recensement (cfr. supra).

Tout ceci ne peut être tenu pour de pures fluctuations aléatoires. En effet, il existe une grande similarité entre le recensement et l'enquête NEG0-5 en ce qui concerne les types de familles qui soulèvent moins de problème de classification, tels les mariés avec ou sans jeunes enfants habitant avec eux. Ici, les ratios sont chaque fois plus proches de l'unité.

De tout ce qui précède, il peut sembler que les déplacements vers les "nouveaux modes de vie" et surtout vers les cohabitants non-mariés (avec ou sans enfant(s)) ont progressé plus dans la réalité que ce qu'il apparaît dans les résultats du recensement. Ces données donnent donc une image "*conservative*". Cependant, le critère du domicile est également défendable, puisque l'administration ne connaît les ménages que sur base de ce critère, par exemple lorsqu'il s'agit de dispenser toutes sortes d'allocations. Elle peut difficilement se transformer en une immense "inspection" nationale de la réalité par le biais d'enquêtes en profondeur. On doit d'ailleurs souligner que la reconstruction telle qu'elle est appliquée ici sur les données du recensement conserve évidemment les mêmes critères pour tous les sous-groupes de population et pour toutes les unités géographiques. Nous pouvons donc dessiner avec une bonne approximation des cartes des différences sociales et spatiales significatives. La même chose peut être dite de la manipulation des enregistrements individuels du recensement de 1981, de sorte que la comparabilité dans le temps de la classification LIPRO a pu être réalisée.

#### **4.2. L'EVOLUTION DES POSITIONS INDIVIDUELLES: OBSERVATIONS POUR LA PERIODE 1981-1991 ET PREVISIONS POUR LA PERIODE 1991- 2011**

Dans cette section, on présente la classification LIPRO séparément pour les hommes et les femmes et pour la population de la Belgique dans son entier (Belges + Etrangers). Les données de 1981 proviennent d'un échantillon au dixième des enregistrements individuels du recensement de cette année-là. Les données de 1991 contiennent tous les enregistrements du recensement. Les résultats après 1991 sont des résultats de projections produites par Boulanger et al. (1994) et présentés sous l'intitulé "scénario de référence".

Dans les projections LIPRO, la population ne doit pas seulement vieillir et absorber les naissances et le solde des migrations externes, comme dans les projections classiques par âge et sexe, mais doit aussi prendre en compte en même temps un grand nombre de transitions qui traduisent les déplacements des personnes des onze positions LIPRO dans les sept types de ménages. Le modèle de projection nécessite l'introduction de plus de 5 000 probabilités de transition par pas de projection. Beaucoup d'entre elles peuvent être tirées des analyses de la mortalité, de la fécondité, de la nuptialité, de la divortialité et du remariage, pour lesquelles on dispose du matériau brut dans la statistique belge. D'autres transitions, comme les mouvements de et vers la "cohabitation" ne sont pas disponibles et doivent donc être approximés. Cela s'est fait pour la période 1981-1991 sur base des probabilités de transitions néerlandaises de 1985. Celles-ci furent adaptées de telle sorte que, partant de la répartition LIPRO de la population belge de 1981, on puisse reproduire la répartition LIPRO pour 1991. Ainsi, on dispose d'un ensemble complet de probabilités de transition dont la fiabilité est assurée pour la situation belge.

Dans le scénario de référence des projections LIPRO 1991-2011, on suppose que toutes les probabilités de transition restent constantes depuis 1991. Cela induit les six éléments suivants :

\* la fécondité actuelle est maintenue au bas niveau actuel de 1.60 et la fécondité des cohabitants n'augmente plus (contrairement aux naissances, du fait de la croissance de la population des cohabitants).

\* aucun développement significatif n'est attendu d'ici 2011 en ce qui concerne l'espérance de vie (ce qui est moins réaliste, cfr. infra).

\* La propension à la divortialité sera maintenue (malgré la perturbation temporaire causée par la récente modification dans la législation).

\* Les mariages sont conclus à des âges élevés (ce que les données récentes confirment).

\* Le remariage des divorcés et des personnes en veuvage reste faible.

\* Les probabilités d'entrer en cohabitation et d'en sortir ne croissent plus et n'atteignent donc pas les probabilités observées aux Pays-Bas.

Le statu quo dans les probabilités de transition ne produit cependant pas de statu quo dans la répartition de la population selon les onze positions LIPRO dans les ménages. *Le scénario de référence montre donc comment l'évolution engagée depuis les années 1970, et arrêtée à partir de 1991, produit en 2011 une nouvelle répartition de la population de la Belgique selon l'âge et*

*la position dans le ménage.* En d'autres mots, le scénario de référence montre quelle situation les comportements actuels produisent dans un intervalle de 20 ans.

Outre le scénario de référence, les projections LIPRO de Boulanger et al. (1994) produisent aussi des résultats d'un scénario alternatif dans lequel:

\* la faible fécondité est maintenue (contrairement aux projections INS-Bureau du Plan de 1992).

\* l'espérance de vie évolue favorablement suite à une baisse des probabilités de décéder d'environ 1 pour cent par an.

\* les probabilités de mariage des non-mariés continuent à décliner, à l'inverse des probabilités de cohabitation qui augmentent.

\* Les probabilités de divorcer ou de se séparer (pour les cohabitants) augmentent légèrement.

Les résultats de ce scénario alternatif ne sont pas reprises explicitement ici, bien que nous les prenions en considération (pour les résultats, voir Boulanger et al., 1994: D9-D16).

#### **4.2.1. L'EVOLUTION 1981-1991 ET LES PROJECTIONS JUSQU'EN 2011 AU NIVEAU NATIONAL**

Le dix premiers tableaux LIPRO (tableaux 4.1 à 4.10) donnent une image des positions individuelles par sexe de 1981 à 1991 pour l'ensemble de la population de la Belgique (Etrangers compris).

Les quatre premiers tableaux présentent les effectifs absolus (= les personnes), les deux suivants une répartition relative pour chaque classe d'âge séparément pour le recensement de 1991, et les deux tableaux suivants les différences entre répartitions relatives pour la période 1981-1991 (% 1991 - % 1981).

Les deux derniers tableaux de cet ensemble présentent les ratios calculés sur base des nombres absolus pour la période (nombre absolu en 1991 / nombre absolu en 1981); cela nous permet de porter sur une carte les évolutions constatées entre les deux dates.



**Tableau 4.1. Répartition de la population selon l'âge et les positions LIPRO dans le ménage, hommes, Belgique, 1981.**

Ages	CMAR	CUNM	C1PA	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	NFR	OTHR
0-4	284752	6574	11627	5	0	0	0	0	1	8596	611
5-9	293604	7523	21330	0	0	0	0	0	0	6719	897
10-14	319989	8334	31786	3	0	0	0	0	1	5821	1634
15-19	339020	6383	42923	2501	1209	898	278	174	46	7835	4274
20-24	215691	1964	34012	23968	60393	42696	4478	2198	449	10415	7797
25-29	57802	525	15672	31518	76484	175933	5494	4962	1455	6851	5497
30-34	22581	300	11358	26628	35788	253274	4529	6462	2853	4409	4074
35-39	9579	151	7882	20212	20998	216591	3560	5343	3419	3127	3602
40-44	5681	106	7420	19086	23860	212114	3685	4441	4763	2860	4446
45-49	3214	87	6982	20380	44796	205228	4287	3603	5366	3291	5637
50-54	1538	48	5280	22270	84200	167685	4857	2581	5516	3664	6931
55-59	439	26	2779	23640	128311	115170	5618	1684	4926	3897	7427
60-64	60	8	717	17391	106222	51011	4351	722	3155	3226	5548
65-69	10	2	219	23569	122846	32592	5071	485	3359	4964	7198
70-74	1	0	45	26203	98992	16516	4382	285	3127	6470	7822
75-79	0	0	7	23358	59161	7936	2740	154	2923	7595	6997
80-84	0	0	0	15223	23367	2979	1227	78	2213	6468	5699
85-89	0	0	0	6105	5940	866	334	24	1170	3538	3358
90-94	0	0	0	1536	833	150	74	8	348	1180	1225
95+	0	0	0	224	59	17	15	5	83	203	218

**Tableau 4.2. Répartition de la population selon l'âge et les positions LIPRO dans le ménage, femmes, Belgique, 1981.**

Ages	CMAR	CUNM	C1PA	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	NFR	OTHR
0-4	271398	6390	11400	5	0	0	0	0	0	8031	574
5-9	279174	7284	20536	0	0	0	0	0	0	6369	794
10-14	305510	8020	30022	3	5	1	0	0	0	5681	1479
15-19	310471	5675	39368	2864	10708	6743	1298	360	283	7866	3339
20-24	135495	1033	21096	19547	89708	93168	6550	3431	4361	8824	4279
25-29	28378	267	8420	21071	56894	219483	5122	6135	11548	4878	3055
30-34	11274	136	5922	14786	27593	262317	3217	6964	17895	3046	2411
35-39	5003	80	4355	10204	19116	216607	2377	5126	17808	1952	2459
40-44	3214	59	4416	10179	27947	210603	2825	3806	18236	1790	3894
45-49	2321	56	4708	14349	58668	191933	3640	2837	19022	1933	6047
50-54	1312	59	4459	24032	103095	143879	4731	1926	19335	2792	8721
55-59	494	48	3271	40466	140016	87430	5995	1221	18516	4342	12076
60-64	88	10	1003	43425	105352	33724	5025	510	11779	5307	10837
65-69	21	3	424	73880	112282	18856	5451	338	11812	10094	15695
70-74	1	0	117	92344	81996	9971	4543	246	11400	15764	19195
75-79	1	0	12	86500	42583	4848	2658	185	9577	19570	22143
80-84	0	0	0	53922	14326	1676	1158	99	6526	17065	21608
85-89	0	0	0	20608	2887	368	325	34	2892	9594	13615
90-94	0	0	0	4650	266	49	67	9	839	2983	5079
95+	0	0	0	613	17	3	10	2	164	514	1019

**Tableau 4.3. Répartition de la population selon l'âge et les positions LIPRO dans le ménage, hommes, Belgique, 1991.**

Ages	CMAR	CUNM	C1PA	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	NFR	OTHR
0-4	260670	16496	22531	0	0	0	0	0	0	8946	1458
5-9	257565	10121	30398	0	0	0	0	0	0	5217	1291
10-14	259599	9540	37760	96	0	0	0	0	3	4592	1503
15-19	260723	7452	46745	3259	242	179	415	226	41	7226	3110
20-24	220929	2794	42634	30774	26457	15094	10706	3529	343	10102	6612
25-29	92365	894	23721	57980	72125	120058	16208	9767	1244	7587	7220
30-34	33569	361	14136	53979	36694	227291	9685	12030	3034	4516	5906
35-39	16063	189	11638	46302	23627	246425	7031	11030	5518	3042	4666
40-44	8735	160	10868	41635	25690	245553	6793	8746	8019	2580	4546
45-49	3344	89	6748	32074	37130	181084	5472	4778	6911	2085	4236
50-54	1373	38	5049	30367	70034	145584	5553	2724	6103	2025	4919
55-59	508	22	3312	31103	115535	108932	5307	1624	5400	2467	5584
60-64	123	10	1555	32043	144556	69557	4850	862	4483	2690	6408
65-69	15	2	474	30967	147802	39468	4637	507	3929	2871	6381
70-74	0	0	49	20790	87799	15954	2935	182	2406	2275	4633
75-79	1	0	7	23873	68435	9279	2535	130	2623	3029	5791
80-84	0	0	0	18809	32888	3686	1306	56	2067	3310	5975
85-89	0	0	0	9189	9601	1057	496	20	1159	2381	4291
90-94	0	0	0	2535	1409	163	119	7	442	1081	1708
95+	0	0	0	394	87	14	16	0	78	213	391

**Tableau 4.4. Répartition de la population selon l'âge et les positions LIPRO dans le ménage, femmes, Belgique, 1991.**

Ages	CMAR	CUNM	C1PA	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	NFR	OTHR
0-4	247370	15624	21582	0	0	0	0	0	0	8535	1411
5-9	244936	9459	29150	0	0	0	0	0	0	4882	1241
10-14	248615	9072	35833	111	0	0	0	0	4	4314	1340
15-19	242590	6726	42962	4257	2630	1866	2531	620	396	7692	2657
20-24	159109	1687	30143	28215	52879	41326	16769	5824	6028	9667	4508
25-29	45177	439	12387	39975	64087	177468	14447	11560	17804	5984	4312
30-34	14877	165	7144	28982	28169	251046	7178	13555	29484	3455	3163
35-39	7363	119	5708	22201	21842	249092	5431	10950	35152	2231	2650
40-44	4174	100	5336	21569	29767	236031	5870	6838	36465	1752	2862
45-49	1763	78	3760	21192	48223	165585	5179	3005	25443	1394	3449
50-54	849	37	3244	26872	89071	125684	4720	1505	19717	1468	5124
55-59	401	25	2581	38559	131222	87118	4604	844	17866	2066	7495
60-64	122	13	1624	58121	148357	50969	4752	560	17134	3230	10229
65-69	25	6	695	83082	135187	25904	5086	409	16118	4956	13069
70-74	2	1	114	72929	72195	9729	3190	208	10466	5558	11711
75-79	0	0	16	92022	50036	5065	2437	154	10440	9855	19218
80-84	0	0	1	73761	21064	1940	1298	115	8033	12279	24576
85-89	0	0	0	35072	4835	494	480	56	4131	9289	21758
90-94	0	0	0	9183	514	58	82	13	1386	3800	9617
95+	0	0	0	1399	33	3	10	2	268	801	2289

**Tableau 4.5. Répartition relative de la population masculine selon l'âge et les positions LIPRO dans le ménage, Belgique, 1991.**

Ages	CMAR	CUNM	C1PA	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	NFR	OTHR
0-4	84,06	5,32	7,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,88	0,47
5-9	84,56	3,32	9,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,71	0,42
10-14	82,91	3,05	12,06	0,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,47	0,48
15-19	79,10	2,26	14,18	0,99	0,07	0,05	0,13	0,07	0,01	2,19	0,94
20-24	59,71	0,76	11,52	8,32	7,15	4,08	2,89	0,95	0,09	2,73	1,79
25-29	22,57	0,22	5,80	14,17	17,63	29,34	3,96	2,39	0,30	1,85	1,76
30-34	8,37	0,09	3,52	13,45	9,15	56,65	2,41	3,00	0,76	1,13	1,47
35-39	4,28	0,05	3,10	12,33	6,29	65,62	1,87	2,94	1,47	0,81	1,24
40-44	2,40	0,04	2,99	11,46	7,07	67,58	1,87	2,41	2,21	0,71	1,25
45-49	1,18	0,03	2,38	11,30	13,08	63,77	1,93	1,68	2,43	0,73	1,49
50-54	0,50	0,01	1,84	11,09	25,58	53,18	2,03	0,99	2,23	0,74	1,80
55-59	0,18	0,01	1,18	11,12	41,29	38,93	1,90	0,58	1,93	0,88	2,00
60-64	0,05	0,00	0,58	11,99	54,11	26,04	1,82	0,32	1,68	1,01	2,40
65-69	0,01	0,00	0,20	13,06	62,35	16,65	1,96	0,21	1,66	1,21	2,69
70-74	0,00	0,00	0,04	15,17	64,08	11,64	2,14	0,13	1,76	1,66	3,38
75-79	0,00	0,00	0,01	20,63	59,15	8,02	2,19	0,11	2,27	2,62	5,01
80-84	0,00	0,00	0,00	27,62	48,30	5,41	1,92	0,08	3,04	4,86	8,77
85-89	0,00	0,00	0,00	32,59	34,05	3,75	1,76	0,07	4,11	8,45	15,22
90-94	0,00	0,00	0,00	33,96	18,88	2,18	1,59	0,09	5,92	14,48	22,88
95+	0,00	0,00	0,00	33,03	7,29	1,17	1,34	0,00	6,54	17,85	32,77

**Tableau 4.6. Répartition relative de la population féminine selon l'âge et les positions LIPRO dans le ménage, Belgique, 1991.**

Ages	CMAR	CUNM	C1PA	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	NFR	OTHR
0-4	83,99	5,30	7,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,90	0,48
5-9	84,56	3,27	10,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,69	0,43
10-14	83,07	3,03	11,97	0,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,44	0,45
15-19	77,03	2,14	13,64	1,35	0,84	0,59	0,80	0,20	0,13	2,44	0,84
20-24	44,67	0,47	8,46	7,92	14,85	11,60	4,71	1,64	1,69	2,71	1,27
25-29	11,48	0,11	3,15	10,16	16,28	45,08	3,67	2,94	4,52	1,52	1,10
30-34	3,84	0,04	1,84	7,48	7,27	64,83	1,85	3,50	7,61	0,89	0,82
35-39	2,03	0,03	1,57	6,12	6,02	68,67	1,50	3,02	9,69	0,62	0,73
40-44	1,19	0,03	1,52	6,15	8,49	67,29	1,67	1,95	10,40	0,50	0,82
45-49	0,63	0,03	1,35	7,59	17,28	59,33	1,86	1,08	9,12	0,50	1,24
50-54	0,31	0,01	1,17	9,66	32,01	45,16	1,70	0,54	7,09	0,53	1,84
55-59	0,14	0,01	0,88	13,17	44,82	29,76	1,57	0,29	6,10	0,71	2,56
60-64	0,04	0,00	0,55	19,69	50,27	17,27	1,61	0,19	5,81	1,09	3,47
65-69	0,01	0,00	0,24	29,20	47,51	9,10	1,79	0,14	5,66	1,74	4,59
70-74	0,00	0,00	0,06	39,19	38,79	5,23	1,71	0,11	5,62	2,99	6,29
75-79	0,00	0,00	0,01	48,63	26,44	2,68	1,29	0,08	5,52	5,21	10,16
80-84	0,00	0,00	0,00	51,56	14,72	1,36	0,91	0,08	5,61	8,58	17,18
85-89	0,00	0,00	0,00	46,08	6,35	0,65	0,63	0,07	5,43	12,20	28,59
90-94	0,00	0,00	0,00	37,25	2,08	0,24	0,33	0,05	5,62	15,41	39,01
95+	0,00	0,00	0,00	29,12	0,69	0,06	0,21	0,04	5,58	16,67	47,64

**Tableau 4.7. Comparaison des répartitions relatives de la population masculine selon l'âge et les positions LIPRO dans le ménage, Belgique 1981-1991 (% 1991 - % 1981).**

Ages	CMAR	CUNM	C1PA	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	NFR	OTHR
0-4	-7,16	3,21	3,54							0,13	0,27
5-9	-4,39	1,04	3,52							-0,32	0,15
10-14	-4,14	0,78	3,41							-0,12	0,04
15-19	-4,50	0,69	3,60	0,37	-0,22	-0,17	0,06	0,03	0,00	0,26	-0,11
20-24	6,33	0,27	3,11	2,39	-7,80	-6,49	1,79	0,41	-0,02	0,15	-0,14
25-29	7,45	0,08	1,70	5,92	-2,38	-16,69	2,52	1,09	-0,08	0,06	0,33
30-34	2,30	0,01	0,47	6,30	-0,47	-11,38	1,20	1,26	-0,01	-0,06	0,38
35-39	1,02	0,00	0,42	5,47	-0,84	-7,93	0,66	1,12	0,31	-0,25	0,02
40-44	0,43	0,01	0,42	4,84	-1,20	-5,95	0,59	0,87	0,56	-0,28	-0,29
45-49	0,12	0,00	0,07	4,57	-1,71	-3,99	0,51	0,49	0,66	-0,35	-0,37
50-54	0,00	0,00	0,11	3,78	-2,06	-1,88	0,43	0,15	0,42	-0,46	-0,48
55-59	0,03	0,00	0,24	3,07	-2,36	-0,25	-0,01	0,01	0,25	-0,44	-0,53
60-64	0,01	0,00	0,21	2,96	-1,09	-0,47	-0,45	-0,05	0,04	-0,67	-0,48
65-69				1,30	1,02	0,38	-0,58	-0,03	-0,02	-1,27	-0,90
70-74				-0,82	3,66	1,56	-0,53	-0,04	-0,15	-2,29	-1,39
75-79				-0,43	5,79	0,86	-0,28	-0,03	-0,37	-4,23	-1,31
80-84				1,03	7,48	0,21	-0,23	-0,05	-0,83	-6,44	-1,18
85-89				3,98	6,21	-0,31	0,19	-0,04	-1,37	-8,14	-0,52
90-94				5,27	3,32	-0,62	0,21	-0,06	-0,58	-7,56	0,00
95+				5,84	0,13	-0,89	-0,48	-0,61	-3,53	-6,78	6,32

**Tableau 4.8. Comparaison des répartitions relatives de la population féminine selon l'âge et les positions LIPRO dans le ménage, Belgique 1981-1991 (% 1991 - % 1981).**

Ages	CMAR	CUNM	C1PA	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	NFR	OTHR
0-4	-7,14	3,16	3,50							0,20	0,29
5-9	-4,31	0,95	3,53							-0,34	0,18
10-14	-4,04	0,74	3,41							-0,18	0,03
15-19	-2,79	0,68	3,52	0,62	-1,92	-1,14	0,47	0,10	0,05	0,42	-0,01
20-24	9,71	0,21	3,02	2,88	-8,30	-12,44	3,02	0,75	0,57	0,44	0,16
25-29	3,71	0,04	0,84	4,39	0,70	-15,01	2,27	1,26	1,36	0,18	0,26
30-34	0,67	0,00	0,18	3,33	-0,49	-8,94	0,95	1,54	2,58	0,04	0,14
35-39	0,27	0,00	0,05	2,54	-0,68	-7,31	0,66	1,22	3,44	-0,07	-0,13
40-44	0,07	0,01	-0,02	2,60	-1,25	-6,10	0,69	0,62	4,04	-0,12	-0,54
45-49	-0,13	0,01	-0,19	2,90	-1,92	-3,49	0,66	0,15	2,89	-0,13	-0,74
50-54	-0,11	-0,01	-0,25	2,01	-0,79	-0,61	0,19	-0,07	0,93	-0,36	-0,93
55-59	-0,02	-0,01	-0,16	0,28	0,21	1,90	-0,34	-0,10	0,20	-0,68	-1,29
60-64	0,00	0,00	0,09	-0,31	1,74	1,73	-0,70	-0,05	0,38	-1,35	-1,53
65-69				-0,49	2,39	1,53	-0,40	0,01	0,92	-2,31	-1,71
70-74				-0,01	3,99	1,00	-0,21	0,01	0,78	-3,71	-1,86
75-79				2,63	3,80	0,10	-0,13	-0,02	0,42	-5,20	-1,62
80-84				5,22	2,41	-0,08	-0,09	0,00	0,01	-6,08	-1,39
85-89				5,13	0,62	-0,08	-0,02	0,01	-0,32	-6,86	1,53
90-94				3,90	0,18	-0,12	-0,15	-0,01	-0,40	-5,98	2,58
95+				2,94	-0,04	-0,07	-0,22	-0,04	-1,43	-5,28	4,13

**Tableau 4.9. Ratios des répartitions de la population masculine selon l'âge et les positions LIPRO dans le ménage, Belgique 1981-1991 (nombres absolus 1991 / nombres absolus 1981).**

Ages	CMAR	CUNM	C1PA	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	NFR	OTHR
0-4	0,92	2,51	1,94							1,04	2,39
5-9	0,88	1,35	1,43							0,78	1,44
10-14	0,81	1,14	1,19							0,79	0,92
15-19	0,77	1,17	1,09	1,30	0,20	0,20	1,49	1,30	0,89	0,92	0,73
20-24	1,02	1,42	1,25	1,28	0,44	0,35	2,39	1,61	0,76	0,97	0,85
25-29	1,60	1,70	1,51	1,84	0,94	0,68	2,95	1,97	0,85	1,11	1,31
30-34	1,49	1,20	1,24	2,03	1,03	0,90	2,14	1,86	1,06	1,02	1,45
35-39	1,68	1,25	1,48	2,29	1,13	1,14	1,98	2,06	1,61	0,97	1,30
40-44	1,54	1,51	1,46	2,18	1,08	1,16	1,84	1,97	1,68	0,90	1,02
45-49	1,04	1,02	0,97	1,57	0,83	0,88	1,28	1,33	1,29	0,63	0,75
50-54	0,89	0,79	0,96	1,36	0,83	0,87	1,14	1,06	1,11	0,55	0,71
55-59	1,16	0,85	1,19	1,32	0,90	0,95	0,94	0,96	1,10	0,63	0,75
60-64	2,05	1,25	2,17	1,84	1,36	1,36	1,11	1,19	1,42	0,83	1,16
65-69	1,50	1,00	2,16	1,31	1,20	1,21	0,91	1,05	1,17	0,58	0,89
70-74				0,79	0,89	0,97	0,67	0,64	0,77	0,35	0,59
75-79				1,02	1,16	1,17	0,93	0,84	0,90	0,40	0,83
80-84				1,24	1,41	1,24	1,06	0,72	0,93	0,51	1,05
85-89				1,51	1,62	1,22	1,49	0,83	0,99	0,67	1,28
90-94				1,65	1,69	1,09	1,61	0,88	1,27	0,92	1,39
95+				1,76	1,47	0,82	1,07	0,00	0,94	1,05	1,79

**Tableau 4.10. Ratios des répartitions de la population féminine selon l'âge et les positions LIPRO dans le ménage, Belgique 1981-1991 (nombres absolus 1991 / nombres absolus 1981).**

Ages	CMAR	CUNM	C1PA	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	NFR	OTHR
0-4	0,91	2,45	1,89							1,06	2,46
5-9	0,88	1,30	1,42							0,77	1,56
10-14	0,81	1,13	1,19							0,76	0,91
15-19	0,78	1,19	1,09	1,49	0,25	0,28	1,95	1,72	1,40	0,98	0,80
20-24	1,17	1,63	1,43	1,44	0,59	0,44	2,56	1,70	1,38	1,10	1,05
25-29	1,59	1,64	1,47	1,90	1,13	0,81	2,82	1,88	1,54	1,23	1,41
30-34	1,32	1,21	1,21	1,96	1,02	0,96	2,23	1,95	1,65	1,13	1,31
35-39	1,47	1,49	1,31	2,18	1,14	1,15	2,28	2,14	1,97	1,14	1,08
40-44	1,30	1,69	1,21	2,12	1,07	1,12	2,08	1,80	2,00	0,98	0,73
45-49	0,76	1,39	0,80	1,48	0,82	0,86	1,42	1,06	1,34	0,72	0,57
50-54	0,65	0,63	0,73	1,12	0,86	0,87	1,00	0,78	1,02	0,53	0,59
55-59	0,81	0,52	0,79	0,95	0,94	1,00	0,77	0,69	0,96	0,48	0,62
60-64	1,39	1,30	1,62	1,34	1,41	1,51	0,95	1,10	1,45	0,61	0,94
65-69	1,19	2,00	1,64	1,12	1,20	1,37	0,93	1,21	1,36	0,49	0,83
70-74				0,79	0,88	0,98	0,70	0,85	0,92	0,35	0,61
75-79				1,06	1,18	1,04	0,92	0,83	1,09	0,50	0,87
80-84				1,37	1,47	1,16	1,12	1,16	1,23	0,72	1,14
85-89				1,70	1,67	1,34	1,48	1,65	1,43	0,97	1,60
90-94				1,97	1,93	1,18	1,22	1,44	1,65	1,27	1,89
95+				2,28	1,94	1,00	1,00	1,00	1,63	1,56	2,25

**Tableau 4.11. Projection LIPRO: répartition de la population masculine selon l'âge et la position LIPRO dans le ménage, Belgique, 2011, scénario de référence).**

Ages	CMAR	CUNM	C1PA	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	NFR	OTHR
0-4	187425	22812	26067	0	0	0	0	0	0	6906	2341
5-9	194319	18479	41655	0	0	0	0	0	0	4612	1918
10-14	203542	16812	56290	119	0	0	0	0	0	3931	1713
15-19	210257	13602	69635	2784	295	308	289	298	0	6107	2970
20-24	168954	4232	55383	26155	21439	12305	7846	3113	261	8609	5535
25-29	76608	1370	29596	48409	51966	74574	12423	7604	752	6318	6183
30-34	38267	535	20681	56938	33409	142006	9759	12005	1859	4344	6264
35-39	23308	317	19184	61210	26058	173594	9788	14539	4719	3228	6185
40-44	15480	169	21881	67295	31477	193494	11675	14803	7858	2773	6281
45-49	7587	62	16962	70842	52608	204141	12970	10216	11046	3490	6677
50-54	2579	16	10083	64458	87558	173189	11746	5187	11495	3185	6966
55-59	614	2	5025	58275	124731	118900	9724	2462	8436	2969	6199
60-64	90	2	2466	54498	151513	73221	7909	1117	6687	2980	6556
65-69	19	0	509	40768	127322	33337	5295	335	4061	1597	4592
70-74	0	0	14	34017	108926	18629	4449	145	3497	1065	5035
75-79	0	0	2	29936	80528	10459	2749	78	2902	917	6408
80-84	0	0	0	23782	43025	4756	1515	26	2297	751	6945
85+	0	1	1	18890	16624	1660	2125	14	1860	1215	9630

Le deuxième ensemble de tableaux (de 4.11 à 4.14) donne les résultats du scénario de référence des projections LIPRO pour 2011 (cfr. Boulanger et al., 1994: D1-D8). Les deux premiers tableaux contiennent les répartitions en nombres absolus (= les personnes) par sexe pour la population totale de la Belgique (les étrangers inclus).

**Tableau 4.12. Projection LIPRO: répartition de la population féminine selon l'âge et la position LIPRO dans le ménage, Belgique, 2011, scénario de référence).**

Ages	CMAR	CUNM	C1PA	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	NFR	OTHR
0-4	177445	22564	25058	0	0	0	0	0	0	6330	1915
5-9	184429	17595	38930	4	4	4	4	4	4	4084	1865
10-14	192406	17130	51617	71	4	4	4	4	5	3542	1725
15-19	191883	13161	61773	3843	2303	1591	2480	599	327	6181	2696
20-24	117340	3609	35454	22859	44734	31238	14644	4952	4540	7331	3654
25-29	36659	856	13824	32379	53571	111680	13150	10101	12275	4673	3480
30-34	15457	252	9046	29275	29591	168010	8279	14616	23260	3063	2915
35-39	9697	152	7740	28462	25613	186442	8158	14722	31787	2290	2676
40-44	6316	157	8431	36908	35298	197891	11114	11653	39135	2101	3242
45-49	2524	176	6646	47127	59853	194049	13938	7296	41812	2123	4339
50-54	788	43	4312	55698	101940	149862	9895	3824	34908	1441	5281
55-59	409	39	2736	60640	134871	95755	7093	1807	27737	1912	6055
60-64	85	1	1416	73806	147913	57133	6054	774	22299	1964	6477
65-69	12	1	631	73775	115967	25134	4024	332	15746	1513	7164
70-74	24	1	205	87996	93087	13802	2811	236	15949	1693	9410
75-79	1	1	45	101175	59291	7599	1692	102	13277	3023	17457
80-84	2	0	1	86276	27925	2732	949	81	10639	3328	25803
85+	5	0	3	66666	8538	980	266	52	6885	14367	40723

**Tableau 4.13. Projection LIPRO: comparaison des répartitions LIPRO pour les hommes en 1991 et en 2011. (nombres absolus 2011 / nombres absolus 1991, scénario de référence).**

Ages	CMAR	CUNM	CHPA	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	NFR	OTHR
0-4	0,72	1,44	1,16							0,77	1,34
5-9	0,75	1,77	1,35							0,90	1,35
10-14	0,79	1,82	1,46							0,87	1,22
15-19	0,81	1,77	1,49	0,91	1,18	1,31	0,72	1,39	0,00	0,87	0,97
20-24	0,77	1,60	1,29	0,84	0,79	0,81	0,77	0,84	0,71	0,85	0,86
25-29	0,84	1,42	1,23	0,83	0,72	0,62	0,76	0,82	0,58	0,81	0,80
30-34	1,12	1,83	1,44	1,07	0,91	0,63	1,03	0,99	0,60	0,98	1,02
35-39	1,49	1,70	1,69	1,36	1,13	0,70	1,38	1,31	0,85	1,14	1,30
40-44	1,77	1,22	1,94	1,60	1,22	0,79	1,67	1,66	0,98	1,08	1,33
45-49	2,23	1,44	2,54	2,21	1,43	1,12	2,36	2,29	1,58	1,70	1,67
50-54	1,81	0,80	2,09	2,10	1,26	1,18	2,21	1,95	1,77	1,66	1,46
55-59	1,23	0,09	1,61	1,85	1,09	1,09	1,89	1,64	1,64	1,21	1,08
60-64	1,10	0,20	1,52	1,68	1,05	1,06	1,74	1,31	1,47	1,18	1,03
65-69	0,95	0,00	1,35	1,29	0,85	0,85	1,14	0,93	1,07	0,63	0,71
70-74				1,62	1,24	1,19	1,38	0,81	1,30	0,49	1,04
75-79				1,24	1,17	1,15	1,14	0,57	1,17	0,32	0,94
80-84				1,27	1,33	1,30	1,22	0,41	1,18	0,22	1,08
85+				1,53	1,47	1,23	3,04	0,27	1,10	0,33	1,31

**Tableau 4.14. Projection LIPRO: comparaison des répartitions LIPRO pour les femmes en 1991 et en 2011. (nombres absolus 2011 / nombres absolus 1991, scénario de référence).**

Ages	CMAR	CUNM	C1PA	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	NFR	OTHR
0-4	0,72	1,43	1,16							0,77	1,37
5-9	0,75	1,87	1,34							0,84	1,21
10-14	0,77	1,91	1,44							0,82	1,20
15-19	0,79	1,90	1,46	0,91	0,96	0,93	0,98	0,96	0,95	0,83	1,09
20-24	0,74	1,87	1,23	0,81	0,84	0,75	0,88	0,87	0,77	0,81	0,82
25-29	0,82	1,96	1,16	0,80	0,83	0,63	0,93	0,89	0,68	0,78	0,76
30-34	1,04	2,33	1,29	1,01	1,03	0,67	1,20	1,10	0,78	0,91	0,89
35-39	1,26	2,11	1,43	1,30	1,20	0,75	1,50	1,34	0,91	1,03	1,03
40-44	1,57	1,55	1,60	1,67	1,20	0,84	1,92	1,70	1,10	1,12	1,07
45-49	1,66	1,54	1,84	2,22	1,26	1,17	2,49	2,54	1,69	1,50	1,22
50-54	1,03	2,15	1,38	2,03	1,15	1,19	2,13	2,37	1,79	1,10	1,05
55-59	1,13	1,30	1,20	1,58	1,03	1,11	1,63	1,88	1,54	0,96	0,81
60-64	0,69	0,08	0,92	1,26	1,00	1,12	1,23	1,44	1,30	0,64	0,64
65-69	0,60	0,17	0,79	0,89	0,84	0,98	0,78	0,88	0,98	0,31	0,51
70-74				1,21	1,27	1,47	0,96	1,02	1,42	0,32	0,77
75-79				1,10	1,20	1,45	0,71	0,95	1,36	0,29	0,81
80-84				1,18	1,34	1,46	0,71	0,79	1,36	0,27	0,96
85+				1,46	1,52	1,71	0,64	1,24	1,26	1,04	1,06

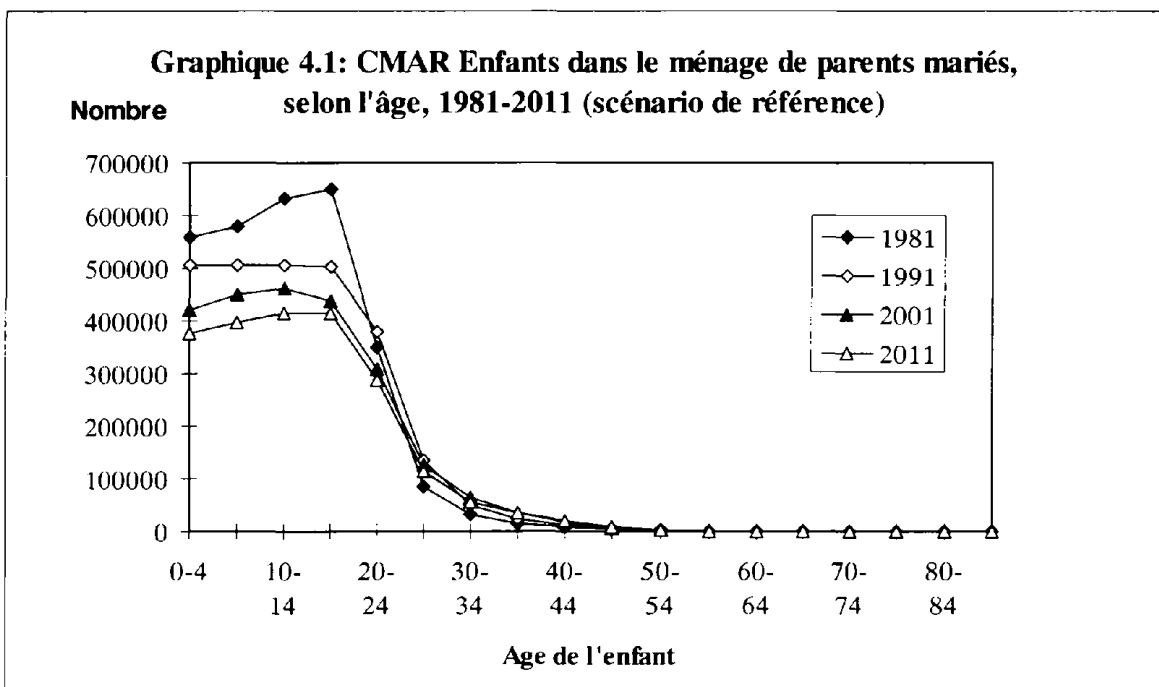
Les deux tableaux suivants ( 4.13 et 4.14) donnent les ratios de ces répartitions par rapport à 1991. Ces ensembles de tableaux de base permettent à l'utilisateur de se former une image détaillée tant de l'évolution observée au cours des années 1980 que des perspectives pour 2011 sous l'hypothèse de probabilités de transition inchangées.

Dans les tableaux relatifs aux ratios, on a inscrit en caractères gras les ratios qui dépassent les limites 0.90 ou 1.10 et qui indiquent donc des changements supérieurs à 10 pour cent. Les ratios plus petits que 0.90 sont indiqués en italiques.

#### 4.2.1.1. Les positions des enfants dans les ménages, 1981 - 2011

On considère comme "enfants" tous les descendants habitant avec la personne de référence du ménage. On peut donc trouver des enfants d'âge plus élevé que 25 ans. Ils sont répartis en enfants de couple marié (CMAR), de cohabitants (CUNM) ou d'un seul parent (C1PA). Dans les graphiques qui suivent ci-après, on produit leurs nombres absolus par âge, pour les deux sexes ensemble et pour les années 1981 et 1991 (recensements) et 2001 et 2011 (projection du scénario de référence).

Le graphique 4.1 donne les nombres d'enfants vivant chez des couples mariés. Les effectifs ont diminué rapidement dans le courant des années 1980. Cela est imputable à la convergence de deux effets: le premier effet est celui de la *baisse de la fécondité*: la grande vague des naissances des années soixante (le "baby boom"), atteint et dépasse l'âge de 20 ans et est suivie par les générations moins fournies en effectifs nées dans les années 1970 (le "baby bust"). Le second effet est celui du *déplacement structurel réalisé à l'avantage d'autres types de ménages*, à savoir ceux de cohabitants et de familles monoparentales, de telle sorte que la part relative des enfants de parents mariés baisse. Ce dernier effet est clairement visible dans les tableaux 4.7 et 4.8 dans lesquels on compare les *pourcentages dans chaque classe d'âge* en 1991 par rapport à 1981. On voit que la part relative des enfants de parents mariés baisse de plus de 7 pour cent dans le groupe d'âge 0-4 et de plus de 4 pour cent dans les deux groupes d'âge suivants.



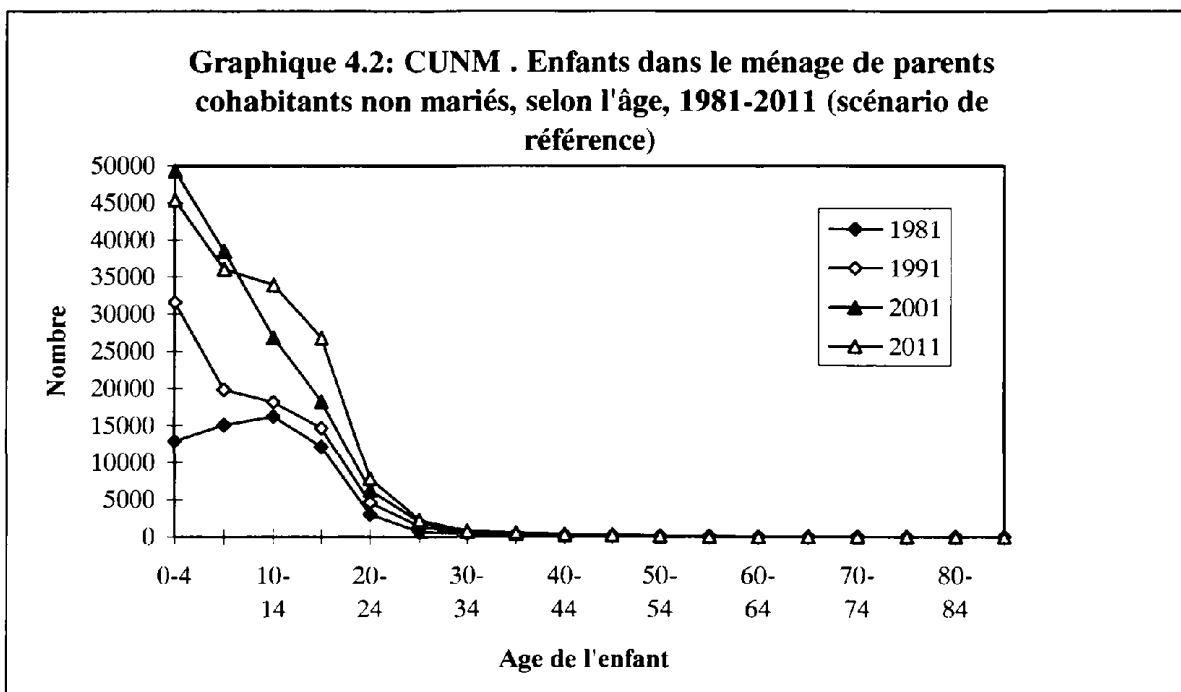
Après 1991, les perspectives indiquent une poursuite de la baisse de la catégorie "enfants de parents mariés". Cette baisse provient plus des déplacements structurels dans les positions dans les ménages que du fait de la diminution du nombre de naissances. Ainsi, le pourcentage d'enfants de 0-4 ans habitant chez leurs parents baisse encore et atteint environ 84 % en 1991,



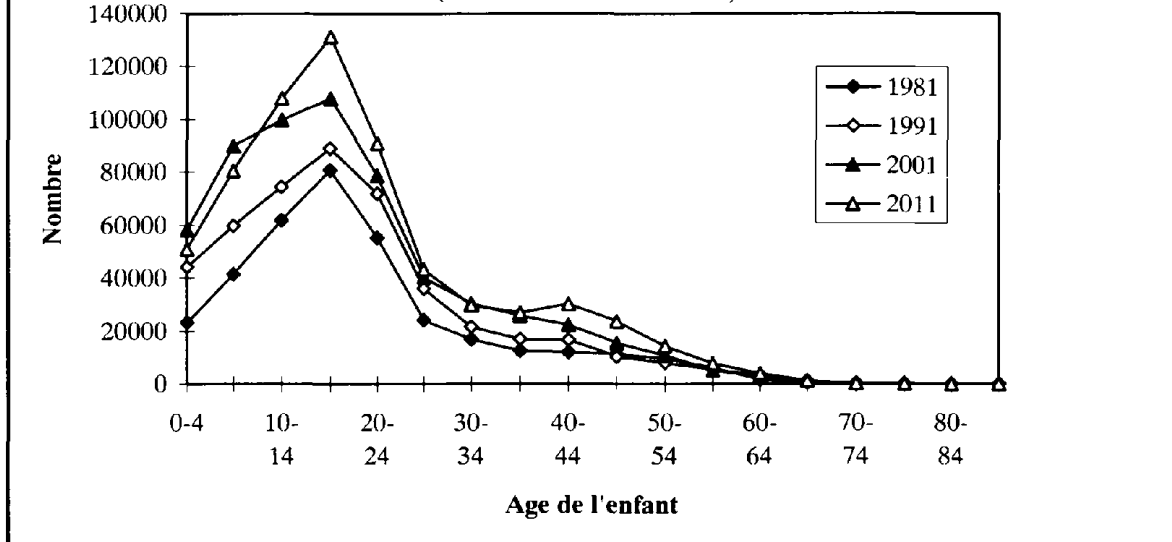
quasiment 78 % en 2001 et 76 % en 2011. Dans les scénarios alternatifs de projection, où les probabilités de cohabitation sont plus élevées, ce dernier pourcentage atteint environ 74%.

Les descendants âgés de plus de 20 ans et habitant auprès de parents mariés subissent également la combinaison de plusieurs effets. Entre 1981 et 1991, leur total dans les classes d'âge 20-24 et 25-29 s'est élevé en conséquence (i) du passage de l'importante génération du "baby boom" et (ii) de l'allongement de la durée de vie passée au domicile des parents par les jeunes adultes non mariés. Les tableaux 4.7 et 4.8 montrent clairement ce dernier effet structurel. Dans les deux classes d'âge en question, la part relative des "personnes habitant encore à la maison" passe de 4 à presque 10 (hommes de 20-24 ans). Après 1991 par contre, le nombre de descendants de 20-24 ans habitant auprès de parents mariés baisse (voir graphique 4.1) parce que la génération du "baby boom" continue à vieillir mais aussi parce que la part relative des "personnes habitant encore à la maison" auprès de parents mariés n'augmente plus. Cependant, chez les 20-29 ans, les proportions de "personnes habitant encore à la maison" auprès de parents cohabitants ou dans des ménages monoparentaux augmentent bien après 1991.

Les nombres absolus de descendants *vivant chez des parents cohabitants ou dans des familles monoparentales* sont présentés par âge dans les graphiques 4.2 et 4.3. La structure par âge des enfants chez les cohabitants (CUNM) est nettement plus jeune que celle des enfants de familles monoparentales (C1PA). Cela perdure d'ailleurs tout au long de la période de projection. La raison en est que durant les années 1980, des cohabitants sont allés jusqu'à la parenté sans mariage préalable de telle sorte que dans ces ménages, le nombre de jeunes enfants de 0-4 ans augmente et atteint un maximum aux environs de 2001.



**Graphique 4.3: C1PA Nombre d'enfants vivant dans le ménage de parents isolés (famille monoparentale), selon l'âge, 1981-2011 (scénario de référence)**



Dans ce groupe d'âge, leurs effectifs passent d'environ 13 000 en 1981 à 32 000 en 1991 et dépassent 50 000 en 2001. Dans les classes d'âge plus élevé, les nombres absolus d'enfants chez les cohabitants ne cessent d'augmenter (graphique 4.2); après 2001, cette croissance atteint aussi les classes d'âge de 15 à 30 ans. Une part de ce phénomène est à porter au compte du déplacement de l'importante génération du "baby boom" quoique après 1996 cet effet devienne négligeable. Après 1996, la hausse de enfants de cohabitants n'est plus que (i) la conséquence d'une croissance continue de la cohabitation avec procréation et (ii) le fait que les enfants non mariés restent plus longtemps auprès de leurs parents cohabitants.

La structure par âge des descendants habitant dans une famille monoparentale (C1PA) est plus vieille que celle des descendants de parents mariés parce que les familles monoparentales sont souvent la conséquence de divorces ou de séparations de cohabitants. Les enfants qui subissent le divorce des parents sont déjà quelque peu âgés de telle sorte que la classe d'âge modale pour la position C1PA est située à 15-19 ans. Cela perdure tout au long de la période 1981-2011.

Le graphique 4.3. montre que les nombres d'enfants dans les familles monoparentales augmentent encore plus rapidement après 1991 que durant la période 1981-1991. On peut même parler d'un doublement vers 2001 dans les groupes d'âge 0-4 et 5-9 ans. Cela vient du fait que les séparations se produisent à des âges de plus en plus jeunes des enfants. De même, l'augmentation de descendants âgés de 30-49 ans est surprenante dans les familles monoparentales. Ceci n'est pas seulement une conséquence implicite du vieillissement du "baby boom"; c'est aussi le résultat d'une croissance autonome et générale à l'intérieur de chaque classe d'âge. Cette croissance relative d'adultes plus âgés dans les positions C1PA reflète le retour de descendants séparés (surtout les hommes) vers la famille d'origine dans laquelle un des parents a éventuellement disparu entre-temps par décès ou séparation.

Finalement, il faut souligner qu'il n'y a pas de cloison imperméable entre les positions CUNM et C1PA. Les effectifs de ces derniers sont toujours surestimés au désavantage des premiers: c'est une conséquence de l'existence de "familles monoparentales avec d'autres personnes" dans

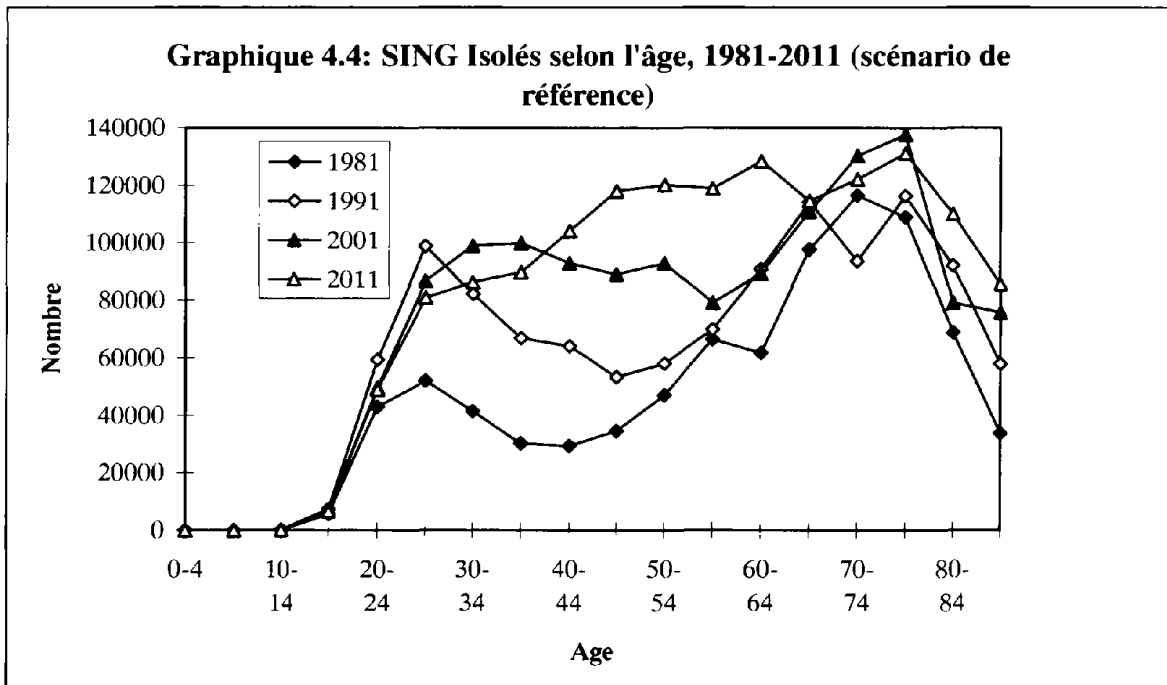
lesquelles les parents cohabitent réellement avec une tierce personne (domiciliée ailleurs) ou avec la chef d'une autre famille monoparentale.

On peut résumer les tendances principales en trois points:

- De plus en plus d'enfants résident dans des familles de cohabitants ou dans des familles monoparentales et de moins en moins dans des familles de parents mariés. Cette tendance perdure au 21e siècle, même dans le scénario de référence dans lequel les probabilités de transition de 1991 sont maintenues et malgré les effectifs plus réduits de naissance.
- Les enfants restent cependant plus longtemps domiciliés chez les parents et ceci vaut pour toutes les formes de vie parentale. C'est surtout le cas des descendants de 20-29 ans, les hommes plus que les femmes, qui prolongent leur séjour dans les "familles-hôtel" des parents.
- Un retour (temporaire) dans la famille des parents des descendants de plus de 30 ans entraîne des augmentations des proportions dans les positions CMAR, CUNM et C1PA dans les classes d'âge 30-49 ans. Ici, les effectifs absolus augmentent encore du fait du déplacement de la génération du "baby boom" dans ces classes d'âge à partir de 1996.

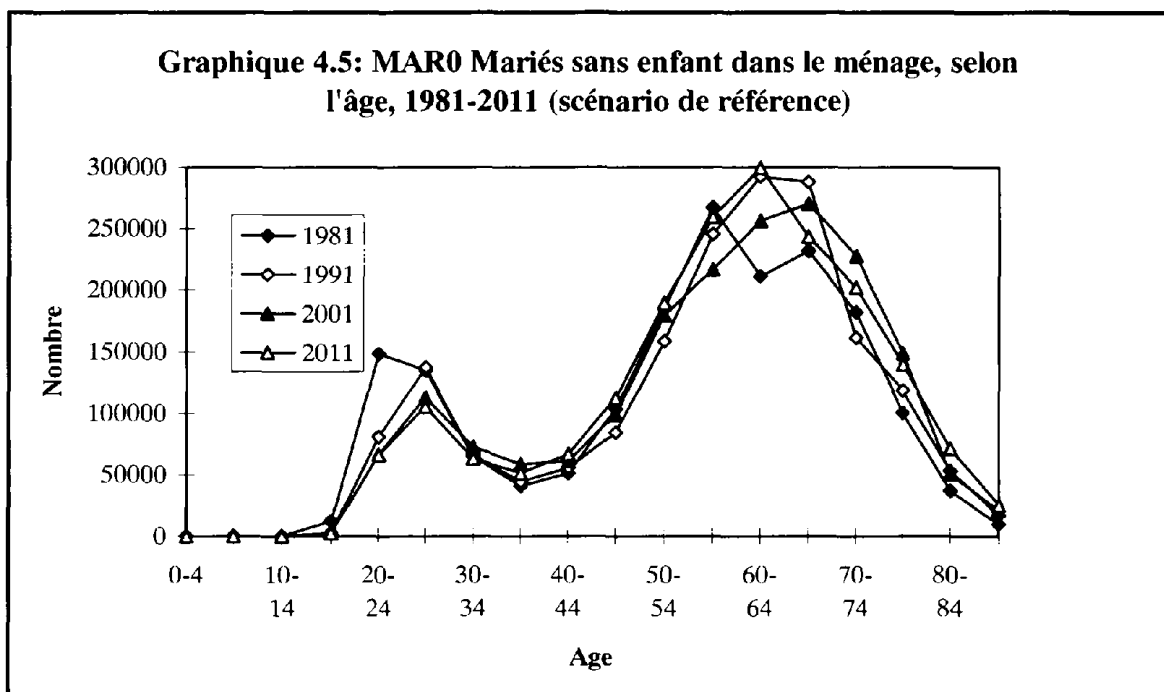
#### 4.2.1.2. Les positions des adultes et des parents dans les ménages, 1981-2011

Dans cette section, on passera successivement en revue les isolés (SING), les mariés sans enfants résidant (MAR0), les mariés avec enfants résidant (MAR+), les cohabitants avec (UNM+) ou sans enfants résidant (UNM0), les parents isolés (H1PA), les corésidents dans les autres ménages (NFR) et les autres (OTHR), qui sont principalement des résidents dans des ménages collectifs.

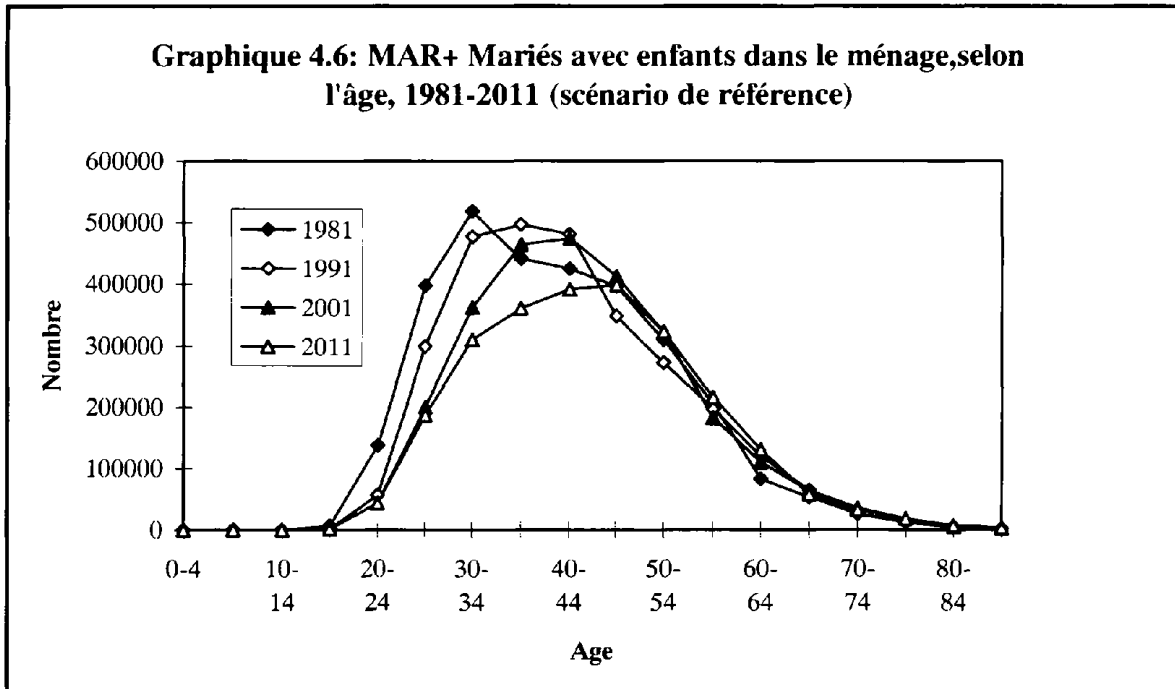


L'évolution et les perspectives en ce qui concerne les isolés (SING) par âge sont présentées au graphique 4.4. On imagine que les effectifs augmenteront, surtout chez les jeunes et les retraités. Ceci n'est vrai qu'en partie seulement. Dans le groupe d'âge 20-29 ans, les changements dans les effectifs absolus d'isolés ne sont pas spectaculaires et on peut même prévoir une baisse après 1991. Cela vient du fait que des cohortes de naissances plus réduites atteignent cette classe et qu'en plus ces jeunes adultes sont tentés d'habiter plus longtemps chez les parents d'une part, ou de cohabiter d'autre part. Chez les plus âgés, et spécialement chez les très âgés (80 ans et plus), l'augmentation est considérable et n'est temporairement contrariée qu'à partir de 1994 par l'arrivée à ces âges des générations peu importantes nées en 1914-1918.

La croissance la plus importante dans les effectifs d'isolés concerne cependant les personnes d'âge moyen, de 30 à 64 ans. Cette évolution était déjà clairement visible pour la période 1981-1991 (voir tableaux 4.9 et 4.10), avec un doublement des effectifs d'isolés entre 30 et 44 ans. Après 1991, cette tendance se poursuit et atteint aussi, avec le changement de siècle, les classes d'âge entre 50 et 64 ans. L'augmentation des isolés dans ces groupes d'âge moyen est surtout la conséquence d'un retard de la procréation combiné avec la croissance des séparations ou des divorces et la faiblesse du remariage. Cependant, un nombre appréciable d'isolés expérimente la cohabitation, dont l'incidence est sous-estimée dans la projection belge LIPRO, comme on l'a souligné précédemment.



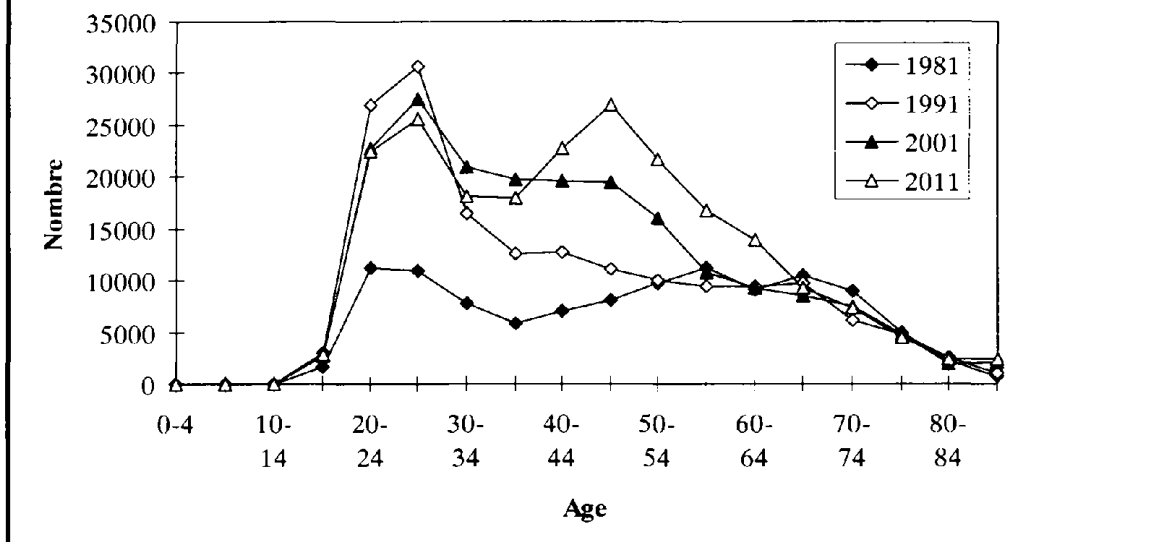
Les répartitions par âge des mariés sans enfants (MAR0) et avec enfants résidant (MAR+) sont données dans les graphiques 4.5 et 4.6. Le nombre de mariés sans enfants résidant diminue forcément dans les classes d'âge de 20 à 29 ans en conséquence de l'ajournement du mariage qui se manifeste depuis plus de deux décennies déjà. Au delà de l'âge de 30 ans, les effectifs absolus restent à peu près stables, tandis qu'ils croissent au delà de 70 ans du fait du prolongement de la survie réciproque des partenaires mariés.



Le nombre de mariés avec enfants résidant baisse sensiblement durant toute la période 1981-2011, du fait de la combinaison du retard au mariage et à la procréation. Même si les probabilités de mariage et les taux de fécondité de 1991 sont maintenus (cfr. le scénario de référence) on peut s'attendre à ce que les effectifs de mariés de 25 à 34 ans avec enfants atteignent en 2011 à peine la moitié des effectifs de 1981. Après le changement de siècle, les mariés avec enfants baissent également de manière impressionnante dans les classes d'âge de 35 à 44 ans; c'est surtout la conséquence du passage à travers les âges de générations ayant adopté d'autres formes de vie et de séparation (ou de divorce).

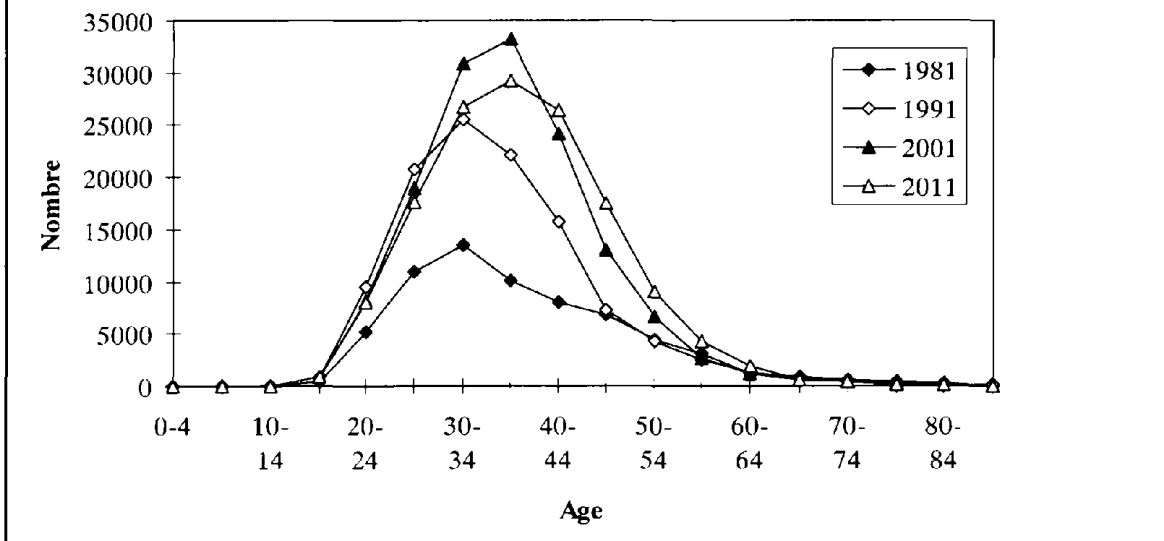
L'allongement de la durée de vie des descendants adultes résidant contribue cependant au statu quo dans les nombres de mariés avec enfants dans les classes d'âge au dessus de 45 ans. Cela provient d'un déclin de la phase dite du "nid vide" qui est elle-même la conséquence d'une parenté réalisée à des âges plus élevés.

**Graphique 4.7: UNM0 Cohabitants non mariés, sans enfant dans le ménage, selon l'âge, 1981-2011 (scénario de référence)**



La montée en force des positions de cohabitants avec ou sans enfants (UNM+ ou UNM0) et des parents isolés (HIPA) est présentée dans les graphiques 4.7, 4.8 et 4.9. Le nombre de cohabitants sans enfants a déjà connu une hausse remarquable au cours de la période 1981-1991. Dans les classes d'âge de 20 à 40 ans, on peut parler d'augmentations allant du doublement au triplement (cfr. tableaux 4.9 et 4.10).

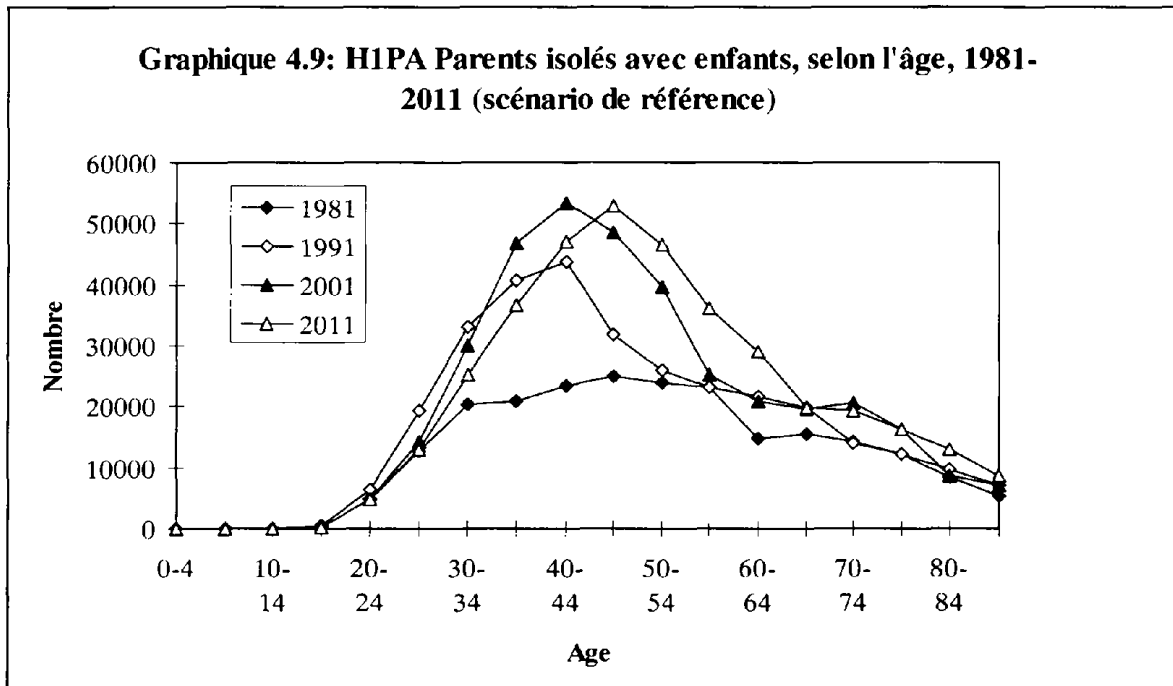
**Graphique 4.8: UNM+ Cohabitants non mariés avec enfants dans le ménage, selon l'âge, 1981-2011 (scénario de référence)**



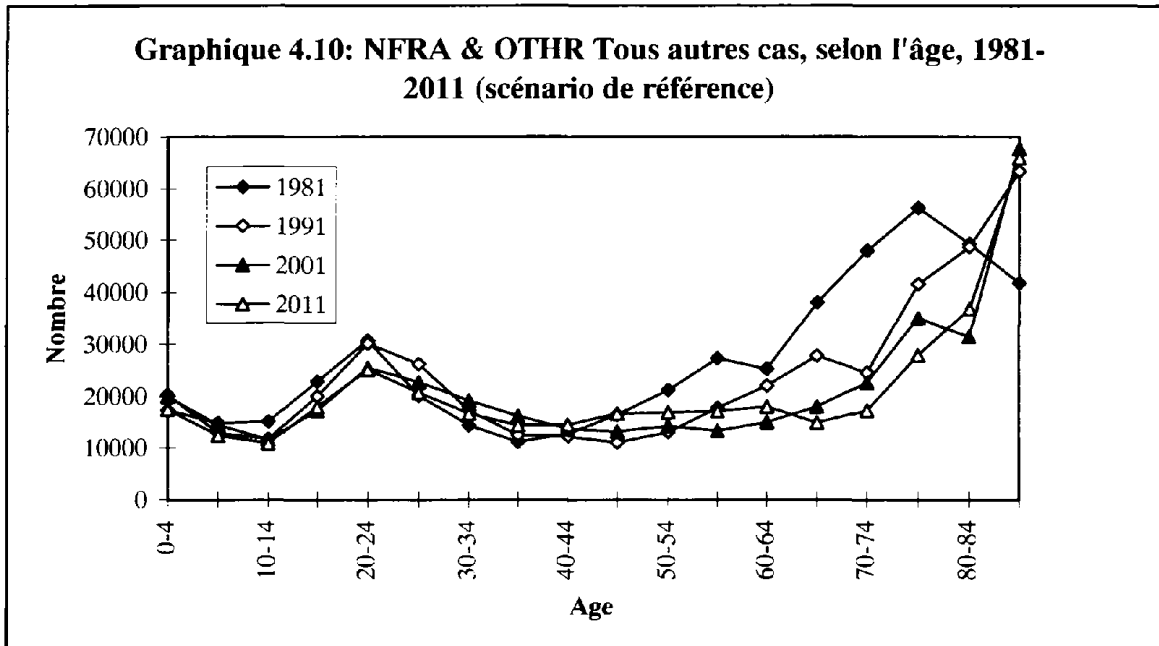
A partir de 1991, l'augmentation se localise surtout dans des classes d'âge plus âgées, avec, par exemple, un doublement dans la classe d'âge 45-49 ans vers 2011. De plus, on peut penser qu'une partie de la croissance des isolés dans ces classes d'âge (voir graphique 4.4) va se transformer en une augmentation additionnelle de cohabitants âgés sans enfants.

Les effectifs de cohabitants avec enfants résidant (graphique 4.8) ont déjà connu une montée remarquable dans toutes les classes d'âge entre 20 et 55 ans. Après 1991, les effectifs en dessous de 30 ans se stabilisent mais continuent à croître au delà de cet âge jusqu'en 2001.

L'augmentation des parents isolés (graphique 4.9) est observable dans la plupart des classes d'âge, quoique surtout entre 25 et 45 ans. Après 1991, la croissance cesse en ce qui concerne les personnes âgées de moins de 30 ans mais augmente encore pour les personnes de 30 à 54 ans. Même chez les retraités de 70 à 79 ans, on observe une augmentation significative des personnes qui ont perdu leur partenaire mais ont conservé ou acquis un descendant résidant.



Les deux dernières positions dans les ménages sont celles de corésident dans un autre ménage privé (NFR) ou dans un ménage collectif (OTHR). Entre 1981 et 1991, la corésidence dans un autre ménage privé, qu'il soit apparenté ou non, a diminué pour presque toutes les classes d'âge, et surtout dans les classes d'âge entre 45 et 84 ans (voir tableaux 4.9 et 4.10). L'adhésion à des ménages collectifs (OTHR) connaît également une tendance à la baisse entre 1981 et 1991 dans les classes d'âge entre 45 et 80 ans. Chez les enfants et les jeunes adultes, on doit cependant parler d'une augmentation, quoique de faible ampleur.



Dans l'avenir, la tendance à la baisse, surtout pour les personnes âgées (60-84 ans), se poursuit dans les positions NFR et OTHR (voir graphique 4.10 et tableaux 4.13 et 4.14). Sauf en ce qui concerne les très âgés (85 ans et plus), les personnes âgées privilégient la vie en famille avec un partenaire, ou la vie d'isolé, plutôt que celle de résident dans une autre famille ou dans un home. Au delà de 85 ans, le nombre de retraités en institutions augmente toutefois, bien que cette croissance soit nettement plus faible que la diminution totale du séjour en institution des retraités en dessous de 85 ans. Compte tenu d'une telle évolution, le besoin de placement de retraités en institution ne se développera pas d'ici 2011 mais une réorientation devra s'effectuer en faveur d'une offre plus grande de soins à domicile requis par les très âgés.

#### **4.2.2. APERCU DES PROJECTIONS PAR MENAGES POUR LA PERIODE 1991-2011**

Dans cette section, on ré-agrège à l'intérieur des différents types de ménage les positions des individus dans les ménages, en conformité avec les méthodes de projection LIPRO (scénario de référence). Les résultats sont présentés au tableau 4.15 et concernent la Belgique dans son ensemble. Les ménages collectifs ne sont pas pris en compte.

On distingue les tendances suivantes:

(i): le nombre de ménages d'isolés s'élève d'environ un million en 1991 à presque un million et demi vers 2011, et ce type forme presque 35 pour cent de l'ensemble des ménages.

(ii): le nombre de ménages de mariés passe de 2.3 millions à 2.2 millions tout en restant cependant jusqu'en 2011 le type modal de ménages (52% des ménages).



(iii): la part des ménages de mariés sans descendants résidant par rapport au total des ménages de mariés augmente d'environ 39% à 43% tandis que la taille moyenne de la famille des mariés diminue de 3.10 à 2.94 personnes.

<b>Tableau 4.15. Types de ménages de 1991 à 2011 - scénario de référence (en milliers).</b>										
MENAGES	1991		1996		2001		2006		2011	
	*1000	%	*1000	%	*1000	%	*1000	%	*1000	%
ISOLES	1125	28,8	1228	30,5	1319	32,1	1399	33,5	1465	34,9
MARIES	2331	59,7	2306	57,2	2271	55,2	2230	53,5	2188	52,1
Dont sans enfant	902	(38,7)	913	(39,6)	922	(40,6)	934	(41,9)	950	(43,4)
Accroissement moyen	3,1		3,07		3,03		2,98		2,94	
COHABITANTS	139	3,6	156	3,9	167	4,1	175	4,2	179	4,3
Dont sans enfant	56	(40,0)	65	(41,7)	70	(42,2)	76	(43,3)	72	(40,0)
Accroissement moyen	2,65		2,78		2,86		2,87		2,86	
FAMILLES MONOPARENTALES	309	7,9	337	8,4	356	8,6	366	8,8	368	8,8
Accroissement moyen	2,48		2,58		2,65		2,71		2,75	
TOTAL	3904	100	4027	100	4113	100	4170	100	4200	100
Accroissement moyen	2,49		2,42		2,37		2,32		2,28	

(iv): les ménages de cohabitants augmentent bien qu'ils ne forment en 2011 que 5% de l'ensemble des ménages, du moins si nous conservons l'optique "de jure" basée sur le domicile légal.

(v): le nombre de familles monoparentales augmente également et leur part relative atteint 8.8% de l'ensemble des ménages en 2011.

(vi): la taille moyenne des familles monoparentales et des ménages de cohabitants augmente et se rapproche de celle des familles de mariés, bien que cette augmentation n'empêche pas le déclin général de la taille moyenne des ménages. En 2011, cette taille moyenne se situe encore à peine dans le voisinage de 2.3 personnes.

#### **4.3. LES POSITIONS INDIVIDUELLES DANS LES MENAGES: LES DIFFERENCES REGIONALES EN 1991**

Les positions individuelles dans les ménages sont également disponibles par région, en 1991. Elles sont présentées par sexe dans les tableaux 4.16 à 4.21.

**Tableau 4.16. Répartition de la population selon les positions LIPRO dans les ménages, par âge, Hommes, Flandre 1991.**

Age	CMAR	CUNM	C1PA	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	NFR	OTHR
0-4	153618	6108	7892							4892	686
5-9	154525	4456	13022							2817	524
10-14	158400	4553	16981	21						2334	633
15-19	156808	3525	20741	1240	125	71	197	83	15	3393	1256
20-24	140156	1380	21108	12658	18367	7798	6139	1283	121	5209	2903
25-29	58312	466	12421	25059	50907	73820	9075	3752	518	4527	3640
30-34	20798	200	7697	24130	24087	141874	5446	5146	1340	2744	3114
35-39	9831	90	6499	20913	14760	151491	3905	5124	2502	1761	2470
40-44	5216	85	6109	18249	15370	147586	3527	4102	3602	1488	2510
45-49	2179	39	4171	15112	23487	115958	2959	2350	3531	1274	2493
50-54	931	20	3228	14673	44649	91701	2886	1312	3156	1293	3059
55-59	322	13	2051	15230	72108	67466	2697	732	2910	1497	3542
60-64	83	6	939	15621	85914	41403	2277	403	2415	1641	4008
65-69	8	1	281	15373	85287	23248	2139	233	2194	1756	3960
70-74			28	10868	50719	9351	1382	80	1445	1467	2901
75-79			4	13361	40026	5692	1262	62	1658	2096	3689
80-84				10776	19184	2333	659	29	1385	2229	3948
85-89				5137	5449	688	237	12	769	1621	2829
90-94				1392	778	104	60	4	308	760	1105
95+				207	50	11	10		55	147	257

**Tableau 4.17. Répartition de la population selon les positions LIPRO dans les ménages, par âge, Femmes, Flandre 1991.**

Age	CMAR	CUNM	C1PA	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	NFR	OTHR
0-4	145501	5797	7698							4688	647
5-9	146904	4132	12398							2621	514
10-14	151124	4376	16016	22					1	2221	540
15-19	146339	3140	19287	1639	1311	738	1432	199	144	3712	1059
20-24	100749	835	14614	11689	36710	22017	9522	2096	1943	5284	2001
25-29	27776	220	6396	17197	44785	109365	8138	4642	6897	3557	2179
30-34	8793	73	3685	12808	18199	155347	4082	6185	12620	2017	1672
35-39	4126	58	2985	9680	13628	151884	3007	5147	15401	1263	1347
40-44	2263	56	2712	8669	17747	142537	3068	3129	15311	966	1474
45-49	1045	39	2032	8955	30003	106183	2780	1466	11709	804	1990
50-54	492	18	1831	11928	55783	79810	2438	738	9374	875	3178
55-59	247	12	1429	17916	80654	54954	2336	403	8818	1156	4704
60-64	70	2	871	27338	87780	31183	2283	260	8623	1802	6168
65-69	10	4	354	39734	77779	15670	2434	180	8409	2717	7696
70-74	1		50	35815	41706	5941	1424	107	5664	3043	6938
75-79			9	46702	29698	3310	1088	75	5982	5628	11381
80-84			1	36719	12447	1277	578	51	4692	7008	14447
85-89				16752	2749	338	211	24	2439	5373	12615
90-94				4067	272	38	33	4	814	2105	5520
95+				545	16	3	3	1	160	464	1235

**Tableau 4.18. Répartition de la population selon les positions LIPRO dans les ménages, par âge, Hommes, Bruxelles 1991.**

Age	CMAR	CUNM	C1PA	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	NFR	OTHR
0-4	22893	2078	4790							516	228
5-9	21144	1002	5062							239	183
10-14	19949	741	5737	31					1	222	213
15-19	18597	520	6705	803	23	29	46	15	4	452	370
20-24	15150	180	5734	7609	1398	1219	910	368	47	655	932
25-29	6632	42	2720	15048	4754	7520	1718	1097	217	345	860
30-34	2130	24	1233	13141	3283	14279	1013	1394	486	157	657
35-39	911	4	791	10295	2154	16627	617	1139	754	105	488
40-44	485	5	656	9089	2199	16311	594	793	989	63	428
45-49	183	4	415	6995	3060	12754	525	430	905	62	372
50-54	75	3	259	6151	5186	10911	517	236	748	48	377
55-59	31	1	186	5536	8759	8663	474	150	591	68	385
60-64	3		92	5311	11479	5450	426	65	444	97	395
65-69			38	4799	13175	2959	439	32	296	106	441
70-74			3	2980	8687	1198	289	20	159	73	335
75-79				3093	7286	678	247	6	129	56	451
80-84				2324	3981	276	161	3	104	53	450
85-89				1247	1367	73	71	3	69	43	407
90-94				398	246	16	17	1	32	22	174
95+				94	13	1	4		6	5	50

**Tableau 4.19. Répartition de la population selon les positions LIPRO dans les ménages, par âge, Femmes, Bruxelles 1991.**

Age	CMAR	CUNM	C1PA	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	NFR	OTHR
0-4	21931	2034	4381							494	209
5-9	19912	925	4864							249	184
10-14	19631	716	5396	39					1	189	205
15-19	17180	464	6203	1155	360	273	185	49	73	490	393
20-24	11292	123	4501	7806	3047	3685	1454	593	1030	569	678
25-29	3625	31	1571	12212	4748	11898	1655	1388	3141	308	614
30-34	1177	9	700	8418	2632	17103	741	1523	5132	158	383
35-39	477	4	431	6139	1918	17408	527	1048	5813	108	319
40-44	314	3	433	5827	2579	15660	506	621	6173	70	285
45-49	159	2	336	5406	3921	11541	507	287	4520	60	328
50-54	77	2	268	5843	6667	8895	455	106	3026	69	408
55-59	32	3	251	7262	9965	6129	427	65	2223	148	575
60-64	11	2	163	9487	12286	3484	425	34	1720	211	765
65-69	4		91	12584	12528	1735	435	16	1306	260	1040
70-74			22	11028	7427	633	305	8	789	262	951
75-79			3	13807	5576	357	233	4	769	331	1685
80-84				11834	2558	119	141	3	589	356	2445
85-89				6487	735	35	63	7	348	290	2407
90-94				2031	97	9	8		134	175	1233
95+				397	6		1		26	44	384

**Tableau 4.20. Répartition de la population selon les positions LIPRO dans les ménages, par âge, Hommes, Wallonie 1991.**

Age	CMAR	CUNM	C1PA	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	NFR	OTHR
0-4	84159	8310	9849							3538	544
5-9	81896	4663	12314							2161	584
10-14	81250	4246	15042	44					2	2036	657
15-19	85318	3407	19299	1216	94	79	172	128	22	3381	1484
20-24	65623	1234	15792	10507	6692	6077	3657	1878	175	4238	2777
25-29	27421	386	8580	17873	16464	38718	5415	4918	509	2715	2720
30-34	10641	137	5206	16708	9324	71138	3226	5490	1208	1615	2135
35-39	5321	95	4348	15094	6713	78307	2509	4767	2262	1176	1708
40-44	3034	70	4103	14297	8121	81656	2672	3851	3428	1029	1608
45-49	982	46	2162	9967	10583	52372	1988	1998	2475	749	1371
50-54	367	15	1562	9543	20199	42972	2150	1176	2199	684	1483
55-59	155	8	1075	10337	34668	32803	2136	742	1899	902	1657
60-64	37	4	524	11111	47163	22704	2147	394	1624	952	2005
65-69	7	1	155	10795	49340	13261	2059	242	1439	1009	1980
70-74			18	6942	28393	5405	1264	82	802	735	1397
75-79	1		3	7419	21123	2909	1026	62	836	877	1651
80-84				5709	9723	1077	486	24	578	1028	1577
85-89				2805	2785	296	188	5	321	717	1055
90-94				745	385	43	42	2	102	299	429
95+				93	24	2	2		17	61	84

**Tableau 4.21. Répartition de la population selon les positions LIPRO dans les ménages, par âge, Femmes, Wallonie 1991.**

Age	CMAR	CUNM	C1PA	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	NFR	OTHR
0-4	79938	7793	9503							3353	555
5-9	78120	4402	11888							2012	543
10-14	77860	3980	14421	50					2	1904	595
15-19	79071	3122	17472	1463	959	855	914	372	179	3490	1205
20-24	47068	729	11028	8720	13122	15624	5793	3135	3055	3814	1829
25-29	13776	188	4420	10566	14554	56205	4654	5530	7766	2119	1519
30-34	4907	83	2759	7756	7338	78596	2355	5847	11732	1280	1108
35-39	2760	57	2292	6382	6296	79800	1897	4755	13938	860	984
40-44	1597	41	2191	7073	9441	77834	2296	3088	14981	716	1103
45-49	559	37	1392	6831	14299	47861	1892	1252	9214	530	1131
50-54	280	17	1145	9101	26621	36979	1827	661	7317	524	1538
55-59	122	10	901	13381	40603	26035	1841	376	6825	762	2216
60-64	41	9	590	21296	48291	16302	2044	266	6791	1217	3296
65-69	11	2	250	30764	44880	8499	2217	213	6403	1979	4333
70-74	1	1	42	26086	23062	3155	1461	93	4013	2253	3822
75-79			4	31513	14762	1398	1116	75	3689	3896	6152
80-84				25208	6059	544	579	61	2752	4915	7684
85-89				11833	1351	121	206	25	1344	3626	6736
90-94				3085	145	11	41	9	438	1520	2864
95+				457	11		6	1	82	293	670

Pour pouvoir comparer entre elles les régions, les données brutes des tableaux 4.16 à 4.21 ont été transformées en répartitions relatives dans chaque classe d'âge et comparées aux répartitions relatives de la Belgique dans son ensemble. Les ratios donnent donc par région la mesure dans laquelle une classe d'âge dans une position dans le ménage est sous ou sur-représentée par comparaison avec la répartition nationale.

Les tableaux 4.22 et 4.23 donnent les ratios pour les hommes et pour les femmes en Flandre en 1991. Par comparaison avec la situation nationale, il apparaît immédiatement qu'en Flandre, les enfants dans les ménages de couples mariés (CMAR) sont significativement mieux représentés tandis qu'ils le sont moins dans les ménages de cohabitants (CUNM) et dans les familles monoparentales (C1PA). En plus, les hommes de plus de 30 ans apparaissent plus souvent comme descendants dans une famille âgée de mariés ou dans une famille monoparentale.

**Tableau 4.22. Comparaison de la répartition relative selon les positions LIPRO dans les ménages, par âge, entre la Flandre et la Belgique, Hommes 1991 (ratio = % répartition régionale / % répartition totale).**

Age	CMAR	CUNM	C1PA	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	NFR	OTHR
0-4	<b>1,06</b>	<i>0,66</i>	<i>0,63</i>							0,98	<i>0,84</i>
5-9	1,04	<i>0,76</i>	<i>0,74</i>							<i>0,94</i>	<i>0,71</i>
10-14	1,04	<i>0,82</i>	<i>0,77</i>							<i>0,87</i>	<i>0,72</i>
15-19	<b>1,06</b>	<i>0,83</i>	<i>0,78</i>	<i>0,67</i>	<i>0,91</i>	<i>0,70</i>	<i>0,83</i>	<i>0,65</i>	<i>0,64</i>	<i>0,83</i>	<i>0,71</i>
20-24	<b>1,08</b>	<i>0,84</i>	<i>0,84</i>	<i>0,70</i>	<b>1,18</b>	<i>0,88</i>	0,98	<i>0,62</i>	<i>0,60</i>	<i>0,88</i>	<i>0,75</i>
25-29	<b>1,07</b>	<i>0,88</i>	<i>0,88</i>	<i>0,73</i>	<b>1,19</b>	1,04	<i>0,94</i>	<i>0,65</i>	<i>0,70</i>	1,01	<i>0,85</i>
30-34	<b>1,05</b>	<i>0,94</i>	<i>0,92</i>	<i>0,76</i>	<b>1,11</b>	<b>1,06</b>	0,95	<i>0,73</i>	<i>0,75</i>	1,03	<i>0,89</i>
35-39	1,05	<i>0,82</i>	0,96	<i>0,77</i>	<b>1,07</b>	<b>1,05</b>	0,95	<i>0,80</i>	<i>0,78</i>	0,99	<i>0,91</i>
40-44	1,04	<i>0,93</i>	0,98	<i>0,77</i>	1,05	<b>1,05</b>	<i>0,91</i>	<i>0,82</i>	<i>0,79</i>	1,01	0,97
45-49	<b>1,07</b>	<i>0,72</i>	1,01	<i>0,77</i>	1,03	1,05	<i>0,88</i>	<i>0,80</i>	<i>0,84</i>	1,00	0,96
50-54	<b>1,11</b>	<i>0,86</i>	1,05	<i>0,79</i>	1,05	1,03	<i>0,85</i>	<i>0,79</i>	<i>0,85</i>	1,05	1,02
55-59	<b>1,05</b>	0,98	1,03	<i>0,81</i>	1,04	1,03	<i>0,84</i>	<i>0,75</i>	<i>0,89</i>	1,01	<b>1,05</b>
60-64	<b>1,17</b>	1,04	1,04	<i>0,84</i>	1,03	1,03	<i>0,81</i>	<i>0,81</i>	<i>0,93</i>	<b>1,05</b>	<b>1,08</b>
65-69				<i>0,88</i>	1,02	1,04	<i>0,81</i>	<i>0,81</i>	0,98	<b>1,08</b>	<b>1,09</b>
70-74				<i>0,92</i>	1,01	1,03	<i>0,82</i>	<i>0,77</i>	<b>1,05</b>	<b>1,13</b>	<b>1,10</b>
75-79				0,95	1,00	1,05	<i>0,85</i>	<i>0,81</i>	<b>1,08</b>	<b>1,18</b>	<b>1,09</b>
80-84				0,96	0,98	<b>1,06</b>	<i>0,85</i>	<i>0,87</i>	<b>1,13</b>	<b>1,13</b>	<b>1,11</b>
85-89				<i>0,94</i>	0,96	<b>1,10</b>	<i>0,80</i>	1,01	<b>1,12</b>	<b>1,15</b>	<b>1,11</b>
90-94				<i>0,91</i>	<i>0,91</i>	<b>1,06</b>	<i>0,83</i>	<i>0,95</i>	<b>1,15</b>	<b>1,16</b>	<b>1,07</b>
95+				<i>0,85</i>	<i>0,93</i>	<b>1,27</b>	1,01		<b>1,14</b>	<b>1,12</b>	<b>1,06</b>

La part des isolés (SING) en Flandre est, tant pour les hommes que pour les femmes, plus basse dans toutes les classes d'âge qu'en Belgique dans son ensemble. Cette sous-représentation est surtout nette jusqu'à l'âge de 60 ans. En revanche, les parts relatives de mariés avec ou sans enfants résidant (MAR+ ou MAR0) sont sur-représentées à partir de l'âge de 25 ans en Flandre. La plus grande fidélité au mariage en tant qu'institution est clairement indiquée. Seuls les mariages aux âges jeunes sont plus faibles en Flandre, tandis que le recul de la procréation jusqu'après l'âge de 25 ans y est plus important qu'au niveau national.

L'attachement au mariage, historiquement plus fort en Flandre, s'exprime encore par des ratios systématiquement faibles pour les cohabitants avec ou sans enfants (UNM0 et UNM+) et pour les familles monoparentales (HIPA). Les ratios deviennent supérieurs à l'unité uniquement pour ces derniers à partir de l'âge de 70 ans. Cela reflète, pour la Flandre, la pérennité d'une corésidence plus forte d'un parent survivant avec un adulte descendant. Un phénomène semblable se rencontre aussi en ce qui concerne les corésidents âgés dans les autres ménages (NFR) et pour les âgés dans des institutions (OTHR). Pris globalement, cela signifie qu'en Flandre, les retraités se présentent de manière moins isolée qu'au plan national mais qu'ils cohabitent par contre plus souvent avec un descendant et qu'ils sont le plus souvent reliés à un autre ménage ou à une institution.

**Tableau 4.23. Comparaison de la répartition relative selon les positions LIPRO dans les ménages, par âge, entre la Flandre et la Belgique, Femmes 1991 (ratio = % répartition régionale / % répartition totale).**

Age	CMAR	CUNM	C1PA	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	NFR	OTHR
0-4	<b>1,05</b>	<i>0,66</i>	<i>0,64</i>							0,98	<i>0,82</i>
5-9	1,04	<i>0,76</i>	<i>0,74</i>							<i>0,93</i>	<i>0,72</i>
10-14	1,04	<i>0,83</i>	<i>0,77</i>							<i>0,88</i>	<i>0,69</i>
15-19	<b>1,06</b>	<i>0,82</i>	<i>0,79</i>	<i>0,68</i>	<i>0,88</i>	<i>0,70</i>	1,00	<i>0,56</i>	<i>0,64</i>	<i>0,85</i>	<i>0,70</i>
20-24	<b>1,09</b>	<i>0,85</i>	<i>0,83</i>	<i>0,71</i>	<b>1,19</b>	<i>0,91</i>	0,97	<i>0,62</i>	<i>0,55</i>	<i>0,94</i>	<i>0,76</i>
25-29	1,05	<i>0,85</i>	<i>0,88</i>	<i>0,73</i>	<b>1,19</b>	1,05	0,96	<i>0,68</i>	<i>0,66</i>	1,01	<i>0,86</i>
30-34	1,02	<i>0,76</i>	<i>0,89</i>	<i>0,76</i>	<b>1,11</b>	<b>1,06</b>	0,98	<i>0,78</i>	<i>0,74</i>	1,00	<i>0,91</i>
35-39	0,97	<i>0,85</i>	<i>0,91</i>	<i>0,76</i>	<b>1,09</b>	<b>1,06</b>	0,96	<i>0,82</i>	<i>0,76</i>	0,98	<i>0,88</i>
40-44	0,96	0,99	<i>0,90</i>	<i>0,71</i>	<b>1,06</b>	<b>1,07</b>	<i>0,93</i>	<i>0,81</i>	<i>0,74</i>	0,98	<i>0,91</i>
45-49	0,99	<i>0,84</i>	<i>0,90</i>	<i>0,71</i>	1,04	<b>1,07</b>	<i>0,90</i>	<i>0,82</i>	<i>0,77</i>	0,96	0,96
50-54	0,97	<i>0,81</i>	<i>0,94</i>	<i>0,74</i>	1,05	<b>1,06</b>	<i>0,86</i>	<i>0,82</i>	<i>0,79</i>	1,00	1,04
55-59	1,04	<i>0,81</i>	<i>0,94</i>	<i>0,79</i>	1,04	<b>1,07</b>	<i>0,86</i>	<i>0,81</i>	<i>0,84</i>	<i>0,95</i>	<b>1,06</b>
60-64	1,02	<i>0,27</i>	0,95	<i>0,83</i>	1,05	<b>1,09</b>	<i>0,85</i>	<i>0,82</i>	<i>0,89</i>	0,99	<b>1,07</b>
65-69				<i>0,88</i>	<b>1,06</b>	<b>1,11</b>	<i>0,88</i>	<i>0,81</i>	0,96	1,01	<b>1,08</b>
70-74				<i>0,91</i>	<b>1,07</b>	<b>1,13</b>	<i>0,83</i>	0,95	1,00	1,01	<b>1,09</b>
75-79				<i>0,92</i>	<b>1,08</b>	<b>1,19</b>	<i>0,81</i>	<i>0,89</i>	1,04	1,04	<b>1,08</b>
80-84				<i>0,92</i>	<b>1,09</b>	<b>1,22</b>	<i>0,83</i>	<i>0,82</i>	<b>1,08</b>	<b>1,06</b>	<b>1,09</b>
85-89				<i>0,90</i>	<b>1,07</b>	<b>1,29</b>	<i>0,83</i>	<i>0,81</i>	<b>1,11</b>	<b>1,09</b>	<b>1,09</b>
90-94				<i>0,85</i>	1,02	<b>1,26</b>	<i>0,77</i>	<i>0,59</i>	<b>1,13</b>	<b>1,06</b>	<b>1,10</b>
95+				<i>0,77</i>	0,96	<b>1,98</b>	<i>0,59</i>	0,99	<b>1,18</b>	<b>1,15</b>	<b>1,07</b>

La répartition LIPRO bruxelloise est comparée avec les données nationales dans les tableaux 4.24 et 4.25. Nous observons ici une situation très contrastée par rapport à ce qui a été présenté pour la Flandre. Il y a beaucoup moins d'enfants dans les ménages de mariés (CMAR) mais beaucoup plus dans les familles monoparentales (C1PA). De même, les jeunes enfants (0-9 ans) sont sur-représentés dans les ménages de cohabitants. La principale caractéristique bruxelloise est la très haute proportion d'isolés (SING) avec une sur-représentation maximale dans les classes d'âge jeune. Juste après l'âge de 60 ans, les ratios deviennent plus petits que 2.0, mais restent cependant toujours significativement plus élevés que 1.0. Corrélativement, les mariés avec ou sans enfants (MAR0 ou MAR+) sont sous-représentés. Ce n'est que dans la classe d'âge la plus jeune (15-19 ans) qu'il existe une sur-représentation, qui est un reflet de la nuptialité et de la procréation plus précoces en vigueur chez les minorités musulmanes.

Chez les jeunes adultes, les cohabitants avec ou sans enfants (UNM0 ou UNM+) sont également légèrement sur-représentés mais cette caractéristique disparaît au delà de 40 ans.

**Tableau 4.24. Comparaison de la répartition relative selon les positions LIPRO dans les ménages, par âge, entre Bruxelles et la Belgique, Hommes 1991 (ratio = % répartition régionale / % répartition totale).**

Age	CMAR	CUNM	C1PA	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	NFR	OTHR
0-4	0,89	1,28	2,16							0,59	1,59
5-9	0,90	1,09	1,84							0,51	1,56
10-14	0,89	0,90	1,77							0,56	1,65
15-19	0,85	0,83	1,72	2,95	1,14	1,94	1,33	0,79	1,17	0,75	1,42
20-24	0,74	0,70	1,45	2,67	0,57	0,87	0,92	1,13	1,48	0,70	1,52
25-29	0,72	0,47	1,15	2,59	0,66	0,63	1,06	1,12	1,74	0,45	1,19
30-34	0,67	0,71	0,93	2,58	0,95	0,67	1,11	1,23	1,70	0,37	1,18
35-39	0,63	0,23	0,75	2,46	1,01	0,75	0,97	1,14	1,51	0,38	1,16
40-44	0,64	0,36	0,69	2,51	0,98	0,76	1,01	1,04	1,42	0,28	1,08
45-49	0,60	0,50	0,68	2,41	0,91	0,78	1,06	0,99	1,45	0,33	0,97
50-54	0,61	0,88	0,57	2,26	0,83	0,84	1,04	0,97	1,37	0,26	0,86
55-59	0,69	0,51	0,63	2,00	0,85	0,90	1,01	1,04	1,23	0,31	0,78
60-64	0,27	0,00	0,67	1,86	0,89	0,88	0,99	0,85	1,11	0,41	0,69
65-69				1,65	0,95	0,80	1,01	0,67	0,80	0,39	0,74
70-74				1,43	0,99	0,75	0,98	1,10	0,66	0,32	0,72
75-79				1,25	1,03	0,71	0,94	0,45	0,48	0,18	0,75
80-84				1,14	1,12	0,69	1,14	0,50	0,47	0,15	0,70
85-89				1,17	1,22	0,59	1,23	1,29	0,51	0,16	0,82
90-94				1,29	1,44	0,81	1,18	1,18	0,60	0,17	0,84
95+				1,65	1,03	0,49	1,72		0,53	0,16	0,88

**Tableau 4.25. Comparaison de la répartition relative selon les positions LIPRO dans les ménages, par âge, entre Bruxelles et la Belgique, Femmes 1991 (ratio = % répartition régionale / % répartition totale).**

Age	CMAR	CUNM	C1PA	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	NFR	OTHR
0-4	0,90	1,32	2,06							0,59	1,50
5-9	0,90	1,08	1,85							0,57	1,64
10-14	0,90	0,90	1,72							0,50	1,75
15-19	0,83	0,81	1,70	3,19	1,61	1,72	0,86	0,93	2,16	0,75	1,74
20-24	0,73	0,75	1,53	2,83	0,59	0,91	0,89	1,04	1,75	0,60	1,54
25-29	0,77	0,67	1,21	2,92	0,71	0,64	1,09	1,15	1,69	0,49	1,36
30-34	0,81	0,56	1,00	2,96	0,95	0,69	1,05	1,15	1,77	0,47	1,23
35-39	0,69	0,36	0,80	2,93	0,93	0,74	1,03	1,02	1,75	0,51	1,28
40-44	0,81	0,32	0,88	2,92	0,94	0,72	0,93	0,98	1,83	0,43	1,08
45-49	0,93	0,26	0,92	2,63	0,84	0,72	1,01	0,98	1,83	0,44	0,98
50-54	0,98	0,58	0,89	2,34	0,81	0,76	1,04	0,76	1,65	0,51	0,86
55-59	0,86	1,30	1,05	2,04	0,82	0,76	1,00	0,83	1,35	0,77	0,83
60-64	0,93	1,59	1,04	1,68	0,85	0,71	0,92	0,63	1,04	0,67	0,77
65-69				1,44	0,88	0,64	0,81	0,37	0,77	0,50	0,75
70-74				1,31	0,89	0,57	0,83	0,33	0,65	0,41	0,71
75-79				1,25	0,93	0,59	0,79	0,22	0,61	0,28	0,73
80-84				1,27	0,96	0,49	0,86	0,21	0,58	0,23	0,79
85-89				1,36	1,12	0,52	0,96	0,92	0,62	0,23	0,81
90-94				1,48	1,26	1,04	0,65	0,00	0,65	0,31	0,86
95+				1,59	1,02	0,00	0,56	0,00	0,54	0,31	0,94

La sur-représentation des familles monoparentales est remarquablement plus forte pour tous les âges jusqu'à 60 ans. Un autre trait caractéristique de la situation bruxelloise est la rareté des personnes qui corésident dans d'autres ménages (NFR), particulièrement lorsqu'il s'agit de personnes âgées dans d'autres ménages. Les âgés dans les institutions apparaissent également fort sous-représentés en comparaison avec la donne nationale contrairement aux jeunes et aux adultes en dessous de 40 ans vivant en institutions, qui sont fort nettement sur-représentés.

Pris globalement, les Bruxellois âgés sont surtout des isolés ou des mariés; leur cohabitation avec d'autres membres de la famille ou la vie en institution y est proportionnellement nettement plus faible que dans la Belgique prise dans son ensemble.

Les ratios relatifs à la Wallonie sont présentés dans les tableaux 4.26 et 4.27. Le trait caractéristique de cette région est la dominance systématique des non-mariés vivant avec ou sans enfants (UNM+ ou UNM0) et des familles monoparentales. Pour ces trois positions, les ratios sont plus grands que 1.0 pour tous les âges. Cela implique la même détermination en ce qui concerne les positions des enfants. Ainsi, les enfants et les descendants plus âgés sont sur-représentés dans les ménages de cohabitants et dans les familles monoparentales tandis que, à l'instar des mariés, ils sont sous-représentés dans les familles de mariés. La seule exception importante est la sur-représentation des mariés et des mariés avec enfants dans la classe la plus jeune (15-19 ans). La même chose vaut d'ailleurs pour les cohabitants de cet âge avec enfants (UNM+). Ainsi décrite, la situation wallonne est donc l'inverse de la flamande. Le contraste avec Bruxelles réside principalement dans la position des isolés et des corésidents dans d'autres ménages.

**Tableau 4.26. Comparaison de la répartition relative selon les positions LIPRO dans les ménages, par âge, entre la Wallonie et la Belgique, Hommes 1991 (ratio = % répartition régionale / % répartition totale).**

Ages	CMAR	CUNM	CIPA	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	NFR	OTHR
0-4	<b>0,94</b>	<b>1,47</b>	<b>1,27</b>							<b>1,15</b>	<b>1,09</b>
5-9	0,95	<b>1,38</b>	<b>1,21</b>							<b>1,24</b>	<b>1,36</b>
10-14	<b>0,95</b>	<b>1,35</b>	<b>1,21</b>							<b>1,34</b>	<b>1,33</b>
15-19	<b>0,94</b>	<b>1,31</b>	<b>1,19</b>	<b>1,07</b>	<b>1,12</b>	<b>1,27</b>	<b>1,19</b>	<b>1,63</b>	<b>1,54</b>	<b>1,35</b>	<b>1,37</b>
20-24	<b>0,93</b>	<b>1,38</b>	<b>1,16</b>	<b>1,06</b>	<b>0,79</b>	<b>1,26</b>	<b>1,07</b>	<b>1,66</b>	<b>1,59</b>	<b>1,31</b>	<b>1,31</b>
25-29	0,97	<b>1,41</b>	<b>1,18</b>	1,00	<b>0,74</b>	1,05	<b>1,09</b>	<b>1,64</b>	<b>1,33</b>	<b>1,16</b>	<b>1,23</b>
30-34	1,00	<b>1,20</b>	<b>1,16</b>	0,98	<b>0,80</b>	0,99	<b>1,05</b>	<b>1,44</b>	<b>1,26</b>	<b>1,13</b>	<b>1,14</b>
35-39	1,02	<b>1,54</b>	<b>1,15</b>	1,00	<b>0,87</b>	0,98	<b>1,10</b>	<b>1,33</b>	<b>1,26</b>	<b>1,19</b>	<b>1,12</b>
40-44	1,02	<b>1,28</b>	<b>1,11</b>	1,01	<b>0,93</b>	0,98	<b>1,15</b>	<b>1,29</b>	<b>1,25</b>	<b>1,17</b>	1,04
45-49	0,98	<b>1,73</b>	<b>1,07</b>	1,04	0,96	0,97	<b>1,22</b>	<b>1,40</b>	<b>1,20</b>	<b>1,20</b>	<b>1,09</b>
50-54	<b>0,89</b>	<b>1,31</b>	1,03	1,04	0,96	0,98	<b>1,29</b>	<b>1,44</b>	<b>1,20</b>	<b>1,12</b>	1,00
55-59	0,99	<b>1,18</b>	<b>1,05</b>	<b>1,08</b>	0,97	0,98	<b>1,30</b>	<b>1,48</b>	<b>1,14</b>	<b>1,18</b>	0,96
60-64	<b>0,91</b>	<b>1,21</b>	1,02	1,04	0,98	0,98	<b>1,33</b>	<b>1,38</b>	<b>1,09</b>	<b>1,07</b>	<b>0,94</b>
65-69				1,03	0,99	0,99	<b>1,31</b>	<b>1,41</b>	<b>1,08</b>	1,04	<b>0,92</b>
70-74				1,02	0,98	1,03	<b>1,31</b>	<b>1,37</b>	1,01	0,98	<b>0,92</b>
75-79				1,00	0,99	1,01	<b>1,30</b>	<b>1,54</b>	1,03	<b>0,93</b>	<b>0,92</b>
80-84				1,02	1,00	0,98	<b>1,25</b>	<b>1,44</b>	<b>0,94</b>	1,05	<b>0,89</b>
85-89				<b>1,05</b>	1,00	0,97	<b>1,31</b>	<b>0,86</b>	0,96	1,04	<b>0,85</b>
90-94				<b>1,07</b>	1,00	0,96	<b>1,29</b>	1,04	<b>0,84</b>	1,01	<b>0,92</b>
95+				1,00	<b>1,16</b>	<b>0,60</b>	<b>0,53</b>		<b>0,92</b>	<b>1,21</b>	<b>0,91</b>



Ainsi, la Wallonie connaît dans une mesure beaucoup moindre une sur-représentation des isolés (SING), mais par contre une concentration systématique de corésidents dans d'autres ménages (NFR). Ce dernier fait vaut pour presque tous les groupes d'âges contrairement à la Flandre où ce n'est vrai que pour les âgés. En ce qui concerne la prise en charge dans des ménages collectifs (OTHR), le schéma wallon correspond à celui de Bruxelles : sur-représentation aux âges jeunes (jusque 50 ans) et sous-représentation aux âges plus élevés.

En Flandre, cela va en sens inverse. Les âgés connaissent donc une relative sur-représentation en Wallonie dans les positions d'isolés, de cohabitants et des corésidents dans d'autres ménages.

**Tableau 4.27. Comparaison de la répartition relative selon les positions LIPRO dans les ménages, par âge, entre la Wallonie et la Belgique, Femmes 1991 (ratio = % répartition régionale / % répartition totale).**

Age	CMAR	CUNM	C1PA	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	NFR	OTHR
0-4	0,94	1,45	1,28							1,14	1,15
5-9	0,95	1,39	1,22							1,23	1,31
10-14	0,95	1,33	1,22							1,34	1,34
15-19	0,94	1,34	1,17	0,99	1,05	1,32	1,04	1,73	1,30	1,31	1,31
20-24	0,92	1,35	1,14	0,97	0,78	1,18	1,08	1,68	1,58	1,23	1,27
25-29	0,99	1,39	1,16	0,86	0,74	1,03	1,05	1,55	1,42	1,15	1,14
30-34	1,03	1,57	1,21	0,84	0,82	0,98	1,03	1,35	1,24	1,16	1,10
35-39	1,13	1,45	1,21	0,87	0,87	0,97	1,06	1,31	1,20	1,17	1,12
40-44	1,12	1,19	1,20	0,96	0,92	0,96	1,14	1,32	1,20	1,19	1,12
45-49	1,04	1,56	1,22	1,06	0,97	0,95	1,20	1,37	1,19	1,25	1,08
50-54	1,07	1,49	1,14	1,10	0,97	0,95	1,25	1,42	1,20	1,15	0,97
55-59	0,96	1,26	1,10	1,09	0,97	0,94	1,26	1,40	1,20	1,16	0,93
60-64	0,99	2,04	1,07	1,08	0,96	0,94	1,27	1,40	1,17	1,11	0,95
65-69				1,06	0,95	0,94	1,25	1,49	1,14	1,14	0,95
70-74				1,04	0,93	0,94	1,33	1,30	1,12	1,18	0,95
75-79				1,04	0,89	0,83	1,38	1,47	1,07	1,20	0,97
80-84				1,02	0,86	0,84	1,34	1,59	1,03	1,20	0,94
85-89				1,02	0,84	0,74	1,29	1,35	0,98	1,18	0,93
90-94				1,02	0,86	0,58	1,52	2,10	0,96	1,22	0,90
95+				1,03	1,05	0,00	1,90	1,58	0,97	1,16	0,93

#### 4.4. LES POSITIONS INDIVIDUELLES DANS LES MENAGES DES PERSONNES DE NATIONALITE ETRANGERE, EN 1991

Les positions dans les ménages des hommes et des femmes étrangères sont comparées à la situation de la Belgique dans son ensemble dans les tableaux 4.28 et 4.29. Ici aussi, les répartitions relatives *par classes d'âge* sont calculées et rapportées aux répartitions de la population totale du pays.

Des deux tableaux, il apparaît que les étrangers sont représentés d'une façon hautement disproportionnée chez les isolés (SING). Les ratios sont nettement plus grands que 1.0 pour les deux sexes jusqu'à 70 ans. Ensuite, il y a proportionnellement moins d'étrangers âgés isolés que de Belges. La deuxième catégorie d'étrangers à être sur-représentée est celle de chefs de ménage dans des familles monoparentales (HIPA).

**Tableau 4.28. Comparaison de la répartition relative selon les positions LIPRO dans les ménages, par âge, des hommes étrangers par rapport à la répartition de la population totale masculine, 1991 (ratio = % répartition population étrangère / % répartition totale).**

AGES	CMAR	CUNM	C1PA	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	NFR	OTHR
0-4	1,01	0,44	1,25							1,12	1,33
5-9	1,02	0,49	0,99							0,81	1,44
10-14	1,03	0,56	0,95							0,66	1,53
15-19	0,98	0,58	0,94	3,13	2,36	2,40	1,58	1,03	2,28	0,97	2,00
20-24	0,78	0,53	0,79	2,42	0,82	1,58	0,85	1,14	2,56	1,38	2,25
25-29	0,69	0,50	0,75	1,94	0,66	0,97	0,87	1,02	1,55	1,39	1,90
30-34	0,56	0,69	0,57	1,70	0,89	0,92	0,94	0,98	1,34	1,41	1,62
35-39	0,44	0,64	0,42	1,54	0,89	0,96	0,85	1,00	1,18	1,34	1,44
40-44	0,33	0,48	0,36	1,45	0,84	0,99	0,99	1,04	1,07	1,12	1,13
45-49	0,27	0,35	0,28	1,46	0,73	1,01	1,07	1,20	1,14	0,91	0,87
50-54	0,21	0,00	0,23	1,35	0,61	1,15	1,02	1,41	1,13	0,99	0,66
55-59	0,15	0,56	0,20	1,28	0,64	1,32	1,11	1,29	1,24	1,37	0,64
60-64	0,22	2,70	0,18	1,29	0,75	1,37	1,33	1,86	1,22	1,60	0,60
65-69				1,25	0,82	1,36	1,45	2,06	1,23	1,70	0,90
70-74				1,15	0,85	1,39	1,62	1,79	1,09	1,51	1,13
75-79				1,05	0,90	1,25	1,52	2,08	0,92	1,66	0,98
80-84				1,01	0,91	1,06	1,89	1,07	0,78	1,59	1,00
85-89				0,95	1,01	1,24	2,09	3,05	0,63	1,12	0,93
90-94				1,02	1,22	0,50	0,92	3,89	0,43	1,26	0,81
95+				1,29	1,46	0,00	1,59		1,30	0,95	0,58

**Tableau 4.29. Comparaison de la répartition relative selon les positions LIPRO dans les ménages, par âge, des femmes étrangères par rapport à la répartition de la population totale féminine, 1991 (ratio = % répartition population étrangère / % répartition totale).**

Age	CMAR	CUNM	CH1PA	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	NFR	OTHR
0-4	1,00	0,46	1,27							1,12	1,34
5-9	1,02	0,52	0,99							0,82	1,55
10-14	1,03	0,52	0,95							0,75	1,52
15-19	0,94	0,58	0,92	3,03	2,19	2,95	0,63	0,74	2,73	1,29	1,94
20-24	0,73	0,67	0,83	1,99	0,73	1,62	0,72	0,87	1,58	1,69	2,08
25-29	0,85	0,82	0,93	1,67	0,70	0,95	0,88	0,81	1,27	1,70	1,81
30-34	0,84	1,13	0,77	1,68	0,97	0,92	0,90	0,78	1,15	1,44	1,74
35-39	0,63	1,15	0,64	1,53	0,90	0,97	0,86	0,77	1,09	1,11	1,56
40-44	0,52	0,13	0,49	1,52	0,75	0,99	0,90	0,87	1,11	1,06	1,34
45-49	0,29	0,17	0,35	1,26	0,74	1,04	0,90	0,88	1,21	1,11	1,10
50-54	0,21	0,00	0,32	1,13	0,69	1,15	0,90	1,10	1,36	1,82	0,86
55-59	0,29	0,00	0,18	1,05	0,73	1,27	1,00	1,59	1,53	2,74	0,91
60-64	0,47	0,00	0,35	1,05	0,79	1,30	0,98	1,18	1,54	3,03	0,81
65-69				1,05	0,81	1,26	1,10	1,84	1,45	2,47	0,97
70-74				1,00	0,79	1,09	1,27	1,89	1,30	2,51	1,14
75-79				0,94	0,80	0,79	1,01	1,70	0,98	2,23	1,23
80-84				0,92	0,69	0,68	1,27	1,59	0,94	1,79	1,13
85-89				0,90	0,85	0,75	1,38	0,00	0,80	1,56	0,99
90-94				0,93	0,92	0,00	0,82	0,00	0,56	1,44	0,97
95+				1,26	0,00	0,00	0,00	0,00	1,04	0,93	0,88

Ici aussi, les ratios diminuent au fur et à mesure que l'âge augmente mais ils restent plus grands que 1.0 jusqu'à l'âge de 74 ans. La troisième observation est que la proportion de corésidents d'origine allochtone dans d'autres ménages (NFR) est considérablement plus forte. Ceci est surtout le cas de femmes allochtones pour lesquels des ratios élevés sont observés entre 20 et 35 ans et après l'âge de 50 ans.

A côté de ces trois différences frappantes, on peut encore en noter d'autres. Ainsi, les étrangers sont fort présents dans la classe des mariés de 15-19 ans sans enfants (MAR0) et dans la classe des mariés de 15-24 ans avec enfants (MAR+). Jusqu'aux environs de 45 ans, le groupe des cohabitants est représenté normalement pour les hommes mais plus faiblement pour les femmes, puis connaît une sur-représentation croissante ensuite.

Avec une telle structure par âge, les cohabitants fournissent donc peu d'enfants, ce qui ressort aussi des faibles ratios pour la position CUNM. Finalement, il apparaît que les étrangers des deux sexes sont fortement sur-représentés jusqu'à l'âge de 45 ans dans les positions atypiques des ménages et en institutions (OTHR).

De ce qui précède, on voit que les étrangers forment un ensemble composite qui nécessite une approche spécifique selon les grands groupes de nationalité.

#### 4.4.1. LES FRANCAIS

AGES	CMAR	CUNM	CH1PA	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	NFR	OTHR
0-4	0,78	2,45	2,43							0,87	1,83
5-9	0,80	3,10	1,87							1,01	3,14
10-14	0,80	3,14	1,67							0,89	4,61
15-19	0,70	2,54	1,56	5,67	1,81	1,83	4,48	3,38	0,00	1,72	6,64
20-24	0,41	1,38	0,93	3,71	0,79	1,49	2,18	4,06	3,26	1,81	3,12
25-29	0,34	0,86	0,67	2,27	0,59	0,84	1,59	2,78	1,40	1,30	3,03
30-34	0,25	0,76	0,39	1,73	0,80	0,85	1,72	2,19	1,93	1,48	2,67
35-39	0,14	0,80	0,24	1,71	0,94	0,87	1,51	1,92	1,63	1,39	1,97
40-44	0,10	0,40	0,16	1,61	1,05	0,88	1,70	1,97	1,49	1,05	1,40
45-49	0,11	0,00	0,23	1,81	0,97	0,83	2,02	2,22	1,42	0,75	1,09
50-54	0,15	0,00	0,28	1,71	0,85	0,85	2,43	3,33	1,32	0,70	0,90
55-59	0,25	0,00	0,35	1,70	0,84	0,85	3,15	2,28	1,21	1,14	1,03
60-64	0,00	0,00	0,44	1,62	0,86	0,89	2,22	3,64	1,06	1,37	0,89
65-69				1,40	0,88	0,92	2,00	2,53	1,20	1,19	1,32
70-74				1,40	0,89	0,63	2,57	5,06	1,00	0,97	1,39
75-79				1,14	0,90	0,81	1,83	2,97	0,88	1,15	1,53
80-84				1,10	0,96	0,64	2,35	3,23	0,61	0,87	1,00
85-89				0,99	0,97	1,23	2,30	8,15	0,56	0,62	1,18
90-94				0,95	1,39	0,00	0,96	0,00	0,52	0,53	1,28
95+				0,76	2,29	0,00	0,00		3,82	0,47	0,76

Les ratios des répartitions LIPRO en pourcentages (dans chaque classe d'âge) par rapport aux données nationales en ce qui concerne les hommes et les femmes de nationalité française sont présentés dans les tableaux 4.30 et 4.31. Il en ressort que les Français sont proportionnellement plus représentés dans les positions suivantes: (i) isolés (SING) jusqu'à l'âge de 70 ans, (ii) cohabitants sans enfants à tous les âges (UNM0), (iii) cohabitants avec enfants à tous les âges (UNM+), (iv) chefs de familles monoparentales (H1PA) jusqu'à l'âge de 70 ans. En parallèle, on trouve une importante sur-représentation des enfants de moins de 20 ans chez les cohabitants (CUNM) et dans les familles monoparentales (C1PA). On observe relativement souvent des âgés de plus de 70 ans dans les institutions (OTHR) quoique cette position connaît des ratios élevés dans presque toutes les classes d'âge. En résumé, on peut dire que le population française de Belgique est surtout concentrée dans les "nouveaux modes de vie" et dans la classe des isolés.

**Tableau 4.31. Comparaison de la répartition relative selon les positions LIPRO dans les ménages, par âge, des femmes françaises par rapport à la répartition de la population totale féminine, 1991 (ratio = % répartition population française/ % répartition totale).**

Age	CMAR	CUNM	CH1PA	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	NFR	OTHR
0-4	0,78	2,60	2,29							0,96	2,56
5-9	0,81	3,02	1,81							1,45	3,15
10-14	0,77	3,26	1,93							1,09	3,42
15-19	0,68	2,72	1,47	4,42	2,28	3,15	2,87	3,28	2,70	2,08	3,98
20-24	0,39	1,64	0,89	2,73	0,76	1,37	1,81	3,02	2,22	1,79	2,55
25-29	0,42	0,63	0,69	2,09	0,68	0,73	1,70	2,82	1,55	1,60	3,20
30-34	0,45	0,00	0,60	2,46	0,99	0,65	2,13	2,83	1,57	1,27	3,27
35-39	0,31	0,84	0,47	2,40	0,85	0,74	1,96	2,46	1,61	0,76	2,56
40-44	0,40	0,00	0,42	2,10	0,82	0,78	2,54	2,22	1,45	1,00	2,48
45-49	0,16	1,21	0,30	1,94	0,80	0,78	2,27	2,03	1,70	0,94	1,55
50-54	0,38	0,00	0,50	1,74	0,76	0,85	2,50	3,81	1,47	0,52	1,69
55-59	0,90	0,00	0,33	1,59	0,77	0,83	2,87	3,56	1,47	1,51	1,60
60-64	0,00	0,00	0,50	1,32	0,82	0,83	2,21	2,08	1,29	1,70	1,35
65-69				1,19	0,86	0,72	1,66	2,68	1,08	0,89	1,42
70-74				1,15	0,77	0,71	1,75	1,75	0,76	1,01	1,67
75-79				1,04	0,75	0,43	1,01	2,67	0,81	1,11	1,66
80-84				0,93	0,81	0,50	1,51	3,64	0,73	0,95	1,49
85-89				0,85	0,95	1,33	1,10	0,00	0,64	0,84	1,38
90-94				0,83	1,30	0,00	0,00	0,00	0,40	0,91	1,28
95+				1,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,98	0,55	1,03

#### 4.4.2. LES NEERLANDAIS

Les ratios pour les Néerlandais sont donnés dans les tableaux 4.32 et 4.33. Les Néerlandais ressemblent aux Français à plusieurs points de vue mais divergent dans quelques cas.

La ressemblance se situe dans (i) les ratios étonnamment élevés d'isolés (SING) à tous les âges, (ii) une forte présence de cohabitants sans enfants (UNM0) presque à tous les âges, (iii) une faiblesse relative des mariés avec enfants (MAR+) et donc aussi des enfants vivant chez un couple marié (CMAR+).

**Tableau 4.32. Comparaison de la répartition relative selon les positions LIPRO dans les ménages, par âge, des hommes néerlandais par rapport à la répartition de la population totale masculine, 1991 (ratio = % répartition pop. néerlandaise / % répartition totale).**

AGE	CMAR	CUNM	CIPA	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	NFR	OTHR
0-4	0,97	1,00	1,51							0,53	1,82
5-9	1,01	0,99	1,06							0,32	0,65
10-14	0,98	1,58	1,08							0,50	0,51
15-19	0,93	0,82	0,91	6,97	0,82	0,00	3,33	0,87	0,00	0,82	2,92
20-24	0,75	0,88	0,80	2,45	0,90	0,67	1,94	0,62	0,00	1,49	3,00
25-29	0,75	1,17	0,84	1,64	1,01	0,74	2,14	0,82	0,67	0,97	1,64
30-34	0,58	1,21	0,60	1,44	1,37	0,87	1,92	1,03	0,90	1,01	1,42
35-39	0,53	0,60	0,49	1,31	1,42	0,91	1,78	1,15	1,07	1,34	1,53
40-44	0,43	0,66	0,53	1,28	1,36	0,92	1,94	1,22	0,89	1,47	1,30
45-49	0,31	1,06	0,36	1,25	1,18	0,89	2,22	1,60	1,01	0,99	1,36
50-54	0,40	0,00	0,28	1,18	1,01	0,93	1,65	1,87	1,03	1,26	1,39
55-59	0,23	0,00	0,32	1,18	0,96	0,95	1,82	1,69	1,24	0,72	1,24
60-64	0,00	11,73	0,08	1,30	0,92	0,98	1,62	1,77	0,89	1,31	1,15
65-69				1,17	0,98	0,81	1,68	1,63	1,17	0,70	1,33
70-74				1,07	0,94	0,86	1,62	0,00	0,83	1,05	2,10
75-79				1,01	0,97	0,82	1,60	0,95	0,56	0,89	1,55
80-84				0,91	0,94	0,95	2,26	0,00	0,65	0,85	1,62
85-89				0,77	1,08	1,58	1,97	0,00	0,72	0,82	1,24
90-94				1,05	1,44	0,00	1,06	0,00	0,29	1,05	0,81
95+				1,01	2,29	0,00	12,43		0,00	0,00	1,02

**Tableau 4.33. Comparaison de la répartition relative selon les positions LIPRO dans les ménages, par âge, des femmes néerlandaises par rapport à la répartition de la population totale féminine, 1991 (ratio = % répartition pop. néerlandaise / % répartition totale).**

AGE	CMAR	CUNM	CIPA	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	NFR	OTHR
0-4	1,00	1,09	1,08							0,52	1,36
5-9	0,99	1,19	1,10							0,27	1,08
10-14	0,97	1,41	1,16							0,29	2,06
15-19	0,88	1,15	0,84	5,83	0,53	1,17	1,88	0,96	0,00	0,83	6,58
20-24	0,66	1,11	0,85	2,77	0,89	0,60	2,24	0,88	0,58	1,07	3,82
25-29	0,81	1,17	0,99	2,20	1,18	0,57	3,19	0,84	0,66	0,77	1,67
30-34	0,64	3,25	0,70	2,48	1,77	0,72	2,93	1,15	0,74	0,98	2,31
35-39	0,60	1,61	0,94	1,92	1,85	0,81	2,67	1,34	0,86	1,46	2,09
40-44	0,61	1,68	0,50	1,92	1,49	0,85	2,01	1,33	0,85	1,25	1,65
45-49	0,40	0,00	0,22	1,25	1,17	0,88	1,81	1,40	1,10	1,00	1,42
50-54	0,76	0,00	0,40	1,36	1,03	0,86	1,87	1,39	1,11	0,88	1,16
55-59	0,46	0,00	0,14	1,15	1,03	0,90	1,59	2,17	0,92	0,97	0,93
60-64	0,00	0,00	0,49	1,03	1,05	0,78	1,73	1,08	0,86	1,00	1,22
65-69				1,00	1,00	0,86	1,57	1,00	0,78	0,74	1,43
70-74				0,96	1,06	0,72	1,49	4,56	0,67	0,55	1,44
75-79				0,85	1,09	0,86	1,05	0,00	0,61	0,80	1,82
80-84				0,91	1,08	0,89	1,10	0,00	0,93	0,44	1,50
85-89				1,03	1,23	0,60	2,48	0,00	0,58	0,42	1,22
90-94				1,09	1,12	0,00	0,00	0,00	0,21	0,38	1,28
95+				1,07	0,00	0,00	0,00	0,00	1,12	0,37	1,18

Une différence importante entre Français et Néerlandais réside dans le fait que les Néerlandais comptent proportionnellement beaucoup moins de familles monoparentales et d'enfants dans ces familles (H1PA et C1PA). De même, les cohabitants avec enfants (UNM+) se rencontrent proportionnellement plus dans la population néerlandaise que dans celle de la Belgique dans son ensemble, pour les classes d'âge entre 30 et 60 ans, là où dans la population française, les cohabitants avec enfants sont très sur-représentés dans les classes d'âge de 15 à 30 ans.

La contribution néerlandaise aux positions dans les ménages avantage donc les "nouveaux modes de vie" sauf que, dans notre pays, la population néerlandaise compte des proportions de familles monoparentales et de jeunes cohabitants avec enfants significativement plus basses que la population française.

#### 4.4.3. LES ITALIENS

Les ratios pour les hommes et les femmes italiens sont donnés aux tableaux 4.34 et 4.35. Comme on peut s'y attendre, l'image est totalement différente de celle des Français et des Néerlandais. La situation italienne est caractérisées par deux modèles classiques: (i) une sur-représentation du mariage au désavantage de tous les autres modes de vie et (ii) une corésidence élevée des parents et de leurs enfants et/ou avec d'autres apparentés.

**Tableau 4.34. Comparaison de la répartition relative selon les positions LIPRO dans les ménages, par âge, des hommes italiens par rapport à la répartition de la population totale masculine, 1991 (ratio = % répartition population italienne / % répartition totale).**

AGE	CMAR	CUNM	C1PA	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	NFR	OTHR
0-4	1,04	<i>0,54</i>	0,99							0,87	<i>0,75</i>
5-9	1,05	<i>0,43</i>	0,86							<i>0,72</i>	<i>0,69</i>
10-14	1,05	<i>0,51</i>	0,84							<i>0,73</i>	<i>0,66</i>
15-19	1,05	<i>0,49</i>	0,83	1,50	<i>0,71</i>	<i>0,77</i>	1,24	1,06	1,67	<i>0,68</i>	<i>0,64</i>
20-24	0,96	<i>0,62</i>	0,83	1,21	1,16	1,53	<i>0,75</i>	1,18	1,19	1,04	0,85
25-29	0,94	<i>0,63</i>	1,01	1,03	<i>0,76</i>	1,19	0,84	1,13	1,20	1,15	<i>0,69</i>
30-34	0,82	1,49	0,91	0,99	<i>0,65</i>	1,09	0,84	1,19	1,15	1,22	<i>0,73</i>
35-39	<i>0,75</i>	1,56	<i>0,72</i>	1,04	<i>0,57</i>	1,07	<i>0,72</i>	0,99	0,98	1,22	<i>0,70</i>
40-44	<i>0,63</i>	0,99	<i>0,58</i>	0,99	<i>0,52</i>	1,09	<i>0,75</i>	1,01	1,00	1,08	<i>0,70</i>
45-49	<i>0,59</i>	0,83	<i>0,49</i>	1,01	<i>0,59</i>	1,12	<i>0,76</i>	1,18	1,12	0,87	<i>0,61</i>
50-54	<i>0,38</i>	<i>0,00</i>	<i>0,48</i>	0,97	<i>0,59</i>	1,25	0,84	1,33	1,10	0,88	<i>0,34</i>
55-59	<i>0,24</i>	<i>0,00</i>	<i>0,25</i>	0,98	<i>0,68</i>	1,38	1,01	1,58	1,21	0,97	<i>0,41</i>
60-64	<i>0,29</i>	<i>0,00</i>	<i>0,21</i>	0,96	0,82	1,44	1,29	1,71	1,09	1,13	<i>0,28</i>
65-69				0,97	0,84	1,62	1,34	1,65	1,23	1,30	<i>0,56</i>
70-74				0,94	0,87	1,81	1,20	1,38	1,34	1,22	<i>0,44</i>
75-79				0,90	0,94	1,58	1,15	<b>2,34</b>	1,27	1,76	<i>0,53</i>
80-84				<i>0,80</i>	0,99	1,54	1,55	<i>0,00</i>	0,93	<b>2,35</b>	<i>0,51</i>
85-89				0,89	0,99	0,98	<b>2,10</b>	<i>0,00</i>	<i>0,70</i>	1,94	<i>0,70</i>
90-94				1,12	<i>0,73</i>	<i>0,79</i>	1,08	<i>0,00</i>	<i>0,29</i>	<b>2,38</b>	<i>0,38</i>
95+				1,21	1,37	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>		<i>0,00</i>	<b>2,24</b>	<i>0,31</i>

La sur-représentation relative des mariés avec enfants (MAR+) vaut pour presque toutes les classes d'âge et cela détermine également la sur-pondération d'enfants vivant chez les mariés (CMAR).

Ce modèle implique une relative sous-représentation des femmes isolées (SING), un développement limité de la cohabitation, frappant chez les femmes, et une sous-représentation d'enfants chez les cohabitants (CUNM) et dans une certaine mesure également dans les familles monoparentales (C1PA). Les hommes italiens divergent cependant de ce modèle : ils forment proportionnellement presque autant de ménages de cohabitants avec enfants (UNM+) et de familles monoparentales (H1PA) que la Belgique dans son ensemble.

Le mode de vie en coresidence s'exprime dans plusieurs cas. Les familles monoparentales (H1PA) se rencontrent proportionnellement plus qu'au niveau national chez les personnes de plus de 50 ans. Les ratios sont également élevés chez les enfants vivant soit dans les familles monoparentales (C1PA), soit chez des cohabitants (CUNM), dans les classes d'âge de 25 à 40 ans. Il faut encore signaler les ratios élevés pour les personnes habitant dans d'autres ménages (NFR), à partir de 50 ans pour les femmes et de 60 ans pour les hommes. Par contre, les Italiens âgés montrent de très bas ratios dans la position OTHR, qui représente le séjour en institutions.

**Tableau 4.35. Comparaison de la répartition relative selon les positions LIPRO dans les ménages, par âge, des femmes italiennes par rapport à la répartition de la population totale féminine, 1991 (ratio = % répartition population italienne / % répartition totale).**

AGE	CMAR	CUNM	C1PA	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	NFR	OTHR
0-4	1,02	0,57	1,07							0,95	0,69
5-9	1,05	0,54	0,83							0,72	0,56
10-14	1,05	0,38	0,86							0,85	0,74
15-19	1,06	0,41	0,86	0,73	1,57	1,09	0,37	0,80	0,81	0,53	0,84
20-24	1,07	0,52	1,00	0,74	0,93	1,36	0,39	0,66	1,10	0,86	0,83
25-29	1,44	1,68	1,51	0,89	0,70	1,04	0,53	0,67	1,11	0,98	0,86
30-34	1,55	2,83	1,55	0,88	0,57	1,04	0,49	0,64	1,05	0,85	1,05
35-39	1,26	2,50	1,46	0,80	0,49	1,09	0,51	0,53	0,93	0,87	1,01
40-44	0,98	0,00	0,89	0,79	0,49	1,13	0,35	0,56	0,91	0,83	0,79
45-49	0,52	0,00	0,70	0,67	0,72	1,18	0,51	0,51	0,93	0,77	0,75
50-54	0,11	0,00	0,49	0,74	0,74	1,27	0,43	0,69	1,23	1,11	0,49
55-59	0,36	0,00	0,28	0,83	0,79	1,34	0,49	1,10	1,58	1,79	0,51
60-64	0,80	0,00	0,24	0,91	0,82	1,47	0,49	0,87	1,79	2,10	0,43
65-69				0,97	0,82	1,61	0,62	1,46	1,93	1,97	0,51
70-74				0,92	0,81	1,64	0,88	1,73	2,01	2,21	0,66
75-79				0,92	0,90	1,21	0,70	1,75	1,36	2,61	0,60
80-84				0,89	0,70	0,83	1,14	2,15	1,35	2,74	0,60
85-89				0,75	0,90	0,98	1,34	0,00	1,05	2,96	0,58
90-94				0,59	0,35	0,00	2,19	0,00	1,30	3,08	0,56
95+				1,79	0,00	0,00	0,00	0,00	1,56	1,30	0,37

#### 4.4.4. LES PORTUGAIS, LES ESPAGNOLS ET LES GRECS

Les positions dans les ménages pour ces trois nationalités sont rassemblées dans les tableaux 4.36 et 4.37. Ce groupe possède une sur-représentation des isolés (SING) pour presque tous les âges chez les hommes et jusqu'à 49 ans pour les femmes. On découvre aussi de relativement hautes fréquences pour les familles monoparentales (H1PA) et donc aussi pour les enfants de ces familles (C1PA).

**Tableau 4.36. Comparaison de la répartition relative selon les positions LIPRO dans les ménages, par âge, des hommes portugais, espagnols et grecs par rapport à la répartition de la population totale masculine, 1991 (ratio = % répartition des trois nationalités / % répartition totale).**

AGES	CMAR	CUNM	C1PA	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	NFR	OTHR
0-4	0,99	0,70	1,32							0,96	1,29
5-9	0,98	0,76	1,22							1,07	1,54
10-14	0,98	0,80	1,16							0,88	1,30
15-19	0,98	0,60	1,07	2,85	1,85	1,25	1,35	0,00	0,00	0,79	1,33
20-24	0,86	0,52	0,92	2,01	0,88	1,30	0,88	1,21	1,00	1,05	1,37
25-29	0,87	0,32	0,84	1,66	0,69	0,98	0,78	1,22	1,16	1,31	1,12
30-34	0,85	0,20	0,72	1,51	0,76	0,95	0,83	1,10	1,33	1,24	1,12
35-39	0,58	0,00	0,44	1,46	0,77	0,98	0,63	1,08	1,58	1,54	0,89
40-44	0,31	0,00	0,20	1,57	0,72	1,00	0,70	0,76	1,25	1,43	1,00
45-49	0,14	0,00	0,13	1,57	0,59	1,03	0,49	1,12	1,37	1,39	0,74
50-54	0,14	0,00	0,04	1,31	0,65	1,16	0,74	0,92	1,23	1,24	0,32
55-59	0,00	0,00	0,10	1,21	0,69	1,32	0,76	0,85	1,35	1,71	0,35
60-64	0,70	0,00	0,00	1,27	0,73	1,40	0,97	1,40	1,42	2,87	0,40
65-69				1,23	0,76	1,50	0,84	1,34	1,43	4,75	0,51
70-74				1,23	0,73	1,67	1,44	0,00	1,46	3,86	0,83
75-79				1,25	0,72	1,34	1,96	0,00	0,95	3,70	0,97
80-84				0,93	0,66	0,71	3,34	0,00	0,84	4,48	0,88
85-89				0,95	1,22	0,00	0,00	0,00	0,00	2,04	0,68
90-94				0,68	1,22	0,00	0,00	0,00	0,00	2,66	0,67
95+				1,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,80	0,00

**Tableau 4.37. Comparaison de la répartition relative selon les positions LIPRO dans les ménages, par âge, des femmes portugaises, espagnoles et grecques par rapport à la répartition de la population totale féminine, 1991 (ratio = % répartition des trois nationalités / % répartition totale).**

AGES	CMAR	CUNM	C1PA	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	NFR	OTHR
0-4	1,00	0,64	1,38							0,72	1,01
5-9	0,97	0,64	1,29							1,22	1,15
10-14	0,99	0,54	1,08							1,28	1,37
15-19	0,97	0,70	1,08	2,22	1,86	0,92	0,45	0,74	0,58	0,82	1,20
20-24	0,92	0,83	1,05	1,54	0,86	1,24	0,60	0,82	1,11	1,07	1,28
25-29	1,25	0,37	1,06	1,72	0,74	0,86	0,72	0,82	1,24	0,92	1,56
30-34	1,40	0,57	1,05	1,89	0,94	0,86	0,71	0,78	1,21	1,44	1,96
35-39	1,00	0,00	0,54	1,87	0,72	0,95	0,49	0,66	1,13	1,39	1,91
40-44	0,58	0,00	0,33	1,48	0,57	1,04	0,53	0,71	1,07	1,38	1,04
45-49	0,14	0,00	0,29	1,11	0,70	1,09	0,54	0,81	1,11	1,65	1,09
50-54	0,12	0,00	0,06	0,99	0,74	1,21	0,51	0,53	1,24	2,44	0,54
55-59	0,00	0,00	0,00	0,88	0,71	1,42	0,49	1,18	1,46	3,60	0,67
60-64	0,95	0,00	0,07	0,99	0,75	1,52	0,39	1,24	1,52	4,38	0,63
65-69				0,93	0,75	1,74	0,61	1,17	1,36	5,35	0,66
70-74				0,94	0,72	1,26	0,68	0,00	0,93	5,69	0,86
75-79				0,75	0,62	0,68	0,28	4,48	0,66	5,96	0,97
80-84				0,79	0,35	0,00	1,25	0,00	0,50	4,94	0,46
85-89				0,78	0,39	1,90	1,96	0,00	0,45	4,05	0,26
90-94				1,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,44	2,60	0,45
95+				1,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,05



Cette sur-représentation se produit au détriment des mariés sans enfants (MAR0) sauf dans la classe d'âge de 15 à 19 ans, et des cohabitants sans enfants (UNM0). Dans la population féminine, la cohabitation avec enfants (UNM+) est plus rare que dans la population de Belgique prise dans son ensemble; cependant, comme pour les Italiens, ceci n'est pas le cas pour les hommes. Finalement, à partir de l'âge de 50 ans, il existe une forte augmentation des corésidents dans d'autres ménages (OTHR), tandis que les fréquences relatives de la mise en institution (OTHR) restent relativement faibles à partir de cet âge.

#### 4.4.5. LES TURCS

Les ratios relatifs à la population turque sont donnés dans les tableaux 4.38 et 4.39. Cette population, on s'en doute, se situe très loin de la population prise dans son ensemble. La cohabitation est très rare, bien que les ratios des hommes soient toutefois supérieurs à ceux des femmes. Le mariage est clairement demeuré la norme et l'âge au mariage est remarquablement plus bas que pour les autres groupes. Ainsi, dans le groupe d'âge des 15-19 ans, les ratios des mariés sans enfant valent 11.4 pour les hommes et 3.2 pour les femmes. Le mariage conduit vite à la parenté, comme on le voit à partir des ratios des mariés avec enfants (MAR+) dans les classes d'âge de 15-19 et 20-24 ans; ceux-ci restent toujours supérieurs à l'unité dans toute la colonne MAR+ pour les deux sexes. La conséquence en est que les enfants surviennent dans des familles de mariés (CMAR), mais ceux-ci, atteints par un mariage précoce sont cependant sous-représentés par rapport à la situation belge globale, à partir de l'âge de 20 ans.

**Tableau 4.38. Comparaison de la répartition relative selon les positions LIPRO dans les ménages, par âge, des hommes turcs par rapport à la répartition de la population totale masculine, 1991 (ratio = % répartition population turque / % répartition totale).**

AGES	CMAR	CUNM	C1PA	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	NFR	OTHR
0-4	1,03	0,08	0,66							2,86	0,54
5-9	1,09	0,05	0,48							1,69	0,48
10-14	1,12	0,04	0,48							0,89	0,38
15-19	1,09	0,07	0,56	1,53	11,40	14,17	1,26	0,00	10,92	0,72	0,96
20-24	0,80	0,23	0,49	1,34	0,89	5,68	0,24	0,33	6,58	0,91	0,97
25-29	0,49	0,00	0,36	0,79	0,32	2,19	0,19	0,34	2,58	1,08	0,72
30-34	0,33	0,00	0,18	0,64	0,45	1,41	0,13	0,24	0,71	1,15	0,70
35-39	0,18	0,00	0,05	0,71	0,47	1,27	0,21	0,29	0,54	1,24	0,86
40-44	0,12	0,00	0,03	0,64	0,37	1,28	0,08	0,18	0,48	0,88	0,84
45-49	0,00	0,00	0,00	0,65	0,31	1,33	0,23	0,10	0,62	1,32	0,30
50-54	0,00	0,00	0,00	0,57	0,29	1,52	0,20	0,41	0,87	2,22	0,52
55-59	0,00	0,00	0,00	0,60	0,37	1,79	0,11	0,35	1,03	5,45	0,55
60-64	0,00	0,00	0,00	0,64	0,46	2,25	0,19	0,53	1,22	5,94	0,21
65-69				0,89	0,54	2,72	0,75	0,00	0,88	4,22	0,54
70-74				1,15	0,68	1,87	0,00	0,00	4,95	5,24	0,00
75-79				0,48	0,51	3,12	0,00	0,00	0,00	11,46	1,00
80-84				0,91	0,00	2,31	0,00	0,00	0,00	12,86	0,00
85-89				0,61	0,59	0,00	0,00	0,00	0,00	7,10	0,00
90-94				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6,90	0,00
95+				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5,60	0,00

Il existe cependant une caractéristique qui brise ce modèle de composition familiale: entre les âges de 15 et 30 ans, des familles monoparentales sont formées (H1PA), ce qui dénote un affaiblissement du contrôle familial. Mais, pour le moment, on ne peut pas prétendre que les ratios relatifs aux H1PA ne vont pas augmenter dans les classes d'âges plus élevées du fait du passage des générations à travers les âges de la vie ni qu'ils vont rester à ces niveaux compte tenu des mariages des parents isolés.

**Tableau 4.39. Comparaison de la répartition relative selon les positions LIPRO dans les ménages, par âge, des femmes turques par rapport à la répartition de la population totale féminine, 1991 (ratio = % répartition population turque / % répartition totale).**

AGES	CMAR	CUNM	C1PA	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	NFR	OTHR
0-4	1,02	0,07	0,72							2,87	0,44
5-9	1,09	0,06	0,44							1,54	0,56
10-14	1,13	0,03	0,42							0,76	0,42
15-19	1,00	0,03	0,47	2,72	3,22	7,30	0,03	0,00	7,32	1,89	0,57
20-24	0,51	0,00	0,33	1,14	0,39	3,80	0,06	0,18	2,53	3,60	0,61
25-29	0,39	0,00	0,27	0,34	0,21	1,73	0,03	0,07	1,01	3,00	0,24
30-34	0,33	0,00	0,16	0,24	0,33	1,35	0,02	0,08	0,64	1,50	0,22
35-39	0,30	0,00	0,10	0,22	0,33	1,30	0,03	0,04	0,54	1,38	0,39
40-44	0,00	0,00	0,00	0,23	0,34	1,30	0,00	0,03	0,68	1,32	0,15
45-49	0,12	0,00	0,00	0,11	0,34	1,42	0,04	0,07	0,83	2,50	0,12
50-54	0,00	0,00	0,07	0,30	0,36	1,60	0,05	0,00	1,29	5,77	0,37
55-59	0,00	0,00	0,00	0,37	0,48	1,93	0,00	0,00	1,52	7,81	0,55
60-64	0,00	0,00	0,43	0,36	0,55	2,49	0,00	0,00	1,44	11,37	0,28
65-69				0,64	0,62	2,86	0,45	0,00	0,86	10,74	0,35
70-74				0,54	0,54	1,34	0,00	0,00	0,00	16,45	0,28
75-79				0,45	0,35	3,50	0,00	0,00	0,00	11,40	0,00
80-84				0,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,64	7,49	0,42
85-89				0,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3,28	1,40
90-94				2,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,64
95+				0,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4,50	0,00

Enfin, les âgés turcs suivent un modèle traditionnel : ou bien ils survivent comme mariés ou sont repris dans les ménages d'apparentés. Les ratios de corésidents dans d'autres ménages (NFR) deviennent très élevés à partir de l'âge de 50 ans tandis que la prise en institution est faible. Il apparaît aussi que les jeunes enfants (0-9 ans) demeurant dans des ménages d'autres personnes sont sur-représentés par comparaison avec la situation globale de la Belgique.

#### 4.4.6. LES MAROCAINS

Les tableaux 4.40 et 4.41 donnent les positions dans les ménages des Marocains par rapport à la répartition globale de la Belgique. Comme pour les Turcs, le mariage est demeuré la norme pour la paternité. Les femmes marocaines se marient cependant à un âge un peu plus élevé de telle sorte que leurs ratios dans les groupes d'âge 15-19 sont un peu plus bas que pour les Turques dans les positions MAR0 et MAR+. Les femmes marocaines ont aussi des ratios plus élevés pour les isolés (SING) entre les âges 15 et 30 ans, en conséquence d'un mariage quelque peu plus tardif.

Dans la population marocaine, la cohabitation est également rare, quoique moins exceptionnelle que chez les Turcs. On trouve une autre divergence entre les deux populations en ce qui concerne les hommes: ceux-ci connaissent, à peu près à tous les âges, des hauts ratios d'isolés (SING), contrairement aux hommes turcs. Cela provient peut-être du fait que la population turque recrute plus souvent des fiancées en Turquie que ne le fait la population marocaine. Un trait comparable avec les Turcs est la formation de familles monoparentales (H1PA) entre 15 et 29 ans pour les femmes et 20 et 39 ans pour les hommes. Dans ces classes d'âge, les ratios sont plus grands que l'unité et traduisent donc une sur-représentation par comparaison avec la population globale de la Belgique. Dans les groupes d'âge plus élevés, c'est à dire entre 50 et 74 ans, de relativement hautes fréquences de familles monoparentales surgissent de nouveau, tout à fait comme dans la population turque. Des partenaires disparaissent donc de la famille, non seulement par décès mais aussi par séparation et migration de retour.

**Tableau 4.40. Comparaison de la répartition relative selon les positions LIPRO dans les ménages, par âge, des hommes marocains par rapport à la répartition de la population totale masculine, 1991 (ratio = % répartition population marocaine / % répartition totale).**

AGES	CMAR	CUNM	C1PA	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	NFR	OTHR
0-4	1,09	0,10	0,82							0,65	0,52
5-9	1,10	0,09	0,58							0,40	0,47
10-14	1,10	0,07	0,64							0,29	0,51
15-19	1,10	0,07	0,71	1,11	0,69	0,23	0,71	0,00	0,00	0,41	0,62
20-24	1,06	0,08	0,78	1,78	0,49	0,79	0,24	0,55	2,68	1,00	1,21
25-29	1,01	0,37	0,81	1,89	0,66	0,86	0,36	0,65	1,89	1,55	1,27
30-34	0,66	0,19	0,51	1,63	0,98	0,97	0,41	0,55	1,51	1,25	1,11
35-39	0,27	0,00	0,13	1,35	0,66	1,10	0,25	0,46	1,23	0,54	0,82
40-44	0,06	0,00	0,04	1,10	0,46	1,18	0,22	0,37	0,84	0,68	0,60
45-49	0,00	0,00	0,00	1,20	0,24	1,24	0,31	0,37	0,84	0,36	0,40
50-54	0,00	0,00	0,00	1,19	0,15	1,49	0,15	0,43	0,87	0,44	0,45
55-59	0,00	0,00	0,00	1,33	0,16	1,90	0,02	0,36	1,19	0,91	0,52
60-64	0,00	0,00	0,00	1,29	0,23	2,57	0,16	0,45	1,53	1,02	0,37
65-69				1,40	0,35	3,28	0,00	0,00	1,18	2,25	0,22
70-74				1,50	0,35	3,94	0,21	3,42	1,29	1,92	0,81
75-79				1,13	0,47	5,04	0,00	0,00	0,94	2,44	0,00
80-84				0,84	0,96	2,84	0,00	0,00	0,00	3,17	0,00
85-89				0,61	0,59	10,67	0,00	0,00	0,00	2,37	0,00
90-94				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
95+				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

La position des âgés dans la population marocaine est comparable à celle des Turcs: ils se concentrent dans les positions de mariés ou dans celle de corésidents dans d'autres ménages. Le séjour en institutions est encore exceptionnel, bien que les ratios atteignent quand même déjà la valeur de 1.0 pour les femmes marocaines de 65 à 74 ans. Il est évidemment encore trop tôt pour déceler une tendance qui signifierait un affaiblissement d'un modèle traditionnel de corésidence dans des ménages de trois générations. On voit encore que la corésidence de jeunes enfants dans d'autres ménages est plus faible chez les Marocains que chez les Turcs.

**Tableau 4.41. Comparaison de la répartition relative selon les positions LIPRO dans les ménages, par âge, des femmes marocaines par rapport à la répartition de la population totale féminine, 1991 (ratio = % répartition population marocaine / % répartition totale).**

AGES	CMAR	CUNM	C1PA	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	NFR	OTHR
0-4	1,09	0,12	0,78							0,63	0,40
5-9	1,09	0,11	0,61							0,40	0,78
10-14	1,10	0,06	0,66							0,30	0,48
15-19	1,02	0,08	0,67	3,28	3,18	4,52	0,17	0,07	3,90	0,52	0,68
20-24	0,82	0,11	0,74	1,68	0,57	2,28	0,17	0,47	1,71	1,08	0,97
25-29	0,91	0,00	0,78	1,12	0,47	1,28	0,21	0,28	1,29	1,29	0,76
30-34	0,74	0,43	0,42	0,71	0,59	1,18	0,15	0,19	1,03	1,01	0,54
35-39	0,23	0,00	0,10	0,43	0,56	1,21	0,08	0,15	0,92	0,29	0,46
40-44	0,09	0,00	0,02	0,46	0,42	1,24	0,12	0,07	0,91	0,49	0,21
45-49	0,08	0,00	0,00	0,56	0,31	1,32	0,03	0,18	1,21	0,29	0,27
50-54	0,00	0,00	0,00	0,58	0,22	1,61	0,06	0,18	1,80	2,21	0,29
55-59	0,00	0,00	0,00	0,70	0,27	2,05	0,05	0,26	2,26	3,55	0,44
60-64	0,00	0,00	0,00	0,80	0,37	2,56	0,00	0,00	2,31	5,29	0,60
65-69				0,93	0,33	2,53	0,00	7,28	1,48	10,82	1,25
70-74				0,70	0,39	0,91	0,00	0,00	1,52	12,44	1,06
75-79				0,56	0,44	0,00	0,00	0,00	0,71	10,17	0,39
80-84				0,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5,83	0,00
85-89				2,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
90-94				0,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4,05	0,32
95+				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6,00	0,00

#### 4.5. CONCLUSIONS

L'utilisation de la typologie LIPRO nous permet d'observer l'individu comme unité d'analyse et donc de situer l'ensemble de la population selon les positions dans le ménage. Pour se faire, il nous a fallu reconstituer la catégorie des cohabitants que la typologie I.N.S. ne reconnaît pas et répartit dans d'autres catégories. Néanmoins, il faut de nouveau attirer l'attention sur le fait que le recensement suit à la lettre les données du Registre National et prend de ce fait la notion de "domicile légal" comme critère central de définition de la composition du ménage. Cela entraîne une surestimation du nombre d'isolés et de familles monoparentales et une sous-estimation des cohabitants avec ou sans enfants.

Le programme de projections LIPRO de E. van Imhoff et N. Keilman nous permet aussi de réaliser des projections par âge et position dans le ménage. Même en maintenant constantes à leurs valeurs de 1991 les quelques 5000 probabilités de transition, ce qui est assurément une hypothèse de nature "conservative", les projections jusque 2011 indiquent des déplacements importants qui sont aussi bien l'expression structurelle des changements apportés dans la formation et la séparation des familles depuis les années soixante que le passage de générations de taille différente et de comportement démographique particulier. Ces projections mettent en évidence les évolutions suivantes :

La poursuite de la baisse des proportions d'enfants élevés dans des ménages de couples mariés et l'augmentation de ceux vivant dans des familles monoparentales ou de cohabitants.

- ◆ Le prolongement du séjour des jeunes adultes dans les ménages des parents, lié au retour dans le ménage d'origine après séparation ou divorce (surtout pour les hommes).
- ◆ Une très importante augmentation des isolés, surtout dans le groupe d'âge moyen (entre 30 et 64 ans) et chez les très âgés (80 ans et plus).
- ◆ La poursuite du déclin des mariés avec enfants dans la classe d'âge 20-29 ans, surtout à l'avantage de la cohabitation avec ou sans enfants et en faveur des familles monoparentales.
- ◆ Une propagation de la cohabitation dans les groupes d'âges plus âgés, causée entre autres par le passage à travers les âges de la vie de la génération du "baby boom", dont les effectifs sont importants et comptent une proportion considérable de cohabitants.
- ◆ Une propagation analogue des familles monoparentales dans les classes d'âge jusque 55 ans.
- ◆ Une augmentation des âgés vivant en couples mariés, suivie de générations qui ont connu nettement plus de séparations ou de divorces.
- ◆ Une poursuite du déclin des âgés corésidents dans d'autres ménages, mais pas de diminution des âgés dans les soi-disant "familles monoparentales" qui, après le départ de leur partenaire, cohabitent avec un descendant qui a souvent connu une séparation ou un divorce.
- ◆ Et parallèlement avec ceci, un déclin des âgés en institutions qui choisissent le plus souvent de continuer à habiter seul le plus longtemps possible. Après l'âge de 85 ans, on observe toutefois une augmentation des très âgés en institutions.

Appliquées aux ménages, ces tendances signifient :

- Une contraction des ménages de personnes mariées, de 2.3 à 2.2 millions en 2011, mais ceux-ci forment encore le type modal, comptant pour 52% de tous les ménages, compte tenu des hypothèses "conservatives" de projection.
- Une hausse des ménages d'isolés, allant de 1.0 à 1.5 millions, ce qui produit en 2011 environ 35% des ménages privés.
- Les familles monoparentales augmentent jusqu'à cette date de presque 9% et les ménages de cohabitants de 5%.
- La tendance générale à la diminution de la taille des familles se poursuit jusqu'à une taille moyenne d'à peine 2.3 personnes en 2011, sauf dans les familles monoparentales et les ménages de cohabitants.

Outre une esquisse d'évolution réalisée pour la période 1981-2011, la typologie LIPRO a été également sollicitée pour comparer au standard belge les trois régions et des groupes de populations étrangères. Ici, une répartition en pourcentages des positions dans le ménage a chaque fois été calculée dans chaque classe d'âge et comparée à la répartition de la population de la Belgique dans son ensemble. En 1991, l'étude des répartitions régionales donne les lignes de force suivantes :

- La Flandre conserve le modèle le plus traditionnel avec une sur-représentation relative des mariés, même si c'est avec un retardement de l'âge au mariage et à la procréation. Il apparaît aussi que les jeunes adultes connaissent une durée de séjour plus longue dans la famille parentale. Ce modèle correspond à des ratios plus bas pour les cohabitants, les familles monoparentales et les isolés en deçà de 60 ans.
- Le principal trait de la Wallonie est une sur-représentation relative des cohabitants avec ou sans enfants et des familles monoparentales. On peut observer aussi une sur-représentation des corésidents dans d'autres ménages, à peu près dans toutes les classes d'âge.
- La caractéristique principale de Bruxelles est la haute concentration d'isolés avec une sur-représentation maximale dans les classes d'âge les plus jeunes. Les cohabitants jusque 40 ans et les familles monoparentales dont le chef de ménage a moins de 60 ans existent en de plus fortes proportions qu'au niveau national. Les âgés en institutions ou habitant dans d'autres ménages sont sous-représentés. Les minorités musulmanes de Bruxelles renforcent les positions de mariés avec enfants et contribuent également à l'élévation des proportions d'âgés cohabitants bien que cela ne suffise nullement à neutraliser le déséquilibre causé par les hautes concentrations d'isolés.

Les comparaisons des positions dans le ménage des groupes les plus importants d'étrangers font ressortir un haut niveau d'hétérogénéité. D'une part, les Français, et les Néerlandais jusqu'à un certain point, fournissent surtout des personnes qui sont soit des isolés ou qui expérimentent des nouveaux modes de vie (cohabitation, familles monoparentales). D'autre part, les Turcs et les Marocains connaissent une forte sur-représentation des familles traditionnelles (familles de mariés avec enfants, apparentés corésidents).

Le groupe originaire des pays européens de la Méditerranée occupe une situation intermédiaire avec de faibles ratios pour les femmes cohabitantes et des hauts ratios pour les apparentés corésidents. Il existe cependant des singularités. Ainsi les Italiens connaissent une sous-représentation des jeunes femmes isolées, contrairement à ce qui se passe pour les femmes portugaises, espagnoles et grecques.

Il faut encore mentionner qu'il arrive que les hommes rompent aussi avec le modèle traditionnel. Les hommes italiens, grecs, portugais et espagnols expérimentent plus souvent que les femmes la cohabitation avec enfants, et la même chose vaut aussi pour les hommes turcs et marocains. Simplement, dans les deux derniers groupes, les ratios sont encore nettement plus bas que dans les premiers. Enfin, il faut encore souligner le fait que les hommes marocains ont de hauts ratios en ce qui concerne les isolés contrairement à ce qui se passe pour les hommes turcs.



## CHAPITRE 5

### MENAGES ET FAMILLES : ANALYSE ET TYPOLOGIE PAR COMMUNE

#### 5.1. INTRODUCTION

Dans les trois chapitres précédents, on n'a pas donné d'image spatiale détaillée des structures de ménages. C'est l'objet de ce chapitre qui contient une analyse des structures par commune, telles qu'elles sont observées par le recensement de 1991.

On présentera d'abord un court aperçu de la taille des ménages par commune. Les informations concernant les données utilisées ont déjà été publiées par l'Institut National de Statistique dans le volume N° 6B (INS, 1994)

On décrira ensuite les structures de ménage proprement dites. On le fera de nouveau à partir de la typologie LIPRO et de la répartition selon l'âge et les onze positions dans le ménage, et cela pour chaque commune. La liste des tableaux LIPRO (2 sexes, 589 communes) est évidemment trop volumineuse pour être publiée ici. Les données sont cependant disponibles au Point d'Appui pour la Démographie (Vrije Universiteit Brussel). En vue de réduire la masse des données, on a réalisé une analyse préalable en composantes principales à partir des 312 variables (positions LIPRO par classes d'âge) pour les 589 communes (unités d'analyse). On a ensuite retenu les composantes principales comme variables en vue de construire une typologie communale grâce à une analyse par grappe (cluster analysis).

Enfin, les tableaux LIPRO ont été confectionnés pour chacun des huit types de communes qui en résultent de telle sorte que leurs différences puissent être clairement mises en valeur.

Jusqu'à ce jour, l'analyse des données LIPRO par commune et la construction de la typologie bâtie à partir de celles-ci n'avaient encore été réalisées ni en Belgique ni à l'étranger.

#### 5.2. LA REPARTITION SPATIALE DE LA TAILLE DES FAMILLES

La répartition spatiale de la taille des famille est traditionnellement cartographiée à partir de trois indicateurs:

- i) la taille moyenne des ménages (carte 1).
- ii) la répartition relative des ménages d'une personne (carte 2).
- iii) la répartition relative des ménages de cinq personnes ou plus (carte 3).

Pour la construction de ces cartes, les ménages collectifs ne sont pas pris en considération. Par ailleurs, une répartition en quartiles est utilisée. Chaque quartile contient environ 148 communes.

La taille moyenne des ménages privés de Belgique était encore de 3.0 personnes en 1961 et en 1970; elle a baissé à 2.7 personnes au recensement de 1981 et à 2.5 personnes à celui de 1991. La part des ménages d'une personne était de 17% en 1961, de 19% en 1970, de 23% en 1981



et de 28% en 1991. Au cours de la même période, le nombre de ménages privés de cinq personnes ou plus a baissé de 16% à 8%. Cela montre une fois de plus que les changements de comportement décrits dans le chapitre 1 ont entraîné une accélération de la contraction de la famille surtout après 1970.

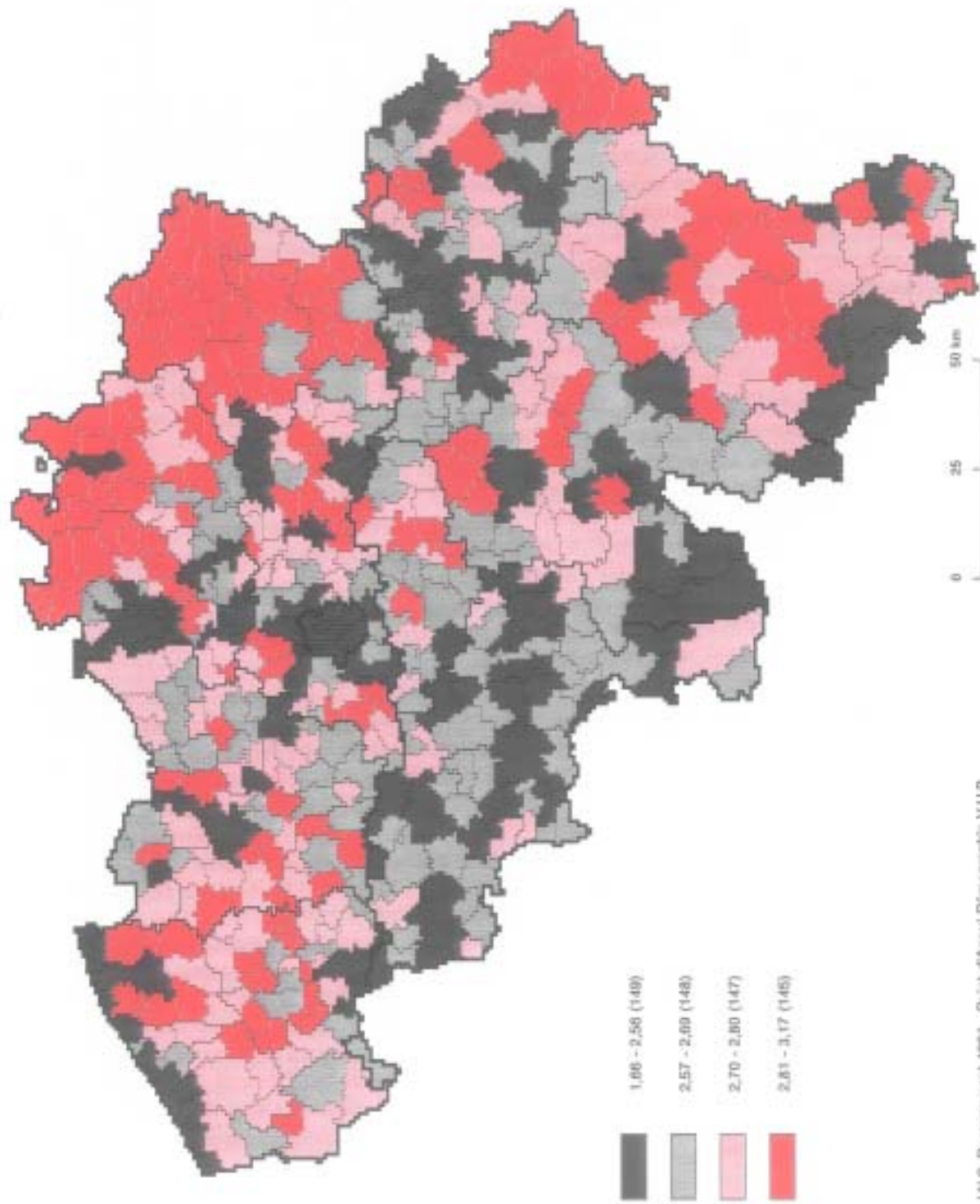
La carte 1 indique que la taille moyenne des ménages est plus basse que la médiane communale (2.7 personnes), principalement dans les régions urbaines et suburbaines de Flandre. Ainsi, on observe des valeurs basses (premier quartile) surtout le long de l'axe Bruxelles-Anvers, dans la région côtière en y incluant Bruges et dans diverses autres villes telles Gand, Courtrai, Louvain, Alost, Turnhout, Diest et Tirlemont. Quelques autres communes adjacentes appartiennent à cette catégorie. En Wallonie par contre, les ménages de petite taille sont nettement plus dispersés et ne sont pas limités aux agglomérations et aux villes régionales. De grandes parts des provinces de Hainaut, Liège et Namur ont des valeurs plus basses que la médiane. Nombre de communes rurales (par exemple dans l'entre Sambre et Meuse, en Hesbaye ou le long de la Semois) appartiennent même à ce premier quartile. La raison en est la plus grande diffusion des nouveaux modes de vie (cohabitation, familles monoparentales, jeunes isolés) en Wallonie.

Les régions appartenant au dernier quartile, et donc caractérisées par les valeurs les plus hautes sont surtout "périphériques" et "agricoles". Elles se rencontrent surtout dans la Campine anversoise et au Limbourg, dans la moitié Sud des cantons de l'Est et dans l'Est du Luxembourg. On doit y ajouter une zone occidentale de Flandre et quelques communes à caractère souvent résidentiel autour de Bruges, Gand et Louvain ou à caractère rural comme le Pajottenland, le Hageland et le Brabant Wallon.

Les cartes 2 et 3 donnent la répartition des ménages pour les tailles extrêmes. Les ménages d'isolés sont d'abord et surtout une réalité urbaine. Mais on observe aussi un contraste Flandre-Wallonie : les ménages d'une personne sont nettement plus répandus en Wallonie et se rencontrent fréquemment dans les zones rurales.

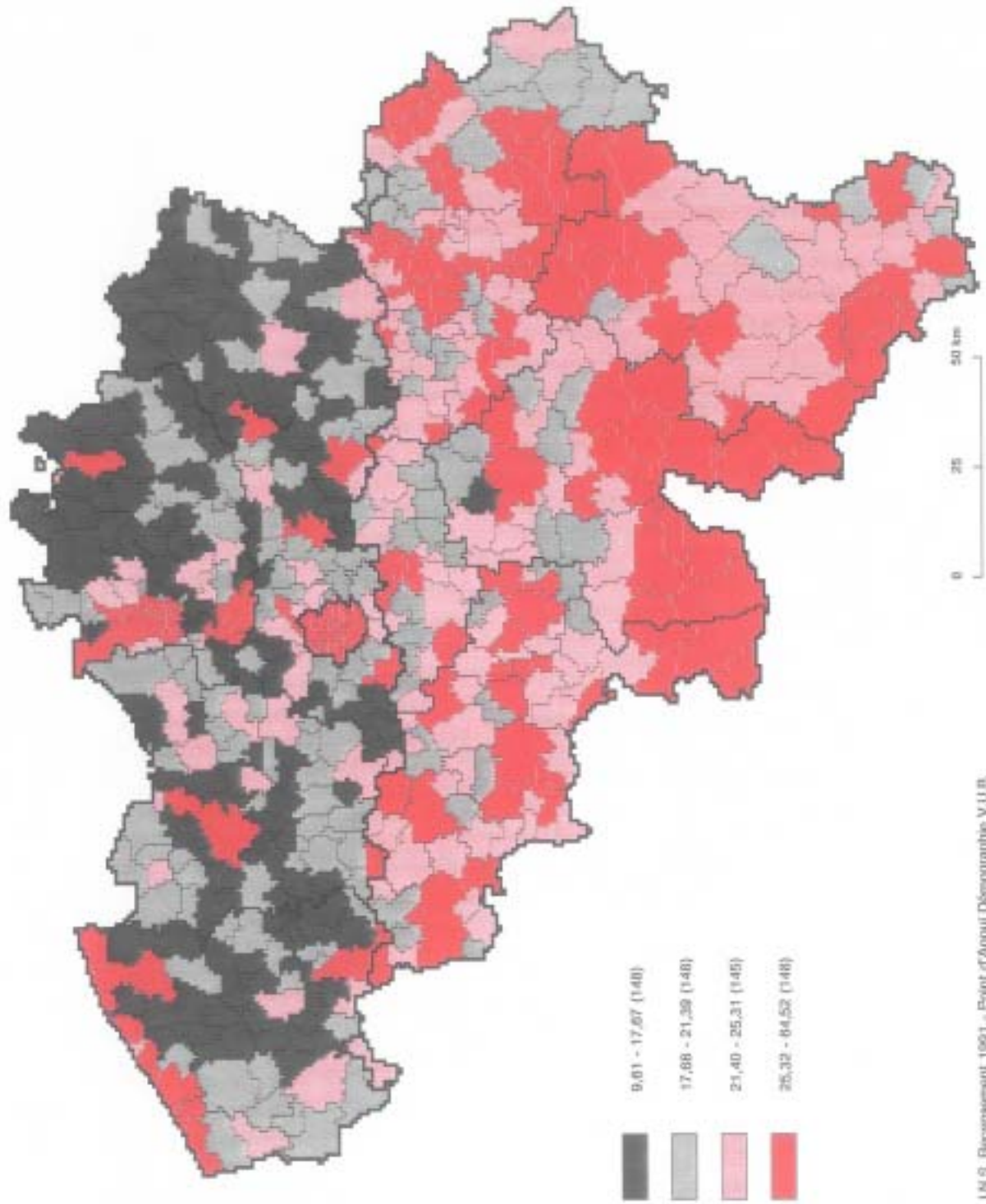
La part relative des ménages de cinq personnes ou plus devient de plus en plus marginale, y compris d'un point de vue spatial. Ici, il n'est plus question d'un contraste Nord-Sud. En Flandre, il existe encore trois zones pour lesquelles on observe une concentration dans les deux quartiles les plus élevés: le Westhoek, les communes septentrionales de la Campine anversoise et une partie du Limbourg. En Wallonie, on observe une large zone rurale comprenant l'Est de l'Ardenne et la moitié Sud des cantons de l'Est. On trouve encore dans le quartile le plus élevé des communes rurales de la province de Namur. Ce ne sont pas seulement des zones qui ont connu une plus haute fécondité jusque dans les années 1960 mais aussi des régions caractérisées par l'émigration de jeunes isolés ou de petites familles. Il en résulte une sur-représentation des grandes familles du fait de leur moindre mobilité.

Carte 5.1 : Taille moyenne des ménages privés



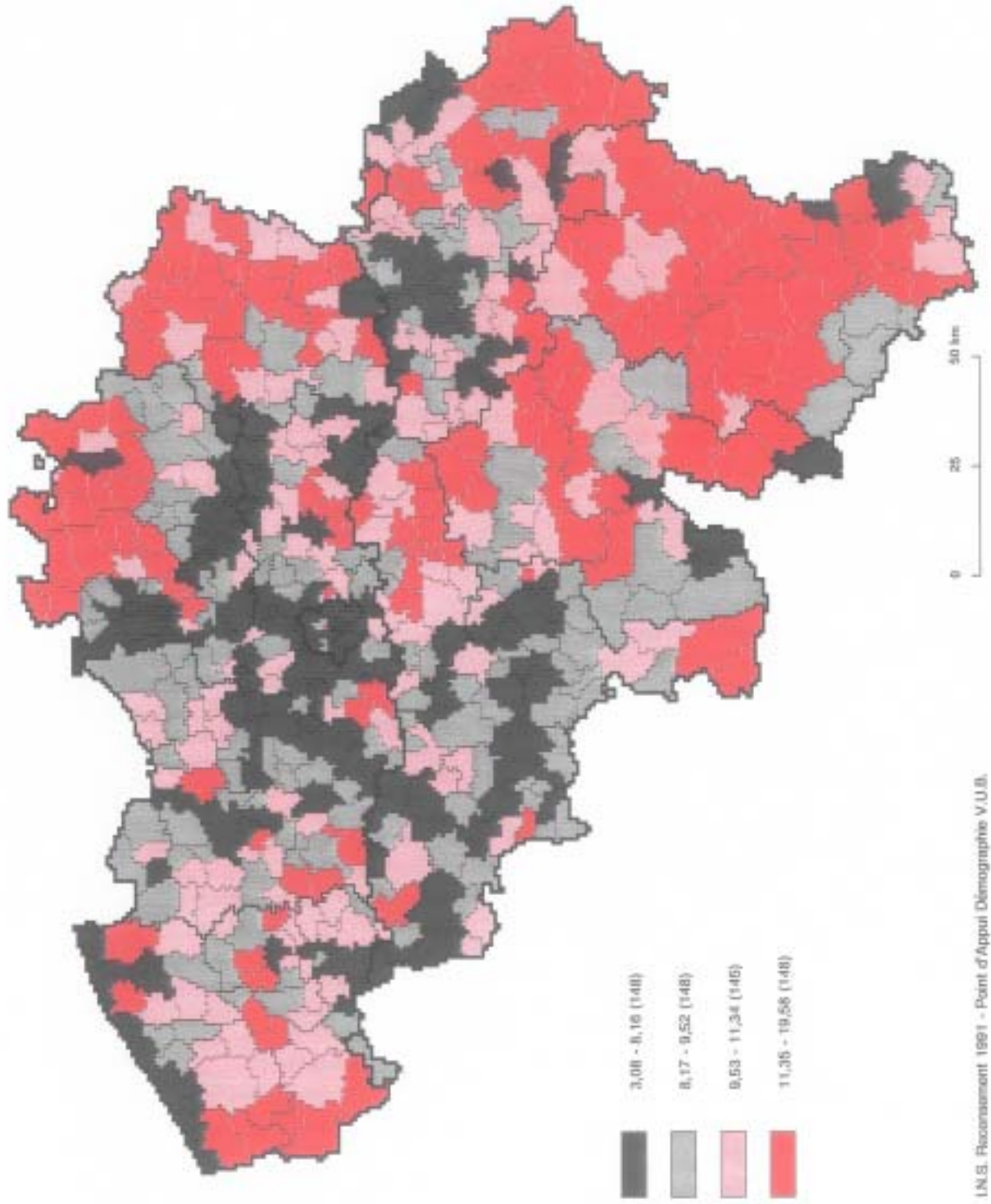


Carte 5.2 : Pourcentage des ménages à une personne





Carte 5.3 : Pourcentage des ménages de cinq personnes ou plus







### **5.3. LES DISTRIBUTIONS SPATIALES DES TYPES DE MENAGES ET LE DEROULEMENT DU CYCLE DE VIE.**

L'objectif de cette section est l'observation des positions des individus dans les divers types de ménage. Cette répartition très fine permet de proposer une explication des différences présentées ci-dessus à partir de la seule taille des ménages. En d'autres mots, on découvre ici les différentes composantes de la diminution de la taille des familles.

La confection de la typologie finale des ménages par commune nécessite plusieurs étapes:

(i): Pour chaque commune, toutes les personnes (2 sexes, 15 classes d'âge) sont réparties dans 11 positions dans divers types de ménage, selon la typologie LIPRO. Cela donne 330 cellules pour 589 communes. De celles-ci, on a supprimé 18 cellules parce que la position "enfant" apparaissait à peine aux âges élevés.

(ii) Les 312 cellules sont considérées comme des variables contenant 589 observations. Grâce à une analyse en composantes principales (PCA), on réduit cette information à 6 dimensions de base ou facteurs.

(iii) La typologie finale des ménages est le résultat d'une analyse par grappes (cluster analysis) à partir de ces 6 facteurs. On a ainsi retenu une typologie contenant 8 types (voir section 5.4).

La typologie LIPRO des ménages a été discutée dans le chapitre 4. Nous ne présentons donc ici qu'un résumé. Les onze positions individuelles de LIPRO sont (cfr. van Imhoff, 1991) :

1. enfant de couple marié (CMAR)
2. enfant de cohabitant non marié (CUNM)
3. enfant dans une famille monoparentale (C1PA)
4. personne isolée (SING)
5. personne mariée sans enfant (MAR0)
6. personne mariée avec enfant(s) (MAR+)
7. cohabitant non marié sans enfant (UNM0)
8. cohabitant non marié avec enfant(s) (UNM+)
9. chef de ménage d'une famille monoparentale (H1PA)
10. personne corésidente dans un autre ménage (NFR)
11. autres positions, surtout dans les ménages collectifs (OTHR).

L'analyse en composantes principales selon la répartition LIPRO des populations communales donne pour les 589 communes les 6 facteurs non-correlés suivants :

- Dimension A: mariage et parenté précoces (+) versus séjour prolongé dans la famille d'origine (-).

- Dimension B: cohabitation hors mariage avec enfants (+) versus mariage avec retardement de l'âge à la parenté (-).

- Dimension C: isolés et familles monoparentales (+) versus mariés (-).

- Dimension D: membres de la famille corésidents (+).



- Dimension E: phase retardée de "nid vide" (+) versus phase précoce de "nid vide" (-).
- Dimension F: isolés âgés (+) versus âgés en institutions (-).

Les indications (+) et (-) renvoient aux corrélations positives et négatives de chaque facteur. Les cartes des résultats de chacune des composantes principales ne sont pas présentées ici. Par contre, nous avons donné la préférence à la confection de cartes présentant plusieurs indicateurs paraissant être de bons corrélats des facteurs. Cela nous permet non seulement de publier un matériau plus parlant mais aussi d'ordonner les cartes selon le développement du cycle de vie. On analysera donc d'abord la formation de la famille. Les types de structures de ménage comprenant des personnes d'âge plus élevé seront prises en compte par la suite.

### 5.3.1. LES MODES DE FORMATION DE LA FAMILLE

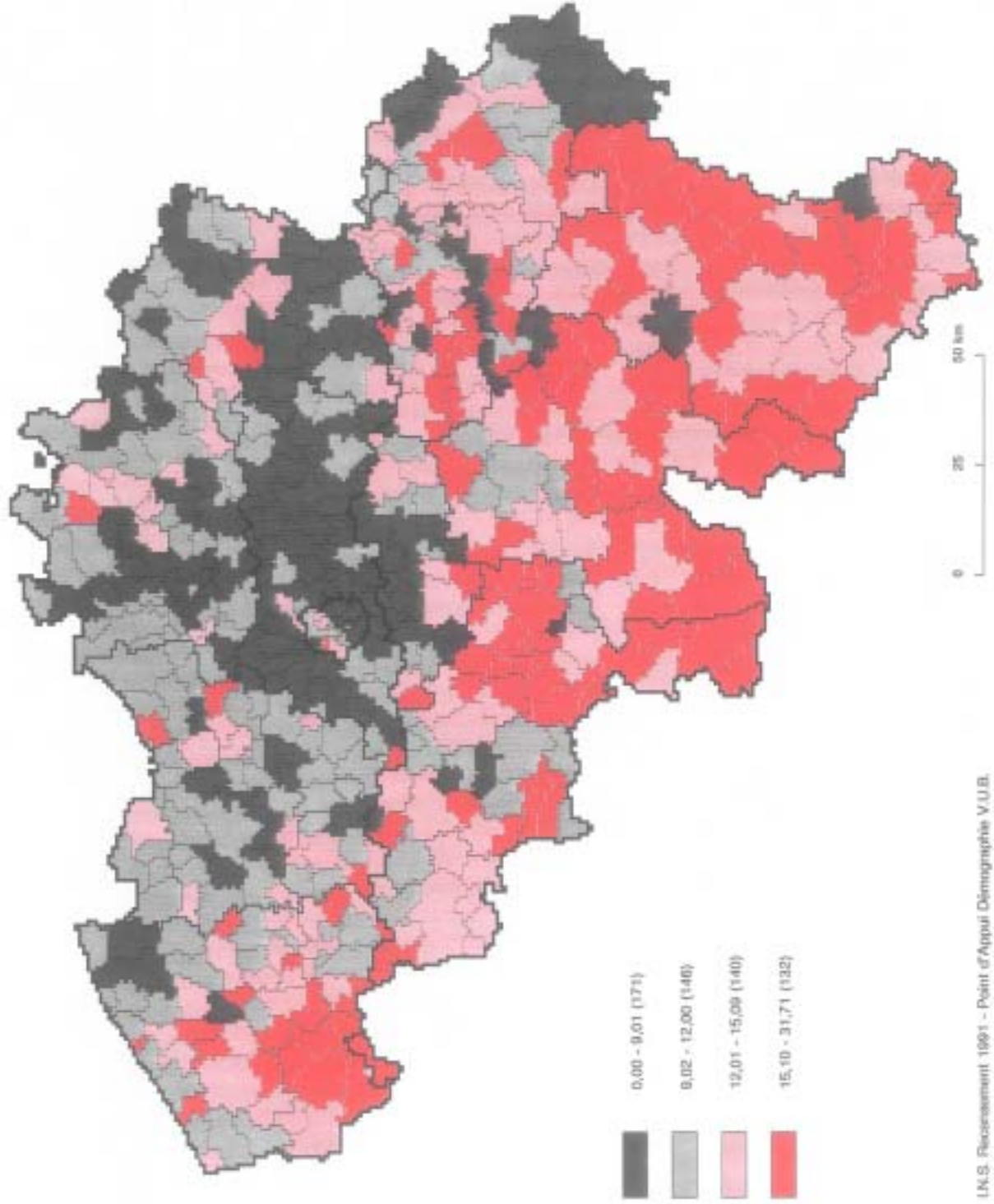
C'est dans la phase de formation de la famille, que les aspects relatifs à la "deuxième transition démographique" apparaissent le plus clairement (voir chapitre 1). En plus, c'est dans cette phase que l'élargissement des possibilités de choix a conduit au développement de plusieurs types de ménages.

D'abord, il faut mentionner les deux options classiques, c'est à dire (i) le mariage précoce suivi rapidement par la parenté, et (ii) le séjour prolongé dans la famille d'origine. Ces options sont opposées (et ont donc des corrélations respectivement positives et négatives pour la dimension A), mais rendent bien compte de deux options qui furent dominantes dans les années soixante. Implicitement, elles montrent aussi qu'il n'y avait pas de choix pour les "modes de vie alternatifs" tels la vie d'isolé ou de cohabitant.

La carte 4 présente les pourcentages de jeunes femmes (20-24 ans) qui sont déjà mariées et mères. Dans les communes flamandes, ce phénomène n'est plus dominant. Même dans la province du Limbourg, qui avait conservé jusqu'à la fin des années soixante des schémas encore très traditionnels de formation de la famille, avec une haute fécondité, le mariage suivi de procréation aux âges jeunes est devenu beaucoup plus rare. Seule, une zone de Flandre occidentale (axe Dixmude-Wervik) connaît encore des proportions de 15% ou plus. Le mariage précoce suivi de procréation est par contre plus répandu dans les communes rurales de Wallonie, sauf dans le Brabant wallon et dans la Hesbaye. Les cantons de l'Est ne suivent pas le modèle wallon rural mais se rattachent au modèle flamand. Il n'est pas question ici de choix de "modes de vie alternatifs" au mariage mais bien de retard tant du mariage que de la parenté.

Enfin, on observe aussi que le modèle du mariage précoce suivi rapidement de la procréation est le schéma dominant dans les groupes de population musulmane. Cela explique entre autres la présence de quelques communes bruxelloises et limbourgeoises dans les deux quartiles supérieurs. On doit aussi y compter Charleroi. Dans les agglomérations anversoise et gantoise, le phénomène ethnique n'apparaît pas parce qu'on ne peut plus faire des distinctions précises entre les communes fusionnées.

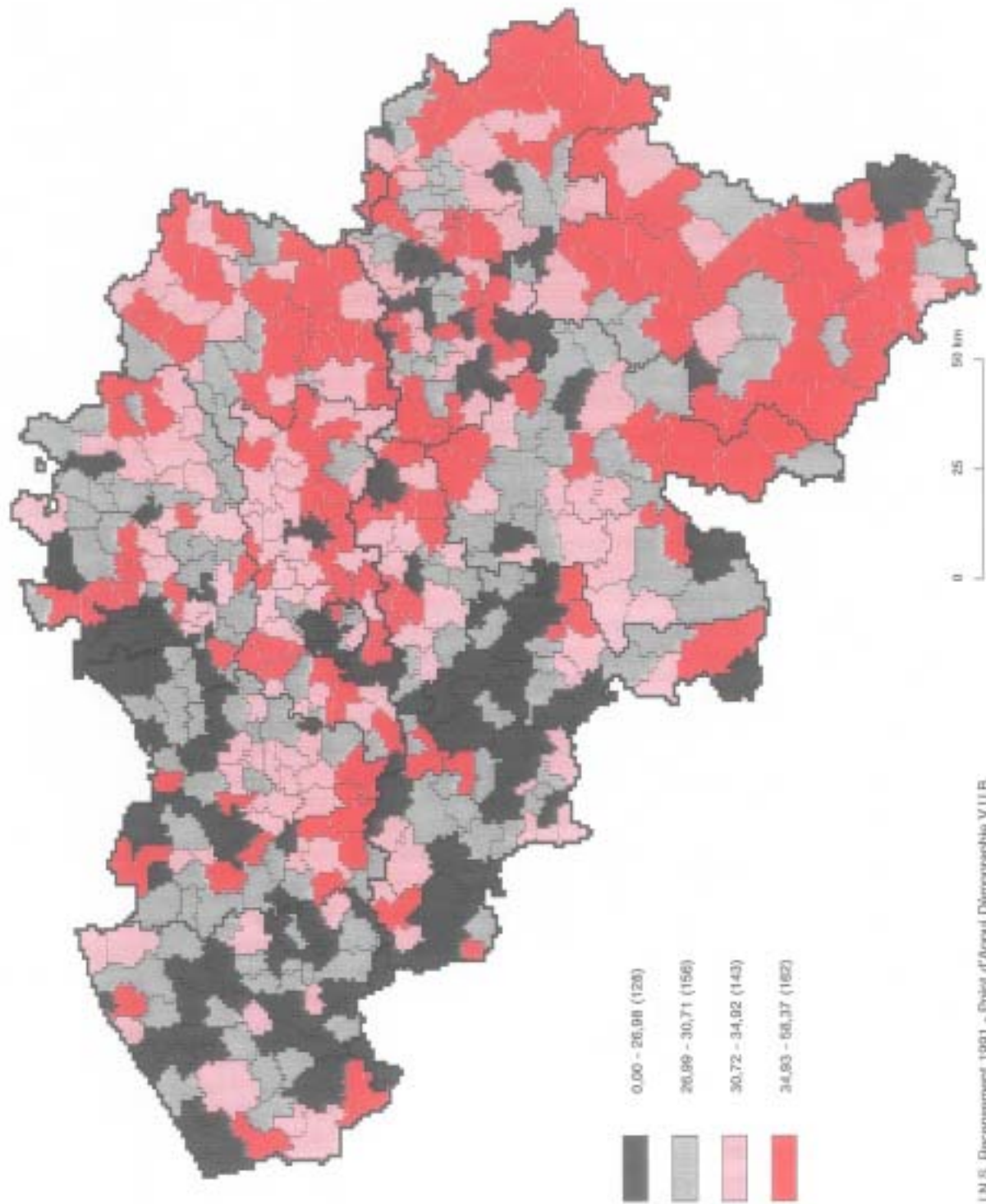
Carte 5.4 : Femmes 20-24 : % de mariées avec enfants



I.N.S. Recensement 1991 - Point d'Appui Démographique V.U.B.



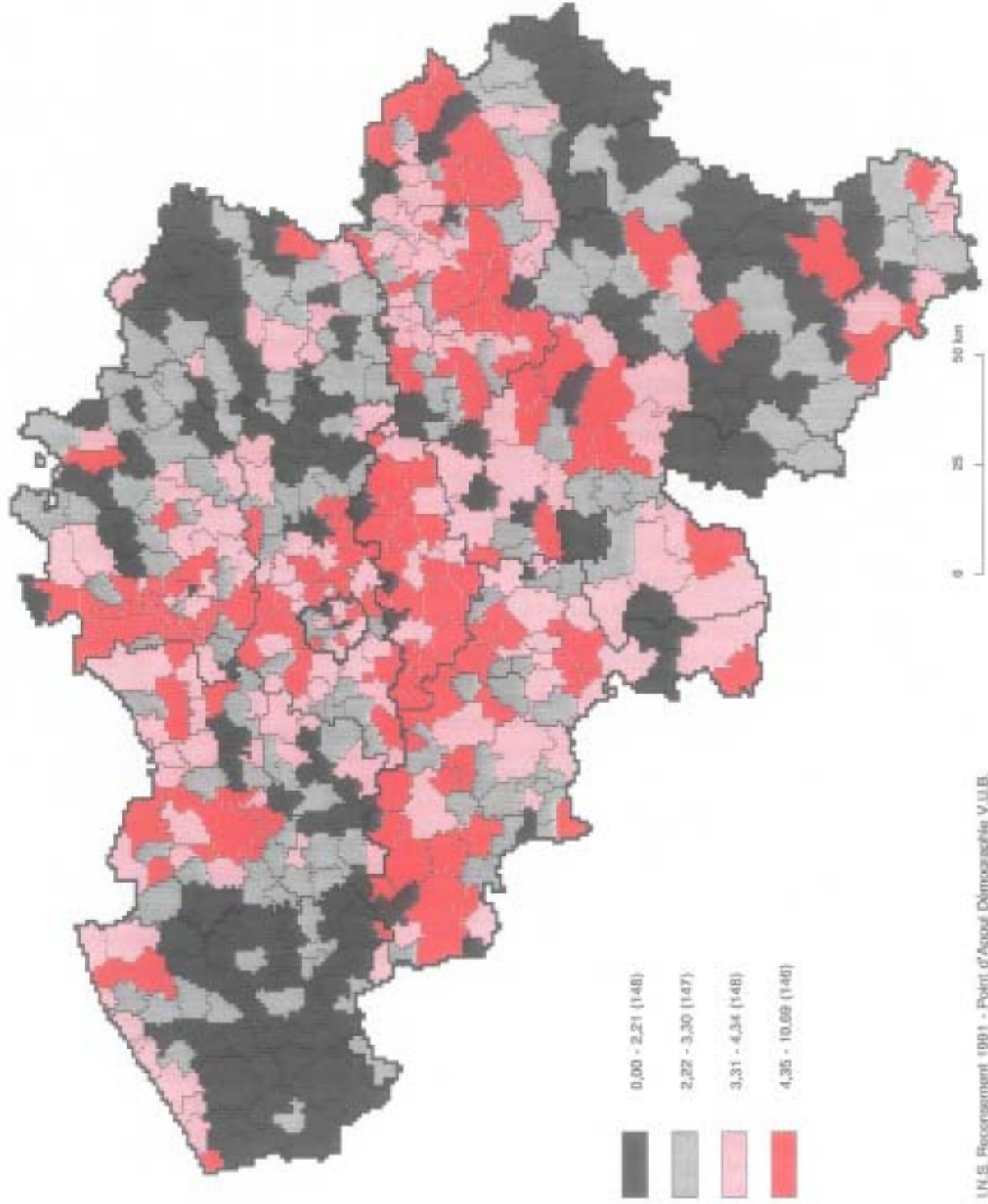
Carte 5.5 : Hommes 25-29 : % vivant encore chez les parents





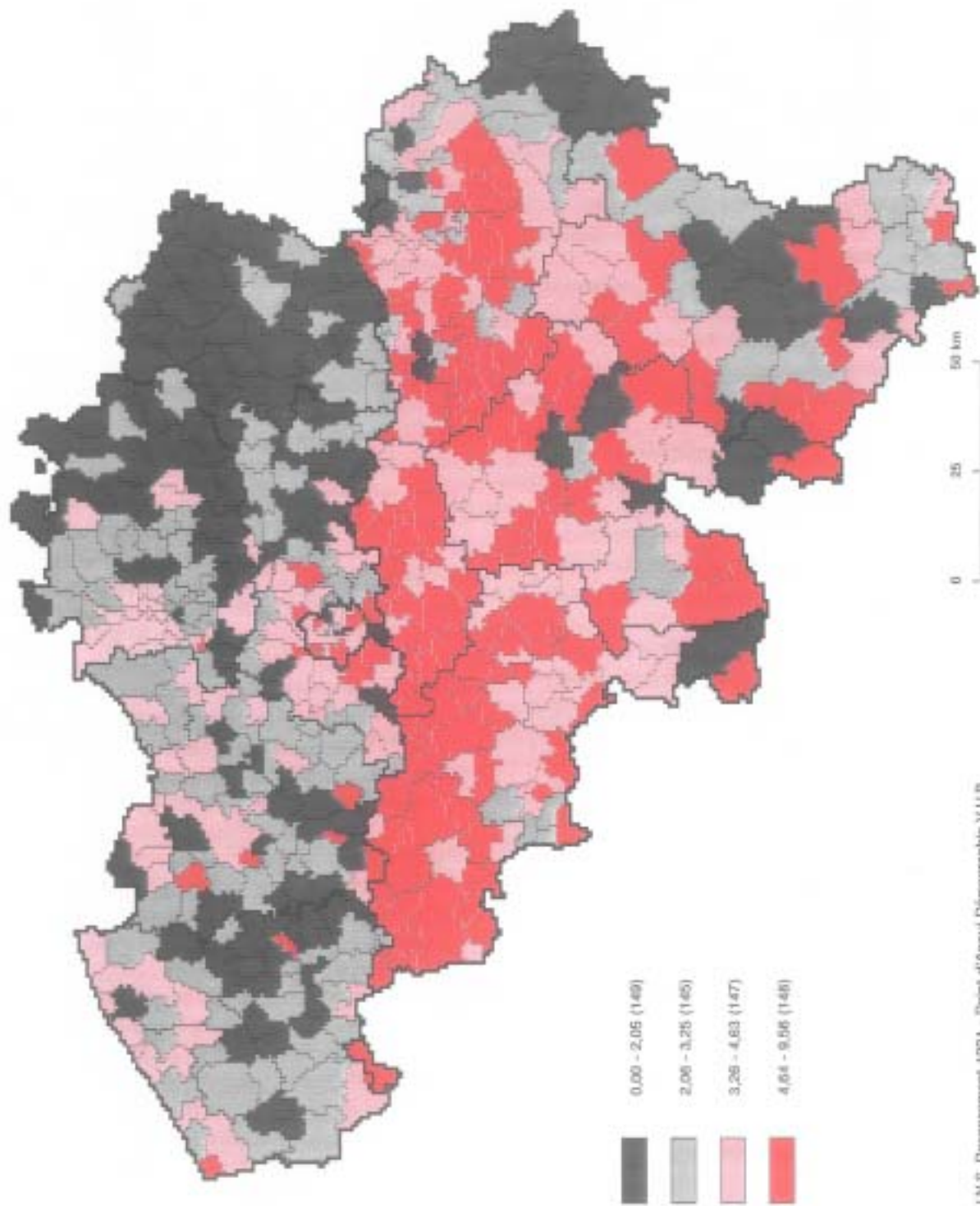


Carte 5.6 : Femmes 25-29 : % cohabitantes sans enfants





Carte 5.7 : Femmes 30-34 : % cohabitantes avec enfants







Le mariage et la parenté précoces sont associées avec une participation limitée des femmes à la poursuite de la scolarisation. La durée prolongée de séjour dans la maison parentale est par contre associée avec un retard dans l'indépendance économique et/ou avec une prolongation de la durée des études. Dans ce cas, il n'est de nouveau pas question de mode de vie alternatif. On assiste ici au phénomène du "nid doré" dans lequel de jeunes adultes choisissent de continuer à vivre auprès de leurs parents. Le phénomène peut donc apparaître aussi bien dans les zones avec un caractère assez rural que dans celles caractérisées par des hauts niveaux d'éducation et situées dans les "banlieues" les plus cossues, du moins pour une bonne part, ainsi qu'il apparaît à la lecture de la carte 5. L'indicateur retenu ici est le pourcentage d'hommes de 25-29 ans qui habitent encore chez les parents. En Wallonie, ce phénomène apparaît dans les zones les plus éloignées de l'Ardenne (des cantons de l'Est à Bouillon) et dans les régions rurales au Nord de la province de Namur. En Flandre, on retrouve typiquement le Westhoek et la frange Nord de la Campine. le phénomène "banlieue" est au moins aussi évident pour l'Est de la région anversoise, le Sud de Gand et pour presque toute la région bruxelloise. La même chose vaut pour la banlieue orientale de Liège.

Les cartes 6 à 9 présentent la répartition spatiale des "nouveaux types" de formation de la famille qui sont surtout apparus après les années soixante. La carte 6 produit les pourcentages de femmes de 25-29 ans qui cohabitent hors mariage et sans enfant. Le phénomène est aussi répandu en Flandre qu'en Wallonie. Toutefois, en Flandre, ce phénomène est surtout urbain: il comprend une large zone autour de l'axe Bruxelles-Anvers, une zone autour de Gand et la bande côtière dans laquelle on inclut Bruges. Ces zones urbaines attirent indubitablement des cohabitants en provenance des zones flamandes qui, dans la carte 6 appartiennent aux quartiles les plus bas. En Wallonie par contre, on peut tracer tout un triangle entre la frontière linguistique et l'Ardenne où la cohabitation hors mariage existe dans une large mesure, même dans les communes non urbaines.

Il est également intéressant d'examiner comment l'on passe d'une liaison de cohabitation à la parenté. Le pourcentage de femmes du groupe d'âge de 30 à 34 ans qui cohabitent et ont des enfants, est présenté à la carte 7. Cet indicateur est un excellent corrélât positif de la dimension B. En Flandre, presque aucune commune n'appartient au quartile supérieur. L'axe Bruxelles-Anvers n'apparaît que dans le troisième quartile, de même que la zone autour de Gand et la bande côtière. Pour le reste, la cohabitation avec enfants est une réalité wallonne affirmée. La frontière linguistique est nettement dessinée sur la carte 7. En outre, on y retrouve le triangle central wallon situé entre la frontière linguistique et l'Ardenne, où nombre de communes rurales wallonnes, et pas seulement les zones urbaines, appartiennent au quartile supérieur. Il n'y a que dans les cantons de l'Est et sur la frange orientale de la dorsale ardennaise que la cohabitation hors mariage avec enfants n'apparaît pas ou peu.

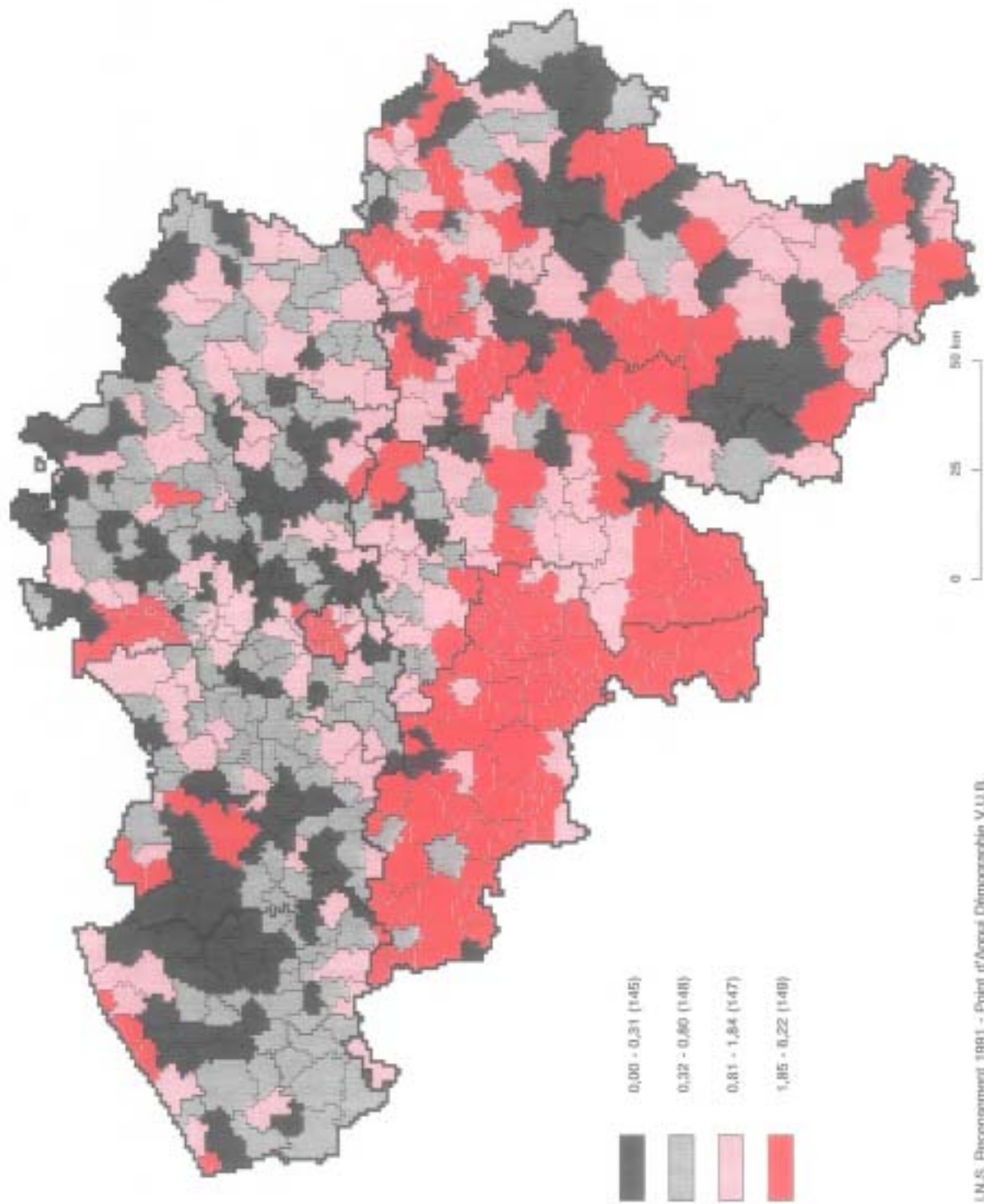
La carte 8 qui présente des jeunes mères seules (femmes de 20-24 ans) est une variante de la précédente mais rend bien compte des zones dans lesquelles une partie de la population est particulièrement sujette à la pauvreté ou à des problèmes aigus.

En Flandre, ces jeunes mères seules sont un phénomène typiquement urbain et comprennent les zones de Bruxelles, Anvers, Gand et la bande côtière. Ces zones attirent les mères isolées de toutes les autres communes. En Wallonie par contre, ce phénomène est beaucoup plus répandu, avec de hautes concentrations dans la province de Hainaut et dans l'entre Sambre et Meuse. A vrai dire, cette zone s'étend jusqu'aux agglomérations de Liège et de Verviers. De même, plusieurs communes rurales luxembourgeoises appartiennent au quartile supérieur.

Enfin, la carte 9 présente le pourcentage de femmes de 25-29 ans qui vivent seules. En Flandre, on observe de nouveau une concentration urbaine. Cependant, cela n'est plus limité aux agglomérations (Bruxelles, Anvers, Gand, la côte et Bruges) mais aussi aux villes régionales comme Turnhout, Diest, Aarschot, Saint-Nicolas, Courtrai et Hasselt. En Wallonie, une fois de plus, cet indicateur est plus géographiquement dispersé et très fortement corrélé avec la présence de mères seules. Ces deux derniers indicateurs sont donc de bons corrélats de la dimension C et contrastent fortement avec l'incidence des mariés dans les classes d'âge de 35 à 40 ans.

En résumé, on peut affirmer que les nouveaux types de formation de la famille présentent un contraste entre les deux parties du pays. En Flandre, "les modes de vie alternatifs" sont surtout un phénomène urbain ou d'urbanisation qui est sans doute alimenté par une migration sélective. En Wallonie par contre, les nouveaux types de ménage sont plus largement répandus sur tout le territoire. Seules les communes à l'Est de la dorsale ardennaise apparaissent moins fréquemment, du moins à l'échelle wallonne.

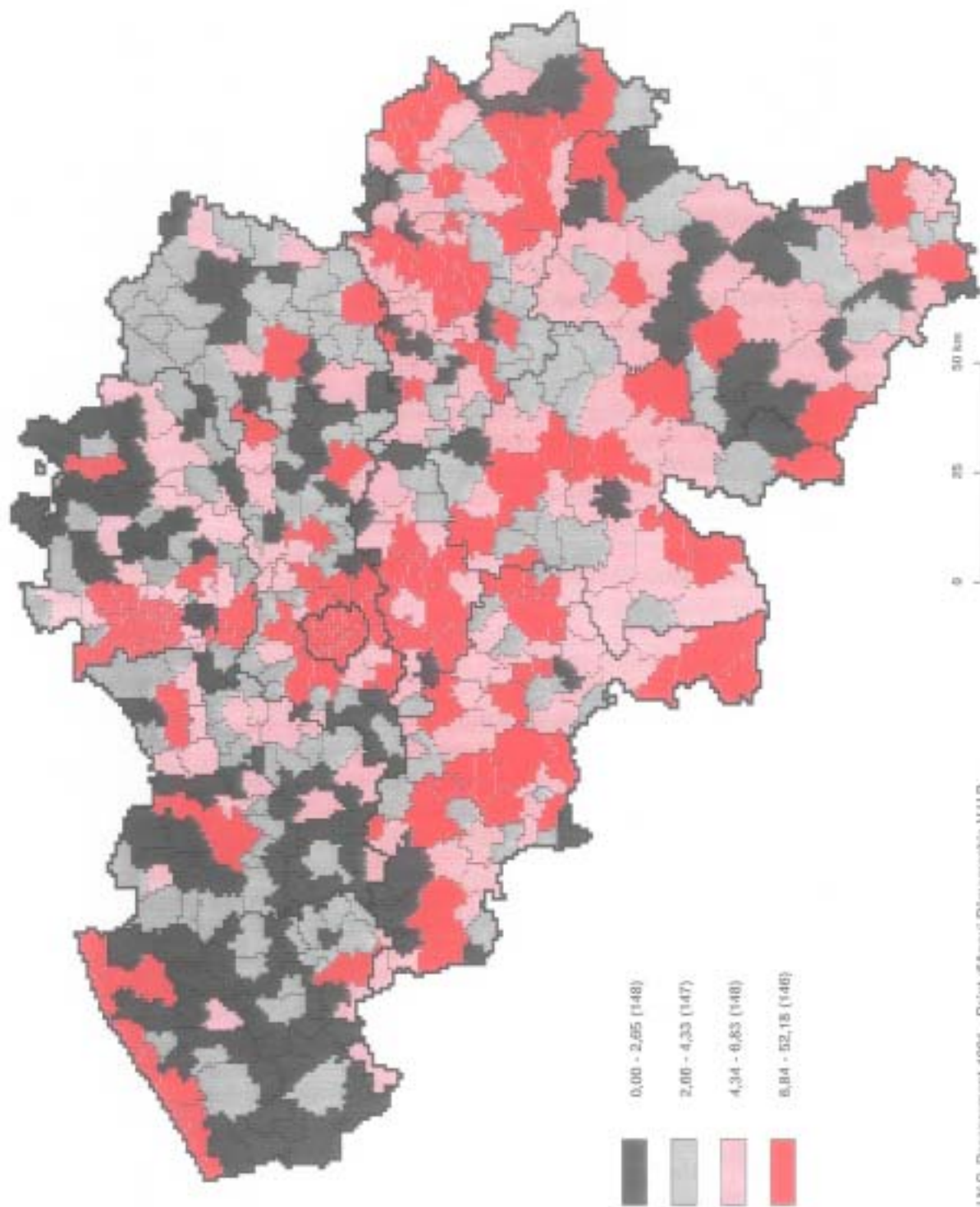
Carte 5.8 : Femmes 20-24 : % de mères seules (monoparentales)



I.N.S. Recensement 1991 - Point d'Appui Démographie V.U.B.



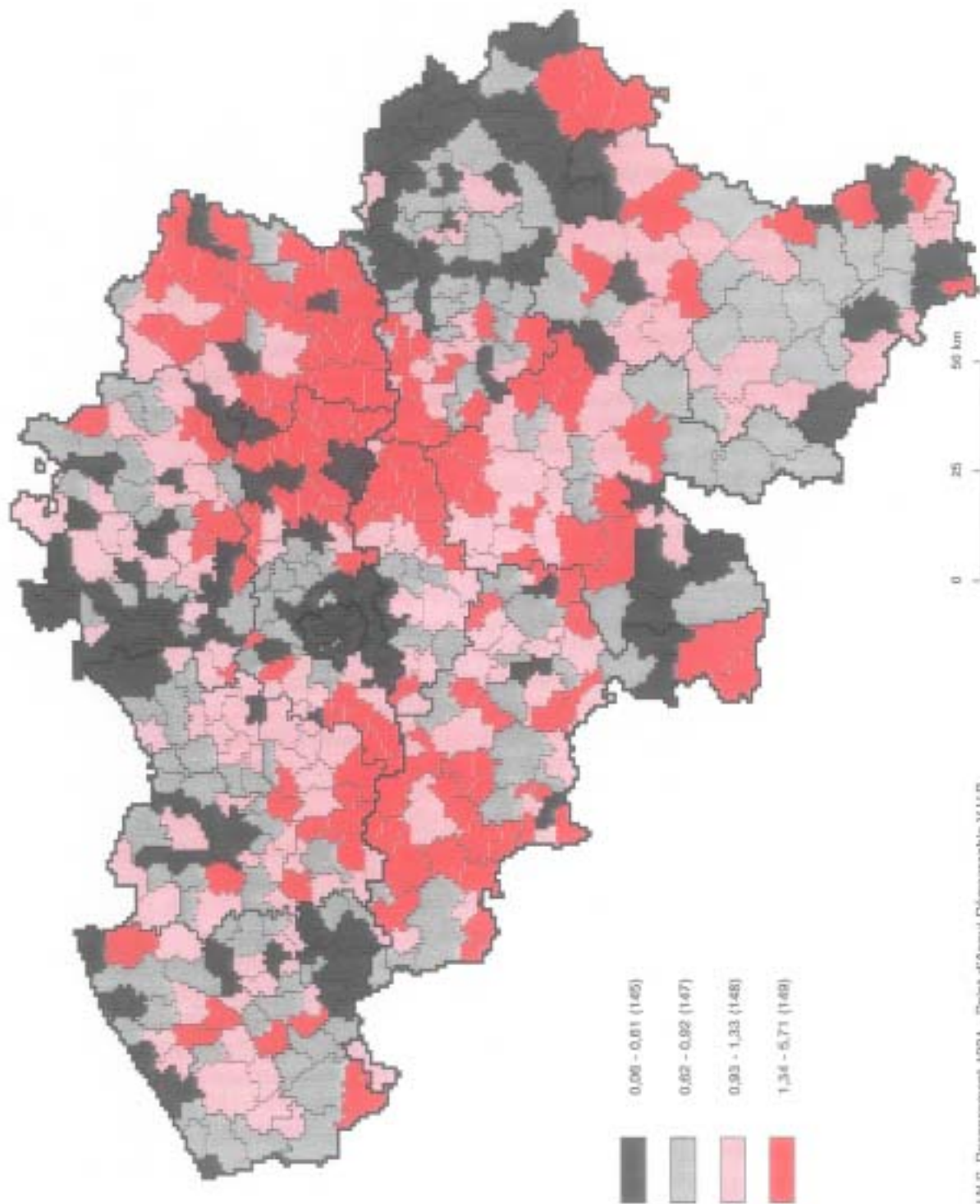
Carte 5.9 : Femmes 25-29 : % de personnes seules







Carte 5.10 : % des ménages privés avec 2 ou plus de noyaux familiaux







### 5.3.2. LES TYPES DE MENAGE AUX AGES ELEVES

Les cartes 10, 11 et 12 illustrent quelques contrastes spatiaux relatifs aux types de ménages qui se forment aux âges plus élevés. La dimension D, identifiée par l'analyse en composantes principales, est le type de ménage avec apparentés cohabitants. La carte de cette dimension corrèle fortement avec la carte de l'INS relative aux ménages avec plusieurs noyaux familiaux. La fréquence des ménages avec plusieurs noyaux familiaux est présentée dans la carte 10. Il s'agit surtout de parents âgés qui habitent chez leurs enfants déjà plus très jeunes ou l'inverse. Ce mode existe dans deux zones : de l'Ouest de l'agglomération bruxelloise au Sud de la Flandre Orientale, au Pajottenland et à la partie Ouest du Hainaut qui jouxte ces régions, et à l'Est de Bruxelles, dans le Brabant Wallon, le Hageland, la Hesbaye et des parties du Limbourg et de Namur. La présence d'autres apparentés est très nettement un phénomène rural ancien, mais bien limité à deux zones spécifiques. Dans les communes rurales des provinces de Flandre Occidentale, d'Anvers, de Liège et de Luxembourg de même que dans le pays de Waas, la cohabitation d'autres apparentés est encore un phénomène sporadique.

La carte 11 présente la proportion de femmes âgées de 65-69 ans qui sont encore mariées et qui ont en outre encore au moins un enfant résidant. Cet indicateur est un corrélat positif de la dimension E. Les corrélats négatifs de cette dimension sont les proportions de mariées plus jeunes (50-64 ans) qui n'ont plus d'enfants résidant. Il s'agit donc d'un contraste entre une phase de "nid vide" tardif ou précoce. La phase de "nid vide" tardif semble être un phénomène rural qui survient surtout en Campine, dans le Limbourg, dans les cantons de l'Est et des parties de la province de Luxembourg. Cela se produit aussi dans la région de la Dendre, dans le Pajottenland et dans le coeur de la Flandre Occidentale. La carte présente d'abord et surtout les régions qui avaient encore une haute fécondité dans les années soixante, ou qui possédaient encore une fécondité importante après l'âge de quarante ans. Maintenant que le schéma de parenté retardée est généralisé, on doit s'attendre dans l'avenir à ce que les proportions d'âgés (60 ans et plus) avec une phase de "nid vide" tardif augmenteront dans tout le pays. Les vieux contrastes de la carte 11 vont donc s'estomper mais l'incidence de ce phénomène, pris globalement, ne va pas disparaître.

La carte 12 est réalisée à partir du pourcentage de femmes très âgées (85 et plus) qui vivent isolées. Les possibilités restant à disposition des très âgés sont la mise en institution ou la cohabitation chez des apparentés. Cette dernière option survient de moins en moins fréquemment, comme on l'a vu à la lecture de la carte 10. La capacité d'accueil en institution varie fortement d'une commune à l'autre de telle sorte que la carte des très âgés en institution dessine un damier. Cet effet en damier s'exprime donc aussi par son complément que sont les proportions d'isolés. Des concentrations frappantes d'âgés isolés peuvent être identifiées. En Flandre, le caractère urbain est déterminant. A côté des trois grandes agglomérations que sont Bruxelles, Anvers et Gand, on compte encore dans le quartile supérieur des villes plus régionales (Knokke, Ostende, Louvain, Tirlemont et Diest). En Wallonie, la concentration urbaine est également présente (Mons, Charleroi, agglomération liégeoise, Verviers-Dison, Eupen) quoique de manière plus dispersée et donnant un plus grand effet en damier. C'est ainsi

qu'on trouve dans le quartile supérieur nombre de communes rurales au Sud du sillon Sambre et Meuse tandis que Namur se situe à peine dans le second quartile.

#### 5.4. UNE TYPOLOGIE SPATIALE DES STRUCTURES DES MENAGES PAR COMMUNE

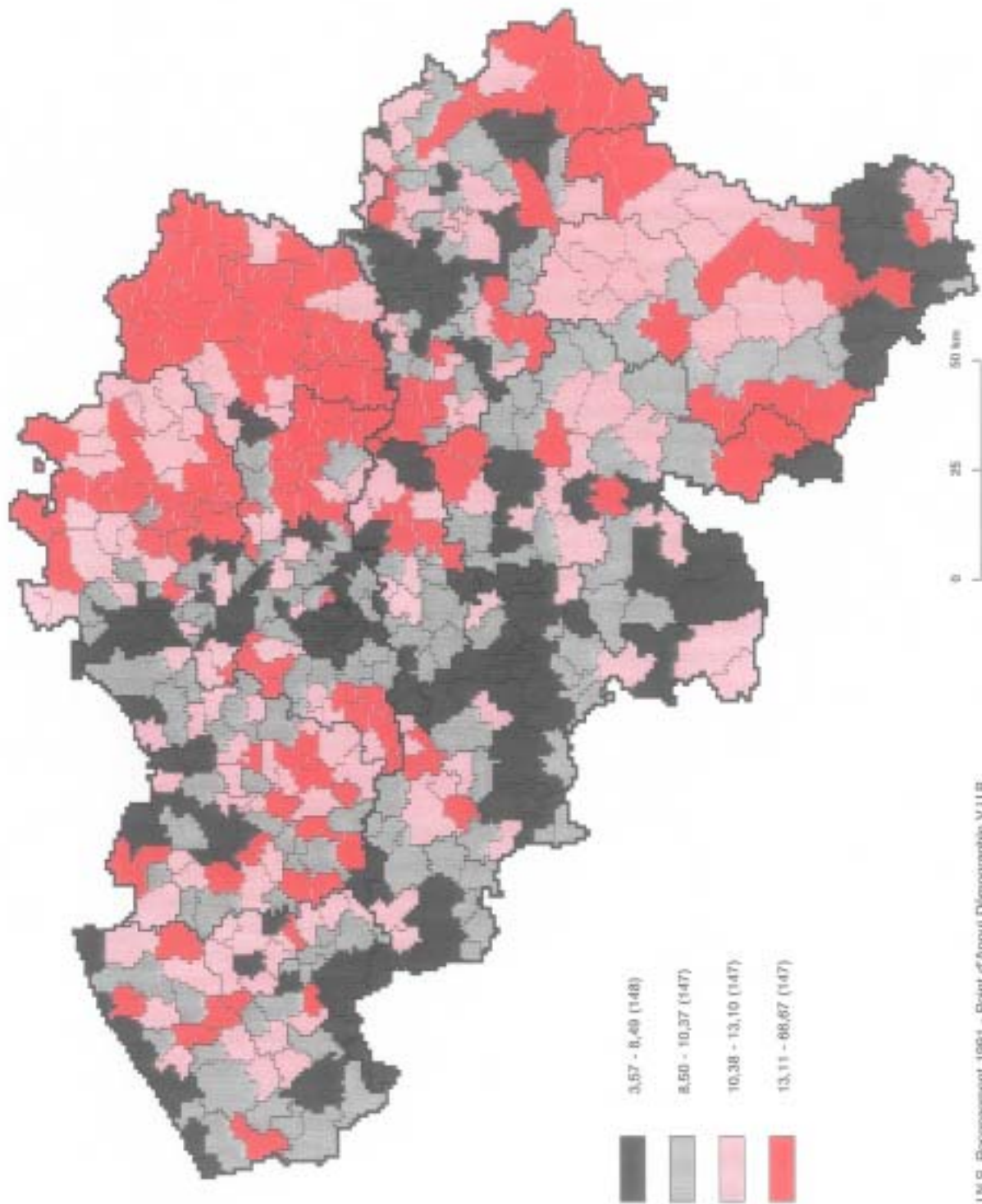
La typologie résumée a été confectionnée à partir d'une analyse par groupes (cluster analysis) sur les six composantes principales. Huit types furent retenus dont quatre sont surtout typiquement urbains et quatre plus ruraux. Les différences entre les huit types (ou clusters) sont présentés dans le tableau 5.1 sous la forme du nombre de déviations standards (sigma) dont la moyenne du cluster s'écarte par rapport à la moyenne générale de la dimension. Vu que tous les facteurs ont été confectionnés avec une moyenne égale à zéro et un sigma valant l'unité, les valeurs du tableau 5.1. peuvent être utilisées pour typer les clusters dans leur contenu. Nous présentons d'abord les quatre clusters principalement non urbains.

**Tableau 5.1 : Situation des 8 types de communes selon les 6 dimensions de composition des ménages (LIPRO); données du recensement de 1991.**

Type de commune et n° de cluster	1	2	3	4	5	6	7	8
Nombre de communes dans le cluster	174	131	93	44	86	51	5	4
Urbanisation Haute ou Basse	B	B	B	B	H	H	H	H
DIMENSIONS (ACP):		écart moyen en sigma par rapport à la moyenne (=0) pour chaque dimension.						
A: mariage et paternité précoce (+) vs. Long séjour "au nid" (-)	+0.4	+0.3	+0.3	-0.2	-1.6	+0.0	+1.3	+0.0
B: cohabitation hors mariage avec ou sans enfant(+) vs mariage et paternité retardée (-)	-0.4	+1.3	-0.6	-0.4	-0.0	-0.2	-1.3	-2.5
C: isolés (20-79) et fam. Monoparentales (+)vs couples mariés (-)	-0.5	+0.2	-0.4	-0.1	-0.3	+1.6	+4.3	+5.9
D: corésidents et plusieurs noyaux familiaux	-0.3	+0.2	-0.3	+2.6	-0.3	-0.5	-0.3	-0.3
E: "nid vide" tardif (+) vs précoce (-)	-0.5	+0.1	+1.4	-0.1	-0.3	-0.7	+1.3	+0.4
F: Agés isolés(+) vs âges en institut (-)	-0.6	+0.2	+0.6	+0.2	+0.2	+0.3	+0.5	-0.2

source: point d'appui démographique, VUB. Données : recensement INS, 1991.

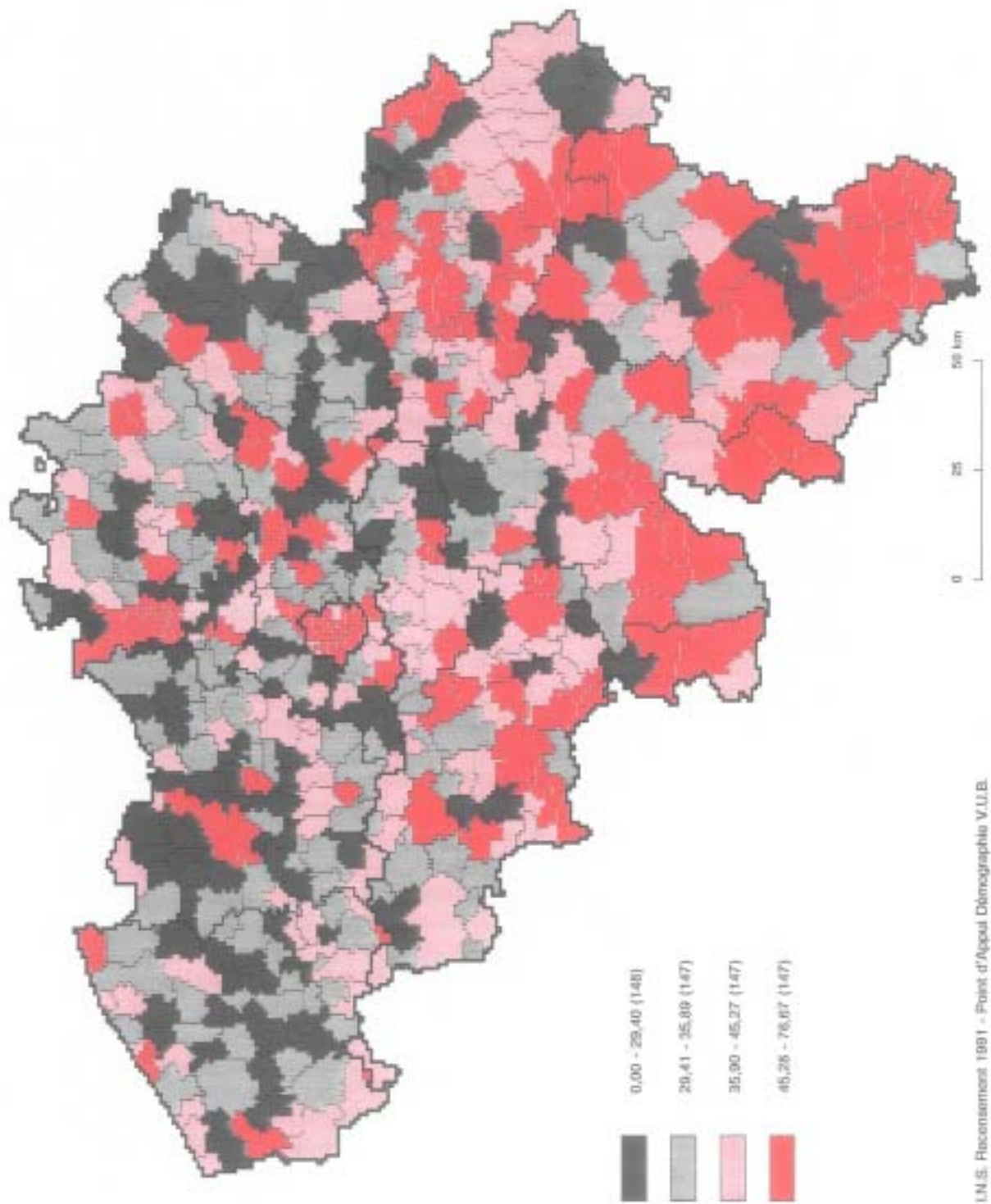
Carte 5.11 : Femmes 65-69 : % de mariées encore avec enfants dans leur m.nage



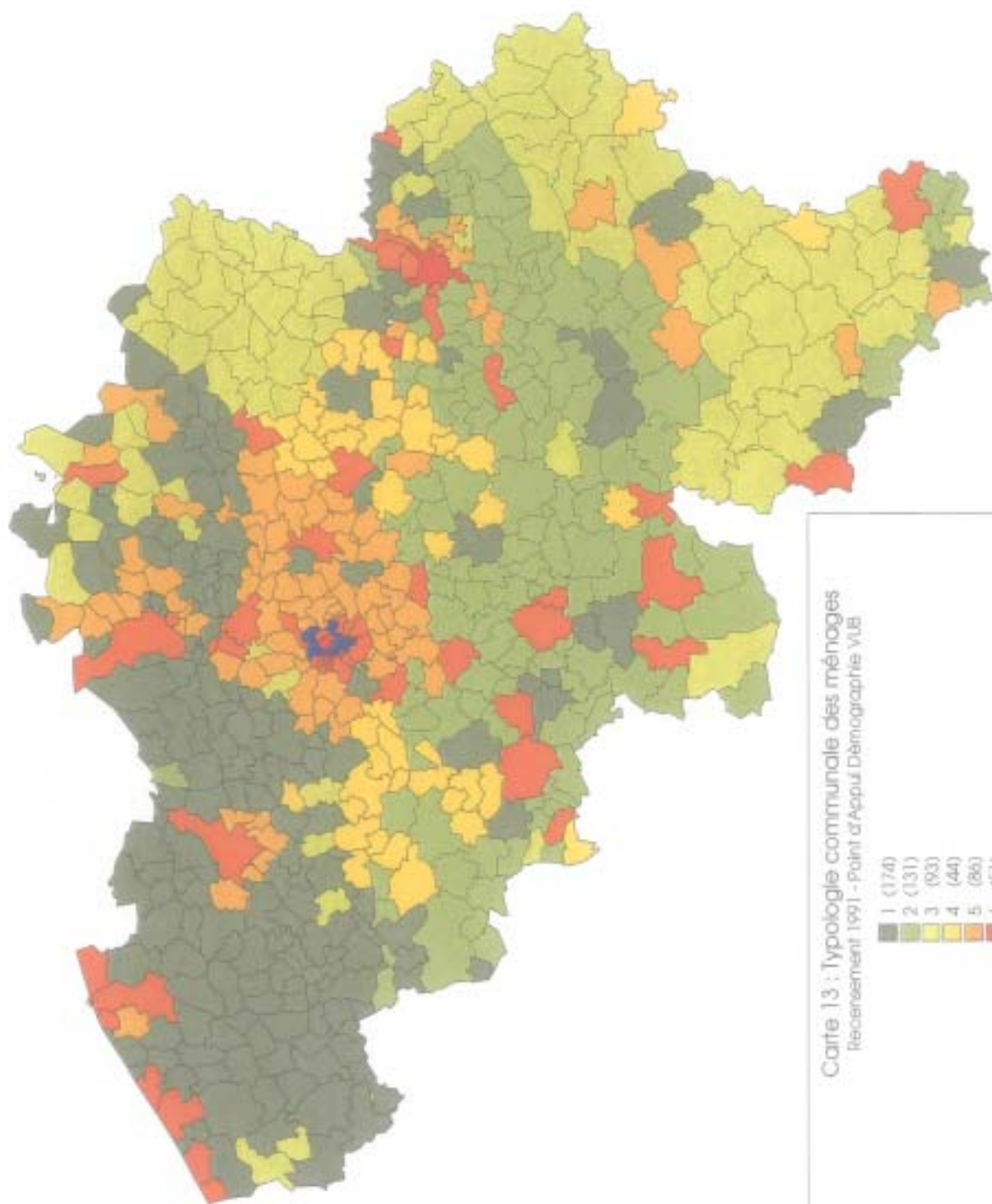




Carte 5.12 : Femmes 85+ : % de femmes seules







Carte 13 : Typologie communale des ménages  
Recensement 1991 - Point d'Appui Démographie VUB





### 5.4.1. LES ESPACES NON URBAINS

On retrouve les quatre types principalement ruraux dans les clusters 1 (174 communes), 2 (131 communes), 3 (93 communes) et 4 (44 communes). Les types 1 et 3 sont tous deux situés de manière très proche de 4 des 6 dimensions. Les familles se forment principalement par mariage, suivi plus ou moins rapidement par la parenté (dimensions A et B). La cohabitation hors mariage est moins fréquente (écarts négatifs pour la dimension B). Les isolés, tant les plus jeunes que les plus âgés (jusqu'à 80 ans) et les familles monoparentales sont sur-représentés (scores négatifs pour la dimension C); la résidence chez d'autres apparentés (dimension D) est plutôt limitée. En bref, les types 1 et 3 regroupent des communes dont la caractéristique dominante est le mode de vie traditionnel. Les deux clusters se distinguent cependant en ce qui concerne les deux dimensions qui ont trait avec des phases plus tardives de la vie. Dans le cluster 1, qui est surtout présent dans les provinces de Flandre occidentale et orientale et dans une partie de la province d'Anvers, on note une présence limitée de mariés âgés ou de parents seuls (60 ans et plus), avec enfants résidant encore au domicile parental (c.a.d. la phase du "nid vide" retardé), et de personnes très âgées vivant seules. Par contre, ces deux caractéristiques sont très présentes pour les communes du cluster 3 (écarts fortement positifs pour les dimensions E et F). Les communes de ce dernier type se trouvent en Campine anversoise mais deviennent dominantes dans la province du Limbourg, les cantons de l'Est et les communes rurales à l'Est de la dorsale ardennaise. Il est remarquable d'observer que la zone urbanisée du Limbourg (Hasselt-Genk par exemple) appartient toutefois à ce type à dominance rurale. On peut peut-être expliquer ceci par le fait que toute la province a connu une baisse tardive de sa fécondité (d'où la phase retardée du "nid vide") et qu'en même temps, elle a opté toujours de manière globale pour une formation classique de la famille.

Un troisième type principalement rural (le cluster 4) recèle un peu plus de résidents tardifs en ce qui concerne les jeunes adultes que les clusters 1 et 3, quoiqu'il se distingue surtout par le nombre beaucoup plus élevé d'apparentés corésidant ou par la présence de plusieurs noyaux familiaux. Les deux zones en question, respectivement à l'Ouest et à l'Est de la région bruxelloise prise dans son sens le plus large sont pour une grande part couvertes par le cluster 4. Enfin, pour les dimensions E et F, le cluster 4 adopte une position moyenne entre les types 1 et 3.

Le dernier type principalement rural est quasi exclusivement situé en Wallonie, du plateau limoneux (frontière linguistique) jusqu'à la Famenne. La caractéristique dominante du cluster 2 est la présence beaucoup plus fréquente des formes de vies moins traditionnelles, c.a.d la cohabitation hors mariage, la procréation dans la cohabitation (écart fortement positif pour la dimension B) et comme on peut le déduire de la carte 4, un mode de parenté relativement précoce. On peut y ajouter une fréquence nettement plus élevée de familles monoparentales que dans tous les autres types non urbains. Ici, ces types de familles migrent donc beaucoup moins vers les zones urbaines ou urbanisées que ce qu'on a observé pour les autres régions rurales.

#### 5.4.2. LES ESPACES URBAINS.

Les schémas de nature principalement urbaine comprennent les clusters 5 (86 communes), 6 (51 communes), 7 (5 communes) et 8 (4 communes). Le nombre de communes dans les deux derniers types est cependant sous-estimé du fait de la fusion des communes. L'ancienne subdivision aurait donné une meilleure image, surtout pour les agglomérations d'Anvers et de Gand. Les agglomérations sont maintenant classées dans le type 6, du fait de la non prise en compte de la variance interne, alors qu'elles auraient dû être répertoriées dans les types 5, 7 et 8.

Le cluster 5 représente un type transitoire et peut être décrit sous le vocable "banlieue". Ce sont principalement des communes devenues résidentielles avec migration pendulaire qui, sauf quelques exceptions, sont proches d'agglomérations urbaines. En matière de structures familiales, elles ont un caractère relativement traditionnel avec une sous-représentation relative des isolés (sauf les isolés très âgés) et des familles avec des corésidents apparentés. Elles ont cependant un peu plus de cohabitants que les communes rurales "traditionnelles" des types 1, 3 et 4. Par contre, le cluster 5 apparaît nettement, du fait de proportions élevées des personnes de 25 à 35 ans qui quittent tardivement le domicile d'origine. Les notions "banlieue" et "famille-hôtel" sont donc très fortement corrélées, pour ces zones également remarquables pour leurs revenus relativement élevés et leurs loyers élevés.

Cette zone de "banlieue" entoure Bruxelles. Elle comprend presque toute la zone d'influence de la ville-région : de Malines à Alost, Halle, Wavre jusqu'à Diest et Tirlemont en y incluant Louvain. Le cluster 5 comprend aussi toute la banlieue résidentielle à l'Est d'Anvers, de Kalmthout à la frontière néerlandaise jusqu'à Kontich au Sud. De même, quelques communes campinoises (Oud-Turnhout, Mol, Hérentals) possèdent aussi le caractère 5. La "banlieue" gantoise est également nettement dessinée et comprend typiquement l'anneau Sud allant de Destelbergen à De Pinte et de Latem à Nevele. En Flandre occidentale, même Bruges possède en Zuienkerke une commune résidentielle. En Wallonie, le type 5 concerne surtout la "banlieue" orientale de Liège. Celle-ci va de Dalhem au Nord jusqu'à Nandrin en passant par Chaudfontaine. Namur, Charleroi et Mons sont dépourvus d'un tel anneau. Le type 5 n'apparaît que sporadiquement en Ardenne (Lierneux, Laroche, Nassogne, Herbeumont et Meix).

Le cluster 6 comprend des communes typiquement urbaines, allant de communes situées dans les agglomérations (par exemple l'Ouest de la ville de Liège, de Visé à Grâce-Hollogne) à de petites villes régionales et aux communes côtières. Quelques grandes agglomérations (par exemple Gand, Anvers et Charleroi) tombent aussi dans cette catégorie, bien qu'il faille se rappeler leur hétérogénéité interne. Les caractéristiques des communes de type 6 sont la sur-représentation des isolés à tous les âges, y compris les isolés très âgés (voir dimension C et F), et des familles monoparentales (dimension C). En Flandre, ces communes attirent également des cohabitants, alors qu'on en trouve beaucoup moins en Wallonie.

Le cluster 7 comprend les communes faisant partie d'agglomérations où le modèle ethnique est nettement présent : mariage précoce vite suivi de paternité avec nettement moins de cohabitation (voir dimensions A et B). On observe cependant aussi de très hauts pourcentages d'isolés (sauf aux âges très élevés) et de familles monoparentales. Chez les mariés âgés, on observe une phase fort importante de "nid vide tardif". On voit, dans la carte 13, que ce modèle existe seulement dans la ville de Liège et dans la ceinture bruxelloise du 19<sup>e</sup> siècle. La ville même de Bruxelles se trouve entre les clusters 7 et 8.

Le cluster 8, enfin, contient seulement 4 communes de l'agglomération bruxelloise. Il diffère seulement du cluster 7 du fait de l'absence du modèle ethnique de mariage et de procréation précoces. Pour le reste, ce modèle est semblable au précédent, même si les isolés de 20 à 80 ans sont encore plus présents que dans le cluster 7. Il semble que les cohabitants soient sous-représentés dans ce type. Mais beaucoup d'entre eux possèdent un domicile différent et apparaissent donc comme isolés du fait des données censitaires "de jure".

### 5.4.3. LES RESULTATS LIPRO PAR TYPE DE COMMUNE.

Une autre manière de décrire les structures des ménages dans chacun des huit types de communes consiste à établir une répartition LIPRO selon les positions dans les ménages et l'âge de leurs populations respectives et de les comparer avec la répartition nationale prise dans son ensemble. Ici, nous faisons de nouveau usage de ratios de répartitions en pourcentages des positions dans les ménages *dans chaque classe d'âge*, de la même manière que pour les familles étrangères au chapitre 4. Les ratios plus grands que l'unité montrent une sur-représentation relative d'une position dans le ménage par rapport à la répartition nationale tandis que les ratios en dessous de l'unité indiquent une sous-représentation relative. Les résultats sont présentés dans les tableaux 5.2 à 5.9, pour les deux sexes ensemble.

Le tableau 5.2 donne les ratios par classe d'âge pour la population des 174 communes appartenant au type 1.

<b>Tableau 5.2. Comparaison des positions dans le ménage et par âge de la population des 174 communes du type 1 par rapport à la répartition nationale (deux sexes, ratio = répartition type 1 / répartition nationale).</b>											
AGES	CMAR	CUNM	CIPA	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	NFR	OTHR
0-4	1,07	0,61	0,49							0,91	0,71
5-9	1,06	0,76	0,62							0,93	0,57
10-14	1,06	0,86	0,66	0,28					0,87	0,87	0,58
15-19	1,08	0,85	0,70	0,38	1,01	0,65	0,99	0,47	0,37	0,84	0,65
20-24	1,08	0,83	0,74	0,39	1,36	1,06	0,90	0,64	0,47	0,91	0,74
25-29	0,98	0,88	0,81	0,40	1,19	1,17	0,82	0,69	0,57	0,97	0,85
30-34	0,95	0,66	0,87	0,42	1,04	1,13	0,87	0,79	0,65	1,00	0,87
35-39	0,94	1,04	0,93	0,43	1,02	1,12	0,85	0,81	0,65	1,02	0,82
40-44	0,97	1,35	0,92	0,44	1,02	1,11	0,85	0,85	0,65	1,00	0,95
45-49	0,93	1,00	0,93	0,49	1,05	1,11	0,84	0,82	0,66	0,96	1,00
50-54	0,95	0,86	0,96	0,56	1,08	1,09	0,86	0,94	0,70	1,04	1,13
55-59	1,03	1,01	0,94	0,68	1,07	1,07	0,87	0,95	0,80	1,05	1,17
60-64	1,23	0,87	0,91	0,76	1,06	1,10	0,92	0,95	0,91	1,06	1,22
65-69	0,16	1,30	0,81	0,81	1,06	1,13	0,91	0,87	1,02	1,12	1,28
70-74	0,00	0,00	0,77	0,85	1,05	1,21	0,88	1,34	1,06	1,20	1,34
75-79			0,49	0,85	1,06	1,28	0,82	1,06	1,12	1,21	1,33
80-84			0,00	0,82	1,05	1,32	0,77	1,19	1,13	1,21	1,33
85+				0,73	0,98	1,47	0,79	0,67	1,13	1,21	1,26

Ce sont des communes rurales qui apparaissent principalement dans les provinces de Flandre Occidentale, de Flandre Orientale et d'Anvers. Ici, *le mariage est dominant* avec une sur-représentation des mariés avec ou sans enfants (MAR+ et MAR0) dans toutes les classes d'âge. Evidemment, on y rencontre aussi une sur-représentation relative des enfants de parents mariés (CMAR) jusqu'à l'âge de 25 ans tandis qu'il est peu question de séjour prolongé ou de retour dans la famille d'origine à des âges assez élevés. La sous-représentation relative des isolés (SING) est également remarquable: certes, les ratios augmentent avec l'âge mais restent nettement inférieurs à l'unité dans toutes les classes d'âge. Cela vaut aussi pour les cohabitants sans enfant (UNM0) et encore plus pour les cohabitants avec enfants (UNM+) ou les familles monoparentales qui toutes sont sous-représentées en comparaison avec la répartition nationale. Enfin, à partir de 65 ans, on rencontre moins d'âgés isolés mais on en trouve plus dans les ménages formés avec un descendant (H1PA), dans des ménages d'apparentés (NFR) ou en institutions (OTHR).

Le tableau 5.3 présente les ratios pour les 131 communes de type 2 qui sont principalement situées dans le triangle wallon formé par la frontière linguistique, l'axe ardennais de Spa à Houyet et la frontière française. Ce type wallon rural se distingue seulement par un *surplus de jeunes mariés avec enfants*, dans la classe d'âge de 15 à 24 ans (MAR+). Aux autres âges, les mariés avec ou sans enfants sont sous-représentés à l'avantage des *cohabitants sans enfants (UNM0)*, de *familles monoparentales (H1PA)* et surtout des *cohabitants avec enfants (UNM+)*. Dans la classe d'âge de 15 à 29 ans, la fréquence relative des cohabitants avec enfants est même deux fois plus grande que dans la répartition nationale.

**Tableau 5.3. Comparaison des positions dans le ménage et par âge de la population des 131 communes du type 2 par rapport à la répartition nationale (deux sexes, ratio = répartition type 2 / répartition nationale).**

AGES	CMAR	CUNM	C1PA	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	NFR	OTHR
0-4	0,94	1,63	1,15							1,27	1,13
5-9	0,95	1,60	1,13							1,38	1,26
10-14	0,95	1,56	1,17	0,92					3,19	1,45	1,40
15-19	0,94	1,62	1,12	0,78	1,06	1,34	1,15	2,05	1,22	1,45	1,32
20-24	0,91	1,74	1,10	0,75	0,79	1,28	1,22	2,00	1,50	1,42	1,24
25-29	0,97	1,62	1,13	0,66	0,72	1,06	1,14	1,80	1,34	1,31	1,24
30-34	1,04	1,74	1,24	0,64	0,81	0,99	1,08	1,53	1,17	1,40	1,15
35-39	1,16	1,78	1,21	0,69	0,87	0,98	1,12	1,50	1,12	1,33	1,20
40-44	1,21	1,12	1,23	0,79	0,95	0,97	1,23	1,54	1,12	1,38	1,15
45-49	1,11	1,93	1,27	0,89	1,02	0,95	1,35	1,65	1,13	1,45	1,07
50-54	1,19	1,14	1,27	0,98	0,99	0,95	1,39	1,76	1,18	1,31	0,98
55-59	1,24	1,34	1,13	1,02	0,98	0,94	1,40	1,83	1,18	1,40	0,99
60-64	0,87	2,41	1,14	1,03	0,97	0,94	1,42	1,46	1,18	1,18	0,97
65-69	1,21	2,02	1,17	1,02	0,96	0,94	1,37	1,89	1,14	1,25	0,93
70-74	3,08	6,17	1,19	1,00	0,94	1,01	1,44	1,36	1,16	1,28	0,95
75-79			1,60	1,00	0,90	0,89	1,45	1,53	1,07	1,35	1,00
80-84			0,00	0,98	0,90	0,86	1,44	1,97	1,05	1,33	0,95
85+				0,96	0,81	0,83	1,46	1,64	1,03	1,32	0,95

En ce qui concerne les enfants, on observe évidemment une relative sous-représentation des enfants de mariés (CMAR) et une sur-représentation relative des enfants de cohabitants (CUNM) ainsi que, dans une mesure moindre, des enfants de familles monoparentales (C1PA).

Après l'âge de 30 ans, on trouve aussi plus de descendants de retour chez les parents qu'au niveau national. Le modèle de *corésidence de deux générations* s'observe à vrai dire jusque pour les classes d'âge élevé puisque les ratios concernant les familles monoparentales avec un chef de ménage âgé et les corésidents dans des ménages d'apparentés (NFR) sont plus grands que l'unité. Sous cet aspect, les communes de type 2 sont comparables à celles de type 1. Seules, les communes wallonnes de type 2 n'ont pas de surplus d'âgés en institutions mais par contre plus d'âgés isolés.

Les ratios pour les 93 communes de type 3 sont présentés dans le tableau 5.4. Ces communes rurales sont surtout concentrées dans la province du Limbourg, les cantons de l'Est et l'Ardenne orientale, à l'exception de la Gaume. On en rencontre encore sporadiquement en Campine anversoise et au Westhoek. Elles appartiennent nettement au type 1 en ce qui concerne la *sur-pondération relative des mariés avec enfants*, surtout après l'âge de 25 ans (MAR+) et leur déficit relativement important d'isolés (SING) à tous les âges. Les cohabitants, et surtout les cohabitants avec enfants (UNM+) ainsi que les familles monoparentales (H1PA) sont fortement sous-représentés, ce qui est également une caractéristique des communes de type 1. En Wallonie, les communes rurales de type 3 sont très contrastées par rapport à celles de type 2 et cela tient au caractère dominant du mariage.

**Tableau 5.4. Comparaison des positions dans le ménage et par âge de la population des 93 communes du type 3 par rapport à la répartition nationale (deux sexes, ratio = répartition type 3 / répartition nationale).**

AGES	CMAR	CUNM	C1PA	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	NFR	OTHR
0-4	1,07	0,44	0,46							1,31	0,61
5-9	1,07	0,51	0,57							1,07	0,50
10-14	1,08	0,52	0,63	0,00					0,00	0,85	0,62
15-19	1,09	0,57	0,69	0,53	0,73	0,84	0,67	0,49	0,46	0,82	0,81
20-24	1,16	0,66	0,87	0,47	1,12	0,97	0,69	0,46	0,46	1,15	0,82
25-29	1,20	0,68	0,98	0,44	1,12	1,13	0,73	0,45	0,54	1,42	0,70
30-34	1,17	0,87	1,13	0,47	1,01	1,13	0,72	0,51	0,60	1,16	0,81
35-39	1,07	0,84	1,04	0,48	1,02	1,12	0,71	0,57	0,64	0,99	0,82
40-44	0,87	0,43	1,04	0,47	0,83	1,15	0,60	0,57	0,65	1,06	0,96
45-49	0,83	0,83	0,94	0,47	0,82	1,19	0,60	0,74	0,70	1,03	0,94
50-54	0,68	0,85	0,89	0,55	0,84	1,25	0,61	0,73	0,88	1,22	0,95
55-59	0,55	0,44	0,94	0,61	0,87	1,37	0,60	0,71	1,05	1,23	1,03
60-64	0,68	0,00	0,75	0,73	0,91	1,47	0,58	1,06	1,28	1,54	1,10
65-69	0,52	0,00	0,72	0,82	0,93	1,58	0,65	0,91	1,43	1,65	1,11
70-74	6,72	0,00	0,71	0,89	0,93	1,46	0,68	1,16	1,56	1,50	1,06
75-79			1,77	0,89	0,93	1,49	0,69	0,92	1,57	1,65	0,99
80-84			0,00	0,89	0,90	1,52	0,81	0,93	1,60	1,65	0,86
85+				0,87	0,99	1,43	0,97	0,73	1,62	1,71	0,78

La caractéristique dominante du type 3 est également *les ratios extrêmement hauts pour les mariés âgés de plus de 50 ans avec enfants résidant (MAR+)* et les ratios relativement élevés pour les deux modèles restants de corésidence de deux générations que sont les chefs de ménage âgés de familles monoparentales (H1PA) et les âgés dans des ménages d'autres apparentés (NFR). Les ratios concernant les 44 communes rurales du type 4 sont présentés au tableau 5.5.

**Tableau 5.5. Comparaison des positions dans le ménage et par âge de la population des 44 communes du type 4 par rapport à la répartition nationale (deux sexes, ratio = répartition type 4 / répartition nationale).**

AGE	CMAR	CUNM	CHPA	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	NFR	OTHR
0-4	0,97	0,86	0,73							2,67	1,10
5-9	0,99	0,75	0,78							3,09	1,18
10-14	0,99	0,97	0,76	0,30					0,00	3,59	0,98
15-19	1,03	0,99	0,77	0,16	0,76	0,49	0,63	0,60	0,60	2,22	0,97
20-24	1,15	1,30	0,86	0,34	0,97	0,89	0,77	0,78	0,53	2,31	0,90
25-29	1,29	1,61	1,22	0,32	1,00	1,07	0,81	0,83	0,63	2,84	0,91
30-34	1,47	2,43	1,42	0,35	0,98	1,05	0,74	0,87	0,71	3,35	0,93
35-39	1,70	1,39	1,81	0,37	1,00	1,04	0,83	0,97	0,70	3,97	0,92
40-44	1,91	3,34	1,80	0,41	0,95	1,06	0,80	0,91	0,69	4,21	0,84
45-49	1,98	3,45	2,04	0,47	0,98	1,07	0,88	0,97	0,70	3,40	1,04
50-54	1,71	4,57	1,73	0,54	1,01	1,08	0,92	0,92	0,84	2,35	0,87
55-59	1,96	1,31	1,87	0,60	0,99	1,14	0,73	0,93	1,01	1,90	1,18
60-64	1,84	4,94	1,35	0,70	0,98	1,27	0,78	1,66	1,23	1,78	1,04
65-69	3,84	0,00	1,70	0,74	0,96	1,48	1,03	1,33	1,40	1,94	1,15
70-74	0,00	0,00	0,84	0,78	0,95	1,51	0,87	2,91	1,61	2,25	1,08
75-79			0,00	0,79	0,95	1,72	0,88	3,64	1,70	2,27	0,94
80-84			0,00	0,78	0,89	1,76	1,11	2,04	1,72	2,19	0,85
85+				0,74	0,87	2,36	0,94	3,79	1,70	2,02	0,81

Ces communes sont situées *très au-dessus du profil national par leur grand nombre de corésidence d'âgés avec des enfants ou d'autres personnes apparentées* (Voir NFR à tous les âges et surtout après 65 ans, MAR+ après 65 ans, UNM+ après 60 ans, H1PA après 55 ans ainsi que les ratios élevés pour toutes les positions "enfant" de 25 à 65 ans). Les jeunes mariés avec enfants (MAR+ jusque 25 ans) sont relativement sous-représentés et les isolés de tous les âges, même âgés, sont rares en comparaison du modèle national. Ces communes sont géographiquement assez nettement concentrées dans deux zones: l'un à l'Est autour de Waremmes et l'autre à l'Ouest autour de Ath, Lessines et Grammont. Les deux ensembles contiennent des communes flamandes et wallonnes.

Au tableau 5.6, on présente les ratios pour les communes principalement "banlieue" de type 5. Le mariage y est encore important mais les caractéristiques dominantes sont la formation tardive de la famille (voir les faibles ratios dans la classe d'âge 15 à 25 ans pour les MAR0, MAR+, UNM0, UNM+ et H1PA) et *la prolongation de la résidence dans la maison parentale jusqu'à l'âge de 35 ans* (ratios élevés des 25-34 ans pour CMAR, CUNM et même C1PA). Ce type se traduit encore par des ratios importants pour les mariés aux âges élevés (par exemple les 70-84 ans) avec des descendants résidant encore avec eux et des ratios relativement hauts pour les âgés habitant dans d'autres ménages. Les isolés de tous les âges, les familles monoparentales avec personne de référence d'âge jeune ainsi que les cohabitants avec enfants sont nettement sous-représentés.

**Tableau 5.6. Comparaison des positions dans le ménage et par âge de la population des 86 communes du type 5 par rapport à la répartition nationale (deux sexes, ratio = répartition type 5 / répartition nationale).**

AGE	CMAR	CUNM	CIPA	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	NFR	OTHR
0-4	1,04	0,85	0,70							0,93	0,74
5-9	1,04	0,83	0,78							0,80	0,72
10-14	1,03	0,85	0,85	0,71					0,00	0,81	0,81
15-19	1,07	0,85	0,85	0,38	0,32	0,31	0,48	0,37	0,24	0,82	0,67
20-24	1,29	1,31	1,11	0,51	0,81	0,58	0,86	0,53	0,39	1,02	0,85
25-29	1,38	1,41	1,15	0,65	1,09	0,97	1,08	0,85	0,62	1,15	0,97
30-34	1,14	1,21	0,87	0,66	1,07	1,06	1,02	0,97	0,74	1,00	1,01
35-39	1,05	0,65	0,82	0,66	1,02	1,06	1,02	0,97	0,80	0,98	0,91
40-44	0,89	0,74	0,80	0,62	0,99	1,08	0,94	0,96	0,82	0,87	0,85
45-49	0,97	0,73	0,74	0,61	0,95	1,09	0,88	0,97	0,91	0,94	0,91
50-54	1,06	1,02	0,85	0,67	0,99	1,11	0,93	0,83	0,92	0,92	0,85
55-59	0,99	0,95	0,91	0,70	1,04	1,11	0,92	0,97	0,90	0,93	0,86
60-64	0,76	0,00	0,93	0,74	1,08	1,14	0,77	0,89	0,88	1,15	0,90
65-69	0,73	1,51	0,80	0,80	1,10	1,16	0,85	0,93	0,94	1,16	0,99
70-74	0,00	0,00	0,67	0,83	1,14	1,20	0,86	0,69	0,98	1,28	0,96
75-79			0,00	0,86	1,14	1,20	0,90	0,88	1,06	1,29	1,08
80-84			0,00	0,84	1,17	1,37	0,98	0,60	1,08	1,41	1,08
85+				0,81	1,09	0,84	0,99	1,51	0,98	1,43	1,08

Le tableau 5.7 contient les ratios concernant les 51 communes de type 6. Une série de caractéristiques urbaines font ici leur apparition : *sur-représentation des isolés (SING)* à tous les âges, *des cohabitants avec ou sans enfants (UNM+ et UNM0)* et *des familles monoparentales dont la personne de référence a environ 50 ans.*

**Tableau 5.7. Comparaison des positions dans le ménage et par âge de la population des 51 communes du type 6 par rapport à la répartition nationale (deux sexes, ratio = répartition type 6 / répartition nationale).**

AGE	CMAR	CUNM	CHPA	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	NFR	OTHR
0-4	0,94	1,28	1,50							0,77	1,31
5-9	0,94	1,25	1,46							0,77	1,45
10-14	0,94	1,18	1,41	1,68					1,14	0,81	1,30
15-19	0,91	1,09	1,33	1,80	1,24	1,38	1,44	1,46	1,84	0,99	1,29
20-24	0,84	0,88	1,14	1,70	0,88	1,00	1,27	1,27	1,50	0,77	1,14
25-29	0,85	0,82	1,00	1,62	0,96	0,85	1,24	1,19	1,41	0,61	1,09
30-34	0,90	0,91	0,97	1,69	1,05	0,86	1,27	1,16	1,38	0,59	1,10
35-39	0,91	0,88	0,96	1,69	1,06	0,87	1,27	1,13	1,38	0,57	1,16
40-44	0,95	0,71	0,96	1,67	1,10	0,87	1,28	1,07	1,35	0,55	1,04
45-49	1,03	0,67	1,01	1,58	1,09	0,85	1,24	0,99	1,29	0,69	1,00
50-54	0,99	0,97	0,97	1,51	1,04	0,84	1,17	0,93	1,16	0,71	1,00
55-59	0,90	1,24	0,95	1,35	1,02	0,82	1,16	0,76	1,02	0,65	0,90
60-64	0,91	0,29	1,08	1,24	1,00	0,78	1,13	0,82	0,90	0,61	0,87
65-69	1,27	0,59	1,16	1,17	1,00	0,74	1,10	0,80	0,81	0,56	0,80
70-74	0,00	0,00	1,29	1,13	1,01	0,70	1,09	0,62	0,75	0,49	0,80
75-79			1,06	1,14	1,01	0,69	1,15	0,61	0,75	0,45	0,77
80-84			0,00	1,16	1,03	0,67	1,09	0,56	0,77	0,48	0,85
85+				1,22	1,10	0,71	1,10	0,66	0,83	0,54	0,91



**Tableau 5.8. Comparaison des positions dans le ménage et par âge de la population des 5 communes du type 7 par rapport à la répartition nationale (deux sexes, ratio = répartition type 7 / répartition nationale).**

AGE	CMAR	CUNM	C1PA	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	NFR	OTHR
0-4	0,89	1,34	2,16							0,63	1,44
5-9	0,91	1,07	1,80							0,63	1,95
10-14	0,92	0,83	1,61	4,11					0,00	0,61	1,52
15-19	0,83	0,86	1,62	3,18	2,06	2,67	0,99	1,61	3,61	0,80	1,36
20-24	0,69	0,54	1,28	2,62	0,65	1,16	0,93	1,24	2,54	0,63	1,63
25-29	0,73	0,34	1,17	2,53	0,67	0,73	1,06	1,21	1,93	0,53	1,34
30-34	0,84	0,43	1,04	2,56	0,90	0,73	1,02	1,16	1,89	0,43	1,27
35-39	0,81	0,42	0,94	2,68	0,89	0,75	1,06	0,98	1,82	0,44	1,28
40-44	0,82	0,75	0,97	2,71	0,94	0,73	1,05	0,91	1,81	0,50	1,23
45-49	0,63	0,00	0,89	2,64	0,85	0,74	1,07	1,01	1,67	0,58	1,21
50-54	0,70	0,00	0,94	2,32	0,80	0,78	0,99	0,74	1,61	0,66	1,02
55-59	0,84	0,00	1,09	2,00	0,81	0,76	1,04	0,80	1,45	0,77	0,92
60-64	1,34	3,59	1,04	1,71	0,82	0,73	1,10	0,96	1,07	0,68	0,87
65-69	2,65	0,00	0,95	1,49	0,82	0,64	0,94	0,38	0,90	0,48	0,86
70-74	0,00	0,00	1,24	1,34	0,83	0,60	0,97	0,19	0,75	0,46	0,80
75-79			3,74	1,28	0,83	0,49	0,88	0,65	0,67	0,37	0,75
80-84			0,00	1,30	0,84	0,41	0,87	0,50	0,61	0,32	0,76
85+				1,41	0,97	0,43	0,81	0,97	0,69	0,34	0,79

Les mariés avec enfants (MAR+) présentent un déficit relatif et la corésidence de ou avec des âgés est rare. Dans les deux derniers types, relatifs aux plus grandes villes et présentés dans les tableaux 5.8 et 5.9, les particularités urbaines sont très nettement présentes: *les ratios des isolés (SING) sont plus grands que 2* pour tous les groupes d'âge jusque 60 ans et demeurent ensuite aux environs de 1.50.

**Tableau 5.9. Comparaison des positions dans le ménage et par âge de la population des 4 communes du type 8 par rapport à la répartition nationale (deux sexes, ratio = répartition type 8 / répartition nationale).**

AGE	CMAR	CUNM	C1PA	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	NFR	OTHR
0-4	0,89	1,05	2,36							0,39	2,17
5-9	0,88	0,82	2,12							0,41	1,91
10-14	0,87	0,76	1,94	5,34					0,00	0,52	2,42
15-19	0,78	0,65	1,90	4,88	1,38	1,30	0,67	0,78	1,33	0,50	2,16
20-24	0,64	0,39	1,58	4,01	0,56	0,71	0,59	0,77	1,68	0,36	1,40
25-29	0,61	0,75	1,12	3,88	0,73	0,53	0,73	0,76	1,67	0,20	1,18
30-34	0,64	0,19	0,77	3,94	1,01	0,62	0,74	0,76	1,84	0,24	0,97
35-39	0,58	0,00	0,77	3,90	1,04	0,66	0,58	0,76	1,84	0,39	1,04
40-44	0,78	0,35	0,84	3,71	0,94	0,65	0,51	0,67	1,93	0,36	0,97
45-49	1,03	0,00	0,87	3,29	0,75	0,65	0,70	0,67	2,03	0,17	0,94
50-54	1,10	0,00	0,77	2,78	0,76	0,70	0,72	0,50	1,79	0,25	0,74
55-59	1,03	0,00	0,87	2,41	0,75	0,74	0,56	0,80	1,43	0,51	0,70
60-64	0,87	0,00	0,96	1,95	0,79	0,66	0,45	0,19	1,09	0,50	0,65
65-69	1,29	0,00	1,02	1,59	0,83	0,61	0,36	0,16	0,73	0,27	0,72
70-74	0,00	0,00	0,77	1,45	0,81	0,49	0,34	0,00	0,61	0,27	0,64
75-79			0,00	1,32	0,87	0,59	0,31	0,18	0,51	0,18	0,69
80-84			0,00	1,35	0,91	0,37	0,48	0,22	0,47	0,10	0,73
85+				1,49	1,06	0,51	0,27	0,31	0,50	0,12	0,80

Dans le type 8 (4 communes), ces ratios sont encore plus élevés et atteignent des valeurs supérieures à 3.0 jusqu'à l'âge de 50 ans et restent plus grandes que 2.0 jusqu'à 60 ans. Dans les deux cas, les mariés avec ou sans enfants (MAR+ et MAR0) sont sous-représentés, de même que les âgés en institutions (OTHR).

Les types 7 et 8 se distinguent cependant à propos d'autres caractéristiques. Ainsi, le type 7 possède *un surplus relativement plus élevé de jeunes mariés (15-19 ans) sans enfants et de jeunes mariés (15-24 ans) avec enfants*. Ces surplus sont partiellement le fait des comportements de nuptialité et de fécondité en vigueur chez les minorités musulmanes. Une seconde différence entre les types 7 et 8 est la plus forte sur-représentation, dans le type 7, des jeunes familles monoparentales et des cohabitants avec ou sans enfants. Les ratios pour les cohabitants sont particulièrement faibles dans le type 8.

### **5.5. CONCLUSIONS**

Une typologie communale basée sur une information très détaillée telle que produite par la matrice LIPRO (classification croisée par âge, sexe et position dans les ménages) pour 589 communes est une primeur, et pas seulement pour la Belgique. La surprise réside dans le fait que la répartition spatiale des types de ménage produise des zones aussi homogènes et cohérentes pour lesquelles les contrastes s'expriment autour de trois axes dominants :

(i) : un axe de "seconde transition démographique" dont le contraste est causé par l'opposition entre les nouveaux modes de vie et les schémas traditionnels de formation de la famille.

(ii) : un axe "rural-urbain" caractérisé surtout par les proportions croissantes d'isolés et la forte diminution de la taille de la famille dans les villes.

(iii) : un axe "traditionaliste" dont les caractéristiques sont une phase tardive du "nid vide", la corésidence de deux générations d'adultes et l'accueil dans les familles de personnes âgées apparentées.

Il existe à vrai dire un quatrième axe, opposant les modes de vie "belge" et "étranger". Du fait de la fusion des communes, il n'apparaît que dans quelques agglomérations. Nous renvoyons ici au travail détaillé des géographes chez lesquels cette dimension reçoit l'attention qu'elle mérite.



## CHAPITRE 6

### MENAGES, STRUCTURE DES REVENUS, ACTIVITE ET TYPE DE LOGEMENT

#### 6.1. INTRODUCTION

Dans ce chapitre, on étudiera trois ensembles socio-économiques en relations étroites avec les structures de ménage, à savoir la structure des revenus, la participation à l'activité et la situation du logement. La situation socio-économique des personnes entraîne d'un côté des choix et des limitations en ce qui concerne la formation et la dissolution des familles, tandis que les transitions entre les différentes positions dans le ménage apportent des changements dans les domaines de l'emploi, du revenu et du logement. On observe donc des *influences réciproques* d'un domaine sur les autres; ces influences sont pour une part des *effets de sélection*, les caractéristiques socio-économiques entraînant une classification des individus à l'intérieur des différents types de ménage, et pour une autre part des *effets en retour*, la situation dans le ménage influençant l'état socio-économique. Les données du recensement ne permettent pas de distinguer les deux effets; pour cela, une étude longitudinale serait nécessaire. Par contre, on peut établir une description générale des types de ménages tenant compte des caractéristiques socio-économiques et de la structure d'âge des individus.

On utilisera les positions dans le ménage de la personne de référence (homme ou femme) selon la répartition LIPRO et les caractéristiques socio-économiques de ces personnes et de leurs ménages en vue de mettre en évidence les liens avec la situation du logement et la structure des revenus. On laissera de côté les trois positions de la typologie LIPRO relatives aux enfants (c.à.d. CMAR, CUNM, C1PA), vu que les enfants ne sont pas des personnes de référence. De même, le groupe des corésidents (NFR) et celui des autres (OTHR) ont été fusionnés parce qu'on y trouve peu de personnes de référence. En ce qui concerne le logement, il existe peu de problèmes de liaison entre la personne de référence et le type de logement. Il en va autrement en ce qui concerne la liaison avec la structure des revenus : ici on doit d'abord analyser la situation de revenu de chaque membre du ménage pour ensuite établir une typologie de la structure des revenus en distinguant les ménages selon le nombre de revenus.

En ce qui concerne l'emploi, on a retenu les informations de tous les adultes répondants, et pas seulement de la personne de référence.

Il n'est pas possible de dresser un panorama complet des relations entre variables socio-économiques et positions dans les ménages. Aussi, ce qui suit doit être considéré comme exemplatif de ce qu'il est possible de réaliser. Mais beaucoup d'autres possibilités d'analyse subsistent.

#### 6.2. MENAGES ET STRUCTURE DES REVENUS

Dans cette section, les personnes de référence sont réparties selon leur âge et leur position dans le ménage :

1. isolé (SING);
2. marié sans enfant (MAR0);
3. marié avec enfant(s) (MAR+);
4. cohabitant sans enfant (UNM0);
5. cohabitant avec enfant(s) (UNM+);
6. parent isolé (H1PA);
7. autre (NFR + OTHR).

Le recensement contient des informations relatives à la taille des revenus ainsi qu'au type et au nombre de revenus par ménage. A partir de ce matériau, on a établi la typologie suivante :

1. pas de revenu;
2. un revenu de remplacement;
3. deux revenus de remplacement;
4. un revenu d'un travail à temps partiel;
5. un revenu de remplacement et un revenu d'un temps partiel;
6. deux revenus du travail à temps partiel;
7. un revenu du travail à temps plein;
8. un revenu du travail à temps plein et un revenu de remplacement;
9. un revenu du travail à temps plein et un revenu du travail à temps partiel;
10. deux revenus de travail à temps plein;
11. toutes les combinaisons avec plus de deux revenus.

Tous les tableaux qui suivent donnent pour chacun de ces onze types de revenus la répartition des personnes de référence selon leur âge et la position LIPRO dans le ménage. *Les pourcentages sont toujours les nombres de personnes de référence (PR) dans une cellule déterminée (type de revenu  $i$ , âge  $j$ , position dans le ménage  $k$ ) divisés par le total des personnes de référence dans la classe d'âge  $j$  et la position dans le ménage  $k$ .* Les ratios sont donc de la forme " $100 \cdot PR(ijk) / PR(jk)$ ". Les tableaux sont réalisés pour la Belgique dans son entier mais il est évident qu'ils pourraient l'être également pour des entités territoriales plus petites ou pour des sous-groupes.

### 6.2.1. MENAGES SANS REVENU

Le tableau 6.1.(a) présente la répartition des nombres absolus de ménages sans revenu selon la typologie LIPRO et l'âge de la personne de référence tandis que le tableau 6.1.(b) donne pour chaque cellule le pourcentage de ménages selon l'âge et la typologie LIPRO qui ne possède pas de revenu du travail ou de remplacement. Ce dernier tableau montre donc bien les classes d'âge de la personne de référence et les types de ménages chez lesquels on peut localiser un manque de revenu.

Trois types de ménages présentent de très hauts pourcentages: ce sont d'abord les isolés (SING), suivis des familles monoparentales (H1PA) et les autres (OTHR). Certes, les nombres absolus dans la catégorie OTHR sont petits mais cela ne vaut absolument pas pour les deux autres catégories (voir tableau 6.1. (a)).

**Tableau 6.1(a). Nombre de ménages sans revenu selon le type de ménage et l'âge de la personne de référence, Belgique 1991.**

AGE	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	OTHR	TOTAL
15-19	5008	47	37	63	26	224	188	5593
20-24	21977	1012	916	674	261	1610	728	27178
25-29	25441	2266	3696	776	592	3567	503	36841
30-34	18979	1621	6388	481	580	5038	268	33355
35-39	14651	1067	7227	374	607	5784	168	29878
40-44	12716	1118	6841	320	372	5555	142	27064
45-49	10237	1532	4622	274	225	3543	136	20569
50-54	9844	2878	3438	267	124	2096	130	18777
55-59	9848	4830	2288	190	63	1202	165	18586
60-64	7934	4581	1182	154	25	532	176	14584
65-69	7667	3561	419	96	14	316	149	12222
70-74	6000	2286	159	80	3	188	106	8822
75-79	7682	2033	90	69	2	200	121	10197
80-84	6918	1130	45	46	1	169	104	8413
85-89	4215	406	16	21	0	96	62	4816
90-94	1486	77	2	3	0	25	21	1614
95+	361	6	0	1	0	7	4	379
TOTAL	170964	30451	37366	3889	2895	30152	3171	278888

**Tableau 6.1(b). Pourcentages de ménages sans revenu selon le type de ménage et l'âge de la personne de référence, Belgique 1991.**

AGES	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	OTHR
15-19	66,63	18,36	19,27	15,18	22,41	51,26	68,86
20-24	37,26	3,80	6,02	6,24	8,35	25,27	33,29
25-29	25,97	3,15	3,08	4,82	6,26	18,73	16,22
30-34	22,88	4,43	2,81	5,12	4,69	15,49	9,77
35-39	21,39	4,52	2,93	5,62	5,25	14,22	6,88
40-44	20,12	4,35	2,79	4,93	4,18	12,49	5,23
45-49	19,22	4,12	2,55	5,00	4,74	10,95	5,24
50-54	17,20	4,11	2,36	4,86	4,86	8,12	3,97
55-59	14,14	4,18	2,10	3,55	4,32	5,17	3,76
60-64	8,80	3,17	1,70	3,03	2,97	2,46	3,07
65-69	6,72	2,41	1,06	1,92	2,54	1,58	2,38
70-74	6,40	2,60	1,00	2,51	1,23	1,46	2,56
75-79	6,63	2,97	0,97	2,66	1,24	1,53	2,75
80-84	7,47	3,44	1,22	3,33	0,98	1,67	3,26
85-89	9,52	4,23	1,51	4,19	0,00	1,81	3,85
90-94	12,68	5,47	1,23	2,63	0,00	1,37	5,20
95+	20,13	6,90	0,00	8,33	0,00	2,02	7,84

Ainsi, il existe entre 22 000 et 25 000 isolés sans revenu dans les classes d'âge 20-24 et 25-29, tandis qu'il y a plus de 5 000 familles monoparentales sans revenu, dont le père ou la mère ont entre 30 et 44 ans, soit les âges où l'on trouve le plus de séparés-divorcés.

Dans beaucoup de types de ménage, le manque de revenu par âge forme souvent une courbe en U (voir tableau 6.1 (b)).

Les pourcentages de "sans revenu" dans chaque type de ménage sont les plus hauts chez les personnes de référence dans la classe d'âge 15-19 ans tandis que l'on trouve encore des pourcentages élevés dans la classe d'âge suivante. Des pourcentages supérieurs à 10% sont observés jusqu'à l'âge de 60 ans chez les isolés et jusqu'à 50 ans chez les parents des familles monoparentales. La partie gauche de la courbe en U, représentant le manque de revenus aux âges jeunes, est très importante chez les isolés et les familles monoparentales. La partie droite de la courbe en U, décrivant le manque de revenu aux âges élevés, est la plus remarquable chez les isolés; ce sont surtout les très âgés (80 ans et plus) qui amènent les chiffres à nouveau à des valeurs voisines de 10 pour cent ou plus.

L'enseignement le plus important que l'on puisse en tirer est que le manque de revenus est surtout un phénomène présent dans deux types de ménage, les isolés et les familles monoparentales; ce manque est en plus concentré surtout chez les jeunes, et dans une mesure moindre chez les plus âgés. Dans le passé, c'était l'inverse. La tendance au "rajeunissement de la pauvreté" (Cantillon et Lesthaeghe 1987) a donc continué à progresser dans notre pays.

Une partie de ces ménages sans revenu dépendent de l'assistance (MINIMEX). On peut ainsi établir que les bénéficiaires du minimex ne sont pas également répartis selon les types de ménage. En 1996, sur les 75 000 personnes ayant droit au minimex, plus de la moitié (51%) étaient des isolés, environ un cinquième étaient des cohabitants (22.3%) ou des parents isolés avec enfants (18.9%). Seulement 6.9% étaient des mariés (Point d'Appui Sécurité Sociale, 1996). En pourcentage du total du nombre de ménages de chaque type, cela donne :

- ménages de cohabitants : 10.8% de minimexés;
- familles monoparentales : 4.2%;
- Isolés : 3.2%;
- Ménages de mariés : 0.2%.

## **6.2.2. MENAGES AVEC UN SEUL REVENU**

Dans cette section, on traite de trois types de revenus :

- un revenu de remplacement;
- un revenu d'un travail à temps partiel;
- un revenu d'un travail à temps plein.

Les nombres de ménages avec un revenu de remplacement selon le type de ménage et l'âge de la personne de référence sont présentés au tableau 6.2 (a). Les pourcentages par cellule, c'est à dire par type de ménage et groupe d'âge, sont donnés au tableau 6.2 (b). La plus grande partie des revenus de remplacement sont constitués par les pensions, pré-pensions et allocations de chômage. Il est donc tout à fait logique de trouver les plus grands nombres de ménages avec un revenu de remplacement chez les isolés âgés (50 ans et plus) et chez les mariés sans enfants. On trouve ensuite des effectifs importants (10 000 ou plus) chez les familles monoparentales dans la classe d'âge de 30 à 39 ans.

**Tableau 6.2 (a). Nombres de ménages avec un seul revenu de remplacement selon le type de ménage et l'âge de la personne de référence, Belgique, 1991.**

AGES	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	OTHR	TOTAL
15-19	989	35	47	48	22	158	17	1316
20-24	8304	580	1142	504	420	3222	197	14369
25-29	10824	785	3617	518	790	7445	190	24169
30-34	9496	614	5608	326	747	10052	134	26977
35-39	8744	549	6469	281	699	10020	137	26899
40-44	10509	908	6750	362	471	8681	176	27857
45-49	11779	1833	4929	365	287	5192	224	24609
50-54	21348	8160	6566	521	214	4362	367	41538
55-59	40550	30350	8274	656	145	3828	600	84403
60-64	74805	50159	6259	623	84	3039	861	135830
65-69	104525	49072	2850	499	52	1987	1010	159995
70-74	87533	26977	857	313	19	1172	682	117553
75-79	108121	19619	422	235	7	1183	600	130187
80-84	85613	9331	180	136	5	923	349	96537
85-89	40038	2854	52	52	0	455	152	43603
90-94	10232	423	5	10	2	148	36	10856
95+	1432	24	2	2	0	30	6	1496
<b>TOTAL</b>	<b>634842</b>	<b>202273</b>	<b>54029</b>	<b>5451</b>	<b>3964</b>	<b>61897</b>	<b>5738</b>	<b>968194</b>

Les pourcentages de ménages avec un seul revenu de remplacement selon le type de ménage et l'âge (tableau 6.2 (b)) montrent bien la concentration dans les classes d'âge âgées, particulièrement chez les isolés et les mariés sans enfants.

Chez les isolés de 50-54 ans, ils sont déjà 37.3% à être dépendants d'un revenu de remplacement et plus de la moitié (58.2%) chez les isolés de 55-59 ans. Plus d'un quart (26.7%) des ménages de mariés sans enfant (MAR0) de cette classe d'âge tombe aussi dans cette catégorie.

Les hauts pourcentages des quinquagénaires sont directement liés à la forte exclusion du marché du travail dans ces classes d'âge. En effet, en Belgique, la population active entre 50 et 64 ans est proportionnellement la plus faible parmi les quinze pays de l'Union européenne. De plus, ces ménages ne comprennent pas de tierce personne, ce qui exclut un éventuel revenu supplémentaire.

Le contraste avec les ménages de mariés avec enfants (MAR+) est éloquent car ces ménages possèdent le plus souvent une seconde source de revenu. Le troisième type de ménage ayant de hauts pourcentages de personnes dépendantes d'un revenu de remplacement sont les familles monoparentales. Dans ce type de ménage, les pourcentages sont remarquablement élevés chez les plus jeunes : environ 50% des parents isolés de 20-24 ans et presque 40% de ceux de 25-29 ans doivent vivre d'un revenu de remplacement.

Le tableau 6.3 (a) donne les nombres de ménages avec un revenu provenant d'un temps partiel. Les nombres absolus ne sont pas très élevés mais il est vrai que le travail à temps partiel est beaucoup plus faible chez nous qu'aux Pays-Bas.



**Tableau 6.2 (b). Pourcentages de ménages avec un seul revenu de remplacement selon le type de ménage et l'âge de la personne de référence, Belgique, 1991.**

AGES	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	OTHR
15-19	13,16	13,67	24,48	11,57	18,97	36,16	6,23
20-24	14,08	2,18	7,51	4,67	13,44	50,57	9,01
25-29	11,05	1,09	3,01	3,22	8,36	39,09	6,13
30-34	11,45	1,68	2,47	3,47	6,04	30,91	4,89
35-39	12,76	2,32	2,62	4,22	6,05	24,64	5,61
40-44	16,63	3,53	2,75	5,58	5,30	19,51	6,48
45-49	22,11	4,93	2,72	6,67	6,05	16,05	8,63
50-54	37,30	11,64	4,51	9,49	8,39	16,89	11,21
55-59	58,21	26,27	7,60	12,26	9,95	16,45	13,68
60-64	82,97	34,70	9,00	12,24	9,98	14,06	15,00
65-69	91,65	33,20	7,22	9,97	9,44	9,91	16,14
70-74	93,40	30,73	5,37	9,81	7,79	9,11	16,46
75-79	93,29	28,67	4,55	9,07	4,35	9,06	13,66
80-84	92,48	28,39	4,88	9,83	4,90	9,14	10,95
85-89	90,46	29,74	4,92	10,38	0,00	8,60	9,45
90-94	87,32	30,06	3,07	8,77	18,18	8,10	8,91
95+	79,87	27,59	14,29	16,67	0,00	8,67	11,76

**Tableau 6.3 (a). Nombres de ménages avec un seul revenu d'un travail à temps partiel, selon le type de ménage et l'âge de la personne de référence, Belgique, 1991.**

AGE	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	OTHR	TOTAL
15-19	367	13	5	18	3	22	3	431
20-24	4559	239	176	210	60	585	62	5891
25-29	6879	432	961	188	130	2665	57	11312
30-34	4940	225	1580	115	172	4634	37	11703
35-39	3726	177	1788	67	143	5327	21	11249
40-44	3350	166	1672	61	85	4406	29	9769
45-49	2957	302	1089	70	65	2103	23	6609
50-54	3209	606	775	33	27	1073	25	5748
55-59	2853	1017	502	34	11	485	34	4936
60-64	950	718	231	16	4	116	25	2060
65-69	423	311	69	5	1	38	10	857
70-74	48	38	15	3	0	22	4	130
75-79	22	18	9	1	0	18	7	75
80-84	11	5	6	0	0	15	5	42
85-89	2	0	3	0	0	7	2	14
TOTAL	34296	4267	8881	821	701	21516	344	70826

On trouve les chiffres les plus élevés dans les ménages d'isolés (SING) ou dans les familles monoparentales (H1PA).

Les pourcentages du tableau 6.3(b) montrent en outre que le revenu d'un temps partiel est surtout l'apanage des personnes de référence entre 20 et 40 ans. Chez les isolés, cela va jusqu'à 60 ans.

AGES	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	OTHR
15-19	4,88	5,08	2,60	4,34	2,59	5,03	1,10
20-24	7,73	0,90	1,16	1,94	1,92	9,18	2,83
25-29	7,02	0,60	0,80	1,17	1,38	13,99	1,84
30-34	5,95	0,62	0,70	1,22	1,39	14,25	1,35
35-39	5,44	0,75	0,73	1,01	1,24	13,10	0,86
40-44	5,30	0,65	0,68	0,94	0,96	9,90	1,07
45-49	5,55	0,81	0,60	1,28	1,37	6,50	0,89
50-54	5,61	0,86	0,53	0,60	1,06	4,16	0,76
55-59	4,10	0,88	0,46	0,64	0,75	2,08	0,78
60-64	1,05	0,50	0,33	0,31	0,48	0,54	0,44
65-69	0,37	0,21	0,17	0,10	0,18	0,19	0,16
70-74	0,05	0,04	0,09	0,09	0,00	0,17	0,10
75-79	0,02	0,03	0,10	0,04	0,00	0,14	0,16
80-84	0,01	0,02	0,16	0,00	0,00	0,15	0,16
85-89	0,00	0,00	0,28	0,00	0,00	0,13	0,12

Au tableau 6.4(a), on trouve les nombres de ménages avec un revenu d'un travail à temps plein. Le tableau 6.4(b) présente les mêmes informations en pourcentages. Un revenu d'un travail à temps plein est typiquement la caractéristique des classes d'âge avec une forte participation à l'activité, c.a.d. entre 25 et 50 ans..

AGES	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	OTHR	TOTAL
15-19	1152	32	37	65	14	29	16	1345
20-24	24149	2338	2109	1161	406	902	329	31394
25-29	54811	5127	13998	1528	1213	5193	481	82351
30-34	49546	3602	34450	1010	1559	12340	327	102834
35-39	41382	3383	50718	786	1541	17456	249	115515
40-44	36629	4947	59787	870	1202	17655	249	121339
45-49	28293	9761	40596	698	607	9689	218	89862
50-54	22838	21198	24738	556	253	4785	220	74588
55-59	16411	24820	11488	358	93	2286	203	55659
60-64	6475	10459	3421	133	24	859	110	21481
65-69	1434	1176	577	30	9	496	65	3787
70-74	138	161	235	10	4	259	31	838
75-79	70	53	106	11	1	260	24	525
80-84	28	22	37	2	2	174	15	280
85-89	6	5	14	1	0	83	15	124
TOTAL	283362	87084	242311	7219	6928	72466	2552	701922

Les ménages avec un adulte (SING ou H1PA) devraient idéalement y être fortement représentés. Cependant, il apparaît que les isolés de 30 à 44 ans bénéficiant d'un revenu provenant d'un temps plein représentent seulement les deux tiers des effectifs et cette part est encore plus faible dans les autres classes d'âge.

Dans les familles monoparentales, un maximum est atteint seulement dans le groupe d'âge des 35-49 ans et il n'atteint pas plus de 40%.

En Belgique, les familles monoparentales semblent donc connaître une situation économique précaire et sont largement dépendantes d'un revenu de remplacement ou de soutien tandis que 10 à 15% d'entre elles ne disposent d'absolument aucun revenu.

Une autre caractéristique remarquable du tableau 6.4(b) est que les pourcentages de ménages de mariés (MAR0 et MAR+) et de cohabitants (UNM0 et UNM+) qui possèdent seulement un revenu d'un travail à temps plein sont relativement bas. Ces catégories possèdent donc souvent plus d'un revenu du travail.

AGES	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	OTHR
15-19	15,33	12,50	19,27	15,66	12,07	6,64	5,86
20-24	40,94	8,78	13,86	10,75	12,99	14,16	15,04
25-29	55,96	7,12	11,66	9,49	12,84	27,26	15,51
30-34	59,72	9,85	15,16	10,74	12,60	37,95	11,93
35-39	60,41	14,33	20,58	11,81	13,34	42,92	10,20
40-44	57,95	19,25	24,34	13,41	13,52	39,69	9,17
45-49	53,12	26,26	22,42	12,75	12,79	29,95	8,39
50-54	39,90	30,25	17,00	10,12	9,92	18,53	6,72
55-59	23,56	21,48	10,55	6,69	6,38	9,83	4,63
60-64	7,18	7,24	4,92	2,61	2,85	3,97	1,92
65-69	1,26	0,80	1,46	0,60	1,63	2,47	1,04
70-74	0,15	0,18	1,47	0,31	1,64	2,01	0,75
75-79	0,06	0,08	1,14	0,42	0,62	1,99	0,55
80-84	0,03	0,07	1,00	0,14	1,96	1,72	0,47
85-89	0,01	0,05	1,32	0,20	0,00	1,57	0,93

### 6.2.3. LES MENAGES AVEC DEUX REVENUS

Dans cette section, il n'est plus guère question d'isolés car par définition, ils ne peuvent pas former de ménages avec une seconde personne ayant un revenu. On s'intéresse donc ici aux ménages suivants:

- les ménages avec deux revenus de remplacement;
- les ménages avec un revenu de remplacement et un revenu provenant d'un travail à temps partiel;
- les ménages avec deux revenus de temps partiel;
- les ménages avec un revenu de temps partiel et un revenu de temps plein;
- les ménages avec un revenu de temps plein et un revenu de remplacement;
- les ménages avec deux revenus de temps plein.

La disposition de deux revenus de remplacement est, dans la plupart des ménages, une fonction de l'âge : le revenu de remplacement le plus fréquent est la pension et les ménages qui possèdent plus d'une pension appartiennent évidemment aux classes d'âges les plus élevées des mariés dont les

enfants ont quitté le toit familial (MAR0). La même observation peut être faite des cohabitants âgés (UNM0) et des familles monoparentales dont la personne de référence est âgée (HIPA). Dans ce dernier cas, le second revenu de remplacement provient d'un descendant corésident. On observe cependant que la croissance des nombres de ménages avec deux revenus de remplacement débute bien avant l'âge de 65 ans; à cet égard, l'âge de 55 ans constitue la limite à partir de laquelle les fréquences s'élèvent. Dans ces cas, les revenus de remplacement proviennent surtout du chômage et des pré-pensions. Les allocations de chômage forment quant à elles la part dominante des revenus de remplacement des mariés et des cohabitants avec enfants (MAR+, UNM+) de telle sorte que le profil par âge de ces deux types de ménages est beaucoup plus jeune (cfr tableau 6.5(a)).

**Tableau 6.5 (a). Nombres de ménages avec deux revenus de remplacement, selon le type de ménage et l'âge de la personne de référence, Belgique, 1991.**

AGES	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	HIPA	OTHR	TOTAL
15-19	0	13	14	30	13	0	12	82
20-24	0	302	504	295	206	11	109	1427
25-29	0	456	1509	282	385	28	155	2815
30-34	0	310	1966	192	369	81	163	3081
35-39	0	319	2056	186	331	267	190	3349
40-44	0	504	2286	271	294	781	285	4421
45-49	0	1029	2008	355	194	1007	360	4953
50-54	0	5051	3391	875	160	1264	723	11464
55-59	0	21492	5242	1771	186	1798	1527	32016
60-64	0	58700	5456	2833	98	2576	2941	72604
65-69	0	86599	4086	3581	77	2981	3437	100761
70-74	0	55981	1632	2408	28	2213	2297	64559
75-79	0	45438	1059	2048	24	2962	2481	54012
80-84	0	21875	457	1083	12	3141	1830	28398
85-89	0	6212	147	375	1	2264	936	9935
TOTAL	0	304281	31813	16585	2378	21374	17446	393877

Les pourcentages calculés pour chaque cellule selon le type de ménage et la classe d'âge de la personne de référence (cfr tableau 6.5 (b)) montrent que les bénéficiaires d'une double pension se rencontrent plus fréquemment dans le groupe des cohabitants âgés (UNM0 de 65 ans et plus) que dans celui des mariés âgés (MAR0 et 65 ans et plus). Dans le premier groupe, environ 75% des cohabitants âgés bénéficient de deux revenus de remplacement alors que ce n'est le cas que pour environ 63% des mariés âgés. Cela provient du fait que la cohabitation aux âges élevés est surtout constituée par la formation de ménages de personnes en veuvage ou de divorcés dont le partenaire féminin a souvent eu une rémunération professionnelle.

A l'avenir, il faut s'attendre à ce que ces fréquences augmentent encore, tant chez les cohabitants âgés que chez les mariés âgés, du fait que de plus en plus de femmes vont faire valoir leurs droits à leur propre pension. En effet, une activité professionnelle de 15 ans suffit à rendre la combinaison de deux pensions individuelles plus attrayante qu'une pension au taux ménage.

Par ailleurs, les pourcentages du tableau 6.5(b) montrent que la combinaison de deux revenus de remplacement est plus élevée chez les cohabitants que chez les mariés, pour toutes les classes d'âge.

Cela vaut toujours, qu'il y ait ou pas d'enfants présents. Ainsi, les ménages de mariés de la classe d'âge des 30-34 ans avec deux revenus de remplacement n'atteignent pas un pour cent des mariés tandis que les cohabitants connaissent des scores de 2 à 3 pour cent dans le même groupe

d'âge. Il semble donc que le mariage et une plus grande sécurité d'emploi sont encore toujours fortement corrélés (voir plus bas).

**Tableau 6.5 (b). Pourcentages de ménages avec deux revenus de remplacement, selon le type de ménage et l'âge de la personne de référence, Belgique, 1991.**

AGES	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	OTHR
15-19	0,00	5,08	7,29	7,23	11,21	0,00	4,40
20-24	0,00	1,13	3,31	2,73	6,59	0,17	4,98
25-29	0,00	0,63	1,26	1,75	4,07	0,15	5,00
30-34	0,00	0,85	0,87	2,04	2,98	0,25	5,94
35-39	0,00	1,35	0,83	2,79	2,87	0,66	7,78
40-44	0,00	1,96	0,93	4,18	3,31	1,76	10,50
45-49	0,00	2,77	1,11	6,48	4,09	3,11	13,86
50-54	0,00	7,21	2,33	15,93	6,27	4,90	22,08
55-59	0,00	18,60	4,81	33,10	12,77	7,73	34,82
60-64	0,00	40,61	7,85	55,66	11,64	11,92	51,24
65-69	0,00	58,59	10,36	71,52	13,97	14,87	54,94
70-74	0,00	63,77	10,23	75,44	11,48	17,19	55,43
75-79	0,00	66,40	11,42	79,04	14,91	22,67	56,48
80-84	0,00	66,57	12,40	78,31	11,76	31,10	57,40
85-89	0,00	64,72	13,91	74,85	2,17	42,80	58,17

**Tableau 6.6 (a). Nombres de ménages avec un revenu d'un temps partiel et un revenu de remplacement, selon le type de ménage et l'âge de la personne de référence, Belgique, 1991.**

AGES	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	OTHR	TOTAL
15-19	0	9	2	11	2	0	3	27
20-24	0	210	236	159	82	4	50	741
25-29	0	331	880	199	172	21	57	1660
30-34	0	199	1284	120	182	43	51	1879
35-39	0	132	1326	80	149	181	64	1932
40-44	0	194	1324	80	100	483	74	2255
45-49	0	318	988	67	73	552	80	2078
50-54	0	1308	1516	134	45	593	110	3706
55-59	0	3069	1997	164	32	671	113	6046
60-64	0	2609	1534	105	14	810	115	5187
65-69	0	1179	867	79	9	694	106	2934
70-74	0	260	298	25	1	398	62	1044
75-79	0	98	136	12	2	432	90	770
80-84	0	34	42	9	0	285	66	436
85-89	0	3	17	3	0	149	25	197
TOTAL	0	9953	12447	1247	863	5316	1066	30892

Les nombres de ménages avec *un revenu d'un travail à temps partiel et un revenu de remplacement* sont présentés au tableau 6.6 (a). Cette combinaison est relativement rare et apparaît surtout chez les mariés entre 50 et 70 ans, chez lesquels un des partenaires bénéficie d'une allocation de chômage, d'une pré-pension ou d'une pension et où l'autre partenaire perçoit le revenu d'un travail à temps partiel. Chez les mariés avec enfants (MAR+) d'âge jeune (entre 30 et 45 ans), cette combinaison apparaît plus fréquemment, vraisemblablement parce qu'un des

partenaires (surtout l'homme) est sans travail. Les pourcentages présentés au tableau 6.6(b) illustrent d'une seconde manière le fait que cette combinaison est, en termes relatifs, plus fréquente chez les cohabitants que chez les mariés, *pour tous les âges*.

**Tableau 6.6 (b). Pourcentages de ménages avec un revenu d'un temps partiel et un revenu de remplacement, selon le type de ménage et l'âge de la personne de référence, Belgique, 1991.**

AGE	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	OTHR
15-19	0,00	3,52	1,04	2,65	1,72	0,00	1,10
20-24	0,00	0,79	1,55	1,47	2,62	0,06	2,29
25-29	0,00	0,46	0,73	1,24	1,82	0,11	1,84
30-34	0,00	0,54	0,56	1,28	1,47	0,13	1,86
35-39	0,00	0,56	0,54	1,20	1,29	0,45	2,62
40-44	0,00	0,76	0,54	1,23	1,12	1,09	2,73
45-49	0,00	0,86	0,55	1,22	1,54	1,71	3,08
50-54	0,00	1,87	1,04	2,44	1,76	2,30	3,36
55-59	0,00	2,66	1,83	3,06	2,20	2,88	2,58
60-64	0,00	1,81	2,21	2,06	1,66	3,75	2,00
65-69	0,00	0,80	2,20	1,58	1,63	3,46	1,69
70-74	0,00	0,30	1,87	0,78	0,41	3,09	1,50
75-79	0,00	0,14	1,47	0,46	1,24	3,31	2,05
80-84	0,00	0,10	1,14	0,65	0,00	2,82	2,07
85-89	0,00	0,03	1,61	0,60	0,00	2,82	1,55

**Tableau 6.7 (a). Nombres de ménages avec deux revenus de temps partiel, selon le type de ménage et l'âge de la personne de référence, Belgique, 1991.**

AGES	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	OTHR	TOTAL
15-19	0	1	0	4	0	0	1	6
20-24	0	131	65	88	11	1	29	325
25-29	0	356	521	126	52	2	27	1084
30-34	0	167	1127	60	100	9	15	1478
35-39	0	110	1180	45	95	57	11	1498
40-44	0	78	927	44	60	143	10	1262
45-49	0	114	542	20	13	147	8	844
50-54	0	211	284	16	7	97	16	631
55-59	0	217	171	18	2	67	5	480
60-64	0	110	72	8	4	20	4	218
65-69	0	63	18	1	0	6	4	92
70-74	0	8	2	0	0	1	0	11
TOTAL	0	1566	4909	430	344	550	130	7929

De même, chez les familles monoparentales (H1PA), cette combinaison apparaît de manière croissante lorsque un descendant corésident travaille à temps partiel ou jouit d'un revenu de remplacement.

La combinaison de *deux revenus provenant de temps partiels* est encore plus rare, comme il apparaît au tableau 6.7(a). On atteint le millier de cas seulement chez les mariés avec enfants (MAR+) dont la personne de référence a entre 30 et 40 ans.

En pourcentages par groupes d'âge et type de ménage (tableau 6.7(b)), la combinaison de deux revenus de temps partiels n'atteint presque jamais un pour cent.

**Tableau 6.7 (b). Pourcentages de ménages avec deux revenus de temps partiel, selon le type de ménage et l'âge de la personne de référence, Belgique, 1991.**

AGES	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	OTHR
15-19	0,00	0,39	0,00	0,96	0,00	0,00	0,37
20-24	0,00	0,49	0,43	0,81	0,35	0,02	1,33
25-29	0,00	0,49	0,43	0,78	0,55	0,01	0,87
30-34	0,00	0,46	0,50	0,64	0,81	0,03	0,55
35-39	0,00	0,47	0,48	0,68	0,82	0,14	0,45
40-44	0,00	0,30	0,38	0,68	0,67	0,32	0,37
45-49	0,00	0,31	0,30	0,37	0,27	0,45	0,31
50-54	0,00	0,30	0,20	0,29	0,27	0,38	0,49
55-59	0,00	0,19	0,16	0,34	0,14	0,29	0,11
60-64	0,00	0,08	0,10	0,16	0,48	0,09	0,07
65-69	0,00	0,04	0,05	0,02	0,00	0,03	0,06
70-74	0,00	0,01	0,01	0,00	0,00	0,01	0,00

La combinaison d'un revenu d'un temps plein et d'un revenu à temps partiel est surtout le fait des mariés avec enfants (MAR+) et dans une moindre mesure des mariés sans enfants (MAR0) (voir tableau 6.8(a)). Exprimée en pourcentages par cellule, cette combinaison est surtout bien représentée chez les cohabitants non mariés et particulièrement plus chez les cohabitants avec enfants (UNM+) que chez les cohabitants sans enfants (UNM0) (voir tableau 6.8(b)).

**Tableau 6.8 (a). Nombres de ménages avec un revenu de temps partiel et un revenu de temps plein, selon le type de ménage et l'âge de la personne de référence, Belgique, 1991.**

AGES	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	OTH	TOTAL
15-19	0	14	13	32	3	0	2	64
20-24	0	4264	2297	1591	336	6	74	8568
25-29	0	11911	27299	2452	1490	16	175	43343
30-34	0	5897	59210	1373	2115	41	147	68783
35-39	0	3597	60621	843	1854	266	92	67273
40-44	0	3615	47058	725	1123	1042	89	53652
45-49	0	4433	22425	496	426	1330	63	29173
50-54	0	5897	10415	357	173	1092	69	18003
55-59	0	4319	3978	175	54	729	65	9320
60-64	0	1509	1084	41	12	204	24	2874
65-69	0	213	158	9	0	61	11	452
70-74	0	16	15	0	0	17	0	48
75-79	0	4	6	0	0	10	2	22
80-84	0	2	2	0	0	7	0	11
TOTAL	0	45691	234581	8094	7586	4821	813	301586

La combinaison d'un revenu de temps plein et d'un revenu de remplacement survient dans une mesure relativement importante dans les types de ménage qui ont au moins deux adultes. On observe au tableau 6.9(a) que les plus hautes fréquences concernent les mariés avec enfants dont la personne de référence a entre 25 et 40 ans. Chez les mariés sans enfants, les fréquences atteignent un maximum dans la classe d'âge des 50-59 ans et baissent par la suite.

**Tableau 6.8 (b). Pourcentages de ménages avec un revenu de temps partiel et un revenu de temps plein, selon le type de ménage et l'âge de la personne de référence, Belgique, 1991.**

AGES	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	OTHR
15-19	0,00	5,47	6,77	7,71	2,59	0,00	0,73
20-24	0,00	16,01	15,10	14,73	10,75	0,09	3,38
25-29	0,00	16,53	22,75	15,24	15,77	0,08	5,64
30-34	0,00	16,13	26,05	14,61	17,10	0,13	5,36
35-39	0,00	15,23	24,60	12,66	16,05	0,65	3,77
40-44	0,00	14,07	19,16	11,17	12,63	2,34	3,28
45-49	0,00	11,92	12,38	9,06	8,98	4,11	2,43
50-54	0,00	8,42	7,16	6,50	6,78	4,23	2,11
55-59	0,00	3,74	3,65	3,27	3,71	3,13	1,48
60-64	0,00	1,04	1,56	0,81	1,43	0,94	0,42
65-69	0,00	0,14	0,40	0,18	0,00	0,30	0,18
70-74	0,00	0,02	0,09	0,00	0,00	0,13	0,00
75-79	0,00	0,01	0,06	0,00	0,00	0,08	0,05
80-84	0,00	0,01	0,05	0,00	0,00	0,07	0,00

**Tableau 6.9 (a). Nombres de ménages avec un revenu de temps plein et un revenu de remplacement, selon le type de ménage et l'âge de la personne de référence, Belgique, 1991.**

AGES	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	OTHR	TOTAL
15-19	0	41	30	52	21	0	11	155
20-24	0	3046	3921	1555	816	11	178	9527
25-29	0	5526	22644	1854	2028	51	379	32482
30-34	0	2986	33066	1030	2117	146	509	39854
35-39	0	2312	27160	776	1653	588	629	33118
40-44	0	3183	21477	844	1169	2138	829	29640
45-49	0	5828	14246	1056	601	2809	785	25325
50-54	0	11770	13808	1345	334	3927	893	32077
55-59	0	14774	16861	1149	202	5950	966	39902
60-64	0	9479	14989	757	107	8492	833	34657
65-69	0	2416	8916	449	56	9456	761	22054
70-74	0	653	3449	209	16	6290	550	11167
75-79	0	258	1718	110	10	5851	585	8532
80-84	0	96	594	53	16	3808	431	4998
85-89	0	15	150	23	7	1373	197	1765
90-94	0	2	13	7	0	283	51	356
95+	0	0	0	0	0	25	6	31
TOTAL	0	62385	183042	11269	9153	51198	8593	325640

Dans les familles monoparentales, on rencontre seulement un descendant adulte là où la personne de référence est âgée, avec un maximum pour le groupe d'âge des 60-65 ans. Les pourcentages par types de ménage et classes d'âge du tableau 6.9(b) montrent qu'un revenu de remplacement accolé à un autre est l'apanage d'un nombre considérable de ménages.



Les pourcentages sont plus élevés à tous les âges jusqu'à 60 ans chez les cohabitants sans enfants que chez les mariés sans enfants, et chez les cohabitants avec enfants que chez les mariés avec enfants.

Dans les familles monoparentales, la combinaison d'un revenu de temps plein et d'un revenu de remplacement est très fréquente (plus de 40%) lorsque la personne de référence a 60 ans ou plus. A ces âges, cette personne peut jouir d'une pension qui peut être combinée au revenu d'un temps plein d'un descendant. Ainsi, des enfants adultes demeurant dans la maison parentale procurent donc une sécurité de revenu pour un pourcentage non-négligeable de parents âgés, comme l'indiquent les pourcentages élevés concernant les ménages monoparentaux (H1PA) dont la personne de référence est âgée de 80 ans ou plus.

**Tableau 6.9 (b). Pourcentages de ménages avec un revenu de temps plein et un revenu de remplacement, selon le type de ménage et l'âge de la personne de référence, Belgique, 1991.**

AGES	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	OTHR
15-19	0,00	16,02	15,63	12,53	18,10	0,00	4,03
20-24	0,00	11,43	25,77	14,40	26,10	0,17	8,14
25-29	0,00	7,67	18,87	11,52	21,46	0,27	12,22
30-34	0,00	8,17	14,55	10,96	17,11	0,45	18,56
35-39	0,00	9,79	11,02	11,66	14,31	1,45	25,77
40-44	0,00	12,39	8,74	13,00	13,15	4,81	30,53
45-49	0,00	15,68	7,87	19,29	12,66	8,68	30,23
50-54	0,00	16,80	9,49	24,49	13,10	15,21	27,27
55-59	0,00	12,79	15,49	21,47	13,86	25,57	22,03
60-64	0,00	6,56	21,56	14,87	12,71	39,28	14,51
65-69	0,00	1,63	22,60	8,97	10,16	47,17	12,16
70-74	0,00	0,74	21,62	6,55	6,56	48,87	13,27
75-79	0,00	0,38	18,53	4,25	6,21	44,79	13,32
80-84	0,00	0,29	16,12	3,83	15,69	37,70	13,52
85-89	0,00	0,16	14,19	4,59	15,22	25,95	12,24
90-94	0,00	0,14	7,98	6,14	0,00	15,48	12,62
95+	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7,23	11,76

Les nombres de ménages bénéficiant de *deux revenus de temps plein*, par types de ménage et classes d'âge, sont présentés aux tableaux 6.10(a); les pourcentages le sont au tableau 6.10(b). Comme on peut s'y attendre, les mariés sans enfants (MAR0) atteignent les plus hauts pourcentages jusqu'à l'âge de 45 ans. Ils sont suivis par les cohabitants sans enfants (UNM0). Les ménages avec enfants, mariés ou cohabitants, arrivent en troisième lieu. Ceci souligne une fois de plus le coût d'opportunité lié au fait d'avoir des enfants : il est alors plus difficile de maintenir un second temps plein.

**Tableau 6.10 (a). Nombres de ménages avec deux revenus de temps plein, selon le type de ménage et l'âge de la personne de référence, Belgique, 1991.**

AGES	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	OTHR	TOTAL
15-19	0	50	7	89	11	2	15	174
20-24	0	14376	3717	4477	497	15	348	23430
25-29	0	44382	43706	8025	2487	43	869	99512
30-34	0	20576	79777	4515	4220	95	824	110007
35-39	0	11552	81996	3007	3954	507	624	101640
40-44	0	10348	74625	2596	2826	2306	559	93260
45-49	0	11015	49029	1705	1165	3472	434	66820
50-54	0	11230	33042	1041	449	3103	408	49273
55-59	0	8118	18094	508	152	2018	365	29255
60-64	0	3117	5297	135	42	673	164	9428
65-69	0	384	508	24	7	189	43	1155
70-74	0	36	73	3	0	59	2	173
75-79	0	9	21	0	1	39	7	77
80-84	0	2	12	1	0	20	4	39
<b>TOTAL</b>	0	135195	389904	26126	15811	12541	4666	584243

**Tableau 6.10 (b). Pourcentages de ménages avec deux revenus de temps plein, selon le type de ménage et l'âge de la personne de référence, Belgique, 1991.**

AGES	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	OTHR
15-19	0,00	19,53	3,65	21,45	9,48	0,46	5,49
20-24	0,00	53,96	24,43	41,45	15,90	0,24	15,91
25-29	0,00	61,61	36,42	49,87	26,32	0,23	28,01
30-34	0,00	56,26	35,10	48,03	34,11	0,29	30,05
35-39	0,00	48,92	33,27	45,16	34,23	1,25	25,56
40-44	0,00	40,27	30,38	40,00	31,78	5,18	20,59
45-49	0,00	29,63	27,07	31,14	24,55	10,73	16,71
50-54	0,00	16,03	22,70	18,95	17,61	12,02	12,46
55-59	0,00	7,03	16,62	9,49	10,43	8,67	8,32
60-64	0,00	2,16	7,62	2,65	4,99	3,11	2,86
65-69	0,00	0,26	1,29	0,48	1,27	0,94	0,69
70-74	0,00	0,04	0,46	0,09	0,00	0,46	0,05
75-79	0,00	0,01	0,23	0,00	0,62	0,30	0,16
80-84	0,00	0,01	0,33	0,07	0,00	0,20	0,13

#### 6.2.4. LES MENAGES AVEC PLUS DE DEUX REVENUS.

Les nombres absolus selon les types de ménage et l'âge de la personne de référence sont donnés au tableau 6.11 (a).

**Tableau 6.11 (a). Nombres de ménages avec plus de deux revenus de temps plein, selon le type de ménage et l'âge de la personne de référence, Belgique, 1991.**

AGES	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	OTHR	TOTAL
15-19	0	1	0	3	1	2	5	12
20-24	0	142	133	86	31	4	83	479
25-29	0	467	1171	145	111	17	209	2120
30-34	0	373	2826	178	209	39	267	3892
35-39	0	415	5923	213	525	217	256	7549
40-44	0	634	22869	317	1191	1294	273	26578
45-49	0	1012	40615	369	1090	2510	266	45862
50-54	0	1764	47556	347	764	3428	314	54173
55-59	0	2534	39986	328	517	4232	342	47939
60-64	0	3101	29986	285	428	4296	487	38583
65-69	0	2820	20984	234	326	3823	660	28847
70-74	0	1375	9218	141	173	2253	410	13570
75-79	0	895	5705	105	114	2108	476	9403
80-84	0	365	2310	53	66	1558	384	4736
85-89	0	103	655	26	37	844	215	1880
90-94	0	13	107	6	6	343	59	534
95+	0	1	8	3	1	67	5	85
TOTAL	0	16015	230052	2839	5590	27035	4711	286242

**Tableau 6.11 (b). Pourcentages de ménages avec plus de deux revenus de temps plein, selon le type de ménage et l'âge de la personne de référence, Belgique, 1991.**

AGES	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	OTHR
15-19	0,00	0,39	0,00	0,72	0,86	0,46	1,83
20-24	0,00	0,53	0,87	0,80	0,99	0,06	3,80
25-29	0,00	0,65	0,98	0,90	1,17	0,09	6,74
30-34	0,00	1,02	1,24	1,89	1,69	0,12	9,74
35-39	0,00	1,76	2,40	3,20	4,55	0,53	10,49
40-44	0,00	2,47	9,31	4,88	13,39	2,91	10,06
45-49	0,00	2,72	22,43	6,74	22,97	7,76	10,24
50-54	0,00	2,52	32,68	6,32	29,96	13,28	9,59
55-59	0,00	2,19	36,72	6,13	35,48	18,19	7,80
60-64	0,00	2,15	43,14	5,60	50,83	19,87	8,48
65-69	0,00	1,91	53,19	4,67	59,17	19,07	10,55
70-74	0,00	1,57	57,78	4,42	70,90	17,50	9,89
75-79	0,00	1,31	61,53	4,05	70,81	16,14	10,84
80-84	0,00	1,11	62,69	3,83	64,71	15,43	12,05
85-89	0,00	1,07	61,97	5,19	80,43	15,95	13,36
90-94	0,00	0,92	65,64	5,26	54,55	18,76	14,60
95+	0,00	1,15	57,14	25,00	50,00	19,36	9,80

## 6.2.5. APERCU DES STRUCTURES DE REVENU

On présente dans cette section un résumé des différences de structures de revenu selon le type de ménage pour quatre groupes d'âge. Les groupes d'âge de la personne de référence sont : 25-29, 35-39, 45-49 et 55-59 ans. Ces groupes d'âge représentent les différentes phases de la vie active. Les onze types de revenus qui ont été traités ci-avant ont été résumés en six classes. On n'a plus tenu compte de la distinction temps-plein versus temps partiel et lorsqu'il y a deux revenus, on distingue seulement entre deux revenus du travail d'une part et un revenu au moins de type remplacement d'autre part. En ce qui concerne les types de ménages, on n'a pas considéré la catégorie "OTHR".

Les données sont synthétisées au tableau 6.12 sous la forme de pourcentages qui présentent la façon dont les ménages d'un type donné se répartissent dans les six classes de structures des revenus. Ces pourcentages sont les mêmes que ceux rapportés dans les tableaux précédents numérotés de 6.1(b) à 6.11 (b), à ceci près qu'ils sont parfois présentés autrement ou résumés.

<b>A. Personnes de référence 25-29 ans</b>	SING	H1PA	UNM0	MAR0	UNM+	MAR+
- sans revenu	25.97	18.73	4.82	3.15	6.26	3.08
- 1 revenu de remplacement	11.05	39.09	3.22	1.09	8.36	3.01
- 1 revenu (temps complet ou partiel)	62.98	41.25	10.66	7.82	14.22	12.46
- 2 rev. dont rev. de remplacement.	-	(0.53)	14.51	8.76	27.35	20.86
- 2 rev. (temps complet ou partiel)	-	(0.32)	65.89	78.63	42.64	59.60
- 3 revenus ou plus	-	(0.09)	0.90	0.65	1.17	0.98
<b>B. Personnes de référence 35-39 ans</b>	SING	H1PA	UNM0	MAR0	UNM+	MAR+
- sans revenu	21.39	14.22	5.62	4.52	5.25	2.93
- 1 revenu de remplacement	12.76	24.64	4.22	2.32	6.05	2.62
- 1 revenu (temps complet ou partiel)	65.85	56.04	12.82	15.08	14.58	21.31
- 2 rev. dont rev. de remplacement.	-	(2.56)	15.65	11.70	18.47	12.39
- 2 rev. (temps complet ou partiel)	-	(2.04)	58.50	64.62	51.10	58.35
- 3 revenus ou plus	-	(0.53)	3.20	1.76	4.55	2.40
<b>C. Personnes de référence 45-49 ans</b>	SING	H1PA	UNM0	MAR0	UNM+	MAR+
- sans revenu	19.22	10.95	5.00	4.12	4.74	2.55
- 1 revenu de remplacement	22.11	16.05	6.67	4.93	6.05	2.72
- 1 revenu (temps complet ou partiel)	58.67	36.45	14.03	27.07	14.16	23.02
- 2 rev. dont rev. de remplacement.	-	13.50	26.99	19.31	18.29	9.53
- 2 rev. (temps complet ou partiel)	-	15.29	40.57	41.86	33.80	39.75
- 3 revenus ou plus	-	7.76	6.74	2.72	22.97	22.43
<b>D. Personnes de référence 55-59ans</b>	SING	H1PA	UNM0	MAR0	UNM+	MAR+
- sans revenu	14.14	5.17	3.55	4.18	4.32	2.10
- 1 revenu de remplacement	58.21	16.45	12.26	62.27	9.95	7.60
- 1 revenu (temps complet ou partiel)	27.66	11.91	7.33	22.36	7.13	11.01
- 2 rev. dont rev. de remplacement.	-	36.18	57.63	34.05	28.83	22.13
- 2 rev. (temps complet ou partiel)	-	12.09	13.10	10.96	14.28	20.43
- 3 revenus ou plus	-	18.19	6.13	2.19	35.48	36.72

Note : les valeurs entre parenthèses devraient normalement être nulles vu que les familles H1PA ne comptent pas d'autres adultes. Il s'agit peut-être d'un revenu supplémentaire provenant d'une pension alimentaire ou en provenance d'un partenaire non résident, ou d'une confusion entre un revenu principal et un revenu complémentaire de la personne de référence.

Les données présentées ici montrent à suffisance qu'une situation précaire de revenu influence la formation de la famille : de plus en plus d'isolés aux âges jeunes demeurent dans une insécurité de revenu. Ce qui était le sort d'isolés âgés s'est étendu au groupe des adultes et des jeunes. Le cas des mères seules illustre par contre comment la dissolution d'une famille (par la séparation après la cohabitation ou par divorce après le mariage) place dans une situation précaire un nombre toujours de plus en plus important de femmes avec des enfants. Dans cette catégorie, ce sont surtout les revenus de remplacement (c'est à dire les allocations de chômage) qui peuvent encore les maintenir au dessus du seuil de pauvreté. L'augmentation de la procréation chez les cohabitants (voir chapitre 1) entraîne peut-être une croissance du groupe des jeunes mères seules parmi lesquelles peu d'entre elles peuvent compter sur une pension alimentaire allouée par leur ex-partenaire (contrairement aux mères qui ont connu un divorce).

On peut faire une seconde comparaison entre les cohabitants et les mariés, lorsqu'ils n'ont pas d'enfants (UNM0 et MAR0). Dans la classe d'âge 25-29 ans, les cohabitants sont plus dépendants des revenus de remplacement et un pourcentage quelque peu plus élevé ne peut même pas compter sur un revenu. Les mariés sans enfants sont à 80% bénéficiaires de deux revenus et les obtiennent le plus souvent du travail. Ce groupe peut réaliser plus rapidement ses aspirations à de meilleures conditions de vie.

Dans le groupe d'âge suivant, les 35-39 ans, les caractéristiques demeurent à peu près inchangées : les cohabitants sans enfants sont plus dépendants de revenus de remplacement que les mariés sans enfants, et le pourcentage de cohabitants bénéficiaires de deux revenus du travail reste plus faible. Les personnes mariées sans enfants conservent de loin la meilleure structure de revenu de tous les types de ménage. Ces caractéristiques sont encore celles du groupe d'âge des 45-49 ans malgré une baisse des pourcentages des doubles revenus provenant exclusivement du travail.

Dans la classe d'âge des 55-59 ans, les cohabitants sans enfants possèdent une meilleure structure de revenu que les mariés sans enfants corésidents. Cependant, la composition de ces groupes est changée parce que des ménages qui avaient des enfants auparavant sont maintenant entrés dans une phase de "nid vide". Dans cette phase, les mariés âgés sans enfants corésidents sont devenus plus dépendants d'un seul revenu de remplacement; de plus, dans cette génération, peu de femmes ont travaillé et la plupart de celles qui ont exercé une profession ont connu une vie active très limitée. Par contre, les cohabitants sans enfants peuvent compter de manière plus significative sur deux revenus de remplacement. Les ménages de cette classe d'âge qui tirent leurs revenus exclusivement du travail sont déjà très largement minoritaires: à peine 20% des cohabitants et 33% des mariés.

Une dernière comparaison peut être faite entre les cohabitants et les mariés lorsque les uns et les autres ont des enfants (UNM+ et MAR+). Dans la classe d'âge 25-29 ans de la personne de référence, on peut faire à peu près les mêmes constatations qu'en ce qui concerne les ménages sans enfants : les cohabitants avec enfants connaissent des pourcentages plus élevés de ménages sans revenu et sont plus dépendants d'un revenu de remplacement, même quand ils bénéficient de deux revenus. Les mariés avec enfants comptent plus de ménages à deux revenus dont un au moins provient du travail. Il est cependant évident que les mariés sans enfant connaissent un pourcentage plus élevé encore de ménages à deux revenus dont un provient du travail (79% versus 60%). La même remarque vaut pour les cohabitants : 66% des cohabitants sans enfant ont plusieurs revenus du travail alors que ce n'est le cas que de 43% des cohabitants avec enfant(s).

Toutes ces constatations valent pour les groupes d'âges plus élevés du tableau 6.12. Les cohabitants avec enfants ont toujours une structure de revenu plus faible que les mariés avec enfants du fait (i) d'un plus haut pourcentage de ménages sans revenu et (ii) d'une dépendance plus grande d'au moins un revenu de remplacement. C'est seulement dans le groupe des ménages avec plus de deux revenus que la situation entre mariés et cohabitants, tous avec enfants, devient comparable.

Par comparaison avec les cohabitants et les mariés sans enfants, ceux qui ont des enfants comptent un pourcentage plus bas de ménages à deux revenus provenant du travail. Cette situation s'inverse seulement dans la classe d'âge des 55-59 ans dans laquelle les cohabitants et les mariés avec enfants corésidents possèdent de plus hauts pourcentages de ménages à deux revenus que respectivement les cohabitants et les mariés sans enfants corésidents. Une explication partielle est que les enfants quittent moins rapidement une maison parentale florissante, ce qu'on peut par ailleurs constater géographiquement en observant la répartition des ménages des riches communes périphériques (voir chapitre 5).

### **6.3. POSITION DANS LE MENAGE ET STATUT SOCIO-PROFESSIONNEL**

La relation entre la position dans le ménage (LIPRO) des individus et leur statut socio-professionnel est tirée de la question Q2A du formulaire individuel du recensement de 1991. Les répondants étaient invités à cocher pour chaque membre du ménage une catégorie parmi les suivantes :

- enfant, non scolarisé;
- écolier, élève, étudiant;
- milicien;
- n'a jamais exercé une profession et n'est pas demandeur d'emploi;
- cherche un premier emploi;
- a un emploi, une profession, est aidant ou sous contrat d'apprentissage;
- a perdu une profession antérieure et cherche une nouvelle occupation;
- a cessé de travailler, est retraité, n'a plus de profession et ne cherche plus de travail;
- rentier;
- handicapé;
- inconnu.

Le questionnaire du recensement souligne qu'une catégorie seulement par personne peut être retenue bien que de multiples combinaisons soient possibles. Le statut de handicapé peut par exemple être combiné à celui d'écolier ou d'étudiant, ou encore de pensionné. Les rentiers peuvent aussi se combiner à ceux qui n'ont jamais exercé de profession ou avec les retraités. Néanmoins, il apparaît qu'une seule réponse a été retenue.

Contrairement aux variables telles l'âge, l'état civil, le lieu de résidence, etc. pour lesquelles des réponses incomplètes peuvent être corrigées via les données du Registre National, la variable "statut socio-professionnel" n'a pas été contrôlée par d'autres sources. Cette variable est donc facilement sujette au statut de "non-réponse".

### 6.3.1. LES NON-REPNSES AUX QUESTIONS RELATIVES AU STATUT SOCIO-PROFESSIONNEL

Aux tableaux 6.13 et 6.14 sont données respectivement pour les hommes et pour les femmes les fréquences de non-réponse et les pourcentages "inconnu" (dernière possibilité de la liste) selon la position dans le ménage et pour quatre grands groupes d'âge (20-29, 30-39, 40-49 et 50-59). Une distinction par région a été effectuée. Ces pourcentages nous permettent de juger de la qualité du recensement et de connaître les populations au sein desquelles on observe la plus grande incomplétude.

*Lorsqu'on considère la position dans le ménage, quatre classes de "non-réponse" ou de réponse "inconnu" apparaissent. Ce sont les classes qui connaissent les situations économiques les plus précaires, c'est à dire les isolés et les familles monoparentales, ou les classes qui ont une position peu claire dans le ménage, à savoir les corésidents dans d'autres ménages (NFR) et les autres (OTHR). Chez les isolés (SING), les deux pourcentages varient entre 4 et 33 selon la région, le sexe et la classe d'âge; chez les personnes adultes dans les familles monoparentales (H1PA), le pourcentage total varie entre 2 et 30; pour les corésidents, il évolue de 5 à 22% et pour les autres (OTHR), entre 7 et 35 pour cent. Par comparaison, chez les mariés avec enfants, le pourcentage global de non-réponse varie entre 1 et 11 pour cent.*

Cela signifie que le statut socio-professionnel des isolés, familles monoparentales, corésidents et autres doit être interprété avec beaucoup de circonspection.

Cette prudence est spécialement de mise pour la région de Bruxelles et dans une mesure moindre pour la région wallonne. La comparaison par région montre clairement que le total de non-réponse est nettement plus faible en Flandre que dans les deux autres régions. Le pourcentage maximal de non-réponse atteint 19% pour les hommes de 20-29 ans en Flandre dans la position "OTHR". Pour Bruxelles, le maximum, dans la catégorie "OTHR" est de 35% pour les hommes de 30-39 ans. De plus, à Bruxelles, le pourcentage global de non-réponse est supérieur à 20% dans quatre types de positions dans le ménage susceptibles de hauts taux de non-réponse. En Wallonie, la situation est intermédiaire.

Le pourcentage maximal de non-réponse globale atteint 20% pour les hommes de 30-39 ans dans la catégorie "OTHR". *La fréquence de non-réponse n'est pas seulement anormalement haute à Bruxelles en ce qui concerne les groupes à risque selon la position dans le ménage, mais est aussi systématiquement la plus élevée même dans les types de ménages qui, au niveau national, ont mieux rempli leurs formulaires.* Ainsi, Bruxelles a un taux de non-réponse de 11% chez les hommes mariés avec enfants de 20-24 ans tandis que la Wallonie ne dépasse pas 4 pour cent et la Flandre seulement 1 pour cent.

**Tableau 6.13. Répartition des statuts socio-professionnels des femmes selon le type de ménage, le groupe d'âge et la région: pourcentages de "non-réponse" ou de "statut inconnu". (Recensement 1991).**

	Positions LIPRO											
	CMAR	CUNM	C1PA	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	NFR	OTHR	TOUS
<b><u>A. Femmes 20-29</u></b>												
<b>A1. Bruxelles</b>												
- % non-réponses	8	12	11	26	11	8	11	11	18	16	27	15
- % inconnu	1	1	1	1	1	2	1	1	1	2	1	1
<b>A2. Flandre</b>												
- % non-réponses	1	3	2	10	2	1	4	4	6	5	15	2
- % inconnu	1	1	1	0	0	0	0	0	0	1	1	1
<b>A3. Wallonie</b>												
- % non-réponses	2	3	3	15	3	2	6	5	9	8	17	4
- % inconnu	0	0	0	1	0	1	0	1	1	1	1	1
<b><u>B. Femmes 30-39</u></b>												
<b>B1. Bruxelles</b>												
- % non-réponses	8	-	10	24	16	7	9	8	13	20	29	12
- % inconnu	2	-	2	1	2	2	1	1	1	2	1	2
<b>B2. Flandre</b>												
- % non-réponses	2	0	1	6	2	1	3	2	3	5	15	1
- % inconnu	1	0	1	1	1	1	1	1	1	2	2	1
<b>B3. Wallonie</b>												
- % non-réponses	3	2	3	10	3	2	5	3	5	7	17	3
- % inconnu	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
<b><u>C. Femmes 40-49</u></b>												
<b>C1. Bruxelles</b>												
- % non-réponses	4	-	5	18	8	6	11	10	10	-	20	1
- % inconnu	1	-	2	2	2	2	2	1	1	-	1	1
<b>C2. Flandre</b>												
- % non-réponses	1	-	1	5	1	1	2	2	2	4	10	1
- % inconnu	1	-	1	1	2	1	1	1	1	2	2	1
<b>C3. Wallonie</b>												
- % non-réponses	2	-	2	7	2	1	4	3	3	7	11	2
- % inconnu	2	-	1	1	1	1	1	1	1	2	2	1
<b><u>D. Femmes 50-59</u></b>												
<b>D1. Bruxelles</b>												
- % non-réponses	5	-	4	11	4	5	6	13	7	12	11	7
- % inconnu	2	-	2	2	2	2	3	3	2	3	2	2
<b>D2. Flandre</b>												
- % non-réponses	1	-	1	2	1	1	2	1	1	4	4	1
- % inconnu	1	-	1	2	2	2	1	2	1	1	3	2
<b>D3. Wallonie</b>												
- % non-réponses	2	-	2	4	1	1	3	3	2	7	6	2
- % inconnu	1	-	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1

Note: les pourcentages sont calculés sur le total de chaque type de position dans le ménage.



**Tableau 6.14. Répartition des statuts socio-professionnels des hommes selon le type de ménage, le groupe d'âge et la région: pourcentages de "non-réponse" ou de "statut inconnu". (Recensement 1991).**

	Positions LIPRO											
	CMAR	CUNM	C1PA	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	NFR	OTHR	TOUS
<b><u>A. Hommes 20-29</u></b>												
<b>A1. Bruxelles</b>												
- % non-réponses	6	14	11	32	11	9	11	11	27	16	29	16
- % inconnu	1	1	1	1	1	2	0	1	3	2	2	1
<b>A2. Flandre</b>												
- % non-réponses	1	2	2	14	2	1	4	5	9	4	18	3
- % inconnu	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1	1	0
<b>A3. Wallonie</b>												
- % non-réponses	2	3	4	21	3	3	6	6	13	8	18	5
- % inconnu	1	1	1	1	0	1	0	1	1	1	1	1
<b><u>B. Hommes 30-39</u></b>												
<b>B1. Bruxelles</b>												
- % non-réponses	7	-	8	29	14	8	12	10	21	19	31	16
- % inconnu	2	-	2	1	1	1	1	1	2	3	4	1
<b>B2. Flandre</b>												
- % non-réponses	1	1	1	11	1	1	3	3	4	5	18	2
- % inconnu	1	2	1	1	0	0	1	1	1	1	1	1
<b>B3. Wallonie</b>												
- % non-réponses	2	2	3	16	3	2	5	4	8	9	19	4
- % inconnu	1	2	1	1	0	1	1	1	1	1	1	1
<b><u>C. Hommes 40-49</u></b>												
<b>C1. Bruxelles</b>												
- % non-réponses	4	-	5	24	10	7	10	11	17	17	24	13
- % inconnu	1	-	1	2	1	1	2	1	1	3	5	2
<b>C2. Flandre</b>												
- % non-réponses	1	2	1	8	1	1	3	3	3	4	14	2
- % inconnu	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
<b>C3. Wallonie</b>												
- % non-réponses	2	3	2	13	2	1	4	4	5	7	14	3
- % inconnu	1	3	1	1	1	1	1	1	1	2	2	1
<b><u>D. Hommes 50-59</u></b>												
<b>D1. Bruxelles</b>												
- % non-réponses	3	-	5	19	5	5	6	9	13	18	18	9
- % inconnu	5	-	3	2	2	1	3	2	1	2	3	2
<b>D2. Flandre</b>												
- % non-réponses	1	-	1	5	1	1	2	2	2	4	9	1
- % inconnu	2	-	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
<b>D3. Wallonie</b>												
- % non-réponses	4	-	2	8	1	1	3	3	3	6	8	2
- % inconnu	1	-	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1

Note: les pourcentages sont calculés sur le total de chaque type de position dans le ménage

Tant par âge que par sexe, il existe un schéma typique, résumé au tableau 6.15. Les femmes ont toujours un taux de non-réponse globalement plus bas que les hommes, et les pourcentages croissent en relation avec l'âge. La combinaison des quatre facteurs suivants donne systématiquement les plus hauts taux de non-réponse :

- position dans le ménage comme isolé, personne de référence d'une famille monoparentale, corésident ou répertorié comme "OTHR";
- résidence à Bruxelles, et dans une mesure moindre en Wallonie;

- âge de moins de 40 ans;
- sexe masculin.

**Tableau 6.15. Répartition des statuts socio-professionnels selon le sexe et le groupe d'âge en Belgique: pourcentages de "non-réponse" ou de "statut inconnu" (recensement 1991).**

Groupes d'âges	A. Femmes		B. Hommes	
	a. Non-réponses	b. Inconnu	a. Non-réponses	b. Inconnu
20-29	4	1	5	1
30-39	3	1	4	1
40-49	2	1	3	1
50-59	2	2	2	1

L'étude plus détaillée menée par R. Stoop et J. Surkyn (1996) relative aux données manquantes dans le recensement de 1991 montre en outre que la résidence dans les deux grandes agglomérations d'Anvers et de Liège est aussi un indicateur de non-réponse globale. La même chose vaut pour l'appartenance à une nationalité autre que belge, ce qui peut être partiellement expliqué par l'absence de maîtrise du Français ou du Néerlandais (par exemple par les personnes originaires de Turquie ou du Maroc) ou par la négligence du recensement belge pour les résidents originaires des pays membres de l'Union Européenne. Cela a pour conséquence que dans l'agglomération bruxelloise par exemple, les taux de non-réponse atteignent un score maximal tant dans les zones à bas revenus que dans celles à hauts revenus. On remarque encore que le taux de non-réponse est au dessus de la moyenne nationale (3%) dans plusieurs communes wallonnes qui pour la plupart sont concentrées le long de l'axe industriel Mons-Liège. Ce sont en fait ces communes qui creusent l'écart entre la Wallonie et la Flandre en ce qui concerne les taux de non-réponse.

### 6.3.2. STATUT SOCIO-PROFESSIONNEL ET POSITION DANS LE MENAGE

Contrairement aux analyses précédentes relatives à la structure des revenus des ménages, où seules les positions dans le ménage de la personne de référence sont exploitées, on prend en compte ici la situation de tous les membres du ménage. Dans les tableaux suivants, les pourcentages sont calculés par rapport au nombre total de personnes d'un sexe donné qui se trouvent dans chaque position LIPRO prise en compte; ces pourcentages, additionnés à ceux relatifs aux données manquantes (tableaux 6.13 et 6.14) somment donc à 100 par colonne. La sur- ou sous- représentation selon la position dans le ménage peut être analysée via la comparaison avec la colonne "Tous" dans laquelle le statut socio-professionnel est réparti par région et par sexe, mais pas par position dans le ménage.

**Tableau 6.16. Répartition en pourcentages des statuts socio-professionnels des femmes de 20-29 ans selon la position dans le ménage et la région (recensement de 1991).**

<u>A. Femmes 20-29 ans</u>	Situation de ménage (LIPRO)											
	CMAR	CUNM	C1PA	SING	MAR0	MAR+	UNMO	UNM+	H1PA	NFR	OTHR	TOUS
<b>A1. Bruxelles</b>												
- % étudiant	37	31	35	8	4	1	6	1	1	25	24	14
- % n'a jamais travaillé, non demandeur d'emploi	2	2	2	1	4	14	1	4	2	9	2	5
- % cherche premier emploi	6	5	6	2	3	4	3	4	4	6	4	4
- % occupé	40	34	37	53	66	50	70	57	43	31	35	50
- % demandeur d'emploi	5	13	6	7	8	14	7	18	27	8	5	9
- % a cessé de travailler	0	1	0	0	1	3	0	2	2	1	1	1
- % femmes (homme) au foyer	0	1	0	0	1	3	0	1	1	0	0	1
- % handicapé	1	1	1	0	0	1	0	0	1	1	1	1
<b>A2. Flandre</b>												
- % étudiant	29	23	25	3	1	0	1	0	0	8	10	11
- % n'a jamais travaillé, non demandeur d'emploi	1	2	2	1	1	6	1	5	3	8	4	3
- % cherche premier emploi	3	4	4	2	1	2	2	3	3	3	2	2
- % occupé	60	58	58	73	87	70	81	56	47	59	57	69
- % demandeur d'emploi	4	7	7	10	6	15	10	24	34	11	8	10
- % a cessé de travailler	0	1	1	1	1	4	1	4	3	3	1	2
- % femmes (homme) au foyer	0	0	0	0	0	2	0	2	1	2	1	1
- % handicapé	1	1	1	0	0	0	0	0	0	1	1	0
<b>A3. Wallonie</b>												
- % étudiant	34	30	31	5	2	0	3	1	1	16	13	12
- % n'a jamais travaillé, non demandeur d'emploi	2	4	3	2	4	12	3	13	6	10	5	6
- % cherche premier emploi	10	13	13	7	7	8	10	12	15	11	11	9
- % occupé	45	40	40	56	71	53	63	41	31	41	39	51
- % demandeur d'emploi	6	7	8	13	11	19	13	23	34	10	10	13
- % a cessé de travailler	0	1	1	1	1	3	1	2	3	2	3	2
- % femmes (homme) au foyer	0	0	0	0	0	1	0	1	0	1	0	1
- % handicapé	1	2	1	0	0	0	0	1	1	1	2	1

Note: les pourcentages sont calculés sur le total de chaque type de position dans le ménage; les pourcentages de données manquantes ("non-réponse" et "inconnu") sont repris au tableau 6.13.

Les trois premiers tableaux (6.16 à 6.19) présentent les répartitions selon le statut socio-professionnel pour chaque position dans le ménage des femmes. Les répartitions sont réalisées séparément par classes d'âge et par région. Les constatations suivantes peuvent être formulées :

i) Sans considération de la position dans le ménage (voir colonne "Tous"), le pourcentage de femmes actives est le plus élevé en Flandre, jusqu'à l'âge de 40 ans. Ensuite, ce pourcentage est le plus bas. Ceci est corrélé avec le fait que le pourcentage de femmes qui n'a jamais travaillé et qui ne cherche pas de travail, additionné à celui des "femmes au foyer" et à celui des personnes qui cherchent un premier emploi est également le plus faible en Flandre, jusqu'à l'âge de 40 ans. Par contre, dans les générations plus âgées, la Flandre compte le plus haut pourcentage de "femmes au foyer" et de femmes qui n'ont jamais travaillé ou qui ne le feront plus. La Flandre a donc réalisé une transition rapide vers l'activité féminine et a aussi eu les plus grandes facilités économiques pour le faire.

ii) Dans la classe d'âge des jeunes de 20-29 ans, c'est à Bruxelles que la proportion de femmes actives est la plus faible, mais c'est là aussi qu'on trouve la plus grande proportion de femmes aux études. En Wallonie, la proportion de jeunes femmes de 20-29 ans qui travaillent est à peine plus élevée qu'à Bruxelles mais ceci est provoqué par les hauts pourcentages de demandeuses d'emploi en général, et de jeunes femmes cherchant un premier emploi en particulier. En Wallonie, le pourcentage de femmes demandeuses d'emploi reste le plus élevé jusqu'à l'âge de 40 ans.

iii) dans chaque région, les profils régionaux décrits ci-dessus sont fortement différenciés lorsqu'on considère les positions dans le ménage. Dans les classes d'âge des 20-29 ans (tableau 6.16), les étudiantes sont nettement sur-représentées lorsqu'elles sont encore corésidentes chez les deux parents (CMAR, CUNM) ou chez un parent isolé (C1PA). Les jeunes femmes qui n'ont jamais travaillé ou qui cherchent un travail sont sur-représentées chez les femmes mariées avec enfants ou chez les cohabitantes avec enfants. Ce phénomène est surtout présent en Flandre mais existe cependant dans toutes les régions. Les femmes qui sont à la recherche d'un premier emploi sont sur-représentées chez celles qui habitent encore chez les parents (CMAR, CUNM, C1PA) ou qui sont, surtout en Wallonie, de jeunes cohabitantes ou des mères de famille monoparentale. Les jeunes femmes qui cherchent du travail et qui ont au moins eu un emploi avant, sont sur-représentées dans toutes les régions parmi les personnes de référence des familles monoparentales et parmi les cohabitantes avec enfants. Cela explique la faiblesse, observée plus haut, des revenus chez ces jeunes femmes. Les jeunes femmes au travail sont surtout sur-représentées chez les mariées sans enfants et chez les cohabitantes sans enfants. Mais on rencontre aussi des pourcentages supérieurs à la moyenne chez les jeunes femmes isolées ou mariées avec enfants. Ce n'est pas le cas à Bruxelles et en Wallonie pour les cohabitantes avec enfants. Les proportions de jeunes femmes qui ont cessé de travailler sont encore très basses dans la classe d'âge 20-29 ans. On en rencontre seulement chez les femmes avec enfants, qu'elles soient mariées ou pas. Les cohabitantes avec enfants obtiennent des pourcentages plus faibles que ceux du profil général. Les femmes ayant un emploi sont par contre sur-représentées chez les isolées, les cohabitantes sans enfants et dans le petit groupe de celles qui habitent encore chez les parents (CMAR, CUNM, C1PA).

**Tableau 6.17. Répartition en pourcentages des statuts socio-professionnels des femmes de 30-39 ans selon la position dans le ménage et la région (recensement de 1991).**

<b>B. Femmes 30-39 ans</b>	Positions dans le ménage (LIPRO)											
	CMAR	CUNM	C1PA	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	NFR	OTHR	TOUS
<b>B1. Bruxelles</b>												
- % étudiant	1	-	1	1	1	0	1	0	0	2	3	0
- % n'a jamais travaillé, non demandeur d'emploi	5	-	6	1	5	13	2	2	2	9	3	7
- % cherche premier emploi	2	-	1	1	2	1	1	1	1	1	2	1
- % occupé	66	-	63	63	62	56	73	71	59	42	49	59
- % demandeur d'emploi	8	-	9	7	7	10	10	12	19	12	8	10
- % a cessé de travailler	2	-	2	1	4	7	2	3	2	5	2	4
- % femmes (homme) au foyer	0	-	1	0	1	4	0	1	1	3	0	2
- % handicapé	5	-	6	1	1	1	1	1	1	5	3	1
<b>B2. Flandre</b>												
- % étudiant	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- % n'a jamais travaillé, non demandeur d'emploi	6	8	7	1	4	6	3	5	3	13	6	6
- % cherche premier emploi	1	0	1	0	0	0	1	0	1	1	1	0
- % occupé	75	69	69	78	77	68	77	67	62	56	57	69
- % demandeur d'emploi	6	4	10	10	8	10	9	13	22	10	8	11
- % a cessé de travailler	3	11	4	2	6	10	4	8	6	8	5	9
- % femmes (homme) au foyer	0	0	1	0	1	3	1	2	1	3	1	2
- % handicapé	6	8	6	1	1	0	1	1	1	3	5	1
<b>B3. Wallonie</b>												
- % étudiant	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
- % n'a jamais travaillé, non demandeur d'emploi	9	11	10	2	8	12	7	11	5	15	11	10
- % cherche premier emploi	2	3	2	2	1	1	2	2	3	2	1	1
- % occupé	69	47	62	68	69	61	67	57	51	53	46	61
- % demandeur d'emploi	8	18	12	13	11	13	12	17	26	10	10	14
- % a cessé de travailler	4	9	4	3	6	8	4	7	6	8	7	7
- % femmes (homme) au foyer	0	1	0	0	1	2	1	1	1	1	0	1
- % handicapé	5	6	5	2	1	1	1	1	2	3	5	1

Note: les pourcentages sont calculés sur le total de chaque type de position dans le ménage; les pourcentages de données manquantes ("non-réponse" et "inconnu") sont repris au tableau 6.13.

**Tableau 6.18. Répartition en pourcentages des statuts socio-professionnels des femmes de 40-49 ans selon la position dans le ménage et la région (recensement de 1991).**

<i>C. Femmes 40-49 ans</i>	Situation de ménage (LIPRO)										
	CMAR	C1PA	SING	MARO	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	NFR	OTHR	TOUS
<b><u>C1. Bruxelles</u></b>											
- % n'a jamais travaillé, non demandeur d'emploi	7	7	2	7	13	5	4	3	-	3	8
- % occupé	67	65	61	58	53	60	61	62	-	50	57
- % demandeur d'emploi	7	9	10	10	8	10	10	14	-	11	10
- % a cessé de travailler	6	6	4	11	13	9	9	6	-	8	9
- % femmes (homme) au foyer	1	1	0	2	4	1	2	1	-	0	2
- % handicapé	7	6	3	2	1	2	2	2	-	5	2
<b><u>C2. Flandre</u></b>											
- % n'a jamais travaillé, non demandeur d'emploi	10	11	4	12	15	7	9	7	18	9	13
- % occupé	62	59	63	50	49	60	56	57	42	52	51
- % demandeur d'emploi	8	9	13	11	7	11	10	13	7	6	8
- % a cessé de travailler	7	9	11	19	21	14	18	16	14	12	19
- % femmes (homme) au foyer	1	1	1	4	6	2	3	2	3	2	5
- % handicapé	9	8	3	2	1	2	1	1	9	7	1
<b><u>C3. Wallonie</u></b>											
- % n'a jamais travaillé, non demandeur d'emploi	12	13	5	16	18	10	14	9	19	13	15
- % occupé	62	59	57	51	52	56	53	54	44	45	53
- % demandeur d'emploi	8	10	14	11	8	12	11	16	8	8	10
- % a cessé de travailler	8	9	11	15	15	13	15	14	14	15	15
- % femmes (homme) au foyer	1	1	0	2	2	1	1	1	2	1	2
- % handicapé	5	6	4	2	1	2	1	2	5	6	2

Note: les pourcentages sont calculés sur le total de chaque type de position dans le ménage; les pourcentages de données manquantes ("non-réponse" et "inconnu") sont repris au tableau 6.13.

iv) Dans les deux classes d'âge suivantes, c'est à dire les femmes de 30 à 49 ans, les femmes mariées avec enfants sont sur-représentées dans les catégories de femmes qui n'ont jamais travaillé, qui ne cherchent pas de travail ou qui s'occupent de leur ménage (voir tableaux 6.17 et 6.18).

Les femmes mariées sans enfants ont également des plus hauts pourcentages de travailleuses que ce qu'on trouve dans le profil général, mais seulement pour le groupe d'âge 30-39. Chez les mères isolées, le contraire se produit : les femmes au travail sont relativement sous-représentées dans la classe d'âge 30-39 mais sont sur-représentées dans le groupe d'âge 40-49. Les mères isolées ont cependant partout et dans toutes les classes d'âge les plus hauts pourcentages de demandeuses d'emploi. Les autres positions dans le ménage qui comprennent beaucoup de demandeurs d'emploi sont les isolées et les cohabitantes. Dans la classe d'âge 40-49 ans, les proportions de celles qui ont cessé de travailler se situent systématiquement au dessus de 10% . On trouve toujours les pourcentages les plus élevés chez les mariées avec enfants, puis chez les cohabitantes avec enfants et les mariées sans enfants.

v) Dans la classe d'âge des 50-59 ans, il y a déjà un grand retrait ou une forte exclusion du travail. Pour plusieurs positions dans le ménage, la classe modale n'est déjà plus celle des travailleuses mais celle des personnes qui ont arrêté de travaillé ou qui cherchent un emploi. En Flandre comme en Wallonie, les pourcentages de femmes demandeuses d'emploi sont nettement plus petits qu'à Bruxelles. Pour la plupart, il s'agit donc bien d'un retrait définitif du marché du travail.

Les plus hauts pourcentages de retraits du marché du travail en Flandre et en Wallonie sont surtout le fait des cohabitantes avec ou sans enfants, des isolées et des mères seules. Les mariées de toutes les régions qui ont encore des enfants corésidents ne sont pas très présentes dans cette catégorie de retraitées du marché du travail. On doit cependant faire remarquer que cette génération âgée compte encore de hauts pourcentages de femmes qui n'ont jamais travaillé. Ceci est surtout évident en Flandre et en Wallonie mais vaut moins pour Bruxelles.

Les quatre tableaux suivants (6.20 à 6.23) présentent les répartitions selon le statut socio-professionnel des hommes pour chaque position dans le ménage, par classe d'âge et par région. Par analogie avec l'analyse précédente relative aux femmes, nous traitons d'abord les différences globales régionales et ensuite les particularités selon les positions dans le ménage.

Sur la totalité de l'intervalle d'âge considéré (20-59 ans), les pourcentages d'hommes au travail sont toujours les plus élevés en Flandre et les plus bas à Bruxelles. Chez les jeunes hommes (20-29 ans), cela peut s'expliquer à Bruxelles par la concentration d'étudiants tandis que dans les autres groupes d'âge, la raison en est les hauts pourcentages de demandeurs d'emploi. La différence entre la Flandre et la Wallonie en ce qui concerne le statut socio-professionnel, s'explique par les hauts pourcentages de demandeurs d'emploi en Wallonie.

**Tableau 6.19. Répartition en pourcentages des statuts socio-professionnels des femmes de 50-59 ans selon la position dans le ménage et la région (recensement de 1991).**

<i>D. Femmes 50-59 ans</i>	Positions dans le ménage (LIPRO)										
	CMAR	C1PA	SING	MARO	MAR+	UNMO	UNM+	H1PA	NFR	OTHR	TOUS
<b><u>D1. Bruxelles</u></b>											
- % n'a jamais travaillé, non demandeur d'emploi	6	7	4	13	20	4	8	8	15	7	12
- % occupé	48	48	41	32	31	40	36	41	12	36	35
- % demandeur d'emploi	10	9	10	7	6	9	11	10	7	8	8
- % a cessé de travailler	23	23	28	35	29	33	23	28	38	33	31
- % femmes (homme) au foyer	0	1	1	3	5	1	2	1	3	1	3
- % handicapé	6	8	4	3	2	3	5	4	10	4	3
<b><u>D2. Flandre</u></b>											
- % n'a jamais travaillé, non demandeur d'emploi	14	13	10	25	30	11	16	17	22	11	24
- % occupé	44	42	28	18	21	26	27	26	18	39	22
- % demandeur d'emploi	8	7	7	6	3	7	4	4	3	3	5
- % a cessé de travailler	23	29	48	42	34	48	45	46	38	33	39
- % femmes (homme) au foyer	1	1	1	6	9	2	3	3	3	1	6
- % handicapé	7	6	3	2	1	2	2	1	10	5	2
<b><u>D3. Wallonie</u></b>											
- % n'a jamais travaillé, non demandeur d'emploi	18	16	11	28	34	14	22	19	24	17	26
- % occupé	41	40	27	23	27	24	23	28	16	31	25
- % demandeur d'emploi	5	6	7	6	4	7	5	5	4	4	5
- % a cessé de travailler	25	30	45	37	29	47	42	42	40	37	36
- % femmes (homme) au foyer	1	1	0	2	3	1	2	1	1	0	2
- % handicapé	5	5	4	2	2	3	3	2	7	4	2

Note: les pourcentages sont calculés sur le total de chaque type de position dans le ménage; les pourcentages de données manquantes ("non-réponse" et "inconnu") sont repris au tableau 6.13.

Il ne s'agit pas seulement de demandeurs d'emploi qui ont déjà travaillé mais aussi d'hommes jeunes qui cherchent toujours leur premier emploi. Une autre part de la différence dans les pourcentages de travailleurs entre la Flandre d'une part et Bruxelles et la Wallonie d'autre part provient du haut taux de non-réponse (les "inconnus" compris) dans les deux dernières régions (cfr Tableau 6.14).

Dans la classe d'âge la plus élevée (50-59), la Flandre conserve le plus haut taux de travailleurs, mais le pourcentage de ceux qui ont cessé de travailler est nettement plus grand qu'à Bruxelles. Le retrait du travail des hommes âgés est cependant le plus élevé en Wallonie et comprend



presque un tiers de ce groupe d'âge, contre un quart en Flandre. Avec 17%, Bruxelles connaît le plus petit pourcentage d'hommes de 50-59 qui se sont retirés du marché du travail.

Comme pour les femmes, on trouve de grandes différences dans les profils socio-professionnels lorsqu'on considère la position dans le ménage des hommes. La colonne "TOUS" sert ici aussi de base de comparaison dans chacune des régions.

**Tableau 6.20. Répartition en pourcentages des statuts socio-professionnels des hommes de 20-29 ans selon la position dans le ménage et la région (recensement de 1991).**

<u>A. Hommes 20-29 ans</u>	Posiitions dans le ménage (LIPRO)											
	CMAR	CUNM	C1PA	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	NFR	OTHR	TOUS
<b>A1. Bruxelles</b>												
- % étudiant	30	22	27	9	3	1	5	2	2	23	25	16
- % milicien	5	6	5	1	2	0	2	1	1	4	2	3
- % n'a jamais travaillé, non demandeur d'emploi	1	0	1	1	0	1	0	0	0	1	1	1
- % cherche premier emploi	5	5	6	2	2	2	2	2	2	5	4	4
- % occupé	43	44	39	45	76	76	72	72	54	41	29	51
- % demandeur d'emploi	7	8	8	8	5	8	7	10	11	7	6	7
- % handicapé	1	0	1	0	0	0	0	0	0	1	1	1
<b>A2. Flandre</b>												
- % étudiant	22	14	18	3	0	0	1	1	1	8	8	11
- % milicien	6	7	5	2	1	0	1	1	0	4	2	4
- % n'a jamais travaillé, non demandeur d'emploi	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	1	0
- % cherche premier emploi	2	2	2	1	0	0	1	1	1	2	2	1
- % occupé	64	67	65	70	95	95	88	84	75	75	58	76
- % demandeur d'emploi	3	6	5	8	2	3	5	8	12	4	7	3
- % handicapé	1	1	1	1	0	0	0	0	1	1	2	1
<b>A3. Wallonic</b>												
- % étudiant	25	18	21	6	1	0	2	1	0	14	12	13
- % milicien	6	6	5	1	1	0	1	1	1	4	2	3
- % n'a jamais travaillé, non demandeur d'emploi	1	2	2	1	0	0	0	1	1	2	3	1
- % cherche premier emploi	6	10	9	5	1	1	3	4	5	6	7	5
- % occupé	53	50	49	52	88	87	77	71	57	56	43	63
- % demandeur d'emploi	5	8	8	13	5	7	9	15	21	8	10	7
- % handicapé	1	2	1	1	0	0	0	0	1	1	2	1

Note: les pourcentages sont calculés sur le total de chaque type de position dans le ménage; les pourcentages de données manquantes ("non-réponse" et "inconnu") sont repris au tableau 6.14.

Chez les hommes jeunes (20-29), les étudiants et les miliciens sont, comme on peut s'y attendre, sur-représentés chez les descendants corésidents dans la maison parentale (CMAR, CUNM, C1PA) et entraînent donc une sous-représentation chez les travailleurs. Les jeunes hommes isolés, ceux vivant chez les parents ou dans la catégorie résiduelle (NFR et OTHR) ont aussi de faibles pourcentages de travailleurs. Les fortes concentrations de travailleurs apparaissent chez ceux qui ont déjà créé leur ménage, soit les mariés et les cohabitants.

**Tableau 6.21. Répartition en pourcentages des statuts socio-professionnels des hommes de 30-39 ans selon la position dans le ménage et la région (recensement de 1991).**

<b>B. Hommes 30-39 ans</b>	Position dans le ménage (LIPRO)											
	CMAR	CUNM	C1PA	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	NFR	OTHR	TOUS
<b>B1. Bruxelles</b>												
- % étudiant	1	-	0	2	2	1	2	0	1	5	4	1
- % n'a jamais travaillé, non demandeur d'emploi	2	-	3	0	1	0	0	0	0	2	1	1
- % cherche premier emploi	1	-	2	1	1	1	0	0	1	4	1	1
- % occupé	75	-	66	56	74	81	76	78	62	50	44	70
- % demandeur d'emploi	8	-	11	9	6	7	8	9	11	13	9	8
- % a cessé de travailler	1	-	2	1	1	1	0	0	2	0	4	1
- % handicapé	3	-	5	1	1	1	1	1	1	3	2	1
<b>B2. Flandre</b>												
- % étudiant	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
- % n'a jamais travaillé, non demandeur d'emploi	1	2	2	0	0	0	0	0	0	1	2	0
- % cherche premier emploi	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	1	0
- % occupé	87	82	83	76	95	96	89	89	84	83	63	92
- % demandeur d'emploi	4	7	7	8	2	2	5	6	8	4	7	3
- % a cessé de travailler	1	2	2	1	1	1	1	1	1	1	3	1
- % handicapé	4	4	4	1	0	0	1	1	1	3	4	1
<b>B3. Wallonie</b>												
- % étudiant	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	1	0
- % n'a jamais travaillé, non demandeur d'emploi	2	3	3	1	0	0	1	1	0	2	4	1
- % cherche premier emploi	1	2	1	1	1	0	1	1	1	1	1	1
- % occupé	80	66	72	63	88	91	80	79	70	73	52	84
- % demandeur d'emploi	7	14	12	13	5	5	10	12	16	8	10	7
- % a cessé de travailler	2	5	3	2	1	1	2	2	3	3	5	1
- % handicapé	3	6	4	1	1	1	1	1	2	3	5	1

Note: les pourcentages sont calculés sur le total de chaque type de position dans le ménage; les pourcentages de données manquantes ("non-réponse" et "inconnu") sont repris au tableau 6.14.

La classe relativement faible des pères isolés se situe socio-professionnellement derrière les cohabitants et très loin en arrière des hommes mariés. Ils comptent cependant, tout comme les

mères isolées, les plus hauts pourcentages de demandeurs d'emploi dans chaque région. En Wallonie, on trouve aussi de très hauts pourcentages de demandeurs d'emploi chez les jeunes hommes isolés et chez les hommes cohabitants avec enfants.

En Flandre et à Bruxelles, les pourcentages de demandeurs d'emploi sont plus bas qu'en Wallonie, bien que dans les deux premières régions, les plus grands risques de chômage se situent parmi les cohabitants avec enfants. Le fait de travailler dans le cadre d'un emploi stable et le mariage suivi par la paternité sont donc très fortement liés, comme cela a été présenté dans le cadre de l'hypothèse d'Easterlin (voir chapitre 1).

**Tableau 6.22. Répartition en pourcentages des statuts socio-professionnels des hommes de 40-49 ans selon la position dans le ménage et la région (recensement de 1991).**

<u>C. Hommes 40-49 ans</u>	Position dans le ménage (LIPRO)											
	CMAR	CUNM	C1PA	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	NFR	OTHR	TOUS
<b><u>C1. Bruxelles</u></b>												
- % n'a jamais travaillé, non demandeur d'emploi	2	-	3	0	0	0	0	0	0	2	1	0
- % occupé	76	-	68	58	78	80	73	75	68	54	48	72
- % demandeur d'emploi	7	-	11	11	6	7	9	9	10	13	10	9
- % a cessé de travailler	3	-	5	2	2	2	3	2	2	5	9	2
- % handicapé	6	-	7	2	2	2	2	1	2	6	3	2
<b><u>C2. Flandre</u></b>												
- % n'a jamais travaillé, non demandeur d'emploi	3	3	2	0	0	0	0	0	0	4	5	0
- % occupé	79	69	75	72	89	93	85	86	84	75	59	89
- % demandeur d'emploi	7	10	9	11	4	2	6	6	7	4	9	4
- % a cessé de travailler	4	4	5	4	3	2	3	2	3	5	8	2
- % handicapé	5	10	6	3	2	1	2	2	2	6	5	2
<b><u>C3. Wallonie</u></b>												
- % n'a jamais travaillé, non demandeur d'emploi	3	3	3	1	0	0	1	0	1	4	3	1
- % occupé	74	62	69	62	84	89	75	77	74	68	53	83
- % demandeur d'emploi	9	13	13	14	6	5	12	11	12	8	11	7
- % a cessé de travailler	5	7	7	5	4	2	5	4	4	6	11	3
- % handicapé	5	8	5	3	2	1	2	2	3	5	7	2

Note: les pourcentages sont calculés sur le total de chaque type de position dans le ménage; les pourcentages de données manquantes ("non-réponse" et "inconnu") sont repris au tableau 6.14.

Dans les deux classes d'âge suivantes (30-39 et 40-49), les hommes mariés avec ou sans enfants conservent les plus hauts pourcentages de travailleurs. A Bruxelles, les cohabitants avec ou sans enfants sont proches des mariés tandis qu'on observe un écart entre mariés et cohabitants en Flandre et en Wallonie.

On trouve des faibles pourcentages de travailleurs chez les hommes qui habitent encore chez les parents mais les pourcentages les plus bas sont le fait des d'hommes dont la position dans le ménage est particulière : isolé, père d'une famille monoparentale, corésident dans un autre ménage ou membre d'une institution.

Les pourcentages de demandeurs d'emploi et de non-réponse forment pour la plus grande part le complément des pourcentages de travailleurs mais on doit cependant observer que le pourcentage de ceux qui ont définitivement quitté le marché du travail dépasse déjà cinq pour cent dans un certain nombre de positions dans le ménage, à l'exception des hommes mariés avec ou sans enfants. L'exclusion du marché du travail des hommes de 50 à 59 ans, pour laquelle la Belgique connaît les plus hauts taux européens, apparaît nettement dans le tableau 6.23. Les pourcentages de demandeurs d'emploi ou de personnes retirées du marché du travail atteignent 26% à Bruxelles, 31% en Flandre et 37% en Wallonie.

**Tableau 6.23. Répartition en pourcentages des statuts socio-professionnels des hommes de 50-59 ans selon la position dans le ménage et la région (recensement de 1991).**

<i>D. Hommes 50-59 ans</i>	Position dans le ménage (LIPRO)										
	CMAR	C1PA SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	NFR	OTHR	TOUS	
<b>D1. Bruxelles</b>											
- % n'a jamais travaillé, non demandeur d'emploi	1	1	1	0	0	1	1	0	7	2	0
- % occupé	63	51	46	63	63	58	62	59	22	35	58
- % demandeur d'emploi	10	13	12	6	9	10	11	9	11	7	9
- % a cessé de travailler	12	20	15	20	16	17	10	13	32	28	17
- % handicapé	6	7	5	3	4	5	5	4	9	6	4
<b>D2. Flandre</b>											
- % n'a jamais travaillé, non demandeur d'emploi	3	3	1	0	0	0	0	0	6	5	0
- % occupé	60	51	49	57	72	56	65	62	43	44	63
- % demandeur d'emploi	9	11	11	5	4	9	9	6	6	7	5
- % a cessé de travailler	19	26	29	33	21	27	18	26	30	27	26
- % handicapé	6	7	5	3	2	4	4	3	11	6	3
<b>D3. Wallonie</b>											
- % n'a jamais travaillé, non demandeur d'emploi	4	3	1	0	0	1	1	0	4	4	1
- % occupé	57	49	40	51	64	45	53	53	40	38	55
- % demandeur d'emploi	8	10	11	5	5	9	11	8	7	6	6
- % a cessé de travailler	19	29	33	37	26	36	27	29	33	34	31
- % handicapé	7	6	5	4	3	6	5	5	8	7	4

Note: les pourcentages sont calculés sur le total de chaque type de position dans le ménage; les pourcentages de données manquantes ("non-réponse" et "inconnu") sont repris au tableau 6.14.

Outre les différenciations régionales, il en existe aussi selon les positions dans le ménage. Dans toutes les régions, on trouve les plus hauts pourcentages de travailleurs chez les hommes mariés avec enfants; ce groupe compte aussi le plus faible pourcentage de chômeurs ou de retraités de la vie active. Cela est très net en ce qui concerne la Flandre et la Wallonie mais est moins prononcé à Bruxelles.

Les plus hauts pourcentages de retraités de la vie active se rencontrent d'abord chez les hommes dont la position dans le ménage est particulière (corésidents dans d'autres ménages, résidents en institutions ou qui habitent encore chez un parent âgé) mais aussi chez les hommes qui appartiennent à des groupes plus nombreux comme les mariés et les cohabitants, qu'ils aient ou non des enfants, ou les isolés.

### **6.3.3. LE DOUBLE CLASSEMENT**

Malgré que les inégalités régionales relatives aux données manquantes jouent un rôle important dans l'analyse des variables socio-économiques du recensement de 1991, il apparaît clairement que les générations connaissent un double classement dans l'édification de leur cycle de vie. D'une part, ceux qui ont obtenu une meilleure situation sur le marché du travail fondent aussi un ménage plus traditionnel, basé sur le mariage et les enfants tandis que ceux qui ont professionnellement moins bien réussi demeurent plus longtemps dans une situation d'attente (corésident chez les parents, dans d'autres ménages, isolés) ou dans des formes alternatives de ménage (cohabitants, parents isolés). Cette classification selon la position dans le ménage, qui pour une part repose sur la situation socio-économique (structure de revenu, position sur le marché du travail), apparaît déjà très nettement dans la classe d'âge des 20-29 ans, et les conséquences de ce fait perdureront longtemps jusqu'à des âges élevés. A cet égard, un groupe spécifique "à haut risque" s'est formé durant les années quatre-vingt: il se compose de jeunes mères seules qui connaissent à la fois une situation socio-professionnelle précaire et de faibles revenus.

On observe encore que l'exclusion du marché du travail aux âges élevés n'est pas indépendante des positions dans le ménage. De nouveau, les hommes mariés avec enfants semblent conserver une meilleure situation sur le marché de l'emploi que les autres.

### **6.4. LOGEMENTS ET TYPES DE MENAGES**

La troisième caractéristique socio-économique traitée dans ce chapitre concerne le logement. Trois particularités du logement seront analysées ici :

- la distinction entre propriété et location;
- la différence entre logement unifamilial et appartement;
- l'ancienneté du logement, en distinguant entre les logements récents (jusqu'à 20 ans) ou logements anciens (plus de 20 ans).

On analysera d'abord les trois caractéristiques séparément, en les combinant aux types de ménage. Par la suite, les trois caractéristiques de logement seront combinées en vue d'obtenir une typologie globale du logement. Cette typologie se compose de huit catégories et sera croisée avec six types de ménages selon la typologie LIPRO. Ce croisement entre typologies des

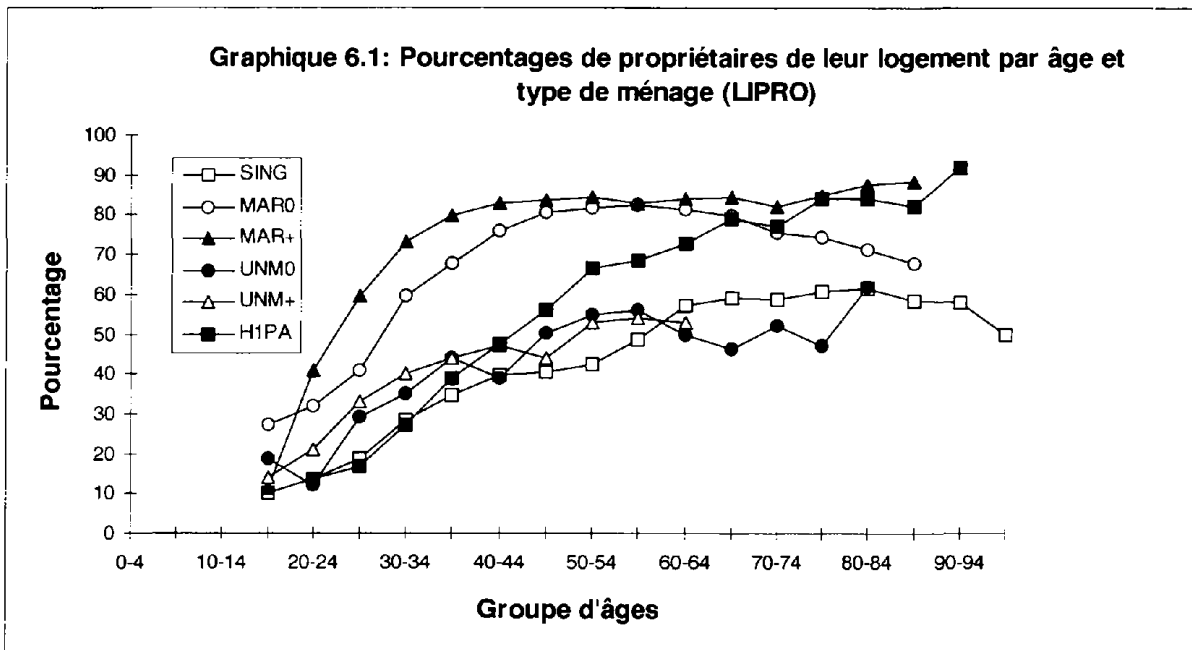
logements et des ménages a été réalisée pour les recensements de 1981 et de 1991 de telle sorte qu'on peut suivre l'évolution. On verra ainsi quels types de ménages ont amélioré leur situation de logement et quels genres de ménages ont connu une dégradation de leurs conditions de logement. Les données sont traitées au niveau national et proviennent d'un échantillon d'un 1/70 des ménages (Surkyn et Lesthaeghe, 1966). On a couplé le logement correspondant à chaque ménage de l'échantillon.

#### **6.4.1. PROFILS DE LOGEMENT ET TYPES DE MENAGE**

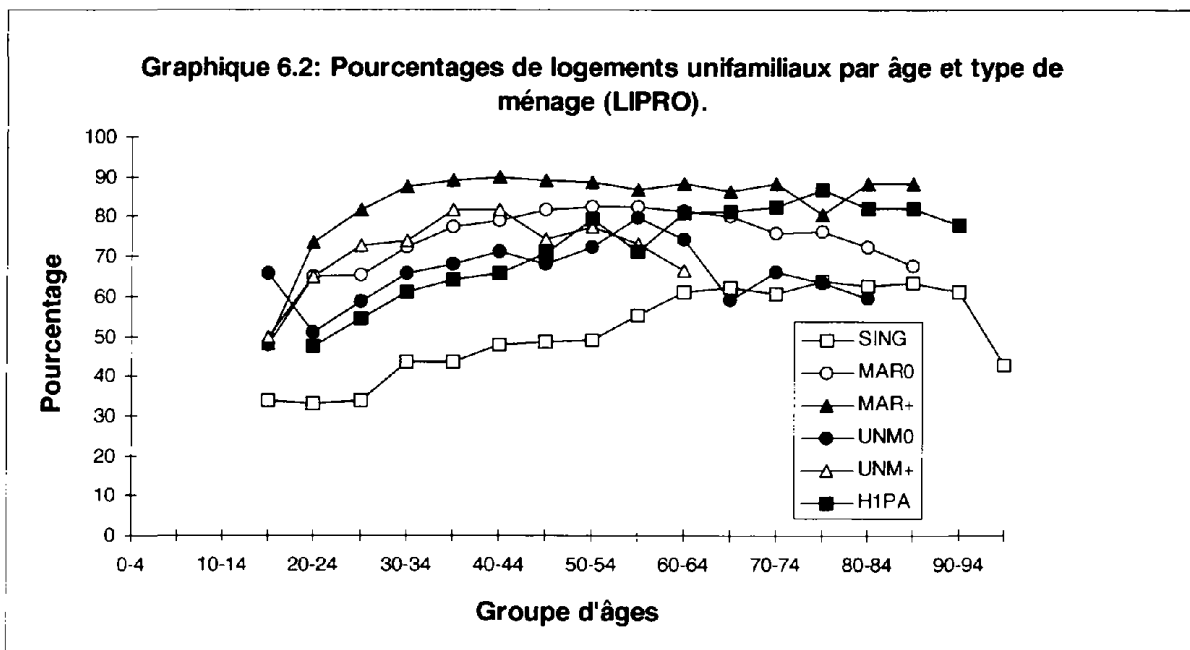
On a retenu les positions de ménages (LIPRO) suivantes , seules susceptibles d'être occupées pas les personnes de référence:

- les isolés (SING);
- les mariés sans enfants (MAR0);
- les mariés avec enfants (MAR+);
- les cohabitants sans enfants (UNM0);
- les cohabitants avec enfants (UNM+);
- les familles monoparentales (H1PA).

*Le premier critère de logement est le pourcentage de logements en propriété. Ce pourcentage est présenté au graphique 6.1 selon l'âge de la personne de référence dans le ménage et pour les six types de ménage. Les mariés font l'acquisition d'un logement à des âges jeunes mais les mariés avec enfants ont encore une longueur d'avance sur les précédents. A 30 ans, les mariés avec enfants sont déjà à 40% propriétaires de leur logement. A 40 ans, ils sont 60% (mariés sans enfants) et 75% (mariés avec enfants). Les isolés et les cohabitants se distinguent nettement des mariés: non seulement l'achat d'un logement est beaucoup moins fréquent mais seulement la moitié d'entre eux finissent par devenir propriétaires. Mais on doit aussi tenir compte du fait que les cohabitants de 50 ans ou plus proviennent de générations dans lesquelles le mariage était encore généralisé et qu'ils conservent une propriété du temps où ils étaient mariés. On ne peut pas dire pour le moment ce que sera la situation de la génération plus jeune qui a expérimenté la cohabitation. Dans tous les cas, la propriété du logement atteint finalement entre 80 et 90% des mariés. L'allure particulière de la courbe du graphique 6.1 relative aux familles monoparentales provient des changements dans la composition de ce groupe selon l'âge; aux âges jeunes, il s'agit souvent de mères seules en provenance de relations de cohabitation ou de familles séparées. Elles ont de faibles coefficients de propriété. Aux âges plus élevés, on trouve surtout des personnes en veuvage avec des descendants corésidents. Ils sont propriétaires du logement acquis durant leur union ancienne et, à partir de l'âge de 65 ans, ne se distinguent plus beaucoup des mariés.*



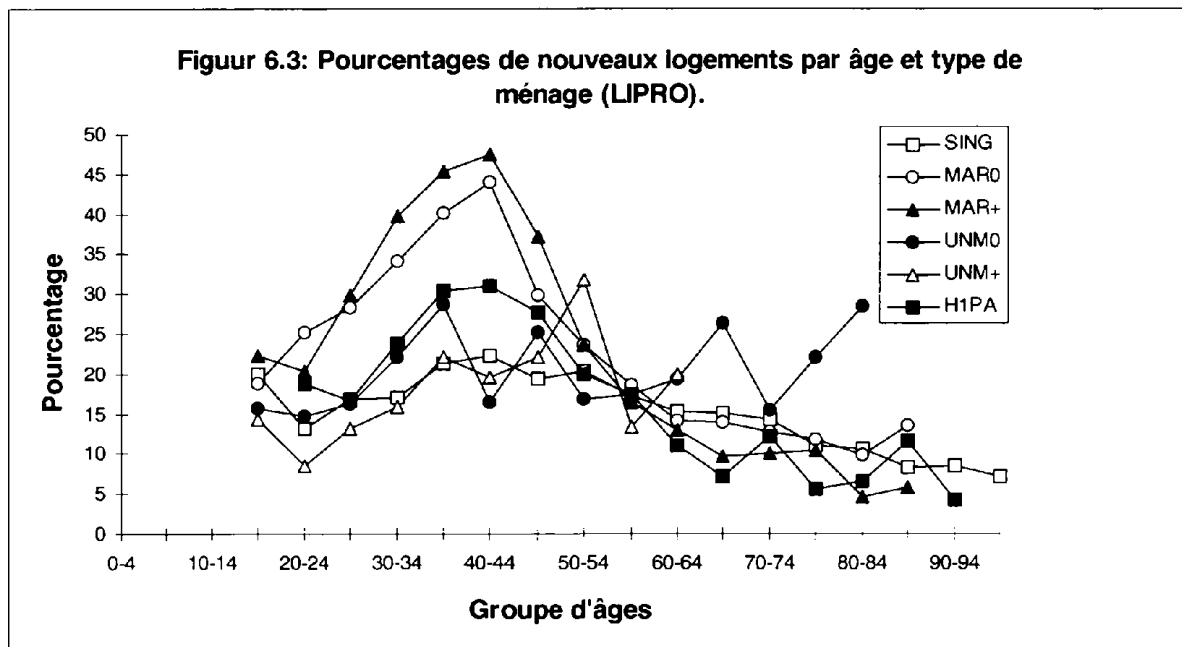
Malgré l'évidence de la relation entre l'achat d'un logement et le mariage ou la parenté, l'ampleur de la liaison est tout de même frappante. L'autre face est peut-être encore plus importante: un grand nombre de cohabitants, d'isolés et de familles monoparentales qui se sont formées à un âge jeune doivent opter pour la location pendant une plus longue durée. L'ensemble des décisions relatives à la forme de vie et au type de logement se situe aux environs de 30 ans; ces décisions, même si elles ne sont pas inspirées par la nécessité, semblent assez déterminantes pour l'évolution future du ménage.



La deuxième caractéristique est le pourcentage de logements unifamiliaux, et son complément, le pourcentage de personnes résidant dans un appartement. Les profils selon le type de ménage et l'âge de la personne de référence apparaissent au graphique 6.2. Il apparaît ici que les familles avec enfants choisissent environ deux fois plus volontiers un logement unifamilial que les

ménages sans enfants ou les isolés. Le graphique 6.2 montre comment presque la moitié des ménages des âges jeunes vit un temps dans un appartement puis migre vers une maison. Entre 40 et 50 ans, cela fléchit légèrement. Contrairement à tout ce qu'on pouvait attendre, les isolés aux âges élevés ne semblent pas connaître de mouvement vers les appartements. Ils choisissent, éventuellement après la disparition de leur partenaire, de continuer à habiter le plus longtemps possible la maison familiale. C'est seulement après 75 ans qu'on observe une baisse dans les pourcentages de maisons unifamiliales, et cela ne vaut pas pour les ménages où des descendants corésidents sont présents. Globalement, il apparaît de nouveau au graphique 6.2 que les isolés, les familles monoparentales et les cohabitants sans enfants se retrouvent systématiquement plus souvent en appartements.

Le troisième critère est la jouissance d'un logement bâti depuis au plus 20 ans. Malgré des irrégularités des courbes pour les groupes comprenant peu d'effectifs (du fait de l'échantillonnage), le graphique 6.3 montre nettement que le logement neuf est principalement l'apanage des mariés de trente et de quarante ans, et plus encore s'ils ont des enfants. Après 45 ans, la jouissance d'une nouvelle habitation décline systématiquement : les familles vieillissent dans leur logement. Les groupes qui jusqu'à l'âge de 45 ans fréquentent peu de nouvelles habitations sont les cohabitants sans enfants, les isolés, les cohabitants avec enfants et les familles monoparentales.





#### 6.4.2. TYPES DE LOGEMENT ET TYPES DE MENAGE : L'EVOLUTION 1981-1991

A côté des six types de ménages LIPRO, on distingue 8 types de logements qui sont formés par la combinaison des trois critères ci-dessus (propriété, unifamilial ou non, ancienneté) :

1. P1R : Propriétaires (P) d'une maison unifamiliale (1) de construction récente (R).
2. P1A : Propriétaires (P) d'une maison unifamiliale (1) de construction ancienne (A).
3. P+R : Propriétaires (P) dans un appartement (+ pour plusieurs logements dans un bâtiment) de construction récente (R).
4. P+A : Propriétaires (P) dans un appartement (+) de construction ancienne (A).
5. L1R : Locataires (L) dans une maison unifamiliale (1) de construction récente (R).
6. L1A : Locataires (L) dans une maison unifamiliale (1) de construction ancienne (A).
7. L+R : Locataires (L) dans un appartement (+) de construction récente (R).
8. L+A : Locataires (L) dans un appartement (+) de construction ancienne (A).

Le tableau 6.24 présente la répartition en nombres absolus des ménages selon la typologie LIPRO (quel que soit l'âge de la personne de référence) et selon le type de logement. La partie supérieure donne les totaux pour 1981, celle du milieu pour 1991 et la partie inférieure la différence observée.

*La première constatation est la poursuite du vieillissement du patrimoine immobilier belge.* Globalement, 357 000 habitations ont été construites entre 1981 et 1991 mais du fait du vieillissement du patrimoine datant d'avant-guerre comme d'après guerre, il y a de plus en plus d'habitations de plus de 20 ans d'âge. C'est ainsi qu'on dénombre en 1991, près de 352 000 habitations unifamiliales ayant au moins vingt ans et habitées par leurs propriétaires (P1A) de plus qu'en 1981, 71000 vieux appartements occupés par leurs propriétaires (P+A) en plus que dix ans auparavant et 108 000 vieux appartements habités par des locataires (L+A) supplémentaires par rapport à 1981. Dans toutes les catégories de logements de moins de 20 ans, les chiffres sont négatifs, ce qui signifie qu'il y a en 1991 environ 173 000 ménages de moins dans des nouveaux logements qu'en 1981.

Le tableau 6.25 présente les mêmes données sous forme de pourcentages pour chaque type de ménage. Ceux-ci peuvent être comparés avec le profil général (voir colonne "total") en vue de détecter des sous ou sur-représentations d'un type de ménage dans un type de logement aux deux dates (1981 et 1991). La partie inférieure du tableau 6.25 indique les glissements dans les pourcentages durant les années 1980.

**Tableau 6.24. Répartition des ménages selon le type de ménage et le type de logement, nombres absolus et différences, 1981-1991.**

1981: effectifs	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	HIPA	Total
E1J	28,690	110,546	448,577	2,833	2,833	20,918	614,397
E1O	250,582	395,483	549,100	11,549	7,118	85,416	1,299,247
E+J	26,511	34,718	40,020	1,453	436	7,554	110,692
E+O	52,150	40,384	39,439	1,089	436	9,805	143,304
H1J	15,761	29,343	80,186	2,687	2,106	9,442	139,527
H1O	127,107	125,799	220,149	15,761	11,984	41,473	542,273
H+J	91,008	70,744	65,442	6,827	3,777	21,499	259,297
H+O	210,634	90,718	90,355	9,587	5,447	31,522	438,263
<b>Total</b>	<b>802,442</b>	<b>897,736</b>	<b>1,533,269</b>	<b>51,787</b>	<b>34,137</b>	<b>227,630</b>	<b>3,547,000</b>

1991: effectifs	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	HIPA	Total
E1J	34,627	105,389	421,934	5,809	3,998	25,725	597,482
E1O	342,571	494,884	655,193	21,576	16,672	120,175	1,651,071
E+J	29,874	24,744	22,255	1,660	604	5,809	84,945
E+O	85,398	53,713	55,825	2,565	1,735	15,163	214,399
H1J	22,406	17,577	48,885	2,867	2,942	12,976	107,652
H1O	163,327	101,617	178,113	22,934	19,162	55,976	541,128
H+J	75,666	33,797	26,027	5,733	2,339	17,351	160,913
H+O	294,893	92,715	80,645	19,614	9,128	49,413	546,409
<b>Total</b>	<b>1,048,762</b>	<b>924,437</b>	<b>1,488,876</b>	<b>82,757</b>	<b>56,580</b>	<b>302,588</b>	<b>3,904,000</b>

Diff. 91-81	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	HIPA	Total
E1J	5,937	-5,157	-26,644	2,976	1,166	4,807	-16,915
E1O	91,990	99,401	106,093	10,027	9,554	34,760	351,824
E+J	3,363	-9,974	-17,766	207	168	-1,745	-25,747
E+O	33,248	13,329	16,386	1,475	1,299	5,358	71,096
H1J	6,644	-11,766	-31,301	179	836	3,533	-31,874
H1O	36,220	-24,182	-42,036	7,172	7,177	14,503	-1,145
H+J	-15,342	-36,947	-39,415	-1,094	-1,438	-4,148	-98,385
H+O	84,260	1,998	-9,710	10,027	3,681	17,891	108,146
<b>Total</b>	<b>246,319</b>	<b>26,701</b>	<b>-44,392</b>	<b>30,970</b>	<b>22,443</b>	<b>74,959</b>	<b>357,000</b>

Source: ADRASS & V.U.B., Recensement I.N.S.

**Tableau 6.25. Profils des logements dans divers types de ménages : répartition en pourcentages et différence 1981-1991.**

1981: %	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	Total
E1J	3,6%	12,3%	29,3%	5,5%	8,3%	9,2%	17,3%
E1O	31,2%	44,1%	35,8%	22,3%	20,9%	37,5%	36,6%
E+J	3,3%	3,9%	2,6%	2,8%	1,3%	3,3%	3,1%
E+O	6,5%	4,5%	2,6%	2,1%	1,3%	4,3%	4,0%
H1J	2,0%	3,3%	5,2%	5,2%	6,2%	4,1%	3,9%
H1O	15,8%	14,0%	14,4%	30,4%	35,1%	18,2%	15,3%
H+J	11,3%	7,9%	4,3%	13,2%	11,1%	9,4%	7,3%
H+O	26,2%	10,1%	5,9%	18,5%	16,0%	13,8%	12,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

1991: %	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	Total
E1J	3,3%	11,4%	28,3%	7,0%	7,1%	8,5%	15,3%
E1O	32,7%	53,5%	44,0%	26,1%	29,5%	39,7%	42,3%
E+J	2,8%	2,7%	1,5%	2,0%	1,1%	1,9%	2,2%
E+O	8,1%	5,8%	3,7%	3,1%	3,1%	5,0%	5,5%
H1J	2,1%	1,9%	3,3%	3,5%	5,2%	4,3%	2,8%
H1O	15,6%	11,0%	12,0%	27,7%	33,9%	18,5%	13,9%
H+J	7,2%	3,7%	1,7%	6,9%	4,1%	5,7%	4,1%
H+O	28,1%	10,0%	5,4%	23,7%	16,1%	16,3%	14,0%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Diff. 91-81	SING	MAR0	MAR+	UNM0	UNM+	H1PA	Total
E1J	-0,3%	-0,9%	-0,9%	1,5%	-1,2%	-0,7%	-2,0%
E1O	1,4%	9,5%	8,2%	3,8%	8,6%	2,2%	5,7%
E+J	-0,5%	-1,2%	-1,1%	-0,8%	-0,2%	-1,4%	-0,9%
E+O	1,6%	1,3%	1,2%	1,0%	1,8%	0,7%	1,5%
H1J	0,2%	-1,4%	-1,9%	-1,7%	-1,0%	0,1%	-1,2%
H1O	-0,3%	-3,0%	-2,4%	-2,7%	-1,2%	0,3%	-1,4%
H+J	-4,1%	-4,2%	-2,5%	-6,3%	-6,9%	-3,7%	-3,2%
H+O	1,9%	-0,1%	-0,5%	5,2%	0,2%	2,5%	1,6%
Total	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%

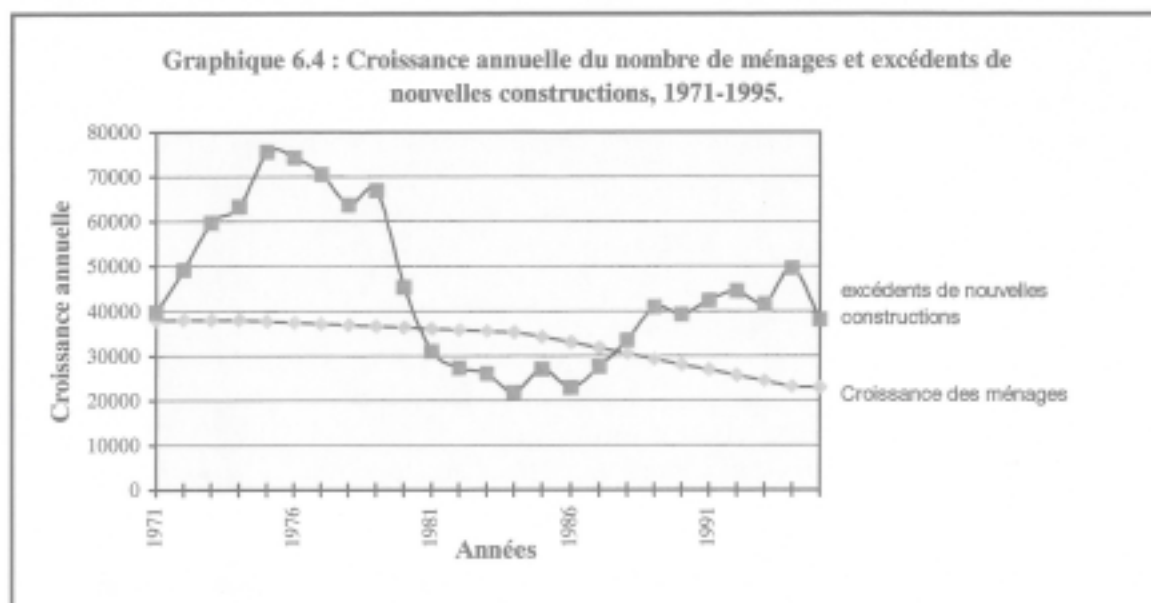
Source: ADRASS & V.U.B., Recensement I.N.S.

Les isolés sont très fortement représentés dans la catégorie des locataires de vieux logements unifamiliaux et surtout de vieux appartements. C'est dans cette dernière catégorie que leur concentration a augmenté proportionnellement le plus entre 1981 et 1991 (+1.9%). L'augmentation est également remarquable pour les isolés propriétaires de vieux appartements (+1.6%). Les autres habitants typiques de vieux murs sont les cohabitants, qu'ils aient des enfants ou non, et les familles monoparentales. Comparés au profil général, ces trois types de

familles sont très fortement sur-représentés comme locataires de vieilles maisons unifamiliales ou de vieux appartements. Entre 1981 et 1991, leur concentration comme locataires de vieux appartements a encore augmenté. Seuls les cohabitants avec enfants ont échappé en grande partie à cette évolution : ils ont pu avoir accès à la propriété de maisons unifamiliales, même si celles-ci avaient plus de vingt ans (+8.6%).

Les mariés avec enfants sont très sur-représentés comme propriétaires de nouvelles maisons unifamiliales (28.3% contre 15.3% dans le profil général) mais entre 1981 et 1991 ils ont quelque peu perdu leur avantage (-0.9%) et se sont déplacés, comme les mariés sans enfants, vers la classe des propriétaires de logements unifamiliaux de plus de 20 ans.

D'un point de vue global, le deuxième trait important de la situation du logement en Belgique a été l'augmentation de la propriété. Cependant, il s'agit surtout d'une augmentation relative de la propriété de vieux logements, unifamiliaux (+5.7%) ou non (+1.5%). Par contre, on observe aussi une croissance des locataires de vieux appartements (+1.6%). Au total, le coefficient de propriété est passé de 61 à 65 pour cent entre 1981 et 1991. Les types de ménages qui ont connu la plus forte croissance sont ici les mariés avec ou sans enfants et une partie des cohabitants. Une autre partie des cohabitants, une partie des isolés et des familles monoparentales sont allés à contre courant et s'orientent plus vers la location de vieux appartements (ou de vieilles maisons unifamiliales en ce qui concerne les familles monoparentales). Bref, entre 1981 et 1991, la polarisation selon le type de logement s'est accrue. Du fait du vieillissement du parc de logements, il y a eu un glissement général vers des logements de plus de 20 ans, mais cela s'est combiné avec une préférence plus grande par rapport à 1981 pour la location plutôt que la propriété chez les familles monoparentales, les isolés et les jeunes cohabitants sans enfants.



La tendance décrite ci-dessus pour les années 1980 porte la trace de la basse conjoncture dans le bâtiment pour cette période. Dans le graphique 6.4, on présente la croissance annuelle du

nombre de ménages et celle du nombre de nouveaux logements. Le graphique commence en 1971 et est dessiné jusqu'en 1995 en ce qui concerne le nombre de nouveaux logements. En conséquence de la diminution de la taille des ménages, on observait jusqu'au milieu des années quatre-vingt une augmentation d'environ 38 000 ménages par an. Avec le temps, ce nombre s'affaiblit du fait de la diminution des naissances, le glissement de la grande génération du baby-boom vers d'autres phases de la vie sans formation de famille, et l'arrêt de la tendance à la diminution de la taille des familles. Durant les années 1970, la construction de logements a connu une haute conjoncture en décalage avec la croissance du nombre de logements. Par contre, dans les années 1980, la construction de nouveaux logements s'est située en dessous de la croissance du nombre des ménages. Il est alors devenu plus intéressant de rénover des vieilles maisons, affaiblissant ainsi la tendance à la fuite hors de la ville. Après 1988, la croissance de nouveaux logements a dépassé de nouveau celle des ménages. Il est cependant très vraisemblable que les acquéreurs de ces nouveaux logements sont dans une large mesure des mariés, de telle sorte que la polarisation selon le type de ménage dont on a parlé précédemment, n'est pas stoppée.

## 6.5. CONCLUSIONS

Les structures de revenu, les profils socio-professionnels et les caractéristiques des logements sont tous les trois très nettement différenciés selon le type de ménage ou les positions des individus dans les familles. Des *mécanismes de sélection* agissent en arrière plan et font que ceux qui ont une forte position sur le marché du travail ont tendance à se concentrer dans le groupe qui forme une famille via le mariage, et qui peut ensuite agrandir cette famille. La vieille règle malthusienne "pas de mariage sans moyens d'existence" semble rester d'application. Les personnes qui sont dans une position économique plus faible restent, comme souligné précédemment, plus longtemps dans une position d'attente (corésident chez les parents, isolé) ou se dirigent vers la cohabitation hors mariage jusqu'à ce que les moyens matériels jugés nécessaires pour pouvoir se marier soient suffisamment assurés.

*Le groupe des jeunes parents isolés (surtout les mères) forme une catégorie particulière qui, après la rupture d'une relation ou d'un mariage, constitue de loin le groupe le plus faible de la société.*

A côté de l'effet de sélection, il y a peut-être aussi *un effet en retour*.

Par la force des choses, les mariés et les cohabitants peuvent s'appuyer, dans certaines circonstances, sur une seconde personne avec un revenu, ce que ne peuvent pas faire les isolés ou les parents isolés. Il apparaît aussi que les hommes mariés de 50-59 ans résistent mieux au chômage alors que cet état est une caractéristique typique de leur âge. Il n'est pas illogique de supposer qu'ils se trouvaient déjà dans de meilleures positions mais aussi qu'ils peuvent compter sur l'appui de leur famille pour trouver une nouvelle profession.

La comparaison des profils de logement de 1991 avec ceux de 1981 fait penser que la liaison entre position économique et type de logement ne s'est pas affaiblie. On peut apporter la confirmation de ceci à partir d'analyses comparatives relatives aux deux autres indicateurs socio-économiques qui sont utilisés ici. L'analyse des données provenant du recensement de 1981 reste donc intéressante comme base de comparaison.

Tout ceci nous renvoie aux théories économiques de G.Becker et de R.Easterlin qui ont été présentées au chapitre 1 en vue d'expliquer les différences dans la formation et la dissolution des ménages. Des données présentées dans ce chapitre, il apparaît que la théorie de la déprivation relative d'Easterlin est instructive à plus d'un titre : les groupes les plus faibles économiquement semblent expérimenter moins fréquemment la formation traditionnelle de la famille via le mariage et la paternité. De plus, ils supportent les conséquences de ce fait durant une période étendue de leur cycle de vie. L'hypothèse de Becker, relative à l'autonomie économique des femmes fortement scolarisées semble moins validée par les données du recensement. Mais le niveau d'enseignement pourrait être mieux défini qu'il ne l'a été à partir des trois critères utilisés ici. Il est cependant évident que les femmes mariées sans enfant de 30-49 ans possèdent le meilleur niveau de revenu et se situent le plus souvent dans le groupe des ménages à deux revenus.

Enfin, il faut aussi établir une liaison avec la dispersion spatiale des types de ménages telle que présentée au chapitre 5. Des différences régionales selon le statut socio-professionnel, il apparaît que, *du moins pour une part*, la plus forte dispersion des types de ménage non-traditionnels dans le triangle wallon (Hainaut, Namur, Liège) peut s'expliquer par un environnement économique moins favorable.



## CHAPITRE 7

### RESUME ET CONCLUSIONS

#### 7.1. CRITIQUE DES SOURCES

Pour définir la taille et la composition des ménages, le recensement belge de 1991 adopte une conception dite "de jure" : le ménage n'est pas le groupe de personnes qui partage habituellement un logement ou y cohabite, mais celui qui *domicilié* à une même adresse (en fait le domicile légal), celle du Registre National. Le domicile légal prend de ce fait une importance tout à fait déterminante.

Ceci résulte directement de l'organisation du recensement de 1991. Les formulaires "ménage" furent élaborés sur base de la composition des ménages, telle qu'elle apparaît dans le Registre National, auxquels étaient alors annexés autant de formulaires individuels que nécessaire en fonction de la taille du ménage connue du Registre National. Le tout était alors envoyé aux adresses correspondant aux domiciles. L'intention originelle était de profiter du recensement pour contrôler et corriger éventuellement les données du Registre à partir des déclarations effectives des personnes recensées. Ce travail n'a finalement pas été réalisé et, en définitive, le *recensement de 1991 constitue, en fait, un inventaire détaillé des ménages et de leurs membres tels que ceux-ci sont connus "de jure" au Registre National.*

Pas étonnant, dès lors, si les enquêtes qui procèdent à la collecte des données sur les compositions des ménages directement auprès des enquêtés, et ce indépendamment du domicile légal, obtiennent des résultats qui s'écartent sensiblement des données du recensement. Voici quelques différences typiques:

- Un certain nombre de personnes qui séjournent de fait dans des agglomérations urbaines n'y sont pas domiciliées mais sont légalement des résidents dans des communes plus petites (par exemple, la domiciliation de jeunes isolés chez les parents, la domiciliation dans une seconde résidence pour des raisons fiscales).

- Le Registre National et le recensement ne connaissent pas la notion de cohabitation. Il n'est pas prévu de catégorie "partenaire" dans le formulaire de recensement. Nombre de cohabitants non mariés sont donc enregistrés comme isolés ou comme adultes habitant dans un autre ménage et sans lien de parenté avec la personne de référence. Cela a pour conséquence que le nombre d'isolés et le nombre de familles monoparentales (mais qui ne le sont pas réellement) sont surestimés. Ainsi, l'augmentation de la procréation chez les cohabitants, qui a été une tendance typique dans les années quatre-vingt, a conduit à une augmentation de ces familles non réellement monoparentales, parce que le partenaire (un des parents) n'a pas pu être considéré comme apparenté à la personne de référence. Dans les comparaisons internationales, comme celles produites par Eurostat, on ne tient pas compte de cette particularité. En conséquence, les chiffres belges relatifs aux isolés et aux familles monoparentales sont surestimés par rapport à ceux des autres pays.



- Les taux de "non-réponse" atteignent environ 5.5 pour cent dans le recensement (Stoop et Surkyn, 1997), si l'on en juge par les variables relatives à la profession. Nombre d'autres variables sont connues par ailleurs et ont été éventuellement complétées par des données émanant d'autres sources telle que le Registre National. Par comparaison avec les enquêtes, ce taux de non-réponse est anormalement bas de sorte que le recensement bénéficie encore toujours d'un faible biais de sélection. Cependant, il faut remarquer que les non-réponses sont réparties inégalement : elles sont nettement plus importantes à Bruxelles, puis dans les agglomérations urbaines ou dans les communes de l'axe Mons-Liège. En outre, la non-réponse est aussi fonction de la nationalité : elle apparaît plus fréquemment chez les étrangers ou chez les autres ressortissants européens. Le taux de non-réponse varie aussi avec l'âge et surtout le type de ménage. Ainsi, la non-réponse est très fréquente chez les isolés; chez les plus jeunes d'entre eux, il s'agit surtout de non-réponse à des questions détaillées tandis que chez les plus âgés, la non-réponse est plus globale. En fait, plus la taille du ménage est grande, plus faible est le taux de non-réponse.

Le problème des cohabitants non mariés a pu être corrigé partiellement dans cette monographie. Dans les chapitres 2 et 3, on a maintenu les classifications INS telles qu'elles apparaissaient dans les recensements précédents. On a donc pu conserver la comparabilité avec les publications anciennes de l'INS relatives aux recensements précédents. A partir du chapitre 4 cependant, on a exploité la typologie LIPRO des ménages qui distingue deux types de cohabitants, qu'ils aient ou non des enfants. Pour cela, les enregistrements individuels de l'ensemble du recensement de 1991 furent retravaillés afin de déceler ces catégories de cohabitants. Les personnes de sexe différent, âgées de plus de 15 ans, qui ne sont pas apparentées et qui vivent dans un seul domicile sont considérées comme cohabitants. Sont surtout concernées ici les personnes qui, selon la classification INS, appartiennent aux classes "autres ménages non familiaux", "père ou mère seule avec un autre adulte" et au groupe des "ménages avec deux noyaux familiaux monoparentaux". Les isolés qui habitent de fait ensemble mais qui ne partagent pas le même domicile ne peuvent pas, selon cette procédure, être considérés comme cohabitants. *Cela signifie que même en utilisant la typologie LIPRO, le nombre de cohabitants reste sous-estimé tandis qu'on surestime le nombre d'isolés.*

De cette critique des sources, il apparaît donc que le recensement présente quelques caractéristiques très spécifiques qu'il convient de garder à l'esprit, principalement d'ailleurs lorsqu'il s'agira de le comparer à d'autres données, nationales ou internationales.

Les points suivants résument les principaux enseignements de cette analyse du recensement de 1991 en ce qui concerne les ménages et les familles.

## ***7.2. LES CHANGEMENTS DES STRUCTURES DES MENAGES COMME CONSEQUENCE DE LA SECONDE TRANSITION DEMOGRAPHIQUE***

La taille et la composition des ménages ne sont rien d'autre que la traduction structurelle des changements de comportement qui se sont produits dans les décennies précédentes. De plus, chaque génération apporte une partie de son histoire antérieure de sorte que les diverses classes d'âge portent les traces d'autant de périodes de l'histoire démographique. Les changements survenus à partir des années soixante en ce qui concerne la formation de la famille, sa dissolution et la reconstruction d'une nouvelle famille ont été très importants.

Ceux-ci ont déterminé l'émergence de nouveaux types de ménages que nous avons pu décrire dans cette monographie et pour lesquels nous pouvons dresser les tendances pour l'avenir. Les évolutions les plus typiques dans les structures des ménages ont surtout été influencées par les caractéristiques suivantes, issues de ce qu'on appelle "la seconde transition démographique ":

- le retardement du choix du partenaire et du mariage;
- le développement de la cohabitation hors mariage chez les jeunes (cohabitation pré-maritale) et chez les âgés (cohabitation post-maritale);
- le prolongement du séjour des jeunes dans la maison des parents ou la vie en isolé avant la mise en route d'une relation de partenariat;
- le comportement d'ajournement de la procréation, et la baisse de la fécondité en général;
- la stabilisation du nombre de divorces à un niveau élevé et la formation de familles monoparentales qui en résulte;
- l'augmentation de la procréation chez les cohabitants;
- la séparation des cohabitants avec enfants et la formation d'une seconde sorte de familles monoparentales sans droit aux pensions alimentaires;
- la diminution du remariage comme forme de reconstruction des familles;
- la croissance de la cohabitation comme méthode de reconstruction familiale;
- l'augmentation de la durée de vie passée ensemble par les deux partenaires;
- la faible insertion des isolés âgés dans d'autres ménages;
- la prolongation de l'autonomie des isolés âgés, avec insertion en institution en fin de vie.

### **7.3. LA DIMINUTION DE LA TAILLE DES FAMILLES**

Depuis 1970, le nombre total de ménages a augmenté de 22 pour cent tandis que la croissance de la population n'a été que de 3 pour cent. Cela provient évidemment de la diminution de la taille de la famille. Après une période initiale de stabilité entre 1947 et 1970, caractérisée par une taille de la famille de 3 personnes dans les ménages privés, une baisse est intervenue à partir de 1970, avec 2.73 personnes par ménage en 1981 et 2.52 personnes en 1991. Les projections LIPRO du chapitre 4 prévoient une baisse supplémentaire de la taille moyenne jusqu'à environ 2.37 personnes en 2001 et 2.28 en 2011.

Les différences dans la dimension moyenne des ménages d'une région à l'autre sont plus faibles en 1991 que par le passé mais la région de Bruxelles a de loin la plus faible taille des ménages avec seulement 2.07 personnes. En Flandre, la taille des ménages a diminué à vive allure pour atteindre 2.62, ce qui n'est plus guère éloigné de la moyenne wallonne de 2.52 en 1991.

Cette diminution provient surtout de l'augmentation du nombre d'isolés et de la baisse des ménages de 5 personnes et plus. *En 1991, le nombre de ménages d'une seule personne s'est élevé à plus du quart de tous les ménages privés (28.4%). En 1970, ce pourcentage s'élevait seulement à 18.8. Les ménages de cinq personnes ou plus intervenaient seulement pour 8.1 pour cent de tous les ménages privés en 1991 alors qu'ils étaient encore 16.1 pour cent en 1970.*

Il est également remarquable à cet égard que la taille moyenne des ménages dont la personne de référence est étrangère diminue plus fortement encore. Davantage que pour les Belges, il s'agit là du résultat de l'augmentation de la part des isolés. En revanche, il apparaît que les grandes familles sont devenues surtout un phénomène ethnique, principalement depuis le déclin des familles belges de 3 enfants ou plus. A l'avenir, cette caractérisation ethnique va cependant s'affaiblir, à en juger par la baisse rapide de la fécondité chez les jeunes générations d'origine turque ou maghrébine et de leur distanciation croissante vis-à-vis de la grande famille traditionnelle.

*En ce qui concerne les ménages d'une personne, la Belgique se situe dans la moyenne européenne. Le pourcentage européen est de 26.7 tandis que le chiffre belge est de 28.4. Les pourcentages d'isolés sont les plus élevés en Scandinavie (la Suède est la première avec 39.6%, le Danemark avec 34.4%, la Norvège avec 34.3%, la Finlande avec 31.7%), mais aussi en Allemagne (33.6%) ou en Suisse (32.4%). Les Pays-Bas (29.9%) et l'Autriche (29.7%) atteignent presque les 30% tandis que la France (27.0), le Royaume-Uni (26.7%) et le Luxembourg (25.5%) se situent loin en arrière. La part des isolés dans les ménages privés est par contre nettement plus basse dans les pays méditerranéens (Italie : 20.6%, Grèce : 16.2%, Portugal 13.8% et Espagne avec à peine 13.3%) ainsi qu'en Irlande (20.2%). Dans ces pays, les jeunes quittent moins rapidement la maison des parents, la cohabitation est moins largement répandue et l'âge au mariage reste élevé. La rupture des familles par divorce y est, jusqu'à ce jour, restée plus rare que dans le reste de l'Europe et les âgés y sont plus souvent intégrés dans des ménages de descendants ou d'apparentés.*

#### **7.4. LES TYPES DE MENAGE : EVOLUTIONS ET ATTENTES**

Outre la réduction de la taille des familles, il existe aussi une évolution marquante dans la répartition des ménages selon différents types. Cette évolution a commencé dans les années 1970 mais s'est développée au cours des années quatre-vingt et une bonne partie des modifications est encore à venir.

*La tendance dominante est la baisse de la part des types de ménages formés classiquement autour du mariage et l'augmentation des "nouvelles formes de vie", c'est à dire celles des isolés, des cohabitants non mariés et des familles monoparentales. Ainsi, la part des familles de mariés avec enfants est passée entre 1970 et 1991 de 39.9 à 34.3 pour cent, celle des mariés sans enfants de 24.3 à 21.9 pour cent, et celle des familles de mariés avec ou sans enfants mais avec un autre membre corésident de 5.7 à 2.4 pour cent. En 1970, ces trois catégories formaient encore 69.9 pour cent de tous les ménages privés, alors qu'ils n'étaient plus que 58.6 pour cent en 1991.*

La plus forte hausse, du moins en nombres absolus, a été, de loin, celle des isolés (+ 440 000 depuis 1970) tandis que la croissance relative la plus forte a été celle des familles monoparentales. Les "vraies" familles monoparentales (c'est-à-dire celles sans autre adulte

cohabitant) ont augmenté de 127 000 unités depuis 1970 et les familles non strictement monoparentales (c'est à dire avec un autre corésident) de 25 000 unités. Cela produit une hausse en pourcentages atteignant respectivement 76.3% et 59.5% pour la période 1970-1991. La typologie INS, à partir de laquelle les données ci-dessus ont été calculées, peut être affinée par l'utilisation de la typologie LIPRO qui, comme indiqué précédemment, permet la nécessaire prise en compte du phénomène de la cohabitation hors mariage. Cette prise en compte reste imparfaite cependant lorsqu'elle est appliquée aux données du recensement après recodification des enregistrements individuels, dans la mesure où le procédé laisse encore échapper un certain nombre de cohabitants (si on en juge par la comparaison des résultats avec ceux de diverses enquêtes).

On présente, dans le chapitre 4, la répartition des personnes selon la position dans le ménage, telle que définie dans la typologie LIPRO, et le groupe d'âge, aux recensements de 1981 et de 1991. On y trouve également les résultats des premières projections de population par âge et position dans le ménage réalisées en Belgique. Pour réaliser ces projections, nous avons retenu un ensemble d'hypothèses "conservatives", qui produisent donc pour 2011 une évolution *minimale*. Une alternative caractérisée par une évolution plus rapide dans le sens des évolutions néerlandaises a été réalisée par Boulanger et al. (1994). Les principales constatations pour la période 1991-2011 sont les suivantes:

1. *La poursuite de la baisse du nombre d'enfants nés dans des ménages de parents mariés, au bénéfice de celui des enfants nés dans des ménages de cohabitants et dans des familles monoparentales.* On s'attend, par exemple, à une croissance d'au moins 17.000 unités dans le nombre d'enfants de 0-4 ans vivant chez des parents non mariés ; leur nombre passerait, en effet, de 32.000 en 1991 à 49.000 en 2011. Cet accroissement serait donc presque aussi important que celui observé entre 1981 et 1991 (environ 19.000). Quant à l'augmentation du nombre des enfants de 0-4 ans grandissant dans des familles monoparentales, il atteindrait, au minimum, 18.000 unités environ entre 1991 et 2011, contre 21.000 entre 1981 et 1991. Pour les enfants plus âgés, l'augmentation attendue sur la période 1991-2011 de ceux qui vivent dans des familles monoparentales devrait être même supérieure à celle enregistrée au cours de la période 1981- 1991. Enfin, dans le groupe d'âge 15-19 ans, cette croissance devrait atteindre les 50.000 unités au moins (toujours entre 1991 et 2011) contre 6.000 durant la période 1981-1991.
2. *L'allongement du séjour de jeunes adultes dans le ménage parental, et même un retour au ménage familial pour les hommes séparés.* En termes absolus, l'augmentation du nombre de personnes résidant dans le ménage parental n'est pas très élevé; par contre, en termes relatifs, la croissance est très nette. Entre 1991 et 2011, le nombre d'hommes de 30-34 ans augmente de 12% dans la catégorie "résidant chez les parents mariés", de 83% dans la classe des "résidant chez des parents cohabitants", et de 44% dans le groupe des "résidant chez un parent isolé".
3. *Une augmentation importante des isolés, surtout dans le groupe d'âge des 30-64 ans et chez les très âgés.* La part globale des ménages d'une seule personne selon les hypothèses "minimales" de la projection LIPRO devrait passer de 28.8% en 1991 à environ 35% en 2011. En cela, la Belgique rejoint les données actuelles de Scandinavie (Suède 1991 : 39.6%, Danemark 1991 : 34.4). Contrairement à ce qu'on avance souvent, l'augmentation des isolés n'est pas tant le fait des personnes âgées de 60-79 ans que celui des 30-64 ans. La plus forte hausse entre 1991 et 2011 se situe dans la classe d'âge des 45-49 ans. Néanmoins, il reste

qu'une importante croissance des isolés - en l'occurrence principalement des femmes - prendrait effet chez les très âgés, surtout au delà de 85 ans.

4. *La baisse du nombre des mariés avec enfants dans le groupe d'âge des 20-39 ans se produit d'abord au bénéfice de la cohabitation et des parents isolés. Par la suite, la croissance de ces formes alternatives de vie stagne du fait de la contraction de la taille de la génération, de la croissance persistante du nombre de jeunes isolés et de l'allongement de la période de séjour dans la famille parentale.* Le retardement du mariage et de la parenté, combiné à la forte divortialité, ont causé une baisse sensible des mariés avec enfants dans toutes les classes d'âge entre 15 et 34 ans. En 2011, cette caractéristique s'étend jusqu'à l'âge de 44 ans. Ainsi, le nombre de femmes mariées de 20-24 ans atteignait en 1991 à peine 44% de celui de 1981 et devrait représenter, en 2011, 75% du chiffre de 1991. Dans la classe d'âge des 25-29 ans, le nombre de mères mariées a baissé à 81% du chiffre de 1981 et devrait atteindre en 2011 environ 63% de celui de 1991. Le nombre de cohabitants sans enfants a été multiplié par 2.2 au cours des années quatre-vingt chez les 15-44 ans, et le nombre de cohabitants avec enfants a crû de 80%. Dans le même temps, le nombre de familles monoparentales dont les mères avaient de 15 à 44 ans a augmenté de 50%. A partir du milieu des années nonante, ces croissances glissent vers les âges 30-59 ans. Pendant ce temps, une stagnation ou même une baisse du nombre de jeunes cohabitants ou de familles monoparentales se produit, parce que la taille de la nouvelle génération est plus faible, du fait de la poursuite de la faible natalité, mais aussi parce que beaucoup de jeunes de 15-29 ans vivent seuls ou prolongent leur séjour dans la famille parentale.
5. *Une diffusion de la cohabitation dans les groupes d'âges plus élevés par le glissement de la grande génération du baby boom et par la reconstruction des familles suite au divorce ou à la séparation.* Entre 1991 et 2011, ce mouvement peut surtout être attendu dans les groupe d'âge au delà de 35 ans. Tant pour les hommes que pour les femmes, c'est chez les 45-54 ans que cette hausse est la plus forte, avec un coefficient multiplicateur supérieur à 2.0. En termes absolus cependant, les cohabitants âgés demeurent loin derrière les mariés, avec ou sans enfants. Ainsi, dans le groupe d'âge des 45-49 ans, le nombre d'hommes cohabitants devrait représenter en 2011 à peine 10% de celui des hommes mariés.
6. *Une augmentation des retraités qui survivent en couples mariés, suivis par les générations de retraités qui ont connu plus fréquemment le divorce et la séparation et qui atteignent souvent l'âge de 60 ans comme cohabitant ou isolé.* Dans les classes d'âge au delà de soixante ans, et tout particulièrement chez les très âgés, les effectifs de mariés ont continué de croître sensiblement au cours des années 1981-1991. Cependant, le petit groupe des cohabitants très âgés a augmenté également, tandis que ce n'était pas encore le cas pour les jeunes retraités (qui en outre, forment une petite génération née durant la Première Guerre Mondiale). En 2011, le nombres de cohabitants augmenterait à tous les âges à partir de 60 ans. Au delà de cet horizon de projection, il faudra même s'attendre à une hausse plus forte encore dès que les générations nées entre 1950 et 1970 et pour lesquelles cohabiter hors mariage est "normal" auront atteint l'âge de 60 ans. Ces générations auront tout à la fois connu une histoire de cohabitation pré- et post-maritale et des hauts taux de divorces.
7. *La poursuite de la baisse du nombre de personnes âgées corésidentes dans d'autres ménages; la diminution des personne vivant en institutions en dessous de l'âge de 85 ans.* La baisse du nombre de personnes âgées, très âgés inclus, qui sont corésidents dans d'autres ménages a été observée entre 1981 et 1991 et se poursuivra jusqu'en 2011. Après l'âge de 70

ans, leur nombre va revenir, aux alentours de 2011, à un tiers environ de sa valeur de 1991. La résidence en institutions diminuerait aussi, surtout parmi les femmes âgées, au cours des dix ans à venir. La règle semble être de continuer à habiter de manière indépendante de telle sorte que l'entrée en institution ne s'effectuerait qu'au delà de 80 ans. Il est remarquable de constater que la prolongation de l'autonomie n'est pas seulement le fait de l'extension de la survie des deux membres du couple mais est due aussi à *l'augmentation du nombre de personnes âgées vivant avec un descendant.*

Après avoir permis d'augurer de l'évolution sur l'ensemble de la période 1971-2011, la typologie LIPRO a permis également de comparer les comportements de groupes de populations étrangères à ceux de l'ensemble du pays. Il en ressort que les Français, suivis par les Néerlandais, comptent davantage de personnes isolées ou qui expérimentent des nouveaux modes de vie (cohabitants et familles monoparentales). Le groupe originaire d'Europe du Sud est caractérisé par une faible cohabitation et de hautes fréquences d'apparentés cohabitants. Il y a cependant des différences : chez les Italiens, il existe une forte sur-représentation de jeunes femmes isolées au contraire de ce qui se passe pour les femmes espagnoles, portugaises ou grecques. Les populations turques et marocaines de Belgique ont une forte sur-représentation dans les formes de vie traditionnelles, avec une forte prédominance du mariage et la corésidence d'autres apparentés. Il faut cependant constater que les hommes d'origine méditerranéenne sont un peu plus nombreux à cohabiter avec enfants tandis que la cohabitation des femmes reste très rare. Enfin, on observe une forte proportion d'hommes isolés dans la population marocaine, contrairement à ce qui se passe chez les Turcs.

## **7.5. LES DISTRIBUTIONS REGIONALES DES TYPES DE MENAGES.**

Dans le chapitre 4, les positions dans le ménage des individus selon la typologie LIPRO ont été comparées pour les trois régions (Flandre, Wallonie et Bruxelles). Dans le chapitre 5, on a créé une matrice LIPRO (20 groupes d'âge, 11 positions dans le ménage) pour chacune des 589 communes en vue de réaliser une typologie régionale très détaillée. Chaque cellule de la matrice LIPRO, exprimée en valeur relative, est ainsi une variable, et à partir des 312 variables ainsi mesurées pour les 589 communes, on a tiré 6 composantes principales. Une analyse de classification sur ces composantes principales permet alors de décrire une typologie des communes selon les caractéristiques des ménages. Des cartes illustratives ont été réalisées à partir des meilleurs indicateurs de chacune des six composantes principales. Des matrices LIPRO furent à nouveau constituées pour chacun des types de communes finalement retenus. Aussi bien pour l'ensemble des communes à caractère rural que pour celui des communes urbaines, quatre types peuvent être mis en évidence.

Dans le **premier groupe de type rural**, la formation de la famille continue à se réaliser autour du mariage qui reste un facteur dominant; on observe une forte sous représentation des isolés et des nouveaux modes de vie que sont la cohabitation et les familles monoparentales.

Cependant, le mariage et la parenté surviennent à des âges relativement élevés (après 25 ans). Ce type relativement traditionnel, où le mariage suppose un certain bien-être et une sécurité d'existence, est surtout le fait des domaines ruraux de Flandre Occidentale et Orientale et de la province d'Anvers. On y trouve 174 communes sur les 589 existantes (29.5%). Ce sont surtout ces communes qui créent le contraste avec la Wallonie.

Un **deuxième type rural**, proche du premier, contient 93 communes (15.7%) et est caractérisé par une sur-pondération des mariés avec enfants et une grande faiblesse dans les proportions d'isolés, de cohabitants et de familles monoparentales. La caractéristique discriminante de ces communes est le très haut ratio des mariés âgés (50 ans et plus) avec des enfants corésidents et la corésidence de deux générations arrivées à des âges élevés. Ce type comporte donc encore une note traditionnelle. Les communes qui en font partie sont concentrées dans la province du Limbourg, dans les cantons de l'Est et dans la frange orientale de l'Ardenne. On en trouve çà et là en Campine anversoise et dans le Westhoek.

Un **troisième type** de 44 communes (7.4%) se distingue par une forte corésidence de parents avec un descendant ou avec d'autres apparentés. On observe ce type dans deux petits domaines ruraux répartis de part et d'autre de la frontière linguistique, autour de Waremme à l'Est et dans le voisinage d'Ath, Lessines et Grammont à l'Ouest.

Un **quatrième type** regroupe 131 communes (22.2%) et se distingue très nettement des trois précédents par une sur-représentation relative des cohabitants avec ou sans enfants, de hauts pourcentages de jeunes mères (mariées ou non) et une fécondité hors mariage élevée. Ici, le mariage comme institution est beaucoup plus faible. Ce type domine dans les communes rurales de Wallonie et dans les plus petites communes des pôles industriels wallons. Ce type accentue dans une large mesure le contraste entre la Flandre et la Wallonie.

Le **premier type urbain** constitue une transition et comprend les banlieues résidentielles les plus riches d'Anvers, Gand, Liège et toute la grande région bruxelloise qui s'étend jusqu'à Ottignies, Nivelles, Hal, Alost, Malines et Louvain. La formation de la famille se réalise surtout dans le mariage et la cohabitation n'y est pas très fréquente. La caractéristique la plus frappante est l'allongement de la résidence des jeunes adultes dans la famille parentale et cela jusqu'à l'âge de 35 ans. On y rencontre aussi une sur-représentation des âgés qui habitent avec un descendant. Ce type compte 86 communes (14.6%).

Le **type suivant** possède de manière plus nette des caractéristiques urbaines : sur-représentation des isolés à tous les âges, cohabitants avec ou sans enfants et familles monoparentales. Les mariés avec enfants y deviennent plus rares et la corésidence avec ou chez des parents disparaît. Ce type contient 51 communes (8.7%) qui sont toutes des noyaux urbains ou des banlieues moins opulentes de grandes villes ou encore d'anciennes communes fusionnées dans les grandes agglomérations.

Les **deux derniers types** concernent des grandes villes et les pourcentages d'isolés augmentent fortement; à vrai dire, ce groupe devient dominant. Il y a aussi un grand nombre de jeunes mariés avec enfants et des cohabitants. Un sous-groupe possède un nombre assez élevé de jeunes mariés, ce qui correspond aux concentrations de minorités musulmanes dans les grandes villes, et des fréquences élevées de cohabitants et de familles monoparentales.

L'autre sous-groupe compte plus d'isolés. Les deux derniers groupes comptent ensemble 9 communes seulement, toutes situées dans les agglomérations de Bruxelles et de Liège. La fusion des communes anversoises et gantoises empêche d'établir une répartition détaillée pour ces agglomérations.

## 7.6. LES LIAISONS ENTRE VARIABLES SOCIO-ECONOMIQUES ET POSITION DANS LE MENAGE

Au chapitre 6, trois importantes caractéristiques socio-économiques ont été mises en relation avec les types de ménages ou avec les positions des individus dans le ménage. Ces caractéristiques socio-économiques sont relatives à:

(i) la structure des revenus du ménage, la nature et le nombre de revenus par ménage, reliés à la position de la personne de référence.

(ii) les caractéristiques de l'activité des membres du ménage, reliées à leurs positions individuelles (LIPRO).

(iii) les caractéristiques du logement, propriété, type de logement et ancienneté, reliées à la position dans le ménage de la personne de référence.

De ces analyses, il ressort une grande différenciation socio-économique selon le type de ménage ou la position dans celui-ci. Cette différenciation ne peut pas être interprétée dans un seul sens causal mais est globalement le résultat d'un effet de sélection et d'un effet en retour. Par *effet de sélection*, on désigne le fait que la situation socio-économique des individus entraîne des différences dans le classement au sein des divers types de ménages. Cela correspond pour une grande part aux effets des positions économiques de départ sur le classement des personnes selon les divers modes de vie. Par *effet en retour*, on entend les conséquences spécifiques des positions dans le ménage sur l'état socio-économique des individus. L'effet du divorce sur la structure des revenus des deux nouveaux ménages issus du divorce en est un exemple classique. Les données du recensement ne nous permettent cependant que d'analyser une image instantanée sans qu'on puisse distinguer l'effet de sélection et l'effet en retour. On peut cependant utiliser les données du recensement en vue d'en tirer une image globale. Cela ne semble pas futile du tout, comme le laissent supposer les enquêtes relatives au revenu et à la pauvreté.

La structure des revenus a d'abord été prise en compte pour tous les membres du ménage, puis couplée comme caractéristique de ménage à la personne de référence. Nous comparons donc des structures de revenus pour des ménages dont les personnes de référence sont jeunes ou âgées, de telle sorte que nous décrivons des générations différentes dans des phases de vie diversifiées. La différenciation selon le nombre de revenus est liée au fait que le revenu provient ou non du travail et que celui-ci est à temps plein ou partiel. On a distingué six types de structures de revenus. Les différences selon le type de ménage sont très nettes. Dans la classe d'âge des 25-29 ans, c'est à dire dans la phase de démarrage, on observe que les isolés ou les familles monoparentales comptent trois à quatre fois plus de ménages sans revenu que les mariés. La situation la plus précaire se rencontre surtout chez les familles monoparentales : presque 40 pour cent (surtout des femmes) vivent de revenus de remplacement (essentiellement le chômage) et 8 pour cent sont sans revenus.

Cette situation difficile persiste dans la classe d'âge 35-39 pour les deux groupes sus-mentionnés. Ici, un tiers des isolés et presque 40 pour cent des familles monoparentales sont soit sans revenu, soit sont dépendantes de revenus de remplacement. Ces niveaux sont, ici aussi, trois à quatre fois plus élevés que chez les mariés. Dans la classe d'âge des 45-49 ans, ce sont surtout les isolés qui connaissent les positions les plus faibles. Plus de 40 pour cent d'entre eux



n'ont pas de revenu du travail et la moitié d'entre eux ne jouit même pas de revenu de remplacement. Chez les parents isolés (à l'heure actuelle, surtout des femmes avec des enfants âgés), la situation s'est un peu améliorée parce que la probabilité de compter un second revenu augmente. Dans le groupe d'âge le plus âgé (55-59 ans), la situation des isolés devient encore plus mauvaise : à peine plus du quart d'entre eux possède encore un revenu provenant du travail. Le reste bénéficie d'un revenu de remplacement (presque 60%) ou n'a pas de revenu (environ 15%). Mais on y trouve aussi des familles monoparentales avec des enfants encore corésidents qui demeurent en grande partie dépendants d'un seul revenu de remplacement.

La structure des revenus des mariés est de loin la plus robuste. Aux âges jeunes, cela vaut surtout pour les mariés sans enfants. Dans la classe d'âge de la personne de référence de 25-29 ans, ces ménages se composent à 80% de familles à deux revenus. Aux âges plus élevés, les mariés avec enfants encore résidents rattrapent leur retard, surtout parce que ces descendants peuvent aussi contribuer aux revenus de la famille.

Par comparaison avec les mariés, la structure des revenus des cohabitants non mariés est plus fragile lorsque la personne de référence a moins de trente ans ou si des enfants sont présents. La cohabitation semble aller de pair avec un départ plus difficile sur le plan matériel ou sur celui de la sécurité du revenu. Cependant, les cohabitants sans enfants et âgés de plus de trente ans ont une meilleure structure de revenus. Cela vient surtout de l'apport d'un revenu de remplacement comme deuxième revenu, là où de plus hauts pourcentages de mariés (avec ou sans enfants) ou de cohabitants avec enfants disposent seulement d'un revenu du travail. Les cohabitants sans enfants et âgés de plus de trente ans sont, parmi les ménages fragilisés, les mieux protégés tandis que les mariés sans enfants qui tirent deux revenus de leur travail forment sans doute le groupe le plus prospère.

Les différences observées dans la structure du revenu apparaissent de nouveau en ce qui concernent l'activité et les caractéristiques du logement. Les variables relatives à l'activité corroborent et affinent les observations relatives au revenu.

D'abord, il existe des différences régionales très marquées où l'on voit que la Wallonie connaît toujours une structure plus faible, quelle que soit la position dans le ménage des intéressés. En plus, il se fait que la Wallonie possède nettement plus de types de ménages (tels les familles monoparentales) qui se caractérisent par ailleurs déjà par une structure plus fragile des revenus. L'effet propre à la région et à sa situation économique (hauts taux de chômage) se combine avec la composition des ménages spécifique à la Wallonie, au sein de laquelle il existe de hauts pourcentages de familles à risque.

Ensuite, on observe une grande exclusion du travail aux âges relativement élevés mais cependant encore fort éloignés de l'âge donnant droit à la pension complète.

De nouveau, on observe une liaison avec la position dans le ménage; les hommes âgés, mariés avec des enfants encore résidents semblent être en meilleure position sur le marché du travail que leurs collègues du même âge. A l'autre extrémité du spectre, on trouve les jeunes mères isolées, qui connaissent la plus faible participation à l'activité.

Enfin, on remarque encore toujours que les femmes avec enfants, mariées ou cohabitantes, connaissent une participation à l'activité plus faible que les femmes sans enfants. En dépit de la

croissance généralisée de la participation féminine à l'activité économique, apparaît donc un véritable coût d'opportunité au désavantage des femmes avec enfants. Il n'est donc pas vrai que la croissance de la participation des femmes à l'activité a entraîné un nivellement complet des conditions de vie entre celles qui ont des enfants et celles qui n'en n'ont pas.

L'analyse des **caractéristiques de logement** met en évidence des aspects importants, grâce à la comparaison effectuée avec les données de 1981. D'abord, et de manière tout à fait attendue, ce sont surtout les mariés des jeunes générations qui sont le plus souvent propriétaires d'un nouveau logement (moins de 20 ans). Il s'agit le plus souvent d'une maison unifamiliale plutôt que d'un appartement. Par contre, ce sont surtout les cohabitants et particulièrement les isolés ou les familles monoparentales qui sont plus qu'en moyenne propriétaires de vieilles maisons ou locataires d'appartements. Les glissements observés entre 1981 et 1991 dans les caractéristiques de logement des différents types de ménages doivent cependant être analysés à la lumière de la conjoncture du bâtiment et du marché immobilier de cette période. Jusqu'en 1989, la conjoncture est très faible en ce qui concerne les nouvelles constructions; ensuite, un glissement important s'est opéré en faveur de l'achat de vieux logements. Un peu avant la fin des années quatre-vingt, un retournement est survenu, mais son impact ne s'est pas encore totalement manifesté dans les chiffres du recensement de 1991. Cela signifie que pendant la période considérée, un vieillissement palpable du stock de logement est intervenu du fait du manque de nouvelles constructions mais aussi parce que le coefficient global de propriété s'est encore élevé en Belgique de 61% en 1981 à 65% en 1991. En termes relatifs, les mariés ont légèrement perdu du terrain en ce qui concerne la propriété de nouvelles maisons unifamiliales et se sont orientés vers la propriété de maisons unifamiliales de plus de 20 ans d'ancienneté. Mais par contre, on observe que les mariés sont devenus propriétaires dans une mesure beaucoup plus importante et qu'ils ont abandonné leurs positions de locataire. On trouve un canevas semblable chez les cohabitants. On doit cependant faire remarquer ici que les cohabitants sans enfants ont comblé une partie de leur retard par rapport aux mariés en ce qui concerne l'accès à la propriété de nouveaux logements unifamiliaux. Mais, grosso modo, les mariés et les cohabitants ont amélioré leur position vis à vis de l'accès à la propriété, même s'il s'agit de la croissance de la propriété de logements de plus de vingt ans d'ancienneté. Personne n'a donc échappé aux effets de la faible conjoncture dans le bâtiment.

Les isolés et les familles monoparentales ont participé de manière beaucoup plus limitée à cette tendance dominante. Leurs coefficients de propriété de vieilles maisons unifamiliales ou d'appartements anciens a bien augmenté quelque peu, mais pas dans la même mesure que chez les mariés et les cohabitants. Par contre, les pourcentages d'isolés et de familles monoparentales qui sont devenus locataires soit de vieilles maisons unifamiliales, soit de vieux appartements, ont fortement augmenté. De même, une partie des cohabitants sans enfants a glissé vers le statut de locataire de vieux appartements. Les glissements vers la position la plus faible (locataire de vieux murs) a donc été la plus forte chez les familles monoparentales, suivies pour une part par les cohabitants et par les isolés.

De tout ceci, il apparaît que les transitions vers le mariage et la parenté demeurent associées à l'acquisition de plus de sécurité en ce qui concerne l'activité et le revenu qui en retour facilitent l'accès à la propriété. Les isolés et surtout les groupe à risque des mères seules, en croissance, ont versé, au cours de la période considérée, dans une situation économique devenue plus précaire. Une partie des jeunes, et de manière disproportionnée celle originaire des familles les plus opulentes, ont choisi de prolonger leur séjour dans le foyer parental. Les cohabitants sont nettement plus polarisés. Un certain nombre d'entre eux (le plus souvent sans enfants) disposent

de deux revenus et appartiennent à la catégorie la plus opulente tandis que beaucoup d'autres, précisément à cause d'une faible participation à l'activité et de bas revenus, n'ont pas pu se marier et avoir des enfants. On peut donc parler d'un "effet-Becker" (voir chapitre 1) où l'on voit que les mieux scolarisés et les ménages à deux revenus donnent leur préférence à la cohabitation plutôt qu'au mariage et/ou à la paternité. Mais il existe aussi un "effet-Easterlin" où la cohabitation est la conséquence d'une déprivation relative par rapport aux possibilités de participation à l'activité et à la sécurité du revenu.

## HOUSEHOLDS AND FAMILIES

### SUMMARY

The present volume is an analysis of the 1991 census data on household size and composition in Belgium and of their socio-economic characteristics. Comparisons with the censuses of 1970 and 1981 are made and household projections till 2011 are equally incorporated. The following topics are being discussed in this summary:

- (i) the aspects of the census organization and their impact on measurement validity and coverage;
- (ii) changing household size and composition since 1970 as measured through the household typology of the Belgian National Institute of Statistics (NIS);
- (iii) shifting individual positions in household types for the period 1980-2011, using the LIPRO-framework (Keilman and van Imhoff, 1991);
- (iv) the construction of a spatial typology of Belgian municipalities according to the dimensions of their household characteristics;
- (v) an analysis of the link between household composition and three socio-economic characteristics, i.e. household income structure, the employment status of household members, and the housing characteristics during the period 1981-1991.

#### **1. Organizational aspects and their implications for the validity of measurement of household composition and for the completeness of the 1991 census.**

The Belgian census of 1991 yields a “*de jure*”, as opposed to a “*de facto*” picture of households and their composition. In contrast to earlier censuses that still involved home visits of census agents to collect or to verify the premailed census forms, the 1991 operation was entirely organized as a mail survey. The basis for this operation was the information contained in the National Population Register. In fact, the first page of the questionnaire was a print-out from the Register specifying names and dates of birth of all persons who, according to the Register, formed a household by virtue of a *common legal domicile*. Respondents were allowed to make alterations in view of subsequent corrections to be entered in the Register. But, these final corrections were never entered. Hence, the census is essentially a mail survey covering all residents in the nation and adding other variables to the legal information on household composition as already known to the Register. This has, of course, a number of major consequences:

- a. A substantial number of persons who reside “*de facto*” in urban agglomerations, but who are domiciled at their second residence in smaller municipalities (which have lower tax rates) or at the address of their parents, are allocated to the population of their legal residence. The actual urban populations are therefore underenumerated, and a number of “*de facto*” single person households reappear in the form of coresidents in other households.
- b. The Register, and consequently also the 1991 census, has no provision for unmarried cohabitation. The census form contained no possibility of checking “partner” as a response category in the question linking individuals to the household reference person. The specified linkages are either those based on kinship and marriage or refer simply to an “unrelated individual”. Hence, a cohabiting partner is such an “unrelated individual”, provided, of course, that he/she shares the legal domicile with that of the reference person.



If this is not the case, the partner constitutes either a household on his/her own or is attached to another household, again depending on his/her legal domicile. Face-to-face surveys, probing into the real nature of a relationship, therefore typically identify much larger proportions of cohabiting couples and fewer single person households than the census.

- c. The NIS-typology of household composition, as also used in the previous censuses, equally lacks the notion of cohabitation. Cohabitants are distributed over a variety of other types such as households of two unrelated adults, single parent households with an unrelated adult coresident, or two joint monoparental households. We have retained the NIS-typology in chapter 2 and 3 mainly in order to maintain comparability with the censuses of 1970 and 1981. But, in the rest of the monograph, the LIPRO-typology, which explicitly specifies cohabitation, has been preferred as a basis for projections and further analysis. In order to derive the LIPRO-typology, a large number of individuals needed to be reclassified in order to recreate households of cohabitants with or without children. Such a reclassification was made if the coresiding adults were unrelated by kinship or marriage, if they were of opposite sex, and if they shared the same legal domicile. Consequently, cohabitants with different legal domiciles are still being missed and appear in other configurations. The LIPRO-typology corrects for missing cohabitation in the NIS-classification to a significant extent, but the incidence of the phenomenon is still being underestimated.
- d. The overall non-response in the 1991 census is estimated to be about 5.5 percent (Stoop and Surkyn, 1997). This percentage is derived from the response rate on questions pertaining to employment. The census records that were made available were already adjusted via imputation, and imputed values were no longer distinct from actually recorded ones. The questions on employment and profession had not undergone such corrections for lack of supplementary information. In comparison with surveys, a 5.5 percent non-response rate is very low, but it is not evenly distributed. Firstly, non-response proved to be considerably higher in Brussels and in the other large urban agglomerations or in the municipalities that form the industrial belt of Hainaut and Liège. Secondly, non-response is higher among non-Belgian residents, but not only among certain ethnic minorities (such as Turks or Moroccans), but particularly among European Union nationals. In Brussels, non-response is therefore highest in the least and in the most wealthy areas. Thirdly, non-response is inversely related to household size: it is highest among single persons and rapidly diminishes as the household contains more persons. Finally, non-response is related to age: item non-response is more typical for younger persons, whereas complete record non-response is more typical for the elderly.

## **2. Changing household size and composition as assessed through the NIS classification**

The total number of households has increased by 22 percent over the period 1970-1991, against an overall population increase of only 3 percent. This is largely the consequence of diminishing household sizes. After a period of stability between 1947 and 1970, with an average household size of 3.0 persons (collective households excluded), this average declines to 2.73 in 1981 and 2.52 in 1991. The LIPRO-projections of chapter 4 extend this decline to an average household size of 2.37 in 2001 and 2.28 in 2011.

Regional differences in household sizes diminished by 1991, but the Brussels region, composed of 19 municipalities, have by far the smallest average: 2.07 persons per household.

In Flanders, household sizes diminished more rapidly and the 1991 average of 2.62 is not that far away from the average of Wallonia, i.e. 2.52.

The reductions in average household sizes are due to two factors: first and foremost, the increase in single person households, and secondly, the declining contribution of "large" households, i.e. of 5 persons or more. In 1991, the share of single person households covers more than a quarter (28.4%) of all households, whereas this was only 18.8 percent in 1970. The "large" households (5+) were down in 1991 to 8.1 percent from 16.1 percent in 1970.

Noteworthy is also that average household sizes for "foreign households" (i.e. with a non-Belgian reference person) are declining even more rapidly. This is again primarily attributable to the very rapid increase of single person households among other European nationalities. This leaves the "large" households (5+) as a predominantly ethnic phenomenon (i.e. mainly Turkish or Maghrebian), but the rapid fertility decline among their second generation in tandem with the increasing propensity among younger couples to establish separate residence from that of the parents will reduce their household sizes in the 1990s as well.

With respect to the proportion of single person households, Belgium falls squarely in the European middle range. The EU-average in 1991 is 26.7 percent, against 28.4 in Belgium. The Scandinavian countries have many more such households: Sweden 39.6%, Denmark 34.4, Norway 34.3, Finland 31.7. But also Germany (33.6) and Switzerland (32.4) have passed the 30-percent mark. Just below this mark are: the Netherlands 29.9, Austria 29.7, France 27.0, the UK 26.7 and Luxemburg 25.5. The share of single person households is much lower in Ireland (20.2) and in the Mediterranean countries: Italy 20.6, Greece 16.2, Portugal 13.8 and Spain 13.3%.

Apart from diminishing average household size, there is also a marked shift in household composition during the 1980s, and a considerable part of this overall structural change is still to come. The dominant features of this evolution are best described via the LIPRO-typology in the next section.

### **3. The structural transformation of households: evolution and expectations as assessed via the LIPRO-typology**

As expected, the dominant trend is a reduction of the share of households that are formed through marriage or that have a lasting marriage. By contrast, households containing the so called "new lifestyles" based on independent living of single persons, on cohabitation or built around a single parent are all increasing. For instance, the share of households with a married couple and children declines from 40 percent in 1970 to 34 percent in 1991, that of married couples without children from 24 to 22 percent, and that of married couples with another adult coresident from 6 to 2 percent. Together, these three categories with a married couple as a nucleus decline from 70 percent in 1970 to 59 percent in 1991.

By far the largest increase is witnessed in the number of the single person households (+440.000 since 1970), but the most rapid rate of increase is found among the single parent households. Such households (without any other coresident adult or "unrelated person") increased with 127.000 units since 1970, which corresponds to a growth of 76 percent.



The LIPRO-framework also allows for a joint sex-age and household position projection of the population. The projections presented in chapter 4 are based on a “constant rates” hypothesis, as assessed in 1991. Hence, these projections are *conservative* by nature (see Boulanger et al., 1994, for an alternative as well). The most salient results are:

- a. *A further decline of children growing up in households of married parents, and a concomittant increase of children growing up in households of cohabitants or of lone parents.*

The minimally expected increase of young children below age 5 growing up with cohabiting adults for the period 1991-2011 is about the same as the increase witnessed in the period 1980-1991 (about +18.000). The same holds for such young children living with a lone parent (about +20.000). More cohabitation, more divorce, a higher illegitimacy rate, and more separation among cohabitants than witnessed by the 1991 transition rates would of course increase these shares to come in the period 1991-2011. The increase of older children living with cohabitants or in a lone parent household, even with the minimal hypotheses of the projection, will be accelerating. For the age group 15-19, the increase of such children living in a monoparental family, for instance, is expected to be of the order of +50.000 between 1991 and 2011, as against an increase of +6.000 in the 1980-1991 period.

- b. *The prolongation of residence of young adults in the parental household, and a return to the parental household of separated/divorced men.*

In absolute terms, the increase of persons older than 30 still residing in the parental household is not that spectacular, but expressed in ratios relative to their proportions in 1980, the growth is highly significant. For the period 1991-2011, further growth is expected. For instance, the number of men aged 30-34 coresiding with married parents is expected to increase with 12 percent by 2011, the number coresiding with cohabiting parent(s) by 83 percent, and the number of such men coresiding with a lone parent by 44 percent. Note that these percentages still stem from the conservative hypotheses used in the LIPRO-projection of chapter 4.

- c. *A major increase of single person households, expecially in the middle age categories 30-64 and among the very old (85+).*

As already indicated, the LIPRO-projection estimates an overall growth of single person households from 28.8 to about 35.0 percent of all private households for the period 1991-2011. Hence, Scandinavian figures are likely to be reached. In contrast with common expectations this increase is not so much concentrated among the elderly (65-79 age bracket) but in the middle age groups between 30 and 64, with the largest increase in the age group 45-49 years. Nevertheless, common expectations are confirmed as regarding the very old. Especially from the age of 85 onward, and particularly among women in this age group, the numbers of single person households will continue to expand.

- d. *The decline of the group “married with children” in the age bracket 20-39 at first benefits the growth of cohabitation and of lone parent households, but subsequently the latter groups stagnate as a result of declining cohort sizes and further growth of single person households or prolonged residence in the parental household.*

The postponement of marriage and parenthood in tandem with separations (of cohabitants) and divorce (of married couples) produced the steep decline of the group "married with children" in the 1980s. So far, this phenomenon was concentrated in the age group 20-34. By 2011, this trend will equally affect the ages up to about 59, as the currently large "baby boom"-cohorts with more cohabitants and single parents move forward with their patterns of higher separation/divorce rates and family reconstruction via cohabitation. They are being replaced in the age groups below 35 by younger cohorts with more single persons or with further prolonged residence in the parental "hotel family". These newly incoming cohorts are furthermore much smaller than their "baby boom" predecessors. Despite these trends, family formation based on marriage remains a modal form in Belgium during the first decade of the next century.

- e. *An initial increase of older couples surviving as married is followed by cohorts with considerably more disrupted and complex family antecedents.*

In the age groups beyond age 60 the number of intact married couples considerably increased during the 1980s, and this holds particularly for elderly persons beyond age 80. In addition there was also an increase of cohabiting couples in the latter age range. By 2011, the number of cohabitants rises in all age groups over 60, and beyond the projection horizon a further increase of cohabiting elderly is to be expected when the "baby boom"-cohorts reach these age groups.

- f. *A further decrease of the elderly as coresidents in other households and of the institutionalized elderly, except beyond the age of 85 years.*

The decline of the coresiding elderly observed between 1981 and 1991 is expected to continue. Beyond age 70 their numbers in 2011 are estimated to be a mere third of those in 1991. Also institutionalization is expected to diminish even further, even for widowed women. Only when independent living of intact couples or surviving partners is no longer possible, a move to an institution is to be considered. Residential autonomy continues to be highly valued.

In addition to these observed and expected trends, the LIPRO-typology has also been used to typify the household structures of other nationalities residing in the country. French and Dutch households are largely single person households or contribute to the "new categories", i.e. cohabitants and lone parent households. The nationalities from Southern Europe are characterized by lower cohabitation ratios than the Belgians and by a higher incidence of coresiding kin. However, Italians have very few younger lone women households compared to the Belgian national pattern, but this category is overrepresented in the Spanish, Portuguese and Greek populations.

As expected, the Turkish and Moroccan populations have a pronounced overrepresentation of traditional forms built on marriage and parenthood and on the presence of coresiding kin. But there is, just like among the Southern European groups, already some evidence of cohabitation for men (almost exclusively), presumably with partners of other nationalities. Equally noteworthy is the high incidence of single men in the Moroccan population, in contrast to what is observed for the Turkish group. The latter group counts many more young "imported brides" than the former, as surveys have shown.



#### 4. Regional patterns of household composition

In chapter 4, the household positions of individuals are only regionally compared for three large areas (Flanders, Wallonia, Brussels). In chapter 5 the LIPRO-matrix (20 age groups, 11 household positions) was produced for each of the 589 municipalities ("communes", "gemeenten"). Each cell in the LIPRO-matrix with percentage distributions by age group has been treated as a variable with 589 observations. The 312 relevant variables were subsequently reduced to 6 orthogonal principal components, and a cluster analysis performed on these factors produced the final typology of Belgian municipalities according to their household characteristics. Chapter 5 therefore contains a selection of maps, each representing a detailed geographical picture of the best correlates of the six underlying dimensions. Map 5.13, finally, represents the location of the eight "types". Four types differentiate between more rural municipalities and the remaining four between the urban ones.

The first rural type (174 municipalities or 29.5%) has maintained family formation through marriage and contains relatively few cohabitants and single person households. Marriage and parenthood are, however, often postponed beyond age 25. Extramarital fertility is low. This is a relatively traditional pattern of family formation and household composition, and it is predominantly found in the more rural areas of the provinces of West- and East-Flanders and of Antwerp. This overwhelmingly Flemish pattern produces the contrast with Wallonia.

The second type (93 municipalities, 17.5%) is equally characterized by an overrepresentation of married couples with children and a considerable deficit of cohabitants, one person households and monoparental households. Its discriminating characteristic is, however, the high incidence of older married couples (50+) that still have coresident children at home, and also the higher frequencies of coresidence of two generations at older ages. The latter features obviously contribute to the traditionality of these household structures. The municipalities belonging to this type are concentrated in the province of Limburg (Flanders), in the German-speaking East Cantons, and in the eastern part of the Ardennes (Wallonia). They also sporadically emerge in the most rural areas of the provinces of Antwerp (i.e. the Campine region) and of West-Flanders (i.e. the Westhoek).

The third type (44 municipalities, 7.4%) is marked even more by the coresidence of two or three generations or by the presence of other kin in the household. Such forms of coresidence have always been fairly exceptional, and they are becoming even more so, but in this type of rural municipalities the pattern is surviving to a greater extent than elsewhere. These municipalities form two small clusters that span across the linguistic border. The western cluster is located in southern East-Flanders and western Hainaut (area of Ath, Lessine, Geraardsbergen), and the eastern cluster is centered around the town of Waremme.

The fourth type (131 municipalities or 22.2%) is very different from the previous three. It is characterized by an overrepresentation of cohabitants with or without children, a high incidence of lone parent households, high percentages of young mothers (aged 20-24), and by high extra-marital fertility. Marriage is much less of a central institution in these rural areas of central Wallonia and of the industrial towns of Hainaut. The northern border of this area

largely corresponds with the linguistic border as well. Furthermore, this Walloon type causes much of the overall contrast with Flanders.

The first urban type (86 municipalities or 14.6%) is of a transitional nature and contains the wealthier “banlieus” of the cities of Antwerp, Ghent and Liège and the entire zone of influence of Brussels. Family formation is centered on marriage, whereas cohabitation is somewhat underrepresented. The distinguishing mark is the high percentage of young adults with prolonged coresidence in the parental “hotel”-family. In addition, there is also an overrepresentation of elderly persons with a coresident descendant.

The next three types are much more urban in the sense that they have expanding numbers of single person households, of cohabitants and of lone parent households. Married couples with children become rarer and coresidence of the elderly diminishes. A first cluster of such municipalities (51 or 8.7%) is therefore made up of nearly all small or middle size towns, and of the less wealthy suburbs of larger agglomerations.

The last two urban types are found in the Liège and Brussels agglomerations and contain even larger concentrations of single person households. In addition, there are also some internal differences with respect to the incidence of married couples with children and of cohabitation. One subgroup has a relatively high incidence of married couples with children, which corresponds to a concentration of ethnic populations (Turkish, Maghrebians), mixed with cohabitants and lone parent households. The other subgroup stands out by even higher concentrations of single person households. At this point, a mention should be made of the fact that the agglomerations of Antwerp and Ghent equally have such internal differentiations. However, these do not show up on the maps because of the administrative merger of the various municipalities that constitute these agglomerations. More detailed maps for the much smaller statistical sectors in these agglomerations are therefore needed to bring out such patterns of heterogeneity.

The chapter on regional patterns concludes with the presentation of the complete LIPRO-matrices for each of the eight types that were identified above. The typology of municipalities according to household composition patterns furthermore provides an excellent sampling frame for demographic or socio-economic surveys.

## **5. The socio-economic characteristics of households**

The following socio-economic characteristics were studied in relation to household composition:

- a. *The structure of household income*, based on the number of contributing incomes and their sources (i.e. income from full-time or part-time employment, replacement incomes such as unemployment benefits or pensions). Such household income structures were linked to the LIPRO-position and age of the reference persons of the household.
- b. *The characteristics of employment* of all household members, linked to the LIPRO-positions of all adults in the active age range.



- c. *The characteristics of dwellings* based on three criteria, i.e. property, age of dwelling and type of dwelling. These characteristics are linked to the age and LIPRO-positions of reference persons.

As was to be expected the analysis reveals the existence of strong links between household composition and the socio-economic markers. These statistical associations are not to be interpreted in a single causal direction. Rather, they are the result of selection-effects, via which socio-economic circumstance determines patterns of household formation and composition, and of recursive effects or feed-back effects, where changes in household composition (e.g. through divorce) cause changes in socio-economic positions. The census data obviously do not allow for establishing distinctions between these effects, but give an overall picture of the degree and nature of the associations.

The structure of household incomes are compared across the various household positions of the reference persons and by age group. As such the situation of the various generations in different life cycle stages can be elucidated. In total, seven types of income are distinguished: (1) no source of income, (2) one replacement income (3) one income from full or part time employment, (4) two replacement incomes, (5) two incomes of which one is a replacement income, (6) two incomes from full or part time work, (7) three or more incomes.

The employment characteristics are described by the following categories: (1) student, (2) never employed and not searching for work, (3) searching for a first job, (4) employed, (5) unemployed and searching, (6) ceased working, (7) housewife, (8) handicapped. These categories are cross-tabulated with the LIPRO-household positions of all individuals and reported for the ten year age groups between 20 and 59. These cross-tabulations are also produced for the three regions (Brussels, Flanders, Wallonia).

In the age group 25-29, i.e. during the starting phase of family formation, the probability of being without income is three to five times higher for lone parent households and among single persons than in the other types of households. Among lone parents households, mostly headed by women, almost 40 percent rely on replacement incomes (mostly unemployment benefits) and 8 percent has no source of income whatsoever. This precarious situation is continued in the next age group. Among those aged 35-39, one third of single persons and almost 40 percent of the lone parent households are either still without income or dependent on one replacement income. This is again three to four times as high as the corresponding figures for households of married persons. In the age group 45-49 the situation worsens for the single persons: more than 40 percent have no income from employment and half of these are without income at all. The situation for lone parent households has somewhat improved in this age category largely because of additional incomes being earned by descendents. Finally, in the oldest age group considered, 55-59, the situation of single persons deteriorates even further: just over one quarter derives an income from employment, whereas the remainder has become dependent on a replacement income (60%) or has no income at all (15%). Also the lone parent families with mostly older children continue to depend largely on one replacement income.

The income structure of the married couples (with or without children) is the most robust. Married couples without children are overwhelmingly (80 percent) dual income families in the age group 25-29. At older ages married couples with children gradually catch up because of additional incomes being provided by their older children. In comparison with married couples, the income structures of cohabitants is weaker if the reference person is



younger than 30 or if children are present. Cohabitation is associated with a more difficult financial start or slower career development below age 30. By contrast, cohabitants without children and older than 30 have a far more attractive income structure. This stems from the fact that cohabitants typically accumulate two sources of income, including replacement incomes, whereas there is still a fair portion of married couples, especially with children, who rely on one earner only. On the whole, the married without children maintain the most advantageous position thanks to their dual incomes from employment.

The analyses of the link between employment and household position add complementary information. First and foremost, they draw attention to the substantial regional differences, with Wallonia having by far the most precarious employment structure irrespective of age group and household type. In other words, unemployment levels in the southern part of the country are higher in all age groups and in every household type than in Brussels or Flanders. In addition, Wallonia has a higher incidence of the socio-economically weakest household types, i.e. lone parent families, younger cohabitants and older lone persons. Hence, the region has a double handicap, one due to the overall weak economic situation and much higher overall unemployment, and the other one being associated with the concentration of particularly vulnerable household types.

The second feature emerging from the employment analysis is the high degree of unemployment at older ages, and particularly from age 50 onward, i.e. long before the legal age of retirement. This is a typically Belgian feature. Of all 15 EU-countries Belgium has the lowest activity rates in the age group 50-64. A connection with household composition is again emerging: older married men with dependent children have significantly higher employment rates than all others.

A third observation is that women with children, irrespective of whether they are married or cohabiting, still have lower activity rates than women without children. Lone mothers have by far the lowest activity rates in all age groups.

The analyses of the housing characteristics elucidate important additional features, particularly because of the comparison of the 1991 situation with that of ten years before. Firstly, among the younger generations especially married couples become owners of a new dwelling (less than 20 years old). These dwellings are predominantly one family houses rather than apartments or flats. Secondly, cohabitants and even more so single persons or lone parent are disproportionately renting older (20 years +) houses or apartments.

In the decade 1981-1991 important shifts in housing characteristics occurred, and these were not neutral for the various household types. During this period, the building industry went through a deep depression with much fewer dwellings being constructed than in the 1970s. At the same time also the stock of uninhabited dwellings grew, causing a problem of general degradation mostly but not exclusively in urban environments. Yet, in the same period more households became owners: the ownership rate rose from 61 percent in 1981 to 65 percent in 1991. But the share of older dwellings (20 years or more) in ownership rose even more. Only from 1988 onwards an improvement occurred and the dwelling replacement rate (i.e. number of new dwellings being constructed minus the number of demolitions) is again higher than the annual increase in the number of households. The shifts in housing positions according to household types need to be evaluated against this general backdrop.

In relative terms, married couples only lose ground very slightly as far as ownership of new houses are concerned. But they gain very substantially as owners of older (20+) one family houses. Fewer households of married couples are renting their premises in 1991 than in 1981. Cohabitants follow a similar pattern, and childless cohabitants have even gained ground as owners of new houses. Single persons and lone parents again provide the contrasting pattern. Their ownership rates of older dwellings increased somewhat, but much less than among the married or cohabiting couples. In addition a considerable segment of single person or lone parent households has been relegated to the weakest housing positions, i.e. that of renting old dwellings and particularly old apartments. Also a subgroup of cohabitants followed this direction, thereby showing that the group of cohabitants is quite heterogeneous as far as economic position is concerned.

## **6. Overall conclusions**

The changes in demographic behaviour related to family formation, dissolution and reconstitution witnessed in all Western societies since the 1960s (i.e. the so called "second demographic transition") have caused major shifts in household size and composition during the 1980s. Just as in all other EU-countries, these behavioural changes, legitimized by the notion of individual autonomy and freedom of choice, have produced considerably more households of types that are considerably more likely to experience vulnerability with respect to employment, income insecurity and low grade housing. Lone parent households, single person households and a segment of cohabiting unions belong disproportionately to these vulnerable groups. Not only have these populations at risk increased, but also the economic depression of the 1980s in Belgium has substantially contributed to the weakening position of these households. This is, for instance, clearly visible in the shifts in housing situation in the period 1981-91.

Household position projections by gender and age furthermore indicate that the population of the more vulnerable household types will continue to expand, even in the conservative hypothesis of constant 1991 transition rates. Furthermore, major regional distinctions appear in Belgium, with Wallonia having by far the highest concentration of more vulnerable household types in tandem with a weakened overall economic situation.

## BIBLIOGRAPHIE

- Axinn, W. Thornton, A. (1992): "The influence of parental resources on the timing of the transition to marriage", Social Science Research 21: 261-285.
- Axinn, W.G., Thornton, A. (1993): "Mothers, children and cohabitation - the intergenerational effect of attitudes and behavior", American Sociological Review 58:233-246.
- Becker, G. (1981): A treatise on the family, Harvard University Press, Cambridge Mass.
- Boulanger, P.-M., Lambert, A., Deboosere, P. et Lesthaeghe, R. (1994): La formation des familles: étude prospective, Programme de recherche en sciences sociales, Service de Programmation de la Politique Scientifique & INBEL, Bruxelles.
- Bumpass, L. (1990): "What's happening to the family? Interactions between demographic and institutional changes", Demography, 27 (4): 483-498.
- Burch, T. (1995): "Theories of household formation: progress and challenges", in van Imhoff et al. (eds): Household demography and household modeling, Plenum Press: 85-101.
- Cantillon, B. en Lesthaeghe, R. (1987): "Gezinnen, generaties en inkomensverdeling - De Belgische trend 1975-1986" Tijdschrift voor Sociologie, 1987-2.
- Cantillon, B., Andries, M. (1994): "De dualiseringsthese hertoetst - Inkomens, koopkracht en welvaart van uitkeringstrekkers in de periode 1985-1992", CBS-Berichten, Centrum voor Sociaal Beleid, UFSIA-Universiteit Antwerpen, Antwerpen.
- Cantillon, B., Vanherck, R., Andries, M., Marx, I. (1994): "Werden mannen en vrouwen gelijk? Beroepsloopbanen en inkomens van mannen en vrouwen in de 80'er jaren", CBS-Berichten, Centrum voor Sociaal Beleid, UFSIA-Universiteit Antwerpen, Antwerpen.
- Cliquet, R.L., Callens, M. (red) (1993): Gezinsvorming in Vlaanderen: Hoe en wanneer? Resultaten van de Enquête Gezinsontwikkeling 1991 (NEGO V), CBGS Monografie 1993/1, Ministerie Vlaamse Gemeenschap, Brussel.
- Coale, A.J. (1972): The growth and structure of human populations - A mathematical investigation, Princeton University Press, Princeton, N.J.
- Conseil de l'Europe (1990): Household structures in Europe, Population Studies no. 22, Straatsburg.
- Corijn, M. (1993): Leefvormen in Vlaanderen, Centrum voor Bevolkings- en Gezinsstudies, CBGS-monografie 93-2, Brussel.
- Council of Europe (1996): Recent demographic developments in Europe, Strasbourg.
- Crimmins, E., Easterlin, R., Saito, Y. (1991): "Preferences change among American youth: family, work and goods aspirations, 1978-1986". Population and Development Review, 17:115-133.
- De Beer, J. (1995): "National household forecast for the Netherlands", in E. van Imhoff et al. (red): Household demography and household modeling, Plenum Press: 251-272.

- De Beuckelaer, A., Peersman, G., Cuyvers, L., Henderickx, E., Meeusen, W., en Rayp, G. (1994): Arbeidsvraag bij 50-plussers, Rapport programma maatschappelijk onderzoek, Federale Diensten voor Wetenschappelijke, Technische en Culturele Aangelegenheden (DWTC), Brussel.
- De Jong-Gierveld, J., Liefbroer, A., Beekink, E. (1991): "The effect of parental resources on patterns of leaving home among young adults in the Netherlands", European Sociological Review, 7:55-71.
- Deboosere, P. (1992): "Indeling van de Belgische bevolking naar positie in huishoudens - Beschikbare databanken, evaluatie en bewerking van de data". Steunpunt voor Demografie Working Paper 92-2, Vrije Universiteit, Brussel.
- Deboosere, P. (1992): Het gebruik van de arbeidskrachtenenquête voor de studie van huishoudens in België, Steunpunt Demografie Working Paper 92-3, Vrije Universiteit Brussel.
- Deboosere, P. (1994): "Huishoudenstypes - Recente evolutie en regionale differentiatie" in Tweede Vlaamse Gezinsconferentie: Gezinstypes en intergenerationale netwerken, Vlaams Ministerie voor Welzijn en Gezin, Brussel: 11-45.
- Deven, F. (1991): "Living arrangements in Flanders in the eighties", Bevolking en Gezin 91-1: 39-51.
- Easterlin, R. (1976): "The conflict between aspirations and resources", Population and Development Review 2(3): 47-426.
- Easterlin, R., Crimmins, E. (1991): "Private materialism, personal self-fulfilment, family life and public interest: the nature, effects and causes of recent changes in the values of American youth", Public Opinion Quarterly, 55: 499-533.
- Easterlin, R., Macdonald, C., Macunovich, D.J. (1990): "How have American baby boomers fared? Earnings and economic well-being of young adults 1964-1987", Journal of Population Economics 3 (4): 277-290.
- England, P., Farkas, G. (1986): Households, employment and gender - A social, economic and demographic view, Aldine De Gruyter, New York.
- Glick, P., Sung-Ling, L. (1986): "More young adults are living with their parents: who are they?", Journal of Marriage and the Family 48: 107-112.
- Hooimeijer, P., Heida, H. (1995): "Household projections and housing market behaviour", in E. van Imhoff et al. (red): Household demography and household modeling, Plenum Press: 293-318.
- Inglehart, R. (1990): Culture shift in advanced industrial society, Princeton University Press, Princeton N.J.
- Institut National de Statistique (1987): Recensement de la population et des logements au 1<sup>er</sup> mars 1981 - Tôme 6: Ménages et noyaux familiaux, tôme 6A: Royaume, régions, provinces et arrondissements, Ministère des Affaires Economiques, Bruxelles.
- Keilman, N. (1986): "Analyse van levensloop en huishoudensvorming" in Lesthaeghe, R. en van de Kaa, D.J. (red): Bevolking in groei en krimp, Mens en Maatschappij (boekaflevering jg. 61), Van Loghum Slaterus, Deventer: 70-88.



- Keilman, N. (1988): "Recent trends in family and household composition in Europe", European Journal of Population, 3: 297-325.
- Keilman, N., Kuijsten, A., Vossen, A. (eds) (1988): Modelling household formation and dissolution, Clarendon Press, Oxford.
- Keilman, N., Prinz, C. (1995): "Modelling the dynamics of living arrangements", in Gonnot J.-P., Keilman, N., Prinz, C. (eds): Social security, household and family dynamics in ageing societies, Kluwer Academic Publishers, Dordrecht.
- Kiernan, K. (1992): "The impact of family disruption in childhood on transitions made in young adult life", Population Studies 46: 213-234.
- Kuijsten, A. (1995): "Recent trends in household and family structures in Europe: an overview", In E. van Imhoff et al. (eds): Household demography and household modelling, Plenum Press: 53-84.
- Kuijsten, A., Oskamp, A. (1991): "Huishoudensontwikkeling in Europa, 1950-1990", Bevolking en Gezin 91-2: 107-141.
- Kuijsten, A.C., Voets, S.Y. (1986): "Relatievorming: het perspectief van de kinderen", in Lesthaeghe, R. en van de Kaa, D.J. (red): Bevolking: groei en krimp, Mens en Maatschappij (boekaflevering jg. 61), Van Loghum Slaterus, Deventer: 37-58.
- Lee H.Y., Rajulton, F., Lesthaeghe, R. (1987): "De gezinsvorming in Vlaanderen: nieuwe vormen, andere timing", Tijdschrift voor Sociologie 8: 35-68.
- Leridon, H., Villeneuve-Gokalp, C. (1988): "Les nouveaux couples - Nombre, caractéristiques, attitudes", Population, 43 (2): 331-374.
- Lesthaeghe, R. (1977): The decline of Belgian fertility 1800-1970, Princeton University Press, Princeton N.J.
- Lesthaeghe, R. (1996) (red): Indicatoren van integratie van etnische minderheden. Dienst voor Wetenschappelijke, Technische en Culturele Aangelegenheden (DWTC), Brussel.
- Lesthaeghe, R. (red) (1997): Diversiteit in sociale verandering - Turkse en Marokkaanse vrouwen in België, VUB Press, Brussel.
- Lesthaeghe, R., Deboosere, P. (1995): "De demografische componenten van de bevolkingsveroudering in de Belgische economische context", in Despontin, M. en Jegers, M. (red): De sociale zekerheid verzekerd?, VUB Press, Brussel: 81-117.
- Lesthaeghe, R., Meekers, D. (1986): "Value changes and the dimensions of familism in the European Community", European Journal of Population, 2: 225-268.
- Lesthaeghe, R., Moors, G. (1992): "De gezinsrelaties: de ontwikkeling en stabilisatie van patronen", in J. Kerkhofs, K. Dobbelaere, L. Voyé & B. Bawin (eds): De versnelde ommekeer - De waarden van Vlamingen, Walen en Brusselaars in de jaren negentig, Uitgeverij Lannoo, Tielt: 19-68.
- Lesthaeghe, R., Moors, G. (1995): "Living arrangements, socio-economic position and values among young adults: a pattern description for France, Germany, Belgium and the Netherlands 1990" in D. Coleman (ed): Europe's population in the 1990s, Oxford University Press, Oxford (chapter 6).



- Lesthaeghe, R., Surkyn, J. (1994): "Turkse en Marokkaanse vrouwen in België: gezinsvorming en waarden bij de generatiewisseling", in van der Erf R.F. en Liefbroer A.C. (red): Allochtone vrouwen: thuis in Nederland? Boekaflevering Bevolking en Gezin, Jg. 94, Pelckmans Uitgeverij, Kapellen: 9-51.
- Lesthaeghe, R., van de Kaa, D. (1986): "Twee demografische transitie's?" in Lesthaeghe & van de Kaa (eds): Groei of Krimp? Van Loghum Slaterus, Deventer: 9-24.
- Lesthaeghe, R., Verleye, G. (1992): "De tweede demografische transitie - Conceptuele basis en recente evolutie", in de Jong-Gierveld J. & van Nimwegen N. (eds): De demografische uitdaging - Nederland in Europa op weg naar de 21<sup>e</sup> eeuw, Bohn, Stafleu, Van Loghum Uitgevers, Houten & Zaventem: 15-49.
- Lesthaeghe, R.; van de Kaa, D.J. (1986): "Twee demografische transitie's?" in Lesthaeghe & van de Kaa (red): Bevolking - Groei en Krimp, Van Loghum Slaterus, Deventer.
- Liefbroer, A.C. (1991): "The choice between a married or an unmarried first union by young adults - A competing risks analysis", European Journal of Population (7) 3: 273-297.
- Liefbroer, A.C., Corijn, M., de Jong-Gierveld, J. (1996): Similarity and diversity in the start of the family formation process in the Low Countries, Centrum voor Bevolkings- en Gezinsstudien, CBGS-monografie 96-3, Brussel.
- Lodewijckx, E., Page, H., Schoenmaeckers, R. (1997): "Turkse en Marokkaanse gezinnen in verandering: de nuptialiteits- en vruchtbaarheidstransities", in R. Lesthaeghe (red): Diversiteit in sociale verandering - Turkse en Marokkaanse vrouwen in België, VUB Press, Brussel.
- Maslow, A. (1954): Motivation and personality, Harper & Row, New York.
- Matthijs, K. (1986): Hertrouw in België. Sociologisch Onderzoeksinstituut, Katholieke Universiteit Leuven, SSD-24.
- Mc Lanahan, S.S. (1985): "Family structure and the reproduction of poverty", American Journal of Sociology 90 (4): 873-901.
- Mc Lanahan, S.S., Bumpass, L. (1988): "Intergenerational consequences of family disruption", American Journal of Sociology (94) 1: 130-152.
- Meulemans, B., Geurts, V., De Decker, P. (1996): "Het onbereikbare dak - Eigendomsverwerving, wooncomfort, prijsontwikkelingen en betaalbaarheid in dynamisch en geografisch perspectief", CBS-Berichten, Centrum voor Sociaal Beleid, UFSIA - Universiteit Antwerpen, Antwerpen.
- Moors, G. (1996): "The valued child - The effects of values on the transition to motherhood", Stockholm Research Reports in Demography nr. 107, University of Stockholm.
- Moors, H., van Nimwegen, N. (1990): Social and demographic effects of changing household structures on children and young people, NIDI report nr. 19, Netherlands Interdisciplinary Demographic Institute, Den Haag.
- Moors, H.; van Nimwegen, N. (1991): Young Europeans and changing living arrangement: some social and demographic effects, Bevolking en Gezin 91-1: 17-38.

- Nationaal Instituut voor de Statistiek (1987): Algemene Volks- en Woningtelling op 1 maart 1981 - Deel 6: Gezinnen en familiekeren, boekdeel 6A: Rijk, gewesten, provincies en arrondissementen, Ministerie Economische Zaken, Brussel.
- Nationaal Instituut voor de Statistiek (1993): Nadere gegevens over huishoudens en familiekeren, NIS - Algemene Tellingen, Brussel (mimeo).
- Preston, S. (1984): "Children and the elderly: divergent paths for America's dependents", Demography 21 (4): 435-457.
- Rezsohazy, R. (1991): Les nouveaux enfants d'Adam et Eve - Les formes actuelles des couples et des familles, Academia, Louvain-la-Neuve.
- Roussel, L. (1989): La famille incertaine, Editions Odile Jacob, Paris.
- Roussel, L. (1992): "La famille en Europe occidentale: divergences et convergences", Population, 92-1: 133-152.
- Surkyn, J., Lesthaeghe, R. (1996): Gezin en woning - Evolutie van gezinsstructuren op de bouw- en woningmarkt, Federatie van Algemene Bouwaannemers, XXVe Driejaarlijks Congres, Verviers.
- Surkyn, J., Lesthaeghe, R. (1996): L'évolution des structures familiales et son impact sur le marché de la construction et du logement, Fédération des Entrepreneurs Généraux de la Construction, XXVème Congrès Triennal, Verviers.
- Thornton, A. (1988): "Cohabitation and marriage in the 1980s", Demography (25) 4: 497-507.
- Thornton, A., Camburn, D. (1987): "The influence of the family on premarital sexual attitudes and behavior", Demography 24 (3): 323-340.
- United Nations (1990): Patterns of first marriage: timing and prevalence, Department of International Economic and Social Affairs, ST/ESA/SER.R/III, New York.
- van de Kaa, D. (1987): "Europe's second demographic transition", Population Bulletin, Population Reference Bureau, 42 (1): 1-58.
- Van der Haegen, H., Van Hecke, E., Juchtmans, G. (1996): Les régions urbaines belges, 1991", Etudes Statistiques, Institut National de Statistique (INS-NIS), Bruxelles, 104.
- Van Engelsdorp Gastelaars, R. (1992): "Huishoudensontwikkelingen en residentiële spreiding - Een demografische uitdaging", in N. van Nimwegen en J. de Jong-Gierveld (red): De demografische uitdaging: Nederland op weg naar de 21<sup>e</sup> eeuw, Bohn Stafleu Van Loghum, Houten & Zaventem: 73-88.
- Van Hecke, E. (1992): "De evolutie van de migratietendensen 1977-1990 in de Belgische ruimte", Bevolking en Gezin 92-2: 1-27.
- van Imhoff, E. (1995): "LIPRO - A multistate household projection model", in E. van Imhoff et al. (red): Household demography and household modeling, Plenum Press: 273-291.
- van Imhoff, E., Keilman, N. (1991): LIPRO 2.0 - An application of a dynamic demographic projection model to household structure in the Netherlands, NIDI-CBGS rapport 23, Nederlands Interdisciplinair Demografisch Instituut, Den Haag, 245 p.

- van Imhoff, E., Kuijsten, A., Hooimeijer, P., van Wissen, L. (red) (1995): Household demography and household modeling, Plenum Press, New York & London.
- Villeneuve-Gokalp, C. (1990): “Du mariage aux unions sans papiers: histoire récente des transformations conjugales”, Population 45 (2): 265-298.
- Willems, P. (1991): “Demografisch overzicht - België 1950-1990”, in CBGS: Bevolking en Beleid, Centrum voor Bevolkings- en Gezinsstudiën, Ministerie Vlaamse Gemeenschap, Brussel: 1-67.
- Willems, P. (1993): “Demografische vooruitzichten, 1992-2050”, in Ouderen in Solidariteit, Vlaams Welzijnscongres, congresboek, Kluwer Editorial, Zaventem: 9-40.
- Willems, P., Vanderhoeft, C. (1985): “Samenwonen, huwen en scheiden”, Bevolking en Gezin 85-2: 271-310.

